This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1854-1855/56
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 606 N

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1854-1855:56
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 606 N

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TE 6

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So 206

1854-56

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So 206

1854-56

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES,

DE L'EURE.

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux Auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve :

A ÉVREUX,

Chez CORNEMILLOT et RÉGIMBART jeune, libraires;

ET A PARIS,

Chez DERACHE, libraire, rue du Bouloi, 7.

Digitized by Google

RECUEIL

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE.

—

(3e SÉRIE.)

TOME QUATRIÈME.

Années 1855-1856.

ÉVREUX,

A. HÉRISSEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

—

JANVIER 1858.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

—

DISCOURS, RAPPORTS, EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX, DISTRIBUTIONS DE PRIX.

1855.

PAGES.

Séance publique tenue à Evreux le 2 septembre 1855. Discours prononcé par M. LEFEBVRE-DURUFLÉ, sénateur, président de la Société..... 1

Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1855, par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture..... 18

Rapport sur les récompenses décernées aux instituteurs, par M. GUINDEY, président de la commission d'horticulture..... 33

Rapport sur les prix décernés pour les exploitations rurales les plus perfectionnées de l'arrondissement d'Evreux, par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture..... 38

Procès-verbal d'une délibération de la section de Gisors, à la date du 22 août 1855, au sujet d'un prix à décerner pour la pisciculture..... 53

Rapport sur les encouragements à l'agriculture, décernés dans la séance du 2 septembre, par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture..... 58

Distribution des prix..... 62

Extrait du procès-verbal de la séance générale du 25 février 1855. — Lettre de M. Ange PETIT..... 67

Concours agricole départemental tenu à Gisors le 23 septembre 1855. — Extrait du procès-verbal.... 71

Digitized by Google

PAGES.

Discours prononcé par M. LEFEBVRE-DURUFLÉ, sénateur, président de la Société..... 73
Rapport sur les récompenses, par M. DE VATIMESNIL... 81
Discours prononcé par M. DE MONTREUIL, président du Comice agricole de Gisors..... 88
Distribution des prix..... 93
Section de Pont-Audemer. — Concours de Cormeilles du 30 septembre 1855. — Discours de M. TROPLONG, président du Sénat..... 97
Distribution des prix..... 101
Exposition automnale des produits agricoles et horticoles. 1855. — Rapport de M. BEAUCANTIN, secrétaire de la commission d'horticulture, lu à la séance du 16 septembre 1855..... 103
Distribution des prix..... 114

1856.

Séance publique du 31 août 1856. — Discours prononcé par M. le comte DE LAGRANGE, député, président de la Société..... 117
Rapport général sur la situation et les travaux de la Société, pendant l'année 1856, par M. Emile COLOMBEL, secrétaire perpétuel..... 129
Rapport sur les récompenses décernées aux instituteurs qui ont contribué à la propagation de l'horticulture, par M. GUINDEY, président de la commission d'horticulture..... 141
Note sur les récompenses décernées aux domestiques ruraux, par M. Emile COLOMBEL, secrétaire perpétuel..... 145
Distribution des prix..... 147
Concours agricole départemental, tenu à Pacy-sur-Eure le 14 septembre 1856. — Extrait du procès-verbal..... 152
Discours prononcé par M. le comte DE LAGRANGE, président de la Société..... 154
Extraits de l'improvisation de M. le PRÉFET de l'Eure, recueillis à la séance..... 164

Digitized by Google

PAGES.

Rapport sur les travaux de drainage exécutés dans le département, par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture..... 166
Distribution des prix..... 171
Section de Pont-Audemer. — Concours de Cormeilles du 5 octobre 1856. — Discours prononcé par S. Exc. M. TROPLONG, président du Sénat..... 180
Distribution des prix..... 185

—

TRAVAUX DIVERS.

Agriculture.

Des engrais en général, par M. Armand DURÉCU, membre de la Société..... 187

Littérature.

Notice sur M. Delarue, lue dans la séance publique de la Société du 31 août 1856, par M. Théod. DELHOMME, membre de la Société..... 228
Rapport sur les Mémoires d'un ministre du trésor public (1780-1815), par M. le marquis DE BLOSSEVILLE, vice-président de la Société..... 237
Rapport sur les Œuvres diverses du baron de Stassart, par M. Théod. DELHOMME, membre de la Société... 260
Mémoire sur les antiquités découvertes au Neubourg et dans les paroisses voisines, par M. J.-M. THAURIN, de Rouen, membre correspondant de la Société..... 266
Cimetière franc découvert à Martot, près Criquebeuf-sur-Seine, canton de Pont-de-l'Arche. — Mémoire de M. l'abbé COCHET, membre de la Société..... 287
Rapports sur la découverte d'un prétendu cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Eloi (Eure), par M. Charles Lenormant. — Premier rapport fait à la Société dans sa séance du 5 août 1855..... 297
Appendice..... 309

Digitized by Google

PAGES.

Deuxième rapport fait à la Société dans sa séance du 2 mars 1856..... 312
Un dernier mot sur la découverte de Saint-Eloi. 337
Appendice..... 345
Légende du plan et de la coupe..... 372

—

LISTES DIVERSES.

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs et éditeurs, ou envoyés par le Gouvernement..... 373
Liste des présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832.. 377
Composition de la Société libre d'Agriculture. — Membres du bureau pendant les années 1855 et 1856 378
Liste générale des membres de la Société.... 380
Sociétés correspondantes..... 399

Digitized by Google

Société libre d'Agriculture,
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE.

Séance publique du 2 septembre 1855.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LEFEBVRE-DURUFLÉ, SÉNATEUR,
Membre du conseil général, président de la Société.

MESSIEURS,

Il est des honneurs périlleux : celui dont je suis revêtu en ce moment est de ce nombre. Obligé par les fonctions auxquelles vous avez bien voulu m'appeler, de porter la parole dans cette séance solennelle, le danger de ma situation (et je le sens vivement) est d'avoir à m'adresser à des esprits restés sous l'impression profonde produite par l'orateur qui illustrait, l'an dernier, ce fauteuil présidentiel (1).

Il en résulte pour moi cette singulière alternative, c'est que, si j'omettais de rendre un juste et éclatant hommage à cette voix si philosophique et si puissante, j'encourrais le reproche mérité d'être réputé indigne ou incapable de l'avoir appréciée, et que, d'un autre côté, en en ravivant le souvenir, avec toute l'admiration qu'elle m'a inspirée, l'effet certain

(1) S. Exc. M. Troplong, président du Sénat, de la cour de cassation et du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

de cette réminiscence est d'affaiblir et d'étouffer ma propre parole.

Quelques considérations me rassurent pourtant dans la situation difficile qui m'est faite. J'ai l'espoir qu'au sein de cette assemblée, accoutumée à la méditation patiente des sujets pratiques, l'utile, et l'utile réduit à lui-même, y pourra être favorablement accueilli; et j'ose me flatter, Messieurs, que si je ne suis pas assez habile pour capter votre admiration, je serai du moins assez heureux pour obtenir votre bienveillance.

J'ai besoin que ce sentiment vous anime dans toute sa plénitude aujourd'hui envers moi, Messieurs. La nature des réflexions que j'ai cru les plus intéressantes et les plus opportunes à vous soumettre, au milieu des circonstances dans lesquelles les produits de l'agriculture se présentent pour la troisième fois sur nos marchés, le réclame impérieusement. Si je n'y comptais pas, je n'hésiterais pas à garder le silence.

Vous avez déjà pressenti, Messieurs, que je veux vous parler de la grande question des subsistances, de cette question qui est et sera toujours la plus importante dans l'administration, dans l'histoire, dans l'existence des peuples.

Mais de combien d'écueils un pareil sujet n'est-il pas entouré ?

Parler blés et céréales dans un temps où ils ne sont pas à bas prix, c'est marcher sur un sol brûlant, c'est s'aventurer sur un volcan. Il faut dans une telle matière autant de discrétion et de mesure de la part de celui qui parle que de calme et de sagesse de la part de ceux qui écoutent. En effet, dans cette déli-

Digitized by Google

cate et difficile question, de quelque côté que l'on se tourne, on ne rencontre qu'incertitude, contradictions, erreurs, préjugés, passions aussi aveugles qu'effrénées. Les esprits animés des plus nobles sentiments d'humanité, du désir le plus ardent de reconnaître et de constater la vérité pour adoucir les souffrances de leurs semblables, s'arrêtent indécis et déconcertés devant les opinions divergentes de la science, troublés et découragés devant le petit nombre de traits lumineux qui brillent seuls avec quelque sûreté dans les obscurités profondes de cette question si vaste, si complexe et si vitale. De là, Messieurs, ces luttes intimes et désespérées qui s'établissent souvent entre les élans du cœur et les raisonnements de l'esprit chez les hommes qui se livrent à ces études et à ces méditations.

Que si l'on se tourne du côté des masses, dont les besoins quotidiennement renaissants, dont les forces, la santé, la vie sont indissolublement unis à ce blé, à cette denrée précieuse qui est, dans nos climats, la condition essentielle de l'existence du genre humain, que de préjugés funestes, que de soupçons odieux, que de souhaits insensés, que d'accusations calomnieuses, que de vengeances évoquées contre des têtes innocentes, que de passions turbulentes, quelquefois même sanguinaires, ne surgissent pas de toutes parts !

Il ne serait que trop facile de justifier par des faits chacun des traits de ce tableau : je n'en toucherai que quelques-uns.

Je disais, Messieurs, que les esprits les plus sages et les plus éclairés, que les cœurs les plus nobles et les plus humains n'abordaient cette importante ques-

Digitized by Google

tion des céréales qu'avec une sorte de trouble et d'effroi, en présence des assertions contradictoires, des systèmes opposés que la science nous fournit pour sa solution. Rien n'est d'une vérité mieux établie. Consultez, en effet, les partisans des principes abstraits de l'économie politique, ils vous diront avec la conviction la plus profonde « que le blé est « une marchandise comme les autres, qui n'en dif- « fère en rien ni par sa nature, ni par son usage; — « qu'il faut l'abandonner sans réserve et sans excep- « tion aux lois générales du commerce, au libre jeu « de l'offre et de la demande. *Laissez faire, laissez « passer*, s'écrient-ils, le blé se produira là où on « aura intérêt à le cultiver; le trop plein d'une na- « tion comblera le déficit d'une autre; le commerce « et les échanges suffiront à tout. » Et ils citeront, à l'appui de leurs assertions, deux ou trois peuples essentiellement commerçants et non producteurs de blé, chez lesquels le négoce a entretenu incessamment des approvisionnements abondants et maintenu des cours comparativement modérés.

De leur côté, Messieurs, les administrateurs et les hommes d'Etat, placés en face des faits spéciaux qui se produisent chez les différentes nations, en contact immédiat avec les plaintes et les souffrances populaires, en lutte avec les difficultés qu'il leur faut vaincre pour faire passer en temps opportun et en quantité suffisante le superflu des nations favorisées jusqu'au cœur des pays frappés de disette, voient les choses à un autre point de vue. Ils n'admettent pas, eux, que le blé soit une marchandise comme une autre. C'est, à leurs yeux, au contraire, une marchandise toute exceptionnelle, une marchandise

Digitized by Google

d'une nécessité absolue qu'il faut par tous les moyens possibles tâcher d'avoir chez soi ou près de soi, au pied d'œuvre de la consommation, si l'on peut s'exprimer ainsi. A leurs yeux, c'est une marchandise unique dans son espèce, en ce que le consommateur n'est pas libre, comme pour toutes les autres, de modérer son prix en en tempérant ou même en en suspendant l'usage. L'exemple de deux ou trois peuples exclusivement adonnés au commerce ne les touche pas non plus, parce qu'ils savent que tous les peuples ne sont pas placés dans des conditions commerciales semblables, ni par rapport à leur assiette naturelle, ni par rapport aux capitaux, ni par rapport à la puissance maritime commerciale.

Le blé n'est point à leurs yeux une marchandise comme une autre, parce qu'ils remarquent au contraire que cette marchandise déconcerte tous les calculs et se dérobe à toutes les règles qui régissent les autres affaires commerciales. Pour n'en citer qu'un exemple, mais un exemple capital, le prix du blé n'offre-t-il pas dans ses variations des disproportions et des écarts hors de toute comparaison, qui ont l'inconvénient de se présenter à la masse des consommateurs avec l'apparence des plus étranges anomalies et qui, pour l'observateur éclairé lui-même, ne s'expliquent qu'à l'aide de la plus délicate et de la plus rigoureuse analyse!

De courtes observations suffiront pour vous en convaincre, Messieurs.

En règle générale, la variation du prix d'une marchandise suit, dans ses mouvements de hausse ou de baisse, la proportion de sa production. Ainsi, un cinquième de déficit dans la récolte d'un produit

Digitized by Google

quelconque, entraînera une hausse correspondante d'un cinquième dans les prix. En fait de céréales, il s'en faut de beaucoup que les choses se passent de même ; et on a constaté, par plusieurs observations, qu'un déficit de 12 pour 100 dans la récolte suffisait pour déterminer une hausse de plus de 30 pour 100 dans les prix ; qu'un déficit d'un sixième causait quelquefois une élévation de prix qui allait jusqu'à 100 pour 100, et un déficit d'un tiers une augmentation de 200 pour 100.

Un examen attentif de certains faits inhérents à la culture permet seul de se rendre compte de cette apparente anomalie. Son inévitable effet sur l'esprit des masses est de leur faire croire aux accaparements et au monopole, qui n'y sont pour rien. En effet, il n'en est pas d'une ferme comme d'une manufacture, qui peut, en se détériorant, mais sans périr, supporter le chômage. Le travail du cultivateur ne comporte ni interruption, ni suspension ; le chômage de sa part entraînerait le plus affreux cataclysme, ce serait presque la fin du monde. Quelle que soit donc la pénurie de la récolte, il faut toujours que l'œuvre du cultivateur se poursuive ; il faut toujours qu'il prélève sur les produits de l'année précédente, quelques minimes qu'ils soient, et la part nécessaire à la semence et la part nécessaire au soutien de ses forces, à son alimentation personnelle aussi bien qu'à celle de sa famille et des travailleurs qui le secondent. C'est là le privilége nécessaire et sacré de ceux qui restent fidèles aux rudes et modestes labeurs de l'agriculture. Vous concevrez, maintenant, comment cette portion réservée, qui ne diminue que d'une manière assez insensible, même au sein des

Digitized by Google

disettes, laisse si lourdement peser les déficits sur la portion des récoltes livrée à la vente et à la consommation de ceux qui sont obligés d'acheter leur subsistance.

Cette observation, déjà sensible sous la forme du raisonnement, le devient plus encore quand on la démontre en chiffres. Elle l'a été par un écrivain qui prend pour exemple un cultivateur récoltant en moyenne 1,200 hectolitres de blé, et qui en consomme 600 par an pour l'ensemencement de ses terres et la dépense de sa maison. Il reste à ce cultivateur un excédant de 600 hectolitres à porter sur le marché.

Maintenant, supposez dans une mauvaise année cette récolte réduite d'un sixième, c'est-à-dire à 1,000 hectolitres, la dépense de la ferme et de l'ensemencement reste la même, soit 600 hectolitres, et notre cultivateur n'a plus que 400 hectolitres à porter sur le marché; — que si la récolte est réduite d'un tiers, à 800 hectolitres, la portion portée sur le marché ne sera plus que de 200 hectolitres.

Ainsi, dans le premier cas, une réduction d'un sixième dans la récolte en amènera une d'un tiers dans l'offre, et dans le second cas, une réduction d'un tiers dans la récolte en amènera une des deux tiers dans l'offre.

Mais ce n'est pas tout encore.

Habituellement le prix élevé d'une denrée détermine chez les acheteurs une certaine retenue dans leurs acquisitions et une sorte de résistance aux conditions onéreuses qui leur sont imposées; tout le contraire se manifeste dans le commerce des céréales. Le déficit éveille les craintes des consomma-

Digitized by Google

teurs, porte la perturbation dans leurs âmes et en fait autant de surenchérisseurs ardents. Là où il n'y a qu'une insuffisance peu sensible, leur imagination frappée de panique leur montre la disette. Ils redoutent, pour le lendemain, des prix supérieurs à ceux qu'on leur demande aujourd'hui, et ils sont ainsi les premiers à soutenir et à augmenter une hausse qu'atténuerait plus de modération et de calme.

Ce sont ces alarmes exagérées et générales qui font encore qu'à la suite d'une année stérile, le produit d'une bonne récolte ne suffit presque jamais pour ramener immédiatement les prix à un taux modéré. Le déficit de la mauvaise année, qui a précédé, continue à agir sur les esprits et à peser sur les cours pendant l'année réparatrice, dont les heureux effets sont encore exposés à l'influence des espérances ou des craintes inspirées par la récolte qui suit. Le présent se trouve ainsi placé dans la double dépendance du passé et de l'avenir. Aussi a-t-on remarqué qu'il ne fallait pas moins de trois récoltes successivement abondantes pour rétablir d'une manière durable et certaine un niveau modéré dans le prix.

L'abaissement des prix n'offre pas de moins étranges résultats.

Souvent les consommateurs accusent les cultivateurs de cette fermeté si longtemps soutenue des cours. Ils ne font pas attention qu'ils en sont eux-mêmes les premiers auteurs, et qu'elle est la conséquence d'une certaine anxiété générale dont il n'est donné à personne de tempérer ni de maîtriser les effets. Il n'y a de détente complète que quand

Digitized by Google

tous les canaux et tous les débouchés de la consommation sont remplis, et qu'une sécurité absolue est rentrée dans tous les esprits.

C'est alors qu'arrivent pour l'agriculture les jours de représailles, et qu'elle a à supporter, en compensation de la hausse dont elle a joui, des abaissements de prix qui ne sont plus équitablement rémunérateurs pour elle. C'est ainsi qu'après avoir vendu en 1817 une récolte de 48 millions d'hectolitres au prix de 2 milliards, elle ne parvint pas, en 1820 à faire tout à fait 900 millions d'une récolte de 44,500,000 hectolitres. C'est ainsi qu'en 1847, après avoir obtenu encore 2 milliards d'une récolte de 97 millions d'hectolitres, elle fit à peine, en 1848, 1,400 millions d'une récolte de 88 millions d'hectolitres.

Une autre opinion encore qui, pour être généralement répandue, n'en est pas mieux fondée, c'est que la guerre influe sur l'élévation du prix des blés. Dire que cela n'ait jamais lieu chez certains peuples et dans certaines circonstances données, ne serait pas conforme à la vérité et à l'histoire. Ainsi on a vu des élévations de prix prodigieuses dans des pays qui servaient de théâtre à la guerre et qui étaient dévastés par elle, aussi bien que dans les villes assiégées; mais il n'est pas moins vrai que de grandes guerres faites par des nations puissantes, hors de leur territoire, n'ont aucune influence sur le prix des blés. Un registre du cours des blés, tenu avec beaucoup d'exactitude dans une petite ville d'Angleterre, de 1688 à 1792, pendant cinq périodes de guerre et cinq périodes de paix qui se sont succédées durant ce siècle, prouve que le prix des céréales

Digitized by Google

n'a pas été plus élevé pendant la guerre que pendant la paix (1).

Tels sont, Messieurs, quelques-uns des phénomènes que présentent les céréales dans leurs effets commerciaux, phénomènes qui, bien que le vulgaire n'en veuille souvent rien croire, font l'objet incessant des observations et de la sollicitude de ceux qui ont la pénible mission d'administrer et de gouverner. Car, on ne saurait trop le répéter, il n'y a point de sujet qui engendre plus d'erreurs funestes parmi les masses, qui soulève dans leur sein plus de passions aveugles.

En ce qui touche les céréales, les acheteurs, vivement émus des privations qu'ils ont à supporter, des inquiétudes dont ils se préoccupent, s'en prennent à tout, excepté à la vraie cause à laquelle ils devraient les attribuer. Ils accusent le cultivateur, dont le seul crime est d'avoir arrosé de ses sueurs une terre rebelle à des travaux qu'il faut toujours renouveler, même sans espoir de récompense ; ils ac-

(1) On trouve l'extrait de ce registre qui indique les prix du froment à Windsor dans l'ouvrage de M. Took, *History of prices*. Nous croyons intéressant de le reproduire :

De 1688 à 1607	10	années de	guerre	2 liv.	2 sh.	6	3|4 d.
1698 à 1701	4	—	paix	2	6	»	
1702 à 1712	11	—	guerre	2	2	»	
1713 à 1739	27	—	paix	1	15	10	3|4
1740 à 1748	9	—	guerre	1	11	6	1|2
1749 à 1754	6	—	paix	1	13	11	1|2
1755 à 1762	8	—	guerre	1	17	1	3|4
1763 à 1774	12	—	paix	2	8	11	1|2
1775 à 1782	8	—	guerre	2	6	6	1|2
1783 à 1792	10	—	paix	2	10	2	1|2

On pourrait citer plusieurs autres documents statistiques partiels qui confirmeraient les cours de Windsor.

Digitized by Google

cusent le négociant, qui s'expose aux chances si dangereuses du commerce des grains pour les faire profiter de la surabondance des autres peuples; ils accusent le gouvernement, comme s'il était coupable d'un mal qui n'est que le résultat de l'intempérie des saisons ou des funestes caprices de l'atmosphère.

Ce sont ces préjugés si fâcheux, ce sont ces passions si funestes, inévitables résultats des anomalies et des phénomènes inhérents aux céréales, que je m'estimerais heureux, Messieurs, de contribuer à dissiper et à calmer dans cette allocution. Il est, je le sais, des esprits timorés qui prétendent qu'il ne faut jamais discuter, à la face du public, la question des céréales; j'ai plus de résolution dans le cœur, et je crois à la puissance suprême de la vérité.

Quand le blé est cher, les peuples, par la plus déplorable des erreurs, s'en prennent à leurs gouvernements; — pourquoi hésiterait-on à leur répéter jusqu'à satiété que gouvernants et gouvernés sont impuissants contre la nature; — que les bonnes ou les mauvaises récoltes sont les conséquences d'effets atmosphériques devant lesquels l'homme n'a qu'à s'incliner ?

Les peuples pensent que leurs gouvernants sont indifférents aux souffrances que la faim leur fait endurer; — pourquoi hésiter à leur dire que cette croyance est le résultat combiné de l'ingratitude et du mensonge? — que les archives gouvernementales, que les bibliothèques des publicistes et des hommes d'Etat regorgent de livres, de mémoires et de dispositions législatives et administratives, soit générales, soit municipales, qui attestent jusqu'à l'évidence que des esprits vigilants et éclairés, que des

Digitized by Google

cœurs généreux ont depuis plusieurs siècles médité et élaboré les moyens les plus efficaces d'adoucir leurs maux ?

Les peuples pensent que tout négociant qui s'occupe du commerce des grains, ne le fait qu'avec un esprit de monopole impitoyable et dans le but de s'engraisser de leurs misères et de leur sang ; — pourquoi hésiter à leur dire qu'une longue expérience a prouvé que, de tous les négoces, celui des grains est un de ceux qui présentent le plus de chances contraires, le plus de vicissitudes imprévues, et qu'en frappant d'une sorte d'anathème le commerçant qui leur apporte le superflu des autres nations, ils tendent, par l'opprobre dont ils veulent l'accabler, par le découragement qu'ils lui inspirent, à tarir l'unique source qui peut suppléer à la stérilité qui les frappe ?

Les peuples, dans l'imprudence de leurs vœux, appellent sur la circulation et la libre disposition des céréales par leurs propriétaires, des mesures de coercition et de réglementation, dont l'arbitraire sèmerait partout la défiance et l'effroi ; — pourquoi hésiter à leur faire comprendre que l'inévitable effet de la défiance et de la peur est de restreindre les offres, d'arrêter l'importation et de faire rentrer dans les asiles les plus secrets les réserves qu'il s'agit d'en faire librement sortir ?

Dans quelques instants d'un délire qui a ses circonstances atténuantes quand c'est un besoin réel et fatal qui l'inspire, mais qui est trop souvent provoqué et exploité par les mauvaises passions qui grondent toujours au fond des sociétés, les peuples prennent pour auxiliaires de leurs maux l'émeute et

Digitized by Google

le pillage ; — pourquoi ne pas leur montrer par le fidèle tableau du passé, par l'histoire de tous les temps et de tous les peuples, qu'ils n'ont jamais trouvé dans ces criminelles tentatives, qu'un accroissement indicible de misères et de ruine ?

Mais, dans de pareilles questions, Messieurs, il ne suffit pas de faire entendre uniquement la voix austère de la vérité, il y faut joindre, pour ceux qui souffrent, la voix de l'espérance et celle de l'humanité. Il faut leur donner l'assurance que tous les moyens publics ou privés à l'aide desquels on peut alléger les maux qu'entraîne l'insuffisance des récoltes, seront activement et énergiquement employés.

Ce serait une trop longue énumération à faire devant cette assemblée que celle de tous les moyens auxquels on a eu recours depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, pour remédier à l'insuffisance des récoltes et assurer la subsistance des peuples ; nous nous bornerons à vous signaler ceux qui, dans l'état actuel des choses et chez nous, sont regardés comme les plus sages et les plus certains.

Le premier, est l'*importation* affranchie de droits, et poussée même quelquefois, à l'aide de primes, jusqu'aux plus larges proportions qu'il lui soit donné d'atteindre ; c'est elle qui tend surtout à combler les déficits.

Le second moyen, est la suspension de l'*exportation* non-seulement pour les céréales, mais encore pour les plantes légumineuses qui y suppléent.

La troisième, est l'*interdiction* de l'*emploi des grains dans les distilleries*, mesure éminemment sage ; car

Digitized by Google

il est plus facile de se priver de spiritueux que de pain.

Un quatrième moyen, moins direct, mais qui n'en a pas pour cela un effet moins salutaire, c'est l'ouverture de travaux extraordinaires, qui bannissent du sein des populations l'oisiveté, presque aussi mauvaise conseillère que la faim, et qui élève les secours de l'Etat à la dignité d'un salaire honorable et mérité.

Enfin vient la charité privée, qui, grâce à l'application individuelle de ses ressources, à la délicatesse des procédés et à la chaleur de cœur qui la caractérise surtout en France, comble les vides laissés par les autres moyens.

En achevant cette énumération, vous vous êtes sans doute aperçus, Messieurs, que je n'ai fait que me laisser aller à une simple réminiscence : car ces remèdes, que je viens de vous indiquer, sont ceux qui ont été appliqués d'une main si ferme et si sûre par l'Empereur dans les années difficiles que nous venons de traverser.

Et les bienfaits de cette tendre et féconde charité, dont je vous traçais à l'instant le tableau, sont ceux qui ont été tout récemment répandus avec bonheur par les personnes qui avaient du superflu sur celles qui manquaient du nécessaire.

Nous ignorons encore d'une manière exacte, Messieurs, quel sera le produit de la récolte actuelle. Le retard qu'elle a éprouvé est déjà un mal ; mais, peut-être, ne sera-t-il que passager, puisque la récolte, qui s'achève, n'aura à répondre qu'aux besoins de onze mois de consommation au lieu de

Digitized by Google

douze. Quel qu'en soit du reste le résultat définitif, si nous abordons avec sang-froid, avec courage, avec humanité, les difficultés qui viendraient à surgir, nous parviendrons à les dissiper.

L'Empereur, n'en doutez pas, continuera, avec la résolution que le monde lui connaît, la tâche de prévoyance et d'études qui incombe aux gouvernements, et sa main puissante, secondée par les efforts des bons citoyens, saura maintenir l'ordre contre toute éventualité. Quant à la charité privée, si elle a à se montrer, elle ne démentira pas ses antécédents. Soyons donc calmes, confiants, compatissants.

Quant à vous, Messieurs les cultivateurs, vous dont nous allons couronner les travaux, quelles circonstances furent jamais plus propres à vous pénétrer de l'importance de votre utile et honorable profession ! Vous voyez par le tableau bien imparfait et trop rapide peut-être que nous venons de tracer, de quelle conséquence vos travaux sont dans l'Etat. C'est de leur succès que dépendent le bien-être ou les souffrances d'un nombre considérable de vos concitoyens ; c'est de l'abondance plus ou moins grande du produit de vos champs que dépendent la langueur ou la prospérité des classes ouvrières ; c'est du sein de vos sillons que sortent l'ordre et le calme dans les populations. A Dieu ne plaise que nous ayons la pensée de faire peser sur vos têtes la responsabilité injuste ou exagérée de toutes ces choses ! La Providence les domine de ses impénétrables décrets. C'est à elle qu'il faut demander de faire régner au ciel cette succession harmonieuse des saisons qui

Digitized by Google

féconde la terre ; mais vous connaissez cette sage et populaire maxime : *Aide-toi le ciel t'aidera !* Aidez-vous donc et de tout ce que la vraie science peut vous enseigner et de tout ce que votre prudente expérience ou d'utiles exemples peuvent vous apprendre. Ne croyez pas qu'un peu plus ou moins de soin et de perfection dans votre culture soient indifférents. Un peu plus ou un peu moins de produit dans vos moissons, ce sont des souffrances de moins, c'est la vie peut-être pour quelques-uns de vos semblables. En fumant, en labourant, en ensemençant vos champs, dites-vous que vous ne faites pas seulement acte de bons cultivateurs, mais que vous faites acte de bons citoyens, et que mieux vous cultiverez, plus votre patrie, cette France qui a enfin relevé sa tête glorieuse en Europe, sera heureuse et puissante.

Un des plus célèbres mathématiciens, dont notre pays s'honore, disait qu'il ne passait jamais devant un moulin à vent sans se découvrir et sans saluer la mémoire du génie inconnu à qui l'on devait cette utile invention.

Souffrez que je vous dise, Messieurs, en déclinant toute comparaison, que toutes les fois qu'en parcourant nos belles et riches contrées, je passe devant un de ces champs dont le parfait labourage, le soigneux ensemencement ou l'abondante moisson annonce des travaux perfectionnés et se détache des champs voisins par un contraste heureux et fertile, je me sens entraîné, par un sentiment semblable à celui de Lahire, à me découvrir aussi devant le cultivateur, inconnu du monde, mais éminemment utile,

Digitized by Google

à qui nos campagnes doivent ces sortes d'oasis, dignes modèles offerts à l'émulation, sources fécondes de la prospérité nationale.

Puissé-je rencontrer, parmi les vainqueurs de cette solennité, quelques-uns des hommes honorables et laborieux dont j'aurai admiré les champs avant de proclamer leurs noms!

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année 1855,

Par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture.

—

MESSIEURS,

Un événement bien douloureux retient éloigné de cette séance notre digne secrétaire perpétuel M. Colombel. Je viens ici à titre de suppléant, mais sans avoir le pouvoir ou la prétention de le remplacer ; son talent eût donné à ce rapport la valeur d'une œuvre littéraire. De ma part, au contraire, n'attendez qu'un simple compte rendu ; et cependant, quoique réduite ainsi, ma tâche est bien difficile, car il s'agit de parler devant des maîtres de la science et de la parole... J'ai besoin de votre bienveillante indulgence.

La situation financière de la Société est assez bonne, mais nous avons à exprimer des regrets : autrefois, les subventions annuelles du gouvernement s'élevaient à 4 et 6,000 francs ; depuis plusieurs années elles ont été réduites à 1,000 francs au plus ; la Société a donc été forcée de supprimer en partie ses récompenses, ses encouragements, ses concours et ses dépenses de toute nature ; sous cette condition regrettable, on a pu obtenir une situation financière qui fût au niveau des ressources.

Digitized by Google

Qu'il nous soit permis de profiter de la présence de MM. les membres du conseil général et de M. le Préfet du département pour les prier d'intervenir auprès du gouvernement et de solliciter le retour de nos anciennes allocations. Le rôle de la Société n'a pas changé, ses services passés consistent dans les perfectionnements qui depuis vingt-cinq ans ont été introduits dans beaucoup de cantons agricoles de ce département, et qu'elle peut s'attribuer en grande partie; son but actuel n'est pas moins important : je vais vous en entretenir.

Mais auparavant, Messieurs, j'ai à acquitter en votre nom une dette de reconnaissance pour des dons généreux qui vous ont permis de créer des prix dont une partie va être décernée dans cette séance.

Il est un souvenir pénible que je dois vous rappeler, c'est la démission de M. Ange Petit comme vice-président de la Société. Vous savez, Messieurs, quels ont été les services qu'il nous a rendus par son activité, par sa bienveillance et par ses connaissances encyclopédiques; pendant les plus mauvais jours que la Société ait passés, il en a été l'âme; nous le prions d'accepter ici l'expression bien faible des sentiments d'affection et de reconnaissance que nous lui avons voués.

Je commencerai l'examen des travaux de la Société par ceux qui ont été accomplis dans la section d'agriculture.

Depuis longtemps l'expérience du président de cette section a tracé le cercle dans lequel nous avions à circonscrire notre action et nos œuvres les plus importantes.

La part accordée à la recherche de l'inconnu et à

Digitized by Google

des tentatives nouvelles est nulle ; notre temps n'y eût pas suffi quel qu'eût été notre zèle ; nous nous sommes renfermés dans un rôle plus modeste, j'ajouterai plus utile : ainsi, il ne s'est point agi pour nous de chercher à bouleverser le système de culture établi dans ce pays, bien que l'assolement triennal fût considéré comme défectueux ; il y avait plus de profit à perfectionner ce système en recommandant la culture des plantes fourragères et l'accroissement du nombre des bestiaux ; ces recommandations répétées sous toutes les formes à nos agriculteurs et sanctionnées par les prix décernés dans nos concours, ont eu un heureux succès. Et maintenant, dans nos fermes les mieux cultivées la jachère pure existe à peine : la sole jachère fournit abondamment des racines et des plantes fourragères. Le cinquième et même le quart des soles est affecté d'une manière permanente à la culture de la luzerne. Les troupeaux ont cru en nombre et en beauté.

Des résultats semblables ont été obtenus pour le défrichement des terres incultes, le reboisement des coteaux arides, et enfin pour les charrues, dont la forme actuelle est bien supérieure à l'ancienne.

Indépendamment de cette œuvre dont on surveille et dont on poursuit l'entier accomplissement, le but que la Société se propose depuis plusieurs années est la propagation du drainage, l'introduction des machines à battre et enfin le perfectionnement des engrais.

Pour donner une idée de l'importance de ces trois objets, nous dirons que les plus-values annuelles estimées à l'hectare sont en moyenne de 30 à 40 fr. pour le drainage appliqué aux terres humides et ar-

Digitized by Google

gileuses, de 20 à 25 fr. pour un bon aménagement des fumiers, et de 7 à 10 fr. pour l'établissement des machines à battre.

Ajoutons que, dans des circonstances spéciales et dans des années favorables, les bénéfices du drainage et des machines à battre peuvent s'élever au décuple des chiffres que je viens d'énoncer.

D'un autre côté, nous évaluons à 1/7 la superficie des terres à drainer dans ce département. Quant aux deux autres améliorations, elles sont à réaliser dans la presque totalité des exploitations.

Ces simples données vous montrent quelle est la grandeur et l'utilité de l'œuvre que nous poursuivons sans nous lasser.

Trois machines à étirer les drains ou tuyaux de drainage existent dans le département : une d'entre elles appartient à l'Etat, les deux autres sont la propriété de la Société depuis trois ans. Or, il se trouve que toutes trois sont actuellement en activité dans le pays d'Ouche; elles sont entre les mains de M. de Courval, membre du conseil général, de M. de Saint-Philbert et de M. Leclerc, de la Barre. Ce fait témoigne de l'utilité que les habitants de cette contrée attachent au drainage. Honneur soit rendu à ceux qui ont pris l'initiative de cette amélioration qui peut être appliquée à trente mille hectares au moins de la région sud-ouest du département!

Nous avons lieu de croire qu'une quatrième machine va être établie aux environs de Pacy-sur-Eure, pour les besoins d'une vaste fabrication de tuyaux dont les produits serviront à l'assainissement du plateau compris entre l'Eure et la Seine.

Diverses circonstances nous ont empêchés de mettre

Digitized by Google

à exécution le projet d'une statistique qui eût fourni la description des terres à drainer. Ce travail doit faire naturellement partie d'un œuvre plus considérable, la statistique agricole du département, et doit avoir pour base la belle carte géologique dressée par l'un de vos derniers présidents, M. Antoine Passy. En l'absence de cette statistique et indépendamment des deux régions que je viens de citer, je vous signalerai le pays compris entre Damville, Breteuil, Verneuil et Nonancourt, les environs de Saint-André, ceux du Neubourg, les vallées de la Risle, de l'Epte et de l'Andelle, etc., comme renfermant de larges zones qui ont besoin d'être assainies par le drainage.

Deux spécimens entrepris sur une échelle importante ont été exécutés pendant le dernier hiver : l'un, à Chaignes, par M. Casimir Ducoudré; l'autre, par M. Allix, à Gasny-sur-l'Epte. Ce dernier a drainé plusieurs hectares de marécages situés au niveau de la rivière. L'eau du drainage est épuisée par une roue à tympan que met en mouvement une roue à grandes pales pendante au fil de l'eau. Les travaux de M. Allix lui donnent en outre la faculté de produire des irrigations souterraines pendant les sécheresses, et des colmatages fertilisants durant les crues de la rivière. Cet ensemble de travaux agricoles est tellement curieux que nous n'avons pu résister au désir de vous faire connaître en peu de mots un drainage qui peut-être est sans exemple en France et en Angleterre.

S'il nous eût été donné de disposer d'une subvention dans le cours de cette année, nous aurions pu, conformément aux décisions prises, faire des dons gratuits de tuyaux pour l'établissement de spécimens, et

Digitized by Google

hâter, nous en avons la certitude, les grandes applications du drainage dans les cantons agricoles où cette amélioration serait le plus utile.

Le programme des prix à décerner en 1856 comprend quatre médailles pour les applications du drainage les plus importantes, soit par leurs résultats, soit par leur étendue, soit par leurs difficultés.

Mais il ne nous a pas suffi d'organiser ainsi la propagation du drainage, nous avons eu recours à M. de Montreuil, l'un de vos collègues, député et membre du conseil général de ce département, et nous avons obtenu de lui un article dont nous avons enrichi notre bulletin annuel. Il nous en coûte de ne pouvoir faire ici une analyse de ce travail et d'être forcés à ne vous en donner que le simple précis : l'origine du drainage, sa théorie, ses moyens d'exécution, son prix de revient, ses résultats économiques et son avenir, telles sont les questions qu'a traitées le savant agronome. Il a donné une description de cette charrue souterraine qui perce le sol et laisse après elle la traînée des tuyaux de drainage tout posés, sans que ce travail produise à la surface d'autre trace apparente que la fente légère imprimée par le coutre. Puis il a terminé sa notice, trop courte, par des considérations pleines de profondeur et de vérité sur l'avenir de l'agriculture de nos contrées.

Récemment, enfin, la Société a publié un bulletin mensuel dans lequel sont exposées les notions les plus élémentaires du drainage, de façon à fixer l'esprit des cultivateurs sur les avantages certains et durables de ce mode d'assainissement des terres humides.

M. Armand Durécu, du Thuit-Simer, nous a aidés

Digitized by Google

puissamment à répandre dans le département les meilleures méthodes d'aménagement des engrais et des fumiers. Vous savez, Messieurs, qu'il a fait à la Société un don en argent qui, deux années de suite, nous met à même de décerner des prix aux cultivateurs dont les fermes sont les plus satisfaisantes sous le rapport des engrais. Il a bien voulu nous envoyer un modèle en bois pour plate-forme de fumier. A notre prière enfin, il a composé une notice sur laquelle nous espérons appeler toute l'attention des agriculteurs sur cette partie trop négligée de leurs exploitations, là où il ne faut que de l'ordre et du soin. Nous devons rendre hommage au zèle éclairé et généreux de M. Durécu. Qu'il en reçoive ici l'expression.

Depuis une année les machines à battre les grains se sont multipliées autour de nous : il y a lieu de croire que le concours ouvert pour 1855 entre les propriétaires des meilleures machines à battre sera remarquable par le nombre des candidats. Ici nous avons à nous féliciter d'un succès qui a suivi de près nos efforts. Nous pouvons nous rappeler encore le jour où notre président de section, M. Hébert, appelait l'attention des membres de la Société sur une petite machine établie aux environs d'Evreux. Sur ses instances, des cultivateurs intelligents, après avoir *vu* cette machine, ont établi chez eux des machines semblables, et l'inflence de leur exemple a rapidement propagé l'emploi de ces appareils mécaniques si utiles.

Peut-être une partie de cet heureux effet est-il attribuable à la publication d'une courte notice, émanée de la section d'agriculture, et dans laquelle

Digitized by Google

on a précisé les avantages de toute espèce que l'on doit attendre des machines à battre les grains.

L'introduction d'appareils mécaniques dans les exploitations rurales constitue une ère nouvelle pour l'agriculture. Nous prévoyons que dans un avenir peu éloigné c'est dans ce sens qu'il faudra porter notre action.

A plusieurs reprises on a exprimé la crainte que la petite culture ne pût soutenir la concurrence des grandes exploitations; nous pensons que l'emploi de machines locomobiles, tenues à loyer, rétablira l'équilibre. Mais, dans tous les cas, nous sommes assurés que les machines agricoles concourront au *renversement des proportions existantes entre les frais et les produits de l'agriculture.* (M. de Montreuil, lettre sur le drainage, bulletin de 1852-1853, page 160.)

Terminons l'examen des travaux qui concernent l'agriculture proprement dite, en disant qu'il a été décidé que les bulletins mensuels renfermeraient les rapports sur les concours ouverts chaque année, afin que les cultivateurs pussent avoir sous les yeux la description des exploitations rurales les plus perfectionnées.

Vous avez tous en souvenir, Messieurs, les sages paroles que notre honorable président, M. Lefebvre-Duruflé, a prononcées au comice d'Harcourt. Il voulait que la science agricole se présentât à nos agriculteurs sans le cortége embarrassant des termes appelés *scientifiques.* Il recommandait surtout de ne poursuivre que des améliorations pratiques, consacrées par une longue expérience et applicables à nos contrées. Or, par l'exposé que je viens de faire, j'espère vous avoir convaincus que nous ne nous départissons pas de ces

Digitized by Google

règles : cette concordance est pour nous une des meilleures garanties de la réussite de nos travaux.

M. Chesnon, ex-directeur de l'Ecole normale primaire, a composé avec soin un opuscule sur la fabrication et la conservation des cidres. Cette œuvre a été publiée sous le patronage de la Société : le succès a répondu pleinement à nos espérances, et la brochure due au zèle et à l'expérience de M. Chesnon a été accueillie dans les départements de la Normandie avec un empressement qui témoigne de sa grande utilité.

M. Villain vous a présenté un projet qui permettrait d'introduire dans le département de l'Eure un système d'inspection des bestiaux pareil au système maintenant en vigueur dans le département de la Seine-Inférieure, avec cette différence pourtant que, dans ce dernier, le service vétérinaire départemental ne s'applique qu'à la race chevaline, tandis que dans l'Eure, il s'étendrait aux races bovine et ovine. M. Nouvel a bien voulu se charger d'élucider les difficultés d'application que l'on pouvait rencontrer... Nous avons à espérer que le département de l'Eure jouira d'une institution qui sera une garantie sérieuse contre les épizooties.

M. Hébert a fait connaître toute l'utilité qu'il y aurait à adopter des livrets pour les ouvriers de la campagne. Sous peu de jours, nous formulerons des propositions précises sur cette mesure, qui déjà est adoptée dans certains départements. Emettons le vœu que des règlements administratifs et, au besoin, que des dispositions législatives réalisent les idées émises par notre président de la section d'agriculture.

M. Bonnin nous a entretenus, à plusieurs reprises,

Digitized by Google

d'une excursion scientifique et agricole, qu'il avait entreprise en 1851 dans les îles anglaises de la Manche : configuration des côtes, position militaire, nature géologique, usages, exploitation agricole, constitution de la propriété, langage, costume..., tout a été décrit par notre savant collègue avec une chaleur et une vivacité de souvenir remarquables. Suivant ses expressions, c'est une colonie du moyen âge au milieu des nations modernes : les lois féodales de la Normandie, la langue de Wace, les anciens procédés de culture y subsistent encore; et, ce qui peut ajouter à l'attrait des faits qui nous ont été exposés par M. Bonnin, c'est la prospérité de la petite culture, qui, à Jersey, nourrit 57,000 habitants sur une surface de 16,000 hectares, proportion double de celle qui existe dans le plus riche de nos départements. Il serait utile qu'une exploration attentive révélât les circonstances auxquelles est dû un état de choses aussi florissant.

Je ne vous parle pas, Messieurs, des travaux de la sous-section d'horticulture : ils font l'objet d'un rapport spécial que vous allez entendre.

Je passe aux travaux de la section de littérature.

Il y a dix mois environ, M. Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, faisait à l'Institut une communication du plus haut intérêt: il s'agissait de la découverte d'un baptistère, d'une église, d'un cimetière mérovingien, d'une villa et d'un vicus romains. Elle avait été *accomplie*, dans la vallée de la Risle, à la Chapelle-Saint-Eloi, entre Serquigny et Fontaine-la-Soret, et se rattachait à l'histoire de saint Taurin, du roi Childebert, de saint Cloud et de saint Germain d'Autun.

Digitized by Google

La Société du département de l'Eure devait s'intéresser naturellement à un fait aussi considérable : elle a désigné une commission pour constater les détails de la découverte de M. Lenormant par un examen attentif et scrupuleux.

Malheureusement, dans l'espace de dix mètres carrés, là où l'imagination créatrice de M. Lenormant avait élevé des monuments, elle n'a vu que deux petits fours à chaux de l'espèce la plus grossière.

Les fouilles, approfondies partout jusqu'au terrain vierge, nous ont montré d'une manière irrécusable la forme et la destination primitives des deux excavations. Comme preuves surabondantes, nous avons constaté des traces de feu sur toutes les parois, des pierres calcaires effritées, de nombreuses vitrifications, des morceaux de charbon empâtés dans des masses de chaux éteinte et un lit de cendres déposé régulièrement sur tout le fond de l'excavation inférieure et d'une épaisseur telle qu'il n'a pu être produit que par un feu longtemps prolongé.

Les pierres des assises d'une petite colonne ont été trouvées dans le four supérieur : elles formaient un remplissage fait après coup. Ici nous nous heurtons contre un mystère que nous aurons à dévoiler lorsque les dernières pièces de conviction auront été réunies.

Le travail de la commission fait l'objet d'un rapport remarquable par la précision, par la netteté et par le style ; il est dû à notre savant collègue, M. l'abbé Lebeurier, et il vient d'être publié depuis peu de jours par l'ordre de la Société.

Vous savez, Messieurs, que le département de

Digitized by Google

l'Eure a été le théâtre de batailles où se sont décidées à plusieurs reprises les destinées de la France.

Il y a cinq siècles, l'un de ces faits d'armes, l'un des plus glorieux pour notre patrie, qui compte tant de faits éclatants, a été accompli à Cocherel-sur-Eure par Bertrand du Guesclin. Ce succès, le premier obtenu après trente années de revers, a marqué les premiers jours d'un beau règne et commencé la rénovation de la nationalité française.

L'initiative de MM. Duwarnet et Bonnin a décidé notre Société à consacrer cet illustre champ de bataille par un monument. Elle a été mue par la pensée, ainsi que l'exprimait M. Duwarnet, de montrer à cette vaillante armée qui loin de nous défend la cause de la civilisation, que tout ne meurt pas avec le guerrier qui a combattu pour la patrie, et qu'à un jour donné, la reconnaissance publique sait perpétuer le souvenir de son nom et de ses grandes actions.

Nous avons la confiance que l'année prochaine et à l'époque du concours agricole de Pacy, il nous sera donné d'inaugurer ce monument commémoratif. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une construction modeste, d'une simple aiguille de quelques mètres de hauteur, à l'endroit où notre chroniqueur Froissard a dépeint la bataille de Cocherel avec tant de chaleur et de vérité.

Notre désir est d'autant plus vif que ce sera mettre en action les nobles et éloquentes pensées que notre dernier président, S. Exc. M. Troplong, a émises dans cette enceinte même sur l'alliance des armes et de l'agriculture : *Ense et Aratro*, telle sera la devise de la solennité de Pacy-Cocherel, devise em-

Digitized by Google

pruntée à celle d'un autre grand homme de guerre dont le souvenir vivra bien longtemps dans notre département.

Nous avons à vous annoncer un travail important de M. de Beaurepaire, ancien élève de l'Ecole des chartes et archiviste du département de la Seine-Inférieure. Cette œuvre sera insérée dans notre prochain bulletin : — elle comprend l'histoire politique, administrative et judiciaire des rivières de la haute Normandie ; elle sera accompagnée du texte entièrement inédit du manuscrit du XIII^e^ siècle sur la *Coutume de la Vicomté de l'Eau de Rouen.*

Notre vice-président, M. le marquis de Blosseville, a émis le projet de composer un dictionnaire des patois normands et spécialement des patois du département de l'Eure; mais ce travail considérable exigeait le concours de personnes qui se fussent occupées de cette question ; M. de Blosseville a bien voulu organiser cette œuvre et en surveiller l'exécution. Déjà MM. Leprévost, Antoine Passy, Bonnin, etc., ont transmis des notes nombreuses. Grâce à une telle impulsion, il y a espoir de publier dans quelques mois un ouvrage si intéressant.

M. Gustave Duwarnet a poursuivi dans le cours de cette année la lecture de son histoire du Poussin, mais trop lentement à notre gré. Nous aurions aimé à voir Poussin au faîte de sa puissance et de sa renommée, après l'avoir admiré luttant avec une mâle énergie contre la mauvaise fortune. Nous faisons des vœux pour que bientôt notre jeune et brillant collègue achève son œuvre, monument littéraire et artistique qu'il a voulu consacrer à la mémoire de notre grand peintre.

Digitized by Google

La Société décernera dans sa séance du mois d'août 1856 une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire *sur la féodalité en Normandie, d'après les enquêtes, hommages, déclarations et aveux au roi.* Il s'agit de dresser la géographie féodale de la Normandie, d'établir les usages ruraux de chaque vicomté, les droits féodaux et les redevances seigneuriales et honorifiques, de faire la généalogie des familles tenancières des fiefs, de déterminer les droits de port et de péage sur les rivières, les ponts et les routes, etc.

La trace d'un certain nombre de ces faits se retrouve encore soit dans les noms, soit dans les usages, soit même dans les constructions.

Cette histoire formera un des éléments à l'aide desquels tôt ou tard il nous sera permis de composer l'histoire vraie et vivante de notre patrie durant le moyen âge.

Messieurs, peu d'années se sont écoulées depuis que vous avez été témoins, au Vieil-Evreux, de l'exhumation d'une villa romaine, résidence proconsulaire datant d'Adrien. Cette découverte, grâce au zèle, à la sagacité et à la science de M. Bonnin, a révélé un ensemble de faits curieux sur la législation et les mœurs romaines, et a fourni des fragments de la langue gauloise peut-être uniques en France. Or, en ce moment, il est question de faire à Pîtres, sur la rive droite de la Seine et non loin de Pont-de-l'Arche, des recherches d'une importance au moins aussi grande que celles du Vieil-Evreux. Ici, rien n'est connu avant les dernières années du XVIII^e^ siècle; à Pîtres, au contraire, la tradition n'a jamais été interrompue : d'abord palais romain, puis

Digitized by Google

occupé par les guerriers francs, il devient l'un des séjours habituels des empereurs carlovingiens. C'est de là qu'est daté le fameux édit de Pîtres qui règle l'administration de l'empire ; c'est près de là que Charles le Gros construit le célèbre pont de l'Arche pour arrêter les invasions des Normands.

Les premières explorations ont déjà fait reconnaître une grosse tour, flanquée de quatre tourelles et formant l'extrémité de l'habitation présumée des empereurs. Comme premiers signes d'une importante découverte, nous pouvons annoncer encore des hypocaustes d'une grandeur surprenante, des vases de verre, des monnaies gauloises et romaines, des fragments d'armures, des tombes éparses. La Société a chargé plusieurs de ses membres de poursuivre des recherches auxquelles un riche avenir est garanti par les premiers faits constatés et par l'histoire de France.

Je termine ici ma tâche, non qu'elle soit remplie. A peine ai-je esquissé vos travaux : ainsi que je l'exprimais en commençant, le talent du secrétaire perpétuel eût été nécessaire pour en donner une analyse qui fût digne de leur nombre et de leur importance.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX INSTITUTEURS,

PAR M. GUINDEY,

Président de la commission d'horticulture.

—

MESSIEURS,

La culture des jardins, dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée, l'horticulture, cette sœur de l'agriculture, ne pouvait être méconnue de votre Société d'agriculture et perdre ses droits à votre haut patronage; aussi, depuis longtemps déjà, afin d'encourager et de stimuler la culture des plantes utiles ainsi que celles qui ne sont que d'agrément, avez-vous établi des expositions chaque année, où les horticulteurs viennent vous présenter les produits que leurs soins et leur activité intelligente sont parvenus à amener à un plus beau développement, ou dont ils ont su hâter l'époque de la maturité. Vous avez pu voir comme nous, Messieurs, ces expositions aussi remarquables par l'éclat et la variété des fleurs exposées, que par la beauté et la précocité des légumes et des fruits. Ces expositions répondent bien à ce qu'on demande généralement à la culture des jardins : l'utile et l'agréable. Dans quelques jours va s'ouvrir celle que prépare votre Société pour l'année 1855, et nous avons l'espoir qu'elle réalisera, par ses produits,

Digitized by Google

l'espérance des améliorations successives que se propose la Société dans ses encouragements. Nous pouvons donc affirmer que, grâce à votre bienveillant concours, l'horticulture, et surtout l'horticulture utile, a fait à Evreux des progrès rapides, et qu'elle continuera de marcher dans cette voie ; s'il restait quelque doute à ce sujet, il serait facile à dissiper en visitant les jardins maraîchers des principaux horticulteurs de notre ville ; ils diront, par leurs produits, beaucoup mieux que je ne le pourrais faire, combien ils sont prospères et cultivés avec intelligence. Mais il n'en est pas de même sur tous les points du département. Les jardins des campagnes surtout sont assez mal cultivés. Les légumes n'y reçoivent que peu de soins et n'offrent que des produits chétifs, et la culture, et la taille des arbres, à quelques heureuses exceptions près, y sont presque entièrement inconnues. Ce n'est pas que nous puissions affirmer que même à la ville, cette partie si importante de la culture des jardins soit arrivée à un état aussi satisfaisant que l'on puisse le désirer à notre époque. Cependant, beaucoup de nos jardins sont tenus sous ce rapport avec un soin bien remarquable, et constatent les progrès qu'a faits l'étude de la taille des arbres à fruit. Nous avons d'ailleurs un auxiliaire puissant dans les leçons d'un maître habile, M. Beaucantin, conservateur du jardin des Plantes, leçons dans lesquelles, réunissant la théorie à la pratique, il initie ses nombreux auditeurs à la science si utile de la taille des arbres. Nous avons de plus, les modèles qu'il a si bien dirigés et qui sont, pour tous ceux qui veulent apprendre, la répétition toujours présente de la leçon du maître. Et pour la multiplication des es-

Digitized by Google

pèces d'arbres fruitiers ou de plantes et végétaux utiles, nous avons au jardin des Plantes des collections précieuses qui répandent chaque année, dans nos différents arrondissements à leur tour, des greffes et des graines qui vont les enrichir de ces nouveaux produits.

Mais, comme je le disais, les jardins des campagnes sont en retard et n'ont point encore ressenti les effets du progrès, et il était à désirer qu'on pût trouver un moyen qui vînt seconder les intentions bienveillantes de la Société. L'un de vos honorables vice-présidents, M. Petit, qui avait bien compris cette position, présenta à la Société, qui s'empressa de l'accepter, une proposition qui tendait à associer les instituteurs primaires à cette œuvre d'amélioration, en proposant une récompense à celui des instituteurs du département qui, par ses leçons, ses conseils ou son exemple, aurait le plus fait pour inspirer le goût de l'horticulture et en perfectionner la pratique.

Cet appel devait être entendu : le zèle des instituteurs, si bien placés pour connaître le mal, ne devait pas faire défaut. Seulement il était à craindre que leurs connaissances en cette matière ne fussent pas très-avancées. Beaucoup d'entre eux n'ont pas été placés dans des positions favorables au développement de ces connaissances; quelques-uns, il est vrai, ont reçu des leçons bien utiles sur cette matière à l'Ecole normale du département, mais ils sont en petit nombre, et disons-le, malheureusement une nouvelle disposition d'études a fait disparaître de l'enseignement des écoles normales le professeur spécial de ce cours, où il était appelé à rendre de si utiles services.

Digitized by Google

C'est donc à la bonne volonté des maîtres, à leur amour du bien public et de l'instruction, que fait appel la proposition de votre Société, et elle a tout lieu d'espérer qu'avec le temps elle arrivera à ses fins.

Déjà, l'année dernière, votre commission d'horticulture a pu reconnaître, dans ses visites aux candidats qui s'étaient mis sur les rangs pour ce concours, que plusieurs instituteurs avaient bien compris l'appel de la Société. Malgré les difficultés qui se présentaient sur leur chemin, ils s'étaient mis à la tâche sans se laisser décourager. Vous vous souvenez, Messieurs, du résultat du concours. Votre commission vous l'a dit : il y a eu du travail, de la bonne volonté, des progrès; cependant elle n'a pas pensé que les candidats fussent arrivés encore à la hauteur de ce qu'exige le programme, et elle n'a décerné que des mentions honorables, espérant que, cette année, les instituteurs auraient eu plus de temps pour réaliser les améliorations qu'on attend de leur zèle.

Cette année, comme l'année dernière, votre commission pense que les progrès obtenus ne remplissent pas encore les conditions du programme. Ce n'est pas qu'elle ait été peu satisfaite du travail et du zèle des instituteurs, c'est que les progrès en horticulture sont lents à se produire. Elle a trouvé partout les jardins légumiers bien tenus, la taille des arbres améliorée, des enfants de 10 à 12 ans connaissant les diverses sortes de greffes les plus usitées et les pratiquant, connaissant les divers moyens de multiplication des végétaux ; mais ces connaissances ne sont encore que dans l'enfance, et elle a pensé qu'il fallait attendre mieux de l'avenir pour la réalisation du pro-

Digitized by Google

gramme. Elle a donc décerné des mentions honorables dans l'ordre suivant :

Première : à M. LEROY, instituteur à Muids, ancien élève de l'Ecole normale d'Evreux.

Deuxième : à M. DUVALET, instituteur à Ezy, ancien élève de l'Ecole normale d'Evreux.

Troisième : à M. SAINT, instituteur au Fresne.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX DÉCERNÉS POUR LES EXPLOITATIONS RURALES LES PLUS PERFECTIONNÉES

DE L'ARRONDISSEMENT D'EVREUX,

Par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture.

—

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du résultat du concours qui a été ouvert pour l'année 1855, entre les exploitations rurales les plus perfectionnées de l'arrondissement d'Evreux (1).

Nous devons d'abord vous rappeler que les prix dont nous pouvons disposer aujourd'hui sont dus à la munificence éclairée de M. le duc d'Albuféra, l'un de nos derniers présidents. Grâce à lui, il nous est donné, cette année-ci, de faire revivre ces concours de culture qui constituent le mode le plus puissant pour hâter le développement et les progrès de la pratique agricole. Vous sentez tous ici quelle est leur importance : maintes fois elle vous a été signalée et démontrée par nos prédécesseurs. Nos convictions profondes ne sauraient être, sur ce point, ni ébranlées, ni augmentées.

(1) M. Hébert, président de la commission ; MM. Grivel, Guindey, Villain, membres ; M. Arnoux, rapporteur.

Digitized by Google

Les concurrents étaient :

M. Lépicouché, cultivateur au Vieil-Evreux, et fermier de M. Grivel ;

M. d'Hotel, cultivateur au Bois-Giroult (Creton), et fermier de M. d'Hotel, son cousin ;

M. Pellerin fils, cultivateur à Angerville-la-Rivière (Glisolles), et fermier de M. le duc de Clermont-Tonnerre ;

Et enfin M. Chatel, cultivateur et propriétaire à Villegats.

Nous avons dû tout d'abord écarter du concours le dernier de ces Messieurs, car son exploitation est peu étendue, et nous n'y avons trouvé *aucun* de ces caractères saillants ou spéciaux qui auraient pu mettre M. Châtel à la tête des cultivateurs de son canton.

EXPLOITATION DE M. LÉPICOUCHÉ.

L'exploitation de M. Lépicouché embrasse une étendue de 100 hectares environ, non compris 10 à 12 hectares de bois. L'assolement est triennal, avec une sole en dehors consacrée à la culture de la luzerne d'une manière permanente, pour une superficie de 1/5. Les récoltes jachères consistent pour les 2/3 en pois, vesce et minette. Les racines occupent 1 à 3 hectares; la culture du colza prend 3 hectares; les betteraves sont plantées à la main ; le colza est planté au piquet, ce qui paraît être avantageux.

M. Lépicouché a la plus grande attention dans le choix de sa semence de blé : pour cet objet, il achète, chaque année, d'assez grandes quantités de blé de la Nouvelle-Orléans, qu'il a payé jusqu'à 80 fr. par hectolitre. Le rendement est ordinairement de 17 fois la

Digitized by Google

semence, et il s'est élevé à 25 fois; le poids est de 83 kilogrammes à l'hectolitre; la récolte est de 600 gerbes à l'hectare. Enfin, une dernière cause de supériorité de ce blé sur celui qui provient des semences du Vexin, c'est que sa tige, plus forte, verse moins souvent.

M. Lépicouché a défriché, depuis peu d'années, 15 hectares de bois médiocres. Il a marné ces terres à la haute dose de 150 mètres cubes par hectare, il y a répandu de fortes proportions de guano, indépendamment des engrais ordinaires; enfin, il a multiplié les façons d'ameublissement du sol, et il a obtenu de bonnes terres de labour.

La commission a constaté avec plaisir que la cour de la ferme était remarquable par son ordre et ses bonnes dispositions; les chemins à voitures sont empierrés et bien entretenus, le sol est régulièrement nivelé. Ici il n'y a pas à craindre que les eaux pluviales s'écoulent dans les fosses à fumier, ou que les eaux du purin, grossies par l'égout de la cour, aillent infecter les mares.

Les fosses à fumier sont au nombre de deux : l'une se remplit, pendant que les fumiers à demi consommés de la seconde sont portés aux champs; nous n'avons vu que des réservoirs à purin insuffisants, il est vrai; mais la disposition des fosses rend leur emploi à peu près superflu, car le fond de la fosse est recouvert d'une couche de marne épaisse de $0^{m}30$; ce lit de marne absorbe le purin à mesure qu'il se produit, et il fixe une partie des gaz ammoniacaux qui tendent à se dégager. Au bout de quatre mois, le riche amendement qui se trouve au fond de la fosse est enlevé et remplacé par une couche sem-

Digitized by Google

blable de marne nouvelle. Nous mentionnerons encore une pratique très-heureuse : c'est que souvent le gros bétail est nourri sur le tas de fumier, à l'aide de mangeoires montées sur roues.

Nous avons vu un massif de compost (tourbe) en formation, il était *composé* de lits alternatifs de marne, de fumier, de gazons, de déjections et de chaux. Cet engrais *composé* était destiné à un enclos que sa nature humide et sa terre profonde rendent propre à donner un herbage.

Le parcours que nous avons fait dans les champs nous a convaincus de la bonne tenue des terres, des façons nombreuses qu'elles reçoivent ainsi que de leur excellent état d'engrais et d'amendements. Il faut dire que M. Lépicouché a été assez heureux pour trouver des puits à marne tout autour de lui et surtout auprès de sa ferme; d'un autre côté, il n'élève pas de moutons, il les engraisse pour la boucherie. Cette dernière circonstance rend sa position exceptionnelle; il peut obtenir beaucoup de fumier, mais c'est à condition de tirer du dehors la nourriture d'une partie de son troupeau. Vous comprenez, Messieurs, qu'il y a là une affaire de spéculation commerciale qui, suivant nous, modifie le caractère purement agricole de l'exploitation du Vieil-Evreux.

M. Lépicouché a 500 moutons au moins en hiver; dans les autres saisons, ce nombre est en moyenne de 750, et il peut s'élever à 1,500.

Les bergeries sont bien installées : quelques-unes sont plafonnées, ce que nous regardons comme une heureuse amélioration; la paille de colza est employée en litière.

L'exploitation comprend 8 beaux béliers métis-

Digitized by Google

mérinos, 9 à 10 chevaux, 5 vaches, et un certain nombre de porcs *New-Leicester*. Le sol des écuries est partout recouvert d'une couche de marne qui est remplacée tous les six mois, comme nous l'avons dit plus haut pour les plates-formes à fumier. Nous avons à signaler une méthode assez rare dans cette contrée: les vaches qui pâturent dans les champs sont tenues au piquet; à tous les points de vue, c'est d'un avantage incontestable.

En fait d'instruments, nous n'avons remarqué qu'une herse Bataille, qui a les dispositions et les formes des extirpateurs ordinaires.

Ajoutons enfin que M. Lépicouché préparait dans l'une de ses granges, au moment de notre visite, l'emplacement d'une machine à battre les grains.

EXPLOITATION DE M. D'HOTEL.

L'exploitation du Bois-Giroult appelait d'avance toute notre attention. Les terres avaient été longtemps exploitées à moitié fruit; nous savions que la ferme était tombée au plus bas de l'échelle, et qu'elle avait été reprise depuis 5 ans par un jeune homme de 26 ans, M. d'Hotel, qui sortait d'un magasin de soies de Paris. Il nous était revenu aussi que, malgré les difficultés et les mécomptes d'un nouvel apprentissage, malgré le dénûment d'une exploitation ruinée, malgré la nature assez médiocre des terres, M. d'Hotel avait réussi, à force d'énergie, de persévérance et d'intelligence, à se placer à la tête des cultivateurs du canton de Damville.

La cour de la ferme nivelée, ses ruisseaux mieux

Digitized by Google

aménagés, les mares défendues contre le déversement du purin, les fondrières comblées, les chemins terrassés à nouveau et empierrés; des haies épaisses de 4 à 5 mètres, véritable peste des champs et résultat de l'incurie de longues années, abattues, leurs banques rasées à fleur du sol et charroyées sur les terrains bas ou creux, 16 puits à marne percés en divers points, tels sont les travaux entrepris et menés à bonne fin par M. d'Hotel.

Son propriétaire a fait édifier une bergerie vaste et commode sur l'emplacement d'un bourbier et de bâtiments en ruines. De son côté, le fermier a établi une grange, des hangars, une petite bergerie à béliers, etc.

Vous comprenez, Messieurs, que dans une exploitation en désarroi, c'est d'abord le manque de fumier qui arrête, et qui, tout au moins, rend très-lents les efforts du fermier pour améliorer la culture et le rendement de ses terres.

Aussi, M. d'Hotel a dû faire des achats considérables de guano; son activité *n'a pas été entièrement remplie* par le désir de relever une exploitation ruinée : il a voulu aller le premier dans la voie du progrès, et il a fait divers essais sur des engrais artificiels, tels que la poudre d'os, les râpures de corne, les cheveux même. Il a, en outre, formé des composts avec un mélange de chaux, de terre et de quartiers de chevaux achetés aux équarrisseurs.

Ces soins ne l'ont pas empêché d'augmenter le nombre de ses bestiaux, progressivement et à mesure de l'accroissement du produit de ses terres. Encore quelques efforts, et il parviendra à créer une masse puissante de fumier d'étable, condition indispensable

Digitized by Google

à la prospérité permanente des exploitations éloignées des villes.

La ferme de M. d'Hotel comprend 166 hectares en superficie; l'assolement est triennal; plus du cinquième des soles est affecté d'une manière permanente à la culture de la luzerne; quelques champs sont en jachère, mais ils sont peu étendus. Les récoltes de pommes de terre et de racines fourragères sont insignifiantes; il en est de même des plantes industrielles.

Au moment de notre visite, M. d'Hotel avait 700 moutons, 6 vaches, 9 chevaux, quelques porcs; récemment il avait vendu 120 moutons gras. Il nous a déclaré qu'il comptait que 1,000 moutons en été étaient le chiffre normal de sa ferme, ce chiffre étant réduit en hiver à 700. Son prédécesseur ne nourrissait, sur la même étendue de terres, que 350 moutons et 12 vaches. L'état actuel des troupeaux du Bois-Giroult est passable.

Les instruments de culture les plus remarquables sont une herse Bataille, une charrue Pinel pour labours profonds et pour défrichement, et un crible à nettoyer les grains; une machine à battre doit être établie incessamment dans l'une des granges de la ferme.

Nous allions oublier tous les travaux de véritable défrichement accomplis par M. d'Hotel pour rendre à une culture productive des terres presque abandonnées, les opérations de marnage faites à une dose comparable à celle des premiers marnages, et enfin des labours sous sol entrepris pour défoncer des pièces humides qui ont été rendues aptes à la production de la luzerne.

Digitized by Google

Il est certain que nous oublions dans ce compte rendu maints détails curieux de la nouvelle exploitation du Bois-Giroult. Mais ce qui nous est resté de la visite que nous avons faite, c'est la conviction qu'il a fallu une énergie extrême, une persévérance infatigable et toutes les qualités du bon agriculteur, la patience d'observation, le tact d'intuition et de pressentiment, la prévoyance, la décision du caractère, pour avoir surmonté les obstacles, vaincu les oppositions, et pour avoir doublé, dans l'espace de cinq années, les ressources et les produits d'une exploitation étendue qu'avait ruinée la culture à moitié fruit.

M. d'Hotel n'a pas encore atteint le but qu'il a dû se proposer en se faisant cultivateur; mais un long avenir lui appartient, et c'est pour lui la garantie d'un succès complet.

EXPLOITATION DE M. PELLERIN.

L'exploitation d'Angerville-la-Rivière comprend 160 hectares de terres labourables, indépendamment de 9 hectares de prairies naturelles dont 7 hectares 1/2 sont consacrés à l'engrais d'une douzaine de bœufs.

L'assolement est triennal : un quart des soles est réservé à la culture permanente de la luzerne; les carottes et betteraves occupent une surface de 2 hectares 1/2, pareille étendue est affectée au colza.

Le troupeau de moutons était de 680 têtes; il a été réduit depuis peu au chiffre de 500, parce que M. Pellerin restreint, à partir de l'automne prochain, de 30 hectares l'étendue des terres qu'il cultive.

Digitized by Google

En outre, il entretient dans son exploitation 9 vaches, 12 chevaux et une dizaine de porcs anglais. Nous avons à reconnaître les soins attentifs et intelligents que M. Pellerin a donnés à son magnifique bétail. Nous mentionnerons surtout 2 béliers d'une grande beauté, achetés à MM. Gibert et Cugnot (Seine-et-Oise), au prix total de 2,500 fr.

Les étables, les écuries et les bergeries sont bien installées et bien tenues, la cour est propre, les instruments sont remisés à part. Tout témoigne d'un sage esprit d'ordre. Il serait à désirer cependant que le tas de fumier fût mieux disposé. Nous avouons que l'exiguïté de la cour, à proportion de l'importance de la ferme, et que la mauvaise distribution de ruisseaux malaisés à rectifier, sont des obstacles et pourraient servir d'excuse, si le fermier n'avait l'intérêt le plus grand au bon aménagement de ses fumiers.

Les instruments ont fixé notre attention : indépendamment des outils que l'on rencontre dans toute ferme bien tenue, nous avons trouvé chez M. Pellerin un râteau à cheval, modèle américain et d'un système ingénieux, une herse Bataille, un coupe-racines et enfin une machine à battre le grain, sortie des ateliers de M. Cumming, d'Orléans. L'examen de cette machine est réservé pour un concours spécial dont le terme est prochain.

A côté du manége de cette machine, nous avons remarqué un silo, où les betteraves, carottes et pommes de terre sont conservées.

La visite que nous avons faite dans les champs nous a convaincus des soins attentifs du fermier et du bon état de fumure, d'ameublissement et de mar-

Digitized by Google

nage des terres; les diverses cultures sont nettes d'herbes parasites; les pièces de carottes et de betteraves sont sarclées avec une rare supériorité. Nous avons vu avec plaisir que les javelles de seigle coupé étaient disposées en moyettes jusqu'au moment de leur enlèvement, et nous avons pu constater tout l'avantage de cette méthode, par l'aspect que nous a présenté une récolte de seigle dont les javelles n'avaient pu être réunies en temps opportun et entassées en moyettes.

Les bestiaux de la ferme, nourris abondamment, fournissent des quantités de fumier assez considérables : cependant M. Pellerin fait tous les ans des achats importants de guano. Il emploie cet engrais concurremment avec l'engrais ordinaire, mais tous deux à moitié de la dose habituelle. Quelques champs d'avoine *fumés* dans ces conditions nous ont paru promettre de fort belles récoltes.

A l'époque de la moisson, M. Pellerin fait marché, à forfait et à prix d'argent, avec des ouvriers de l'Artois, pour couper, lier, charger, transporter et entasser ses récoltes; ces ouvriers se servent très-habilement de la sape, instrument flamand peu connu dans ces contrées, intermédiaire entre la faux et la faucille.

EXPLOITATION DE M. HALLAY.

Avant d'entrer dans la discussion comparée des mérites des concurrents, nous dirons quelques mots sur l'exploitation de M. Hallay, à Neuilly-sur-Eure : c'est une ferme qui a l'importance et les allures de

Digitized by Google

celle d'Angerville-la-Rivière ; elle est remarquable par la beauté, la grandeur et l'étendue des bâtiments, qui entourent la cour principale. Le mauvais temps et l'heure avancée ne nous ont pas permis de visiter les terres, et nous avons dû nous borner à parcourir le corps de ferme. Nous y avons trouvé moins d'ordre que chez MM. Lépicouché, Pellerin et d'Hotel.

Notre examen s'est porté sur une machine à battre les grains : elle était mue par un manége à trois chevaux ; certainement elle ne rend pas la moitié et peut-être le tiers de la machine d'Angerville, qui n'est mise en mouvement que par deux chevaux. C'est que la vitesse des batteurs est beaucoup trop faible, les engrenages doivent être modifiés. Du reste, la machine est bien établie et son aspect général est satisfaisant. C'est l'œuvre d'un menuisier de village (Eugène Martin), nous tenions à le dire.

Les écuries sont assez bien tenues, les fumiers sont transportés hors de la ferme presque au fur et à mesure de leur production. Ceci demande quelques explications.

L'exploitation de Neuilly est très-étendue en longueur, beaucoup de ses terres sont à 2 kilomètres de la ferme, et, ce qui est pis, elles se trouvent sur les hauteurs; de sorte que, pour y arriver, il faut gravir les grands coteaux de la vallée d'Eure. M. Hallay, pour diminuer les inconvénients d'un pareil état de choses (inconvénients qui peuvent se traduire par une augmentation de 10 fr. dans les frais de charrois relatifs à un hectare), répartit ses transports d'une manière à peu près uniforme sur toute l'année, en faisant charrier ses fumiers, sans

Digitized by Google

attendre qu'ils soient à demi consommés, sur des plates-formes disposées au centre des pièces qui doivent recevoir l'engrais.

Au moment de notre départ, nous avons vu revenir des champs le troupeau de 650 moutons; il ne nous a présenté rien que de très-ordinaire.

DISCUSSION.

Les exploitations agricoles que votre commission avait à comparer entre elles sont donc celles de MM. Lépicouché, d'Hotel et Pellerin. Or, la balance de leurs mérites respectifs devait se faire d'après l'examen : 1° de l'assolement adopté ; 2° de la perfection de la culture ; 3° du nombre, de l'entretien et de la qualité des bestiaux ; 4° de l'installation des fermes ; 5° des instruments de culture et de manutention agricole.

1° *Assolement.* — L'assolement des trois exploitations est triennal, avec une surface en luzerne variant du quart au cinquième de la surface totale ; la jachère pure est sensiblement nulle ; sous ce rapport, l'avantage est à M Pellerin : ses récoltes de racines et de plantes industrielles sont également plus importantes que chez les deux autres.

2° *Culture.* — L'état de fumure, de marnage et d'ameublissement du sol a une certaine supériorité chez M. Lépicouché. Cela tient au nombre considérable de ses bestiaux ; mais il faut avoir égard à cette circonstance, qu'il fait l'engrais et le commerce des moutons dans une proportion autrement forte que ses deux concurrents.

Les récoltes de M. Pellerin sont les plus nettes

Digitized by Google

d'herbes étrangères, ses récoltes sarclées sont fort belles; du reste, il ne le cède que de bien peu à M. Lépicouché, pour l'état d'engrais de ses terres de labour.

Les terres du Bois-Giroult sont les moins bien tenues, et cependant M. d'Hotel a eu plus de mérite à les transformer que MM. Pellerin et Lépicouché à améliorer des fermes déjà assez bonnes.

3° *Bestiaux.* — En maintes circonstances, Messieurs, vous avez considéré le bétail des fermes comme donnant la mesure la plus exacte de l'état des exploitations de ce pays. Or, on trouve qu'une tête de gros bétail (10 moutons) correspond, chez M. Lépicouché, à une surface de 116 ares; chez M. d'Hotel, à 170 ares, et chez M. Pellerin, à 177 ares. Mais il est bon de remarquer que le premier chiffre doit être augmenté d'un tiers, pour donner le chiffre réel de l'exploitation du Vieil-Evreux, si M. Lépicouché ne faisait pas l'engrais et le commerce des moutons.

Les trois concurrents seraient donc, à ne considérer que ces nombres, dans des conditions à peu près égales; mais, en examinant attentivement les troupeaux, on trouve que les moutons d'Angerville sont au moins d'un quart plus forts que ceux du Vieil-Evreux, et d'un tiers plus forts que ceux de M. d'Hotel; de sorte que l'ordre indiqué plus haut doit être renversé et que la priorité doit revenir à M. Pellerin.

La vacherie, la porcherie et l'écurie présentent chez ce dernier la même supériorité de beauté.

4° *Installation générale.* — Les trois fermes sont bien tenues. La cour intérieure du Vieil-Evreux est

Digitized by Google

très-remarquable et doit être citée avant les deux autres.

Cependant nous placerons ici M. d'Hotel en première ligne à, cause de ses améliorations importantes, opérées non-seulement dans sa ferme, mais dans les chemins, mares, fossés, etc., de l'exploitation.

5° *Instruments.* — Sous le rapport des instruments de culture et de manutention agricole, la supériorité appartient sans aucun doute à M. Pellerin.

Cet examen nous a conduits à vous formuler nos propositions ainsi qu'il suit :

PREMIER PRIX : M. *Pellerin* fils, à Angerville-la-Rivière (Glisolles).

DEUXIÈME PRIX : M. *d'Hotel*, au Bois-Giroult (Creton).

Mention très-honorable : M. *Lépicouché*, au Vieil-Evreux.

Tels sont, Messieurs, les résultats des visites que vous nous avez chargés de faire. Vous reconnaîtrez avec nous que le concours a été sérieux ; les trois exploitations se recommandent à des titres divers : ici c'est la beauté du bétail, là c'est le bon aménagement des terres et une culture bien entendue ; chez le troisième ce sont les énormes travaux de défrichement, de marnage et de labour profond; l'un des concurrents pratique d'une manière satisfaisante les meilleurs préceptes sur les engrais et les amendements; tous trois montrent dans leurs exploitations de l'ordre et de la prévoyance.

Les améliorations qu'ils ont réalisées et celles qu'ils projettent, sont de nature à augmenter les revenus du fermier, mais ce sont encore des améliorations foncières, qui sont permanentes ou qui, au

Digitized by Google

moins, sont durables pendant de longues années. Ici nous avons à exprimer le vœu que les propriétaires, qui sont naturellement intéressés à ces améliorations, les facilitent, soit par de longs baux, soit par des avances de fonds à intérêts modérés, soit par des constructions à moitié frais : ce sont des considérations qui vous ont été maintes fois présentées ; l'exemple d'aujourd'hui est une preuve nouvelle de leur vérité.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

D'UNE

DÉLIBÉRATION DE LA SECTION DE GISORS, A LA DATE DU 22 AOUT 1855,

AU SUJET D'UN

PRIX A DÉCERNER POUR LA PISCICULTURE, EN 1855.

—

L'an mil huit cent cinquante-cinq, le vingt-deux août,

Monsieur A. Rouget, chevalier de la Légion d'honneur, président, pour la section de Gisors, de la Société libre d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, ayant, à la date d'hier, désigné une commission chargée de donner à ladite Société son avis motivé sur la valeur des procédés et des opérations de pisciculture faites dans les cantons de Gisors par MM. Hartmann et Liénard, cette commission, composée de MM. A. Rouget, président, Caignet, Boisprioux, et Regnault, secrétaire, s'est réunie dans le cabinet de M. Rouget, l'un d'eux; et là, M. le président a exposé :

Qu'aux termes d'une lettre, en date à Evreux du 20 août courant, du secrétaire de la section d'agriculture, M. Arnoux, il avait été invité à désigner la présente commission, à l'effet de fournir à la Société de l'Eure des lumières et des renseignements sur la valeur et la réussite des procédés de

Digitized by Google

pisciculture employés par MM. Hartmann et Liénard, du canton de Gisors ;

Qu'à sa séance publique du 2 septembre prochain, ladite Société de l'Eure doit, suivant l'article 7 de son programme, décerner une médaille d'or de 100 francs à qui aura, dans le département, pratiqué avec le plus de succès les procédés de multiplication du poisson par la fécondation artificielle des œufs ;

Qu'en conséquence, la délibération à prendre avait pour objet de proposer pour la prime en question celui des pisciculteurs du canton dont le zèle, l'intelligence et les efforts aurait fait faire le plus de progrès à cet art.

Qu'à cet effet, il avait invité à présenter devant la commission, pour y faire valoir leurs droits, MM. Hartmann et Liénard, que la notoriété publique désigne comme s'en étant occupés d'une manière toute spéciale.

A cet instant M. Liénard a été introduit ; et sur l'interrogation de M. le président, il a déclaré que depuis deux ans et demi il s'était appliqué activement à la multiplication artificielle du poisson ; qu'il avait commencé ses essais dans les étangs de la Fontaine-du-Houx qu'il avait repeuplés ; que depuis, afin de procéder sur une plus grande échelle, il avait loué d'un sieur Audinet, à Bezu-Saint-Eloi, une source où il avait fait faire des travaux d'amélioration assez importants ; qu'il avait obtenu de l'établissement d'Huningue environ 2,000 œufs de saumon, dont la majeure partie était arrivée à éclosion ; qu'il les avait distribués à diverses personnes, 500 à M. le comte Le Couteux outre 10,000 truites, autant à

Digitized by Google

M. Larcher, propriétaire de la Fontaine-du-Houx, et une certaine quantité à MM. Lebret et Hedbert, propriétaires à Charleval, pour alimenter la rivière d'Andelle. Et, à l'appui de cette déclaration, il nous a présenté des certificats en bonne forme; il a ajouté qu'en comptant six voyages dans la vallée d'Andelle pour se procurer du frai, il lui était facile de justifier d'une dépense de plus de 400 fr.

Après M. Liénard, s'est présenté M. Hartmann, qui, répondant aux questions de M. le président, a dit que depuis janvier 1852 il s'occupait de pisciculture; qu'il s'y était adonné dans le but de repeupler les eaux de la vallée de l'Epte, dans les environs de Gisors, d'y propager la truite dont l'espèce est excellente dans la contrée; qu'il avait fait construire et perfectionner lui-même ses instruments et appareils sous la direction et sur les conseils de M. Millet, qui avait pu, par lui-même, constater les bons résultats du tamis flottant en toile métallique galvanisée; que chaque année il n'avait pas jeté dans divers cours d'eau moins de 25,000 à 30,000 truites, plusieurs centaines de saumons et d'ombres; qu'ayant reçu de M. Millet 8,000 petites anguilles dites montées, 800 écrevisses à pattes rouges et quelques milliers de perches, il les avait distribuées dans les cours d'eau de Gisors, à Saint-Charles et à Hinval; que le même M. Millet avait, en 1853, constaté par procès-verbal la quantité d'œufs fécondés et éclos dont s'étaient enrichies l'Epte et la Levrière; qu'il a même, l'année dernière, envoyé à M. le préfet de l'Eure un millier de truites enveloppées de linges mouillés garnis de mousse, ce dont ce magistrat pourrait témoigner au besoin; que cette année il a fait éclore

Digitized by Google

et venir à bien 25,000 œufs de truites, 450 saumons sur 500 provenant d'Huningue, lesquels ont été tous disséminés dans les rivières de MM. Durand, Paradis et Boisprioux.

Il a ajouté que, désireux de vulgariser les procédés d'un art si utile, il n'avait jamais refusé à personne les renseignements qui lui étaient demandés, et qu'il avait appris avec satisfaction que M. Liénard en avait utilement profité.

La commission, après avoir pris connaissance des documents fournis à l'appui des déclarations qui précèdent et en avoir mûrement délibéré, hors la présence des deux parties prétendantes, est d'avis, à l'unanimité, que M. Hartmann, ayant le premier cultivé la pisciculture dans le canton de Gisors, repeuplé en grande partie les rivières de la Levrière et de l'Epte, obtenu cette année encore de beaux résultats, perfectionné et vulgarisé autant qu'il a été en lui les appareils et les procédés en usage, mérite à ces divers titres des encouragements de la part de la Société de l'Eure, et peut prétendre à la médaille d'or qui doit se décerner dans la séance publique du 2 septembre prochain.

Quant à M. Liénard, dont la commission se plaît à reconnaître le zèle, l'intelligence et une honorable émulation, qui a su profiter des conseils de M. Hartmann, il est extrêmement regrettable que la Société n'ait pas un second prix à décerner; mais, faute de mieux, la commission demande au moins pour lui une mention honorable, ou plutôt une médaille en bronze s'il y a lieu.

La commission, avant de se séparer, croit devoir rappeler que le meilleur mode de fécondation des ri-

Digitized by Google

vières est la stricte observation des lois et règlements sur la pêche, surtout pendant le frai ; que ce serait le cas de supplier l'administration supérieure d'y tenir fermement la main, et de ne pas oublier que la nature, toutes les fois qu'elle n'est pas contrariée dans ses voies et moyens, sait toujours mener les choses à bonne fin.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE,

Décernés dans la séance du 2 septembre,

Par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture.

MESSIEURS,

Un concours a été ouvert cette année entre les propriétaires et les cultivateurs de l'arrondissement d'Evreux, dont les exploitations présentaient les plus grands perfectionnements.

Nous avons spécialement porté notre examen sur trois des concurrents que la notoriété publique nous désignait comme des plus méritants. MM. Lépicouché, Pellerin fils et d'Hotel. L'un avait accompli, dans l'espace de peu d'années, un ensemble de travaux importants, terrassements, labours profonds et marnages, et il avait relevé de son appauvrissement une ferme longtemps exploitée à moitié fruit. L'autre entretenait sur ses terres des bestiaux d'une grande beauté, et se faisait remarquer par la culture de ses plantes sarclées et par ses instruments perfectionnés. Le troisième se recommandait par un excellent aménagement des engrais et par l'état remarquable de ses terres de labour, sous le rapport de la fumure, du marnage et de l'ameublissement. Chez tous les trois nous avons constaté des récoltes abondantes de

Digitized by Google

plantes fourragères, des défrichements plus ou moins considérables, et nous avons vu avec satisfaction que les opérations agricoles étaient conduites avec ordre et régularité, qualités si essentielles au bon cultivateur. Nous renvoyons pour les détails et la discussion au rapport qui a été présenté à la section d'agriculture.

En résumé, le concours a justifié notre attente.

Nous tenons à rappeler ici que les prix décernés sont dus à la générosité de M. le duc d'Albuféra.

L'année dernière, le concours de pisciculture avait donné des résultats négatifs. Aujourd'hui, au contraire, nous avons à récompenser deux personnes : MM. Hartmann et Liénard, du canton de Gisors. Depuis 1852, le premier a repeuplé en grande partie les rivières de la Levrière et de l'Epte ; chaque année il jette 30,000 truites dans les cours d'eau des environs de Gisors, indépendamment d'autres poissons, tels que saumons, perches, anguilles, etc. Le second n'a pas étendu ses opérations sur une échelle aussi considérable ; mais il a aidé au repeuplement de certains étangs et de la rivière d'Andelle, il a concouru avec M. Hartmann à perfectionner et à vulgariser les procédés de la pisciculture, et enfin il prépare un établissement spécial d'une certaine importance dans la commune de Bezu-Saint-Eloi.

Le prix élevé auquel se faisait dernièrement encore la vente des sangsues avait engagé la Société à provoquer, par un prix de 500 fr., la formation d'établissements où l'on *fît l'élève* des sangsues. Nous avons le regret de dire que nul ne s'est présenté dans des conditions suffisantes pour concourir avec succès.

Messieurs, vous attachez beaucoup d'importance

Digitized by Google

aux prix décernés aux domestiques ruraux qui se sont signalés par de longs services et par des traits de fidélité, de dévouement et de courage. Tous les ans nous avons à constater des témoignages précieux de reconnaissance des maîtres envers des serviteurs qu'ils considèrent comme faisant partie de leur famille. Mais cette année le concours a été rehaussé par trois prix extraordinaires accordés par M. le duc d'Albufera.

Parmi les lauréats, je citerai :

Louis ROCHER, qui sert en qualité de charretier depuis 39 ans dans la famille Bernays (Courbépine), en montrant au fils le zèle et le dévouement qu'il avait voués au père.

Pierre SAUVAGE, charretier chez M. Prosper Dumoutier (Claville). Non-seulement sa conduite a été toujours celle d'un homme consciencieux, mais encore l'influence de son exemple et ses bons conseils ont ramené à son maître des domestiques peu soumis.

Le berger Charles HERMIER, qui n'a quitté la ferme de la famille Lenoble que pour faire les rudes campagnes de Portugal, d'Espagne et de Waterloo. Depuis l'âge de 15 ans il compte 46 années de service dans la ferme d'Iville, indépendamment de 9 années de services militaires.

Charles CHARDON, qui a montré à la nombreuse famille de ses maîtres un tel dévouement pendant 41 ans, qu'il est regardé comme un des leurs.

Marguerite PÉRIER, qui, malgré ses 73 ans d'âge et ses 61 ans de travail actif, ne cesse de se montrer laborieuse, dévouée, intelligente.

Digitized by Google

Et enfin Catherine HÉBERT, qui ne le cède à Marguerite Périer que pour compter 2 ans de moins.

De tels exemples, Messieurs, n'ont pas besoin de commentaires; car tous vous êtes pénétrés de la probité, de la résignation, du dévouement et du courage que renferment ces existences tout entières.

Digitized by Google

PRIX.

—

Récompenses aux Cultivateurs de l'arrondissement d'Evreux.

(Prix offerts par M. le duc D'ALBUFÉRA.)

PREMIER PRIX (médaille d'or de 300 fr.) : M. *Pellerin* fils, cultivateur à Angerville-la-Rivière, commune de Glisolles.

DEUXIÈME PRIX (médaille d'or de 200 fr.) : M. *d'Hotel*, cultivateur au Bois-Giroult, commune de Creton.

Mention très-honorable (médaille de bronze) : M. *Lépicouché*, cultivateur au Vieil-Evreux.

—

Récompenses aux Domestiques ruraux.

(Prix offerts par M. le duc D'ALBUFÉRA.)

CHARRETIERS.

PRIX UNIQUE (200 fr.) : Louis *Rocher*, pour 39 ans de service chez M. Louis Bernays, propriétaire, cultivateur et maire en la commune de Courbépine, canton et arrondissement de Bernay.

BERGERS.

PRIX UNIQUE (200 fr.) : Pierre-Charles *Hermier*, pour 54 ans d'excellent service chez Mme veuve

Digitized by Google

Honoré Lenoble, propriétaire à Iville, canton du Neubourg, arrondissement de Louviers.

SERVANTES DE FERME.

PRIX UNIQUE (100 fr.) : Marguerite *Périer*, pour 61 ans de bon service chez M. Pierre-Amand Duclos, propriétaire, cultivateur et maire de Saint-Cyr-de-Salerne, canton de Brionne, arrondissement de Bernay.

—

Récompenses aux Domestiques ruraux.

(Prix ordinaires.)

CHARRETIERS.

PRIX (100 fr.) : Fulgence *Miraux*, pour 36 ans de service chez M. Théodore *Doré*, cultivateur, maire de Provemont, canton d'Etrépagny, arrondissement des Andelys.

Mention honorable (médaille de bronze) : François *Lange*, pour 33 ans de service chez Mme la marquise de Guénet, propriétaire à Argeronne, commune de la Haye-Malherbe, arrondissement de Louviers.

BERGERS.

PRIX (100 fr.) : François *Lejard*, pour 31 ans d'excellent service chez M. Charles Ledoux, propriétaire et cultivateur à Saint-Aquilin-de-Pacy et au Plessis-Hébert.

Mention honorable (médaille de bronze) : Delphin *Doucet*, pour 29 ans de service chez M. Auguste

Digitized by Google

Bihorel, cultivateur à Douains, canton de Vernon, arrondissement d'Evreux.

HOMMES A TOUTES MAINS.

PRIX (80 fr.) : Etienne *Roycourt*, pour 48 ans de service chez M. Noë fils, cultivateur à la Couture-Boussey, canton de Saint-André, arrondissement d'Evreux.

Mention honorable (médaille de bronze) : Jacques *Leroux*, pour 43 ans de bon service chez M. Jean-François Bérenger, propriétaire-cultivateur à Saint-Cyr-de-Salerne, canton de Brionne, arrondissement de Bernay.

SERVANTES DE FERME.

PRIX (80 fr.) : Marie-Catherine *Hébert*, pour 59 ans de service chez M. Louis-Jacques Delamarre, propriétaire-cultivateur à Iville, canton du Neubourg, arrondissement de Louviers.

Mention honorable (médaille de bronze) : M^lle^ Adèle Béranger, pour 41 ans de service chez M. Jacques-Salomon Lesage, propriétaire-cultivateur à la Haye-du-Theil, canton d'Amfreville, arrondissement de Louviers.

—

Récompenses aux Domestiques de l'arrondissement d'Evreux.

CHARRETIERS.

PRIX (60 fr.) : Pierre-Alexandre *Sauvage*, pour 30 ans d'excellent service chez M. Prosper Dumou-

Digitized by Google

tier, propriétaire-cultivateur à Claville, canton sud d'Evreux.

Première mention honorable (médaille de bronze) : Jean-Pierre *Delacour*, pour 30 ans de bon service chez M. Jean-Baptiste Lapôtre, cultivateur au Planchet, commune de Fontaine-sous-Jouy, canton nord d'Evreux.

Deuxième mention honorable : Louis *Lemaire*, pour 30 ans de service chez Mme veuve Martin Lacroix, propriétaire à Aulnay, commune de Muzy, canton de Nonancourt.

BERGERS.

PRIX (60 fr.) : Jean-Baptiste *Dessaux*, pour 32 ans d'excellent service chez M. Julien Camus, cultivateur et maître de poste à Vernon.

Mention honorable : Etienne *Chevallier*, pour 26 ans de service chez M. Auguste Roussel, cultivateur à Saint-Vincent-des-Bois, canton de Vernon.

HOMMES A TOUTES MAINS.

PRIX (40 fr.) : Jean-Charles *Chardon*, pour 41 ans de service fidèle chez M. Abraham Moisson, propriétaire-cultivateur à Jumelles, canton de Saint-André.

Mention honorable (médaille de bronze) : Martin *Vassal*, pour 30 ans de bon service chez M. Nicolas Régnier, cultivateur à Saugueuse, commune de Boissy-sur-Damville, canton de Damville.

SERVANTES DE FERME.

PRIX (40 fr.) : Marie-Louise *Errard*, pour 34 ans de service chez Mme veuve Jacques Tassin, à Sainte-Colombe-sur-Vernon, canton de Vernon.

Digitized by Google

Première mention honorable (médaille de bronze) : Angélique *Ledoux*, pour 33 ans de service chez M. Noë fils, cultivateur à la Couture-Boussey, canton de Saint-André.

Deuxième mention honorable : Adèle Gefroy, pour 30 ans de service chez les frères Jean-Pierre et Frédéric Chaplet, cultivateurs à Fontaine-sous-Jouy, canton d'Evreux sud.

—

Récompenses aux Instituteurs.

Première mention honorable : M. *Leroy*, instituteur à Muids.

Deuxième mention honorable : M. *Duvalet*, instituteur à Ezy.

Troisième mention honorable : M. *Saint*, instituteur au Fresne.

—

RÉCOMPENSE SPÉCIALE

Pour la multiplication artificielle du poisson.

Prix (médaille d'or de 100 fr.) : M. *Hartmann*, directeur des établissements de MM. Davillier, à Gisors, pour avoir repeuplé en grande partie les rivières de la Levrière et de l'Epte.

Mention honorable (médaille de bronze) : M. *Liénard*, propriétaire à Bezu-Saint-Eloi, près Gisors.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 25 FÉVRIER 1855.

—

PRÉSIDENCE DE M. SAUVAGE,

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES.

—

. . . . . .

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Ange Petit, vice-président de la Société, fait part à ses collègues de la nécessité où le met sa santé de se séparer d'eux au moins momentanément.

La lecture de cette lettre, où se peignent la modestie de l'homme de mérite et le généreux désintéressement de l'homme de bien dévoué à la prospérité de son pays, est accueillie par les témoignages de la plus vive sympathie pour son auteur et les profonds et sincères regrets que cause sa retraite.

La Société vote spontanément et par acclamation des remercîments à M. Ange Petit pour les services nombreux et éminents qu'il lui a rendus pendant de longues années, et, sur la proposition de M. Arnoux, elle décide que sa lettre sera insérée au prochain recueil de ses travaux.

. . . . . .

—

Digitized by Google

« Evreux, le 31 novembre 1854.

« Mon cher Collègue (1),

« Vous connaissez le mauvais état de ma santé, et vous savez que, malgré mes efforts, je ne puis remplir mes fonctions de vice-président de la Société que très-imparfaitement, et encore avec une extrême fatigue pouvant aggraver ma position.

« Je viens donc, mon cher Collègue, vous prier de porter l'élection de mon successeur à l'ordre du jour de la prochaine séance générale. Ce n'est pas toutefois une démission que je donne, car la durée de mes fonctions est expirée de l'an dernier. Je compte sur votre obligeance pour avertir ceux de nos confrères qui ont eu la bonté de s'accoutumer à moi, de l'*impossibilité absolue* où je serais d'accepter une nouvelle nomination.

« Ce n'est pas sans un vif et pénible regret que je me suis vu réduit à prendre cette détermination. Membre de la Société depuis près de trente ans, j'en ai passé dix à m'occuper, à différents titres, de son administration. Vieillissant ainsi avec l'institution, je me suis profondément attaché aux choses et aux personnes : aux choses, parce que j'avais l'intime conviction de leur utilité ; aux personnes,

(1) Cette lettre est adressée au secrétaire perpétuel de la Société.

Digitized by Google

parce qu'elles m'ont toujours prêté une bonne et affectueuse collaboration.

« A ceux qui, s'exagérant la valeur de l'expérience, pourraient craindre que ma retraite forcée ne fût pas sans quelque influence sur la marche de la Société, dites hautement, mon cher collègue, qu'un établissement qui, depuis plus d'un demi-siècle, existe et prospère, malgré les événements, les luttes et les fortunes diverses, est au-dessus d'un aussi mince changement.

« L'utilité est, pour les choses, une raison d'être, une force indépendante de l'activité des hommes. Notre association repose sur cette base : c'est parce qu'elle est utile qu'elle a toujours vu se réunir autour de sa modeste épigraphe tout ce que le département renfermait d'hommes éminents et d'hommes dévoués au pays.

« Au moment où je me retire, faisant des vœux pour les succès de la Société, permettez-moi, mon cher collègue, de vous crier : Courage ! dans l'accomplissement de la tâche éminemment utile que vous avez entreprise, vous aurez, pour vous aider, les hommes auxquels le département doit la plupart des progrès accomplis depuis vingt ans, dans la culture de son sol. Vous aurez en plus tous ces jeunes confrères, vos contemporains, que nous avons été heureux d'accueillir comme l'avenir de la Société.

« N'espérant pas pouvoir assister à la séance prochaine, je vous prie de vouloir bien être, auprès de la Société, l'interprète de mes regrets, et lui exprimer tous mes remercîments pour la confiance bienveillante dont elle m'a honoré.

Digitized by Google

« Un regret particulier que j'éprouve, mon cher collègue, c'est de voir nos excellentes relations sitôt interrompues; mais croyez bien au bon souvenir que j'en garderai, ainsi qu'à mes sentiments affectueux et dévoués.

« Ange Petit. »

Digitized by Google

CONCOURS AGRICOLE

DÉPARTEMENTAL,

TENU A GISORS LE 23 SEPTEMBRE 1855.

—

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL.

. . . . . .

La solennité a commencé par un concours de charrues, auquel dix-neuf concurrents ont pris part, dans un champ appartenant à M. Josset, aux portes de la ville.

Autour de ce champ, sur une vaste étendue, étaient exposés les bestiaux, parmi lesquels se trouvaient des sujets très-remarquables.

Les jurys ayant définitivement arrêté les noms des lauréats, la Société s'est réunie en séance publique pour procéder à la distribution des récompenses.

Au bureau avaient pris place : M. Lefebvre Duruflé, président de la Société ; M. le marquis de Sainte-Croix, préfet de l'Eure ; M. le baron de Montreuil et M. le comte de Lagrange, députés, M. de Vatimesnil, président de la section d'arrondissement ; M. de Rochefort, sous-préfet des Andelys ; M. le baron de la Roncière le Noury et M. de Saint-Hilaire, membres du conseil général ; M. Emile Colombel, secrétaire perpétuel de la Société ; M. Letellier-Lecarpentier, trésorier ; M. Mettais-Cartier, secrétaire de la section d'arrondissement ; M. Thierry, maire de Gisors ; et, parmi les notabilités, MM. Antoine et Hippolyte Passy,

Digitized by Google

Dailly; Pepin, directeur de la culture au jardin des Plantes de Paris, etc.

L'assemblée était nombreuse, et les dames étaient venues avec empressement embellir de leur présence cette solennité champêtre.

Un orchestre brillant, dirigé par M. Henne, a exécuté avec succès plusieurs morceaux d'harmonie, pendant la séance.

M. le Président a ouvert la séance par un remarquable discours, fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements.

M. de Vatimesnil a fait ensuite le rapport sur les récompenses aux lauréats.

M. le baron de Montreuil, président du comice agricole de Gisors, a ajouté quelques mots au nom de ce comice, et son discours a été accueilli par des bravos répétés.

Après la distribution des récompenses, un banquet a réuni, outre les lauréats et les membres de la Société, un grand nombre de personnes.

Plusieurs toasts ont été portés.

La journée s'est terminée par des divertissements publics, et un feu d'artifice a été tiré dans la vieille forteresse de Gisors.

. . . . . .

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LEFEVBRE-DURUFLÉ,

Sénateur, président de la Société.

MESSIEURS,

La Société d'agriculture de l'Eure a pour habitude traditionnelle de planter successivement sa tente sur les points les plus opposés de notre beau département.

Mue par un sentiment d'impartialité et de justice distributive, elle porte tour à tour dans chaque arrondissement les lumières que ses membres recueillent dans leur incessante sollicitude, et y répartit avec équité les libéralités que le conseil général lui dispense.

La visite de la Société et ses encouragements appartenaient cette année à l'arrondissement des Andelys, et, parmi les cantons de cet arrondissement, c'est Gisors qui a été choisi : Gisors, qui se rattache d'une manière si vitale à la Société mère par les travaux de son vigilant comice! Gisors, où une féconde agriculture fleurit à l'ombre des restes les plus formidables de nos anciennes fortifications normandes! Gisors, qui fait une cordiale réception à ses hôtes! Gisors, qui les fête avec un éclat si voisin de la prodigalité!

Permettez-moi, Messieurs, de me féliciter dès l'abord de l'heureuse occurrence qui, en me plaçant

Digitized by Google

pour cette année à la tête de la Société d'agriculture, me donne une large part dans votre bienveillante hospitalité, et qui m'investit de l'heureux privilége d'être l'organe de la reconnaissance générale envers les magistrats de cette cité et tous les habitants qui les ont si bien secondés.

Ces apprêts brillants, ces réjouissances publiques dont chaque localité se plaît à l'envi à entourer les concours agricoles, ont, en effet, leur portée et leur utilité. Ils popularisent, pour ainsi dire, l'agriculture. Ils établissent un heureux pacte d'alliance entre la campagne et la ville, et montrent à tous en quelle haute estime on tient l'art de cultiver la terre. Les hommes les plus sérieux ne dédaignent pas l'affluence que provoquent ces solennités, et les vainqueurs ont plus de plaisir à l'être en présence de spectateurs nombreux. Un autre grand avantage des concours, Messieurs, c'est celui de rapprocher l'homme de science de l'homme pratique, de soumettre la théorie à la discussion et de la subordonner à l'expérience.

Chaque année, les penseurs, les enquêteurs des sociétés agricoles viennent apporter le résultat de leurs recherches, le tribut de leurs investigations à l'agriculteur sédentaire qui borne son horizon à celui qu'offre à ses yeux l'heureux champ de ses pères. Au milieu de la tension générale des esprits vers le plus utile et le plus noble des arts, il est rare que chaque année ne soit pas marquée par quelque heureuse innovation, par quelque féconde tentative.

Ainsi, Messieurs, cette année, grâce à l'Exposition universelle, nous verrons, selon toute vraisemblance, s'ouvrir une ère nouvelle pour notre agriculture par l'application des machines aux travaux des champs.

Digitized by Google

Nous n'aurons pas vu impunément fonctionner sous nos yeux ces faucheuses, ces faneuses, ces semoirs, ces batteuses que l'Angleterre et l'Amérique ont offerts à nos regards surpris. Peut-être n'accorderons-nous les honneurs de l'adoption à ces machines étrangères qu'après avoir imposé quelques conditions à leur naturalisation; mais la porte est ouverte, l'élan est donné, l'importation sera consommée.

Ce n'est point ici le lieu, Messieurs, d'entrer dans les détails des fonctions et du jeu de ces machines; vous en avez déjà connaissance, et probablement pour la plupart vous les avez vues en action.

J'appellerai votre attention, Messieurs, sur un autre point, sur une observation qui vous a été soumise dans un tout petit imprimé et sur une feuille volante par un des cultivateurs les plus intelligents et les plus pratiques de notre département, par l'honorable M. Colombel, de Claville, relativement au choix et au renouvellement des semences. Je serais vraiment tenté de comparer cette petite feuille à celles sur lesquelles les sibylles jettaient en secret leurs oracles. Peut-être y a-t-il de grands destins pour l'agriculture inscrits sur la petite feuille de M. Colombel. Relisez son instruction, Messieurs, méditez-la, expérimentez-la. Un propriétaire de mes voisins et de mes amis, homme éminemment pratique, presque par hasard a opéré, il y a quelques années, d'après les mêmes observations et les mêmes principes que M. Colombel, et il a obtenu des résultats qu'il me fit connaître alors et qui étaient vraiment fabuleux.

Les plus grands résultats s'obtiennent presque toujours par l'application générale d'une idée simple et

Digitized by Google

saine. Celle qui est mise en avant par M. Colombel mérite d'être soumise à la plus sérieuse épreuve.

Parmi les objets qui ont excité cette année l'intérêt et l'espoir des agriculteurs, il en est un qui mérite, Messieurs, de vous être signalé, c'est l'igname. L'igname, comme vous l'avez pu entendre dire déjà, est une plante originaire de la Chine, dont elle nourrit des myriades d'habitants, et vers laquelle nos agriculteurs novateurs se sont tournés pour chercher une compensation à la pomme de terre, qui semblait frappée d'une incurable maladie. L'igname, cultivée d'abord dans les jardins, l'a été ensuite en plein champ. Cette plante y a parfaitement réussi ; elle est au moins aussi abondante que la pomme de terre et se prête comme elle aux préparations culinaires les plus variées.

La récolte de cette année permettra de livrer de nombreux tubercules à la culture de l'an prochain. C'est un avis que nous croyons utile de donner à ceux des cultivateurs qui réservent une part de leurs terres pour les innovations et les tentatives.

Cette revue serait incomplète, Messieurs, si je ne vous parlais d'une société nouvellement fondée et qui est appelée à exercer une influence considérable sur l'agriculture, je veux désigner ici la Société pour l'acclimatation des animaux. Le but et l'œuvre de cette société sont de rechercher sur tous les points du globe les animaux qui peuvent être utiles à l'homme et s'acclimater en France. Quelques heureux essais ont déjà inauguré favorablement les travaux de cette société : ils ne s'appliquent pas à nos climats, mais certainement notre tour viendra.

Digitized by Google

Je pourrais m'arrêter ici, Messieurs, pour céder la parole aux rapporteurs des diverses commissions qui vont proclamer les noms de nos impatients lauréats; mais je réclame encore quelques instants votre attention, et je vous demande la permission d'épancher au milieu de vous quelques idées d'un autre ordre.

En me retrouvant ici sous vos murs, il est un souvenir qui me saisit, il est un rapprochement auquel je ne puis me soustraire, et qui, tous deux me sont probablement communs avec la plus grande partie de cette nombreuse et honorable assistance. La dernière fois que je suis venu dans ces murs, c'était aussi par un jour de fête et dans un jour de fête qui a laissé une trace profonde après lui. Le durable monument en est là près de nous. Nous étions réunis pour inaugurer la statue du général de Blanmont, de ce brave guerrier que Gisors s'honore d'avoir vu naître et dont la juste estime publique avait spontanément et libéralement confié au marbre le soin de perpétuer les traits. Une population nombreuse saluait de ses acclamations l'héroïque image; mais au milieu de cette noble manifestation, que de passions tumultueuses agitaient alors les cœurs! Que de passions funestes fermentaient au fond de quelques esprits! Que d'inquiétudes pour le présent! Que d'incertitudes sur l'avenir! A peine entrevoyait-on un lendemain à ce jour d'allégresse : car la Société était attaquée dans ses principes les plus sacrés, car elle était ébranlée dans ses plus solides fondements. L'ouvrier demandait à des théories aussi stériles qu'insensées un salaire que le commerce épuisé ne lui pouvait plus fournir, et l'agriculteur cherchait

Digitized by Google

inutilement sur nos marchés le prix rémunérateur du produit de ses champs. Partout les angoisses, les alarmes, les privations, la misère! Et pourtant la terre était alors prodigue de tous ses dons. Ne trouvant dans le présent rien sur quoi nous pussions nous appuyer, nous nous reportions vers le passé. Nous semblions nous réfugier aux pieds de la statue du valeureux soldat de notre premier empire comme on se réfugiait jadis dans les asiles, au pied des statues saintes. Nous demandions à ce marbre éloquent de réveiller dans les cœurs les idées d'ordre et de hiérarchie, l'amour de la gloire et de la patrie.

Ces vœux, nous les formions tout bas; nous les regardions presque comme des chimères, et nous aurions à peine osé croire à qui nous eût prédit que nous les verrions réalisés quelque jour.

Et pourtant voici, à quatre ans de distance, la société raffermie sur ses bases, le principe de l'autorité rétabli et reconnu, les mauvaises passions sinon entièrement éteintes, au moins réduites à l'impuissance de nuire; le commerce ranimé, l'agriculture rémunérée et les chefs-d'œuvre de l'industrie du monde concentrés dans Paris pour la plus noble lutte. Notre gloire militaire, cette gloire si chère à la France, a reparu radieuse et immortelle dans les journées de l'Alma, d'Inkermann, de la Tchernaïa et sous les murs foudroyés de Sébastopol. Une politique habile et franche a su faire de nos implacables ennemis d'autrefois nos plus fidèles alliés d'aujourd'hui. Et la France, relevée du rang secondaire où l'avaient fait descendre les traités de 1815, pèse de nouveau dans sa main les destinées de l'Europe.

Digitized by Google

Ce n'est plus au passé, ce n'est plus à trente ans de distance que nous avons à demander des héros pour confier leur image au marbre ou à l'airain; c'est à nos contemporains, c'est à nos fils, c'est à nos frères que cet honneur sera réservé désormais. Qui pourra, en présence de résultats si prompts, si imprévus, si prodigués, oublier ou méconnaître la main d'abord si patiente, puis si habile et si ferme, à qui nous sommes redevables de ces changements si inespérés et si glorieux!

Que tous les gens de bien, que tous les Français jaloux de la prospérité et de la puissance de leur pays, continuent donc à se serrer autour de la personne de l'Empereur et à seconder, par leurs actions et par leurs paroles, ses sages et glorieuses pensées! En agir autrement, ce ne serait pas seulement être ingrat envers le prince, ce serait se montrer coupable de trahison envers la France.

Un seul nuage jette quelque ombre sur notre brillant horizon. La terre, malgré les travaux qu'une intelligente et infatigable agriculture lui prodigue, est depuis quelques années avare de ses dons. Le ciel veut encore que notre pain quotidien soit cette année acheté à haut prix. Tout ce que la prudence humaine, tout ce qu'une fraternelle charité pourrait faire pour conjurer ce malheur sera accompli, n'en doutons pas, et par le gouvernement et par les citoyens: que le courage et l'espérance ne désertent donc pas nos cœurs. Quant à vous, laborieux cultivateurs, vous parmi lesquels nous allons désigner d'heureux vainqueurs, ne vous laissez point abattre par les rigueurs des saisons contraires, redoublez d'ardeur

Digitized by Google

et de zèle; c'est à vos opiniâtres travaux que nous devrons le retour de l'abondance, comme c'est à vos robustes et tempérantes populations que la France doit déjà la puissance et la gloire de ses armes!

Vive l'Empereur!

Vivent nos armées de terre et de mer! Vivent à jamais le soc et l'épée de la France!

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES RÉCOMPENSES,

PAR M. DE VATIMESNIL.

—

MESSIEURS,

Parmi les récompenses et les distinctions décernées publiquement, il y en a d'éclatantes, qui sont le prix, sinon du génie, du moins d'une haute intelligence ou d'un talent hors ligne; elles s'appliquent aux productions littéraires ou artistiques, aux découvertes qui agrandissent le domaine des sciences, aux perfectionnements industriels.

Il en est d'autres, plus humbles, qui vont chercher, au sein de la modestie où ils se cachent, des mérites obscurs, mais profondément estimables.

Si les premières concourent au développement de l'imagination, de la capacité et du bien-être général, les autres honorent la morale et satisfont le cœur.

On est heureux d'être l'organe d'une Société qui distribue celles-ci, et je me félicite de me trouver chargé de cette mission.

Un serviteur a passé sa vie dans un labeur pénible; il a rempli ses devoirs avec une scrupuleuse exactitude; il a donné aux intérêts de son maître des soins aussi zélés et aussi assidus que ceux qu'il aurait donnés aux siens; il a voué une honorable et touchante affection à la famille dont il partageait les

Digitized by Google

travaux. Cette carrière de probité et de fidélité est d'autant plus digne d'estime, qu'elle a été constamment exempte de tout sentiment d'orgueil; que, dans une telle série de bonnes actions, cet homme simple et droit n'a eu en vue que Dieu, sa conscience et ses sentiments, sans jamais songer que son nom pourrait retentir un jour dans une réunion de ses concitoyens. Eh bien! c'est cette existence voilée que la Société d'agriculture met au grand jour, pour la faire servir d'enseignement et d'exemple, non-seulement aux personnes qui exercent la même profession, mais encore au public tout entier. La proclamation de ces titres ignorés est un devoir que nous aimons à remplir. Les distinctions qui ont le plus de valeur réelle sont précisément celles qu'on n'a ni recherchées ni mêmes prévues.

Le travail est une loi imposée par Dieu à l'homme : travail manuel pour les uns, travail intellectuel pour les autres, personne n'en est exempt.

C'est l'Evangile qui a ennobli le travail manuel, puisque d'un côté il a graduellement opéré l'abolition de l'esclavage, et que de l'autre il a fondé et développé les sentiments qui doivent présider au travail, ainsi devenu libre, c'est-à-dire la bienveillance et l'affection mutuelles du maître et du serviteur. Plus l'union est étroite entre eux, plus ils sont en harmonie avec l'esprit de Dieu. La subordination n'a rien de pénible quand l'autorité est équitable et paternelle, et que la ferme ou l'atelier ressemble à une famille.

Telles étaient les mœurs et les habitudes de nos ancêtres, et nous devons les considérer comme un précieux héritage. Si l'attachement réciproque des

Digitized by Google

patrons et de leurs collaborateurs tend à s'affaiblir, il est du devoir de tout homme qui exerce quelque ascendant sur la société de le ranimer en l'honorant.

C'est là, selon moi, l'aspect moral de la solennité qui nous réunit.

Chaque époque a un esprit dominant qui la caractérise.

Ce qui distingue principalement la nôtre, c'est une immense activité.

Cette disposition présente, comme toutes les choses humaines, des avantages et des inconvénients : profiter des uns et atténuer les autres, voilà le but vers lequel on doit tendre.

D'une part, l'activité enfante ces découvertes merveilleuses qui mettent au service de l'homme des forces énormes, qui surmontent des difficultés réputées jadis invincibles, et qui, en faisant disparaître les distances, multiplient les relations entre les différents peuples. L'activité répand dans tous les genres de travail la puissance, la lumière, l'exactitude et le goût. Son triomphe, c'est cette Exposition universelle, où la France, en même temps qu'elle obtient la plus noble de toutes les palmes, celle des beaux-arts, occupe un rang élevé dans l'industrie. Et, pour arriver à un sujet qui nous intéresse particulièrement, lorsque, il y a peu de temps, les machines agricoles de tant de pays civilisés fonctionnaient et rivalisaient, dans la plaine de la Trappe, sur le terrain de l'honorable M. Dailly, si digne de l'honneur de fournir une arène à cette lutte pacifique, c'était encore là un des symptômes et des effets de l'activité qui embrasse et vivifie tant l'agriculture, comme le reste.

Digitized by Google

Voilà les prodiges de l'activité, et il faut y applaudir cordialement.

Mais, d'une autre part, à côté de l'activité, nous rencontrons, par une regrettable compensation, des défauts qui en sont voisins; car malheureusement chacune de nos vertus est serrée de près par un vice, chacune de nos qualités touche à une imperfection.

C'est ainsi qu'en nous félicitant de l'activité de notre siècle, il nous est difficile de méconnaître en lui quelques tendances à la témérité et à l'inconstance, un peu trop d'entraînement vers les intérêts matériels, aux dépens des sentiments purs et généreux et même des règles de la prudence.

A Dieu ne plaise que, m'érigeant en censeur chagrin, je commette l'injustice de généraliser outre mesure ces reproches, sujets à des exceptions si nombreuses et si honorables!

Cependant, à tout prendre, n'est-il pas vrai que, dans des temps où le pays était plus stationnaire, trop stationnaire si l'on veut, les désirs étaient plus modérés, les allures plus sages et les âmes plus calmes? Que la frugalité, la prévoyance, les affections de famille, l'hospitalité, le dévouement, l'esprit de sacrifice, exerçaient plus d'empire? Qu'il y avait moins de vanité et, par cela même, plus de dignité et d'indépendance? Qu'on appréciait davantage le mérite personnel, dégagé de l'attirail du faste? Que, si l'on cherchait à améliorer sa condition, c'était d'une manière plus mesurée? que les moyens employés pour atteindre ce but étaient la persévérance, l'économie, les traditions héréditaires des diverses professions, plutôt que les spéculations hasardeuses

Digitized by Google

qui créent des fortunes sur les débris d'existences écroulées ?

Les modifications de mœurs que je viens d'indiquer, sans être profondes ni alarmantes, me semblent pourtant réelles.

Jusqu'à un certain point elles peuvent être attribuées à l'influence de cette activité qui, à d'autres égards, a produit des effets si heureux et si éclatants; mais en sont-ils la conséquence fatale et le résultat inévitable ? Je suis très-loin de le penser.

Un chemin conduit à un but désirable ; mais il offre quelques pentes dangereuses. Si vous vous laissez entraîner dans ces pentes, faudra-t-il vous en prendre au chemin ? Non ; vous n'aurez à accuser que vous-même, votre défaut d'attention et d'énergie. Suivez le chemin, mais veillez et résistez. Voilà ce qu'il faut dire aux nations engagées dans la voie de l'activité et du progrès industriel. Qu'elles y persistent, mais en marchant avec précaution et en se raidissant.

L'agiotage, la cupidité, l'égoïsme, la frivolité, l'enivrement des sens, ne sont pas plus inséparables de l'aspiration au bien-être que les plantes parasites et nuisibles ne sont inséparables des plantes utiles. Il ne s'agit que d'extirper les premières, en respectant les autres. Le sarclage Marcel, si j'ose employer cette expression, est tout aussi praticable. L'Etat, les corps constitués, les associations, les personnages qui exercent une autorité morale, les simples particuliers eux-mêmes, tout le monde, en un mot, doit y concourir selon la mesure de sa fortune. Il faut opérer sur soi-même par la conscience et la raison, sur les autres par les paroles

Digitized by Google

et surtout par l'exemple. L'antiquité païenne, je le sais, regardait comme incompatibles chez une nation l'opulence et la vertu; elle croyait que l'accroissement des richesses et la corruption marchaient sur des lignes parallèles. En supposant que cette maxime fût exacte dans l'organisation sociale qui existait alors, elle a cessé de l'être dans notre civilisation moderne et chrétienne, où les mauvaises passions trouvent des freins plus puissants, et les bons sentiments des impulsions plus fortes.

On peut aussi bien, dans l'ordre moral, allier la sagesse et la modération avec l'élan qui produit les perfectionnements industriels, qu'on peut, dans l'ordre intellectuel, revêtir les idées modernes des formes pures et majestueuses des grands siècles littéraires. Tout le monde connaît ce vers d'André Chénier :

« Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques. »

Eh bien ! je vous dirai aussi, par une analogie facile à saisir : aux perfectionnements nouveaux et justement admirés de l'industrie, sachons allier ce que les vieilles mœurs avaient d'honnête, de prudent et de noble. Elles se distinguaient notamment par la constance, la fidélité, les liens sympathiques qui unissaient les hommes. Tâchons d'exciter dans les âmes ces honorables sentiments; et, pour y parvenir, recherchons-en les manifestations, afin de les honorer et de les mettre en relief toutes les fois que nous les découvrirons.

Je le répète, c'est à ce point de vue que les récompenses accordées à d'anciens et loyaux serviteurs de l'agriculture et à de dignes ouvriers de l'industrie,

Digitized by Google

en même temps qu'elles sont un juste tribut payé à leur bonne conduite, produisent un effet salutaire pour la moralité publique.

Sans doute des actes de cette nature ne suffisent pas à beaucoup près pour opérer une réforme sociale; mais ils y apportent un contingent qu'il ne faut pas dédaigner, tout restreint qu'il peut paraître en lui-même; car, dans l'ensemble des mœurs nationales, le bien et le mal moral se composent d'une multitude d'éléments, faibles lorsqu'on les considère isolément, et néanmoins puissants par leur réunion. Apportons à la masse du bien notre contingent, et remercions les dignes lauréats, dont je vais vous faire connaître les titres, de nous en fournir l'occasion et le moyen.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DE MONTREUIL,

Président du comice agricole de Gisors.

—

MES CHERS CONCITOYENS,

J'ai peu de mots à ajouter aux paroles éloquentes que vous venez d'entendre et aux sages avis que l'expérience consommée du vénérable M. Rouget vient de nous donner à tous. Je cède à d'honorables instances; aussi bien, pouvais-je ne pas remercier, au nom du comice agricole, la Société d'agriculture de la belle fête à laquelle nous nous sommes associés avec bonheur, et qui scelle l'union d'hommes honorables réunis dans un même but?

En effet, que voulons-nous, Messieurs? à quoi tendent nos mutuels efforts, sinon à raviver partout l'amour des champs, du foyer domestique et de la famille; à refaire ces mœurs paisibles, ces goûts honnêtes que la modération des désirs maintient au sein des travaux rustiques; à introduire avec l'instruction qui agrandit l'intelligence de l'homme les pratiques perfectionnées qui améliorent son domaine, afin que deux horizons s'ouvrant à la fois devant lui, un double progrès se fasse au profit de l'individu, au profit de la société; car un travail mieux accompli sous une idée limpide, qu'est-ce,

Digitized by Google

Messieurs, sinon mieux penser et mieux faire, formule éternelle du progrès !

Eh ! comment d'ailleurs, sans le perfectionnement du travail agricole, pourrait-on retenir dans les rudes labeurs des champs les hommes que sollicitent sans cesse les bruits de la cité et ses éblouissements ? La fièvre de la fortune, l'appât des plaisirs ne frappent-ils pas sans cesse à la porte de l'habitant des campagnes ? et lorsqu'il est témoin de tant de transformations subites et successives, quelle que soit la force du sentiment instinctif qui l'attache à sa chaumière, n'est-il pas tenté d'en franchir le seuil, de dire adieu à ses joies d'enfance, à ses souvenirs, et de prendre carrière comme tant d'autres, fasciné par des mirages trompeurs ! Mais, si par une instruction appropriée, vous l'initiez plus amplement à l'art qui fut celui de ses pères, si par son éducation on lui a fait comprendre la grandeur des services qu'il rend et la valeur de son rôle dans l'ordre social, s'il sait que ses sueurs sont payées non-seulement par les fruits de la terre, mais par une considération hautement accusée ; s'il voit que les esprits les plus éminents, les hommes les plus considérables aiment le ménage des champs et l'honorent ; si, cultivateur éclairé, il est secondé par de dévoués serviteurs, comme ceux que nous allons couronner ici, et qui, par parenthèse, sont les meilleurs entre les bons, partout se produira ce que nous voyons dans nos heureuses contrées : des familles patriarcales, maîtres et serviteurs, travaillant le même sol, vivant sous le même toit depuis des générations, et dès lors, des champs présentant une culture soignée, améliorée, de meilleurs bestiaux, de meil-

Digitized by Google

leurs engrais, les habitations plus saines, une population polie, contente, morale, intelligente, aisée, fière d'elle-même, aimant ceux qui la comprennent et qui portent haut dans leur estime la confiance qu'ils ont su lui inspirer.

Eh ! voilà précisément, mes chers concitoyens, le but de ces concours. Ils animent, ils excitent, ils encouragent : un regard, une parole, un signe, une simple médaille, paie ici ce qui ne saurait jamais se payer, le dévouement !

Remarquons-le bien, ni la sueur, ni le sang de l'homme dévoué, n'ont de prix possible autre qu'un éloge ou qu'un témoignage ! Une croix sur la poitrine du soldat paie toute une vie de sacrifices, la médaille du vieux serviteur de nos sillons est le plus noble héritage qu'il puisse transmettre à ses fils !

Voilà pourquoi vos encouragements ont une immense valeur ; ils contribuent à maintenir dans les champs ces fortes races agricoles qui sont, disons-le bien haut, le plus pur, le plus généreux, le plus patriotique sang de la France !

Encore quelques mots.

Mes chers concitoyens, ce que nous aimons tous, c'est ce qui améliore le sort des hommes, ce qui augmente leur bien-être, ce qui domine leurs souffrances, ce qui produit partout un progrès sérieux et véritable !

J'admire comme vous les merveilles de l'industrie et des arts, nous sommes fiers des découvertes de la science, et quand nos soldats, nos glorieux enfants plantent leurs aigles victorieuses sur les murailles d'une cité qui ne fatigue pas leur patient courage, ce courage qui épuise aujourd'hui notre admiration,

Digitized by Google

des larmes de joie mouillent nos yeux, car c'est notre espérance : la paix, une paix durable sort de leurs victoires.

Mais est-ce tout ? Non ! de la gloire tant que vous voudrez, de la science tant que vous pourrez (la science est la fille du génie de l'homme, et la gloire est une moisson française) ! Mais quand vous aurez la science, la gloire, et avec elles les richesses, il vous faut encore autre chose ; il vous faut le travail du laboureur et la bénédiction de Dieu sur vos champs ; car la prospérité des peuples, la joie du pauvre, la tranquillité des empires, c'est l'épi que dore le soleil et qui mûrit sous la rosée du ciel.

L'agriculture est donc la nourrice des peuples ; elle est plus encore, elle est une mère ! Honorons-la donc, et vous savez si l'on honore et si l'on aime sa mère !

Environnons-la de nos soins, faisons-la prospérer par nos communs efforts. Certes, le laboureur ne peut rien seul ; il cultive, il sème, il donne son intelligence et ses sueurs, l'accroissement est dans les mains de la Providence ! Dès lors, quand l'épreuve nous frappe, quand la souffrance atteint le pauvre, inclinons-nous... mais ne perdons pas courage, veillons sur les besoins des classes laborieuses : le travail *en large proportion*, le travail, voilà ce qu'il faut assurer partout à ceux qui vivent de leurs bras, qui sont nos aides utiles et dévoués, qui sont plus encore aux yeux des chrétiens, qui sont nos frères ? Pardonnez-moi ces paroles, elles débordent de mon cœur.

Et vous, Mesdames, vous qui embellissez ce concours, dont la présence ici est déjà une récompense,

Digitized by Google

vous n'applaudissez pas seulement au succès de nos éleveurs et au mérite de nos lauréats, vous vous préoccupez de ceux que l'infortune visite et dont vous êtes les admirables soutiens. Continuez cette belle mission, vos exemples ont une séduction suprême ; c'est par vous que le dévouement se perpétue et se propage ! De vos rangs sortent au besoin des Jeanne Hachette et des Jeanne d'Arc ; plus encore, ces légions immortelles que le monde entier nous envie et admire et que la charité donne pour sœurs à toutes les misères.

Une année de cherté est une épreuve pour tous et principalement pour les pauvres ; mais elle offre à ceux qui ont un large nécessaire l'occasion de le verser dans le sein des malheureux et de se montrer ainsi les vrais économes de la Providence.

Digitized by Google

PRIX.

—

Concours de Charrues.

PREMIER PRIX (150 fr., dont moitié au domestique) : M. Louis-André *Juhel*, au Thil. — Narcisse *Hellain*, charretier.

DEUXIÈME PRIX (100 fr., dont moitié au domestique) : M. Etienne *Marest*, à Puchay. — *Julien*, charretier.

Première mention honorable : M. Ch.-Narcisse *Moreau*, à Hacqueville. — Frédéric-Arsène *Morel*, charretier.

Deuxième mention honorable : M. *Vaillant*, à Noyer-sur-Andelys. — Arsène-Michel *Damiens*, charretier.

—

Concours de Bestiaux.

TAUREAUX.

PREMIER PRIX (270 fr.) : M. *Levaillant*, à Noyer-sur-Andelys (taureau cotentin, âgé de 2 ans). — François *Beaudouin*, bouvier, 20 fr.

DEUXIÈME PRIX (170 fr.) : M. *Boulanger*, à Lyons-la-Forêt (taureau cotentin, âgé de 2 ans). — Sévère *Caron*, bouvier, 15 fr.

Un magnifique taureau, appartenant à M. de Boisguilbert, a été écarté du concours, comme ayant déjà obtenu un premier prix à Paris et un deuxième prix à Rouen.

Digitized by Google

VACHES A LAIT.

PREMIER PRIX (130 fr.) : M. *Levaillant*, à Noyer-sur-Andelys (vache cotentine, 5 ans). — 15 fr. pour le vacher.

DEUXIÈME PRIX (70 fr.) : M. Etienne *Marest*, à Puchay (vache cotentine, 5 ans). — *Joseph*, vacher, 10 fr.

GÉNISSES.

PREMIER PRIX (80 fr.) : M. *Lainay*, à Gaillarbois (génisse, 2 ans). — Désiré *Dumor*, domestique, 10 fr.

DEUXIÈME PRIX (50 fr.) : M. *Lebrun*, à Puchay (génisse, 2 ans). — François *Rousselin*, domestique, 5 fr

BÉLIERS.

PREMIER PRIX (120 fr.) : M. Isidor *Raban*, à Hacqueville. — Amédée *Dubuc*, berger, 15 fr.

DEUXIÈME PRIX (80 fr.) : M. Prosper *Pellerin*, à Glisolles. — Frédéric *Gougé*, berger, 10 fr.

BREBIS.

PREMIER PRIX (110 fr.) : M. Prosper *Pellerin*, à Glisolles. — Frédéric *Gougé*, berger, 10 fr.

DEUXIÈME PRIX (80 fr.) : M. *Houel*, à Saint-Vigor. — Elisée *Gouel*, berger, 10 fr.

CHEVAUX ET JUMENTS.

PREMIER PRIX (200 fr.) : M. *Courtil*, à Puchay. — Magloire *Colmar*, charretier, 15 fr.

DEUXIÈME PRIX (130 fr.) : M. *Legrand*, à Guitry. — *Guillon*, charretier, 15 fr.

Mention honorable : M. *Carlet*, à Saint-Pierre-les-Cercueils.

Digitized by Google

PORCS.

PREMIER PRIX (70 fr.) : M. *Parmentier*, à Dangu.

DEUXIÈME PRIX (45 fr.) : M. *Lepicouché*, au Vieil-Evreux.

TRUIES.

PREMIER PRIX (70 fr.) : M. *Marion* fils, à Gisors.

DEUXIÈME PRIX (45 fr.) : M. *Duval-Picard*, à Gisors.

—

Instruments aratoires.

PREMIER PRIX (60 fr.) : M. *Pinel*, au Thil (herse-Bataille perfectionnée).

DEUXIÈME PRIX (40 fr.) : M. *Laurent*, maréchal à Amfreville-sous-les-Monts (une charrue à trois socs).

—

Récompenses aux Domestiques ruraux.

CHARRETIERS.

PRIX : Louis *Lefèvre*, 41 ans de service chez M. Leguay, de Bezu-Saint-Eloi.

Mention honorable : François *Thierry*, 30 ans chez M. Hetier, à la Neuve-Grange.

BERGERS.

PRIX : Jean-Baptiste *Massieu*, 28 ans de service chez M. Perichon, à Ecos.

Mention honorable : Amédée *Dubuc*, 28 ans de service chez M. Isidore Raban, à Hacqueville.

Digitized by Google

HOMMES DE COUR.

PRIX : Louis *Angrand*, 27 ans de service chez M. André Juhel, au Thil.

Mention honorable : Thomas *Guillet*, 22 ans de service chez M. Catheux, à Nogent-le-Sec.

SERVANTES.

PRIX : Fr.-Désirée *Siard*, femme *Jouy*, 36 ans de service chez Mme Simon, à Renneville.

—

Ouvriers de fabrique.

MÉDAILLES D'ARGENT.

Pierre-Henri *Brunel*, contre-maître de menuiserie, 37 ans de service chez MM. Davillier.

Louis-François *Chaillé*, ouvrier tanneur, 25 ans de service chez M. Josset.

Henri-Vincent *Parmentier*, contre-maître de serrurerie, 30 ans de service chez MM. Davillier.

MÉDAILLES DE BRONZE.

Louis *Mathurin*, employé en blanchiment, 35 ans de service chez M. Davillier.

Michel *Bernard*, filateur, 21 ans de service.

Sébastien *Gueber*, préposé à l'éclairage depuis 17 ans chez M. Davillier.

Alexandre *Loddet*, ouvrier mégissier, 15 ans de service chez M. Mautemps.

Digitized by Google

Section générale de l'arrondissement de Pont-Audemer.

—

CONCOURS AGRICOLE

TENU A CORMEILLES, LE 30 SEPTEMBRE 1855.

—

DISCOURS

PRONONCÉ PAR S. EXC. M. TROPLONG,

Président du Sénat.

—

MESSIEURS,

Vous avez voulu conserver par un anniversaire le souvenir de la fête agricole de l'an dernier; je me suis associé avec empressement à cette bonne pensée. Elle est inspirée par l'intérêt de premier ordre qui s'attache à l'agriculture, dans cette contrée douée par la nature d'une rare fécondité. Quoique de précieuses industries y occupent un grand nombre de bras, elles ne sont qu'un appoint de son travail, elles n'en font pas le fond : c'est l'agriculture qui assure aux populations leur principale ressource. Sur les plateaux qui couronnent la vallée s'étend la culture des céréales et du lin avec les prairies artificielles; dans le sein de cette même vallée, qui se continue jusqu'à la mer à travers des herbages non interrompus, l'élève du bétail est favorisé par des pâturages abondants et par le marché de Cormeilles, si avantageusement situé au milieu de faciles débouchés et d'un centre important de production.

Digitized by Google

Mais tous ces biens seraient insuffisants s'ils n'étaient fécondés par le travail, car la terre n'est libérale que pour celui qui l'arrose de ses sueurs. C'est ce travail des champs que nous voulons encourager aujourd'hui; vous, par les apprêts de cette fête à laquelle il ne manque que la parure du beau temps; moi, par ces prix que j'offre au labourage. M. le Préfet, qui a bien voulu ne pas oublier notre belle réunion de 1854, a généreusement consenti à seconder l'œuvre de cette année en mettant à notre disposition, sur ma demande, des récompenses destinées à l'élève de bestiaux. M. le Préfet sait d'ailleurs qu'il ne peut rien faire de plus agréable au gouvernement que de montrer sa sollicitude pour l'industrie agricole et pour ceux qui l'exercent. Si la révolution de 89 a investi les agriculteurs de la plénitude des droits civils, c'est l'empire qui constate leur participation aux plus grands faits de la politique moderne, et l'on a vu trois fois les mêmes hommes qui donnent à la France le pain de tous les jours lui apporter en masse le principe vital d'un gouvernement national et tutélaire. L'Empereur ne l'oublie pas, et ces réunions qu'il encourage sont une occasion propice pour la communication de ces pensées de sympathie.

Il aurait manqué quelque chose à cette solennité si la bienfaisance n'y avait pas eu sa place; car les pauvres, auxquels il faut toujours penser, surtout quand on se réjouit, doivent avoir aussi leur jour de satisfaction. L'agriculture, qui répand tant de bienfaits sur l'homme, lui rappelle naturellement, d'ailleurs, qu'il en doit une part à ceux qui souffrent. Les produits de la quête faite par M^me^ la présidente

Digitized by Google

Troplong et par M. le Sous-Préfet ont déjà servi à distribuer de l'argent à 170 personnes nécessiteuses; le surplus sera employé partie en vêtements pour des enfants, partie en bons de pain qui seront réservés pour l'hiver prochain. Ce sera un préliminaire pour les mesures plus larges que prépare l'administration du pays, dans le but de soulager les misères privées. Le gouvernement, le département, les communes réuniront leurs efforts pour entretenir le travail, auquel l'Empereur a imprimé une si constante et si prodigieuse activité, et le zèle des particuliers aidera aussi à passer les moments difficiles de la saison rigoureuse.

Enfin, Messieurs, comme le concours des écoles du canton a coïncidé avec notre concours agricole, le comité de l'instruction primaire a trouvé bon de réunir ses récompenses aux nôtres pour leur procurer plus d'éclat. Nous le remercions de cette bonne entente; les écoles primaires nous préparent pour l'avenir de jeunes sujets que probablement nous récompenserons un jour comme des agriculteurs habiles.

Messieurs, l'empressement des agriculteurs et de cette cité, bien que contrarié par les intempéries de la journée, est pour nous la preuve que le zèle de nous tous pour la prospérité de ce canton est bien compris par cette population laborieuse et intelligente. Espérons que ces solennités annuelles, où chacun apporte un tribut si cordial, ne seront pas de vaines démonstrations et qu'il en sortira des fruits heureux. L'année prochaine, nous embrasserons un cercle plus étendu, et des prix de vertu seront en outre décernés par la même main qui, il y a un an, en a

Digitized by Google

fait un très-profitable essai. Puissions-nous exciter une louable émulation pour tout ce qui est honnête et utile, et contribuer à former de vertueuses mères de famille, d'industrieux agriculteurs et de bons citoyens !

Notre pays, Messieurs, est destiné à s'élever bien haut sous le règne de l'Empereur. Secondons ce règne national en élevant dans notre sphère le niveau de ce qui nous environne. Déjà la France a repris, aux yeux de l'Europe entière, le titre de grande nation que lui avait donné Napoléon Ier. Le colosse du Nord, que la superstition d'une vieille politique déclarait invulnérable, a été foudroyé par le tonnerre sorti des flancs de nos bataillons, et l'aigle impériale flotte sur l'imprenable Sébastopol, sur cette forteresse orgueilleuse qui préparait la ruine de Constantinople et vomissait sur la mer Noire ses flottes incendiaires. Soyons fiers de ces magnifiques succès : ce sont ceux d'un grand peuple, d'un grand gouvernement et d'une grande époque. Le rétablissement de l'empire ne nous a pas donné seulement un empereur, il nous a rendu avec lui et par lui la gloire, la puissance, le respect et l'admiration du monde. Ces paroles, Messieurs, ne sont pas une digression qui s'écarte de notre sujet. L'honneur national est une des plus ferventes religions du peuple des campagnes, et l'on est toujours bien reçu à en parler à ces braves gens, dont le cœur tout français a toujours conservé, comme dans un foyer ardent, le souvenir de nos luttes héroïques, le culte de l'Empereur et le sentiment naïf du patriotisme.

Digitized by Google

PRIX.

—

Labourage.

Prix offerts par S. Exc. M. le président du Sénat.

PREMIER PRIX : *Baudry* fils, du Bois-Hellain.

DEUXIÈME PRIX : Léon *Morin*, de Saint-Gervais.

TROISIÈME PRIX : Isidore *Brouillon*, de Saint-Pierre-de-Cormeilles.

—

Animaux domestiques.

Prix offerts par M. le préfet et par la Société libre de l'Eure, section de Pont-Audemer.

TAUREAUX.

PREMIER PRIX : Thomas *Mautor*, cultivateur à la Chapelle Bayvel.

DEUXIÈME PRIX : François *Deshays*, cultivateur à Asnières.

VACHES A LAIT.

PREMIER PRIX : Désiré *Campigny*, cultivateur à Cormeilles.

DEUXIÈME PRIX : Amand *Touflet*, cultivateur à Saint-Sylvestre.

GÉNISSES.

PREMIER PRIX : Pierre *Aupoix*, cultivateur à Saint-Sylvestre.

Digitized by Google

DEUXIÈME PRIX : Joseph *Rousselet*, cultivateur à Saint-Pierre.

JUMENTS POULINIÈRES.

PREMIER PRIX : Yves *Quesney*, propriétaire à Saint-Pierre.

DEUXIÈME PRIX : François *Auney*, propriétaire à Cormeilles.

VERRATS.

PREMIER PRIX : Alphonse *Olivier*, propriétaire à Saint-Sylvestre.

DEUXIÈME PRIX : Adrien *David*, cultivateur à Saint-Pierre.

TRUIES.

PREMIER PRIX : Amand *Diet*, cultivateur à Saint-Pierre.

DEUXIÈME PRIX : Alphonse *Olivier*, propriétaire à Saint-Sylvestre.

—

Outre les prix de labourage, décernés par S. Exc. M. Troplong, les laboureurs lauréats ont reçu des mains de Mme la présidente Troplong une jolie médaille d'argent dont elle a gracieusement décoré leur poitrine.

Digitized by Google

EXPOSITION AUTOMNALE

Des Produits agricoles et horticoles.

1855.

RAPPORT

DE

M. E. BEAUCANTIN, secrétaire de la commission d'horticulture,

LU A LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1855.

MESSIEURS,

Au moment où tous les regards sont portés sur le palais de l'Industrie et des Beaux-Arts, qui contient tant de merveilles en tous genres, et où se rencontrent également les produits de l'agriculture et de l'horticulture, il devient superflu d'insister sur le mérite et le but des expositions : chacun, en visitant cet ensemble admirable, s'arrête de préférence aux objets qui correspondent à ses besoins ou à ses goûts, et tous restent frappés de la lumière qui ressort de leur analyse et de leur comparaison.

Il ne faut donc pas considérer avec indifférence l'exposition qui a lieu aujourd'hui pour les produits de l'agriculture et de l'horticulture de notre département; la Société libre d'agriculture de l'Eure, qui patronne et organise cette exposition comme celles qui l'ont précédée, en attend de bons résultats; mal-

Digitized by Google

heureusement, nous sommes forcés de le dire ici, bien plus de voix auraient dû répondre à son généreux appel. Les questions de subsistances sont si sérieuses aujourd'hui, que les concours pour les céréales et les fruits à cidre auraient dû réunir un grand nombre d'exposants ; les producteurs sont aussi intéressés à ces questions que les consommateurs, et c'est être coupable que de se refuser à ce qui est fait pour le bien de tous. La Société de l'Eure ne se découragera pas : la lumière est quelquefois longue à se faire, mais elle se fera, et nous l'espérons ; le noble exemple de ceux qui ont concouru à l'exposition ne tardera pas à trouver d'intelligents imitateurs.

Le compte rendu que nous allons faire prouvera néanmoins que les récompenses qui vont être données ont été bien méritées, seulement nous eussions voulu plus de rivaux, pour la satisfaction des lauréats eux-mêmes.

Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de l'exposition, en même temps que nous proclamerons les décisions du jury chargé de décerner les prix.

L'exposition automnale d'aujourd'hui parle à la fois au goût et à l'intérêt, et, pour employer un mot banal, elle réunit l'agréable à l'utile. A côté des échantillons de céréales remarquablement beaux et des fruits si divers, richesses des champs et des vergers, on trouve les légumes qui alimentent les tables et les brillantes fleurs qui ornent les jardins et les serres ; on y rencontre aussi des instruments de grande culture pour la confection desquels l'art s'est associé à la pratique, des instruments de jardinage et enfin des meubles rustiques. Enfin là sont

Digitized by Google

réunis les produits spéciaux et divers de l'agriculture et de l'horticulture, produits si intimement liés et si utiles pour tous.

Agriculture.

ÉCHANTILLONS DE CÉRÉALES ET DE FOURRAGES.

Tout d'abord nous nous arrêtons sur l'exposition des céréales : M. Robillard, ancien ingénieur en chef de notre département, consacre noblement depuis plusieurs années ses loisirs à des essais et à des améliorations d'agriculture et d'horticulture. Nous avons la preuve réussie de ses tentatives dans l'exposition qu'il a faite de plusieurs variétés de blés barbus à grains durs et tendres, quatre variétés d'orge et quatre variétés d'avoine. La bonne venue et la bonne qualité des échantillons exposés témoignent des succès obtenus, et valent à M. Robillard une médaille d'argent grand module, que le jury lui accorde en le félicitant de sa persévérance et de ses intelligents efforts.

Le jury accorde également, hors concours, comme prix spécial d'introduction de graines dans le département, une médaille d'argent à M. Colombel, cultivateur à Claville, qui ne cesse d'appliquer aux améliorations son intelligence et ses efforts, et dont la Société apprécie des services qui mériteraient une plus glorieuse récompense. Disons en passant que M. Colombel représente dignement notre département à l'Exposition universelle, où nous avons vu des échantillons de ses cultures, et qu'il est de ceux qui savent le mieux et le plus utilement se servir de la publicité pour propager l'esprit de progrès, et faire abandon-

Digitized by Google

ner à l'agriculture les préjugés et la routine qui entravent son essor.

FRUITS A CIDRE.

Les collections de fruits à cidre ont fait défaut, et nous ne saurions trop le regretter. Nous voudrions qu'à l'avenir une semblable lacune cessât de se reproduire à nos expositions d'automne. M. le vicomte de Blosseville a seul exposé quelques variétés.

Depuis quelques années la rareté des pommes est telle, que cette question intéresse tout le monde, et devrait occuper spécialement les propriétaires et cultivateurs, pour les améliorations de culture des arbres, qui sont généralement trop négligées. Nous nous employons personnellement à donner l'exemple, et dans quelques années le jardin des Plantes d'Evreux pourra propager des greffes des meilleures variétés de pommes à cidre, provenant d'arbres bien cultivés; ces arbres sont encore trop jeunes aujourd'hui, il ne leur faut plus que du temps.

Horticulture.

FRUITS DE TABLE.

Nous arrivons maintenant aux fruits de table : ici nous trouvons plus de concurrents. La collection la plus variée, celle qui se rapproche le plus des conditions du programme, est celle de M. Moïse Vigeant, jardinier chez M. le vicomte de Blosseville, à la Chapelle-du-Bois-des-Faux : elle se compose de 38 variétés de poires, 17 de pommes, 9 de pêches, 4 de prunes, ainsi que des groseilles, framboises et fraises.

Le jury décerne à M. Vigeant le premier prix de ce concours.

Digitized by Google

Le second prix est obtenu par M. Robillard, dont la collection, quoique plus remarquable pour la beauté et la forme parfaite des fruits, est moins variée : elle se compose de 40 variétés de poires, 10 de pommes, 1 de pêche; prunes et abricots. Nous ajouterons que ces résultats, obtenus sous les yeux de M. Robillard et sous son inspiration, sont également dus aux bons soins de M. Robin, garde de la propriété de Morand, auquel revient une part de mérite pour l'intelligence qu'il apporte à soigner et tailler les espaliers qui font l'admiration des praticiens. Nous félicitons M. François Deshayes, jardinier chez M. de Semerville, et M. Richard, jardinier de M. le marquis de Sainte-Croix, préfet de l'Eure, pour leurs collections de fruits de table. MM. Piéton et Hue ont également exposé quelques beaux et bons fruits.

PLANTES LÉGUMIÈRES ET FRUITS LÉGUMIERS DE SAISON.

A côté des fruits, nous trouvons les légumes qui chargent la table de la salle d'exposition. Le lot de M. Richard fils est aussi varié que remarquable.

La belle venue de ses produits ne laisse rien à désirer.

Nous avons signalé des potirons, des courges, des bonnets de Turc, choux de Bruxelles, céleri violet et blanc, 7 variétés de pommes, l'aubergine blanche, plante originaire de Chine, famille des solanées; artichauts et cantaloups prescot.

Le jury accorde à M. Richard fils la médaille de grand module.

M. Piéton, que nous allons retrouver au concours des fleurs, nous a donné un échantillon du soin

Digitized by Google

qu'il apporte à la culture maraîchère, dans un magnifique lot de choux-fleurs.

M. Vincent Letellier a aussi exposé un bonnet de Turc et trois giraumons, dont la qualité est appréciée par les amateurs de ce fruit légumier. M. Hue fils a également exposé de nouvelles courges de l'Ohio et des giraumons provenant des collections introduites dans ce département par M. Robillard.

Floriculture.

Nous arrivons maintenant au côté brillant et gracieux de l'exposition, nous voici aux fleurs que tout le monde aime et admire, et pour l'étude desquelles nous sommes sûrs de rencontrer la sympathie des dames : parmi les fleurs, dis-je, chacun reconnaît ses préférées, chacun a ses prédilections.

Le jury s'est occupé de toutes sans partialité, pour leur décerner les prix qui leur sont dus légitimement ; MM. Hue et Piéton sont hors de ce concours, ils ont remporté des prix les années précédentes.

La collection de plantes de serre chaude appartenant à M. le vicomte de Blosseville, de la Chapelle-du-Bois-des-Faux, témoigne des soins de M. Vigeant, son jardinier ; si le lot n'est pas nombreux, il est du moins remarquable ; nous y voyons un bananier de la Chine *(musa sinensis)* d'une belle végétation, un marantha zebrina, un dattier du levant *(phenise dactylifera)*, et plusieurs pieds très-vigoureux d'ananas en fruit, de la Guyane et du Mont-Serrat; trois beaux fruits d'ananas en maturité figurent au milieu de la collection des fruits de table ; le jury ac-

Digitized by Google

corde à M. Vigeant, jardinier, le premier prix des plantes de serre.

Le lot de M. Vincent Letellier, n'étant pas assez nombreux, n'a pu prendre rang à ce concours; mais le jury a constaté qu'il possédait quelques belles plantes de pleine terre et de serre.

Ce jardinier comprend avec intelligence les bons effets des expositions; et son concours ne nous fait jamais défaut.

Dans le lot de plantes de serre exposé par M. Hue fils, nous avons admiré de jolies verveines aux brillantes couleurs et aux larges pétales de la corolle.

PLANTES DE PLEINE TERRE.

Après les plantes de serre viennent les plantes fleuries de pleine terre. Les collections sont nombreuses, surtout celles de ces charmantes fleurs qui méritent si bien d'être nommées reines, par l'élégance de leur port, la variété de leurs nuances et l'éclat de leurs couleurs.

Le plus beau lot pour le nombre, la perfection de la forme et la diversité des nuances, est sans contredit celui de M. Piéton; mais, cet horticulteur étant hors de concours, le prix revient à M. Jean Alexandre, jardinier à Evreux; les 40 plantes qu'il a exposées sont d'une belle végétation, les fleurons nombreux et variés.

Le deuxième prix est décerné à M. François Deshayes, dont la collection est également remarquable mais présente moins de perfection et d'éclat dans les fleurons.

Digitized by Google

Nous mentionnons la collection de M. Hue fils comme assez remarquable, mais laissant à désirer pour la perfection du disque de la fleur.

DALHIAS.

Des collections de dahlias attirent les regards par l'admirable régularité de leur forme; les nuances les plus capricieuses, les couleurs les plus vives font de ces fleurs une des collections les plus coquettes et les plus séduisantes de notre exposition.

Les deux corbeilles de M. Piéton sont de premier ordre; mais, d'après les dispositions du programme, cet horticulteur est mis hors de concours, et le jury décerne le prix à M. François Deshayes, jardinier chez M. de Sémerville.

La commission mentionne honorablement le lot de M. Hue fils.

ROSES COUPÉES.

Nous allons parler avec plaisir d'un charmant lot de roses coupées exposé par l'honorable président de notre commission d'horticulture, M. Guindey, amateur éclairé et soigneux, qui seconde avec un zèle toujours obligeant la Société de l'Eure.

MM. Hue et Piéton ont aussi apporté quelques roses nouvelles remarquables.

Nous ne devons pas oublier un lot très-intéressant de plantes, de la famille des conifères, que M. Piéton a exposé; nous le félicitons d'avoir introduit ces végétaux nouveaux dans ses cultures.

Digitized by Google

Objets divers se rattachant à la culture.

Nous voici arrivés aux objets se rattachant à la culture.

La commission a examiné avec intérêt deux charrues et un scarificateur en fer, ainsi qu'un râteau glaneur ; la valeur de ces instruments est déjà déterminée par les médailles que l'exposant a obtenues à d'autres expositions, et le jury décerne à M. Pinel fils, constructeur au Thil, près Etrépagny, une médaille d'argent.

Puisse cette récompense prouver au lauréat avec quel sentiment d'approbation la Société libre de l'Eure voit ses intelligents travaux.

M. Barquet, jardinier chez M. le comte de Barrey, aux Authieux, a exposé deux petits modèles de semoir à carottes et à plâtre ; ces instruments, qui existent en grand, ont besoin de la sanction de la pratique.

Nous appelons l'attention des cultivateurs sur une herse qui est exposée en dehors de la salle d'exposition.

Elle nous a été envoyée trop tard par M. Ollard, des environs de Tôtes (Seine-Inférieure), qui a obtenu pour cette amélioration un brevet. Cette herse offre cette particularité avantageuse que les pointes sont des douilles en fonte adaptées aux dents en bois, et que par ce système la herse, sans rien perdre de sa légèreté, a plus d'effet dans la division du sol ; l'usage en est très-répandu dans le département de la Seine-Inférieure ; nous ne saurions trop la recommander à l'examen attentif des cultivateurs, qui

Digitized by Google

doivent apprécier la durée de cet instrument et l'économie dans son emploi.

Dans cette analyse des produits agricoles et horticoles, nous sommes amenés à parler aussi des meubles rustiques, qui contribuent si agréablement à l'ornementation des jardins.

Deux exposants ont apporté un certain nombre de meubles et d'objets, MM. Hue fils et Gérault, d'Evreux; Le jury décerne une médaille de bronze à M. Hue et une mention honorable à M. Alphonse Gérault.

Encouragements aux aides jardiniers.

La commission n'a pas oublié dans la rédaction de son programme les aides jardiniers dont la fidélité et le concours sont si utiles aux maîtres chez lesquels ils sont employés. Quelques-uns ont répondu à son appel, et deux d'entre eux ont mérité les encouragements de la Société, qui va leur décerner un prix ; l'un est depuis 27 ans aide jardinier chez M. Fouché, à Evreux, et l'autre est depuis 15 ans chez madame veuve Lapeltey.

Si je finissais ici ce rapport un peu long, chacun d'entre vous, Messieurs, se demanderait, j'en suis sûr, pourquoi j'oublie de parler du joyau de notre exposition, après les quelques mots qui ont dû faire prévoir une mention toute spéciale; en effet, le salon qui s'ouvre au fond de notre salle a fixé depuis longtemps l'attention de tous les visiteurs.

Toute description se refuse à retracer la perfection d'un travail aussi fini dans les détails, aussi merveilleux dans son ensemble; la marqueterie la

Digitized by Google

plus précieuse n'arriverait pas à produire plus d'effet que n'en a obtenu M. Houdoux-Hurel en employant les bois les plus ordinaires. Son salon rustique compose les diamants de la couronne de notre exposition, et nous avons le droit d'en être fiers.

Nous regretterons toujours que la modestie de cet ingénieux artiste l'ait fait douter de lui au point de l'empêcher d'aller exposer au palais de l'Industrie un travail qui certes aurait tenu le premier rang dans son genre. Le jury décerne, en dehors de tout concours, une médaille spéciale à M. Houdoux-Hurel.

Digitized by Google

PRIX.

—

Agriculture.

ÉCHANTILLONS DE CÉRÉALES.

PRIX (médaille grand module) : M. *Robillard*, ancien ingénieur du département, propriétaire à Morand.

Horticulture.

COLLECTIONS DE FRUITS DE TABLE.

PREMIER PRIX (médaille grand module) : M. Moïse *Vigeant*, jardinier de M. le comte de Blosseville, à la Chapelle-du-Bois-des-Faux.

DEUXIÈME PRIX (médaille d'argent) : M. *Robillard*, propriétaire amateur, déjà nommé.

Mentions honorables : M. François *Deshayes*, jardinier de M. de Sémerville, au château de Miserey ; et M. *Richard* fils, jardinier de M. le préfet de l'Eure.

COLLECTIONS DE PLANTES LÉGUMIÈRES ET FRUITS LÉGUMIERS DE SAISON.

PRIX (médaille grand module) : M. *Richard* fils, déjà nommé.

Floriculture.

PLANTES DE SERRE.

PRIX (médaille d'argent) : M. Moïse *Vigeant*, jardinier, déjà nommé.

Digitized by Google

PLANTES DE PLEINE TERRE FLEURIES EN POT.

PREMIER PRIX (médaille d'argent) : M. Jean *Alexandre*, garçon jardinier chez Mme veuve Lapeltey.

DEUXIÈME PRIX (médaille de bronze) : M. François *Deshayes*, déjà nommé.

COLLECTION DE DAHLIAS.

PRIX (médaille d'argent) : M. François *Deshayes*, déjà nommé.

Objets divers se rattachant à la culture.

INSTRUMENTS ARATOIRES.

PRIX (médaille d'argent) : M. *Pinel* fils, constructeur au Thil, près Etrépagny.

INSTRUMENTS DE COUTELLERIE.

Rappel de médaille d'argent : M. *Damiens*, d'Evreux.

MEUBLES RUSTIQUES.

PRIX (médaille de bronze) : M. *Hue* fils, horticulteur à Evreux.

Mention honorable : M. Alphonse *Gérault*, à Evreux.

Encouragements. — Prix spécial d'émulation.

APTITUDE ET DURÉE DE SERVICE DES OUVRIERS JARDINIERS.

PREMIER PRIX (médaille d'argent et 50 fr. en argent) : M. *Sourbelle*, ouvrier jardinier, depuis 27 ans chez M. Fouché, jardinier à Evreux.

Digitized by Google

Deuxième prix (médaille de bronze et 20 fr.) : M. Jean *Alexandre*, garçon jardinier, depuis 15 ans chez Mme veuve Lapelley, à Evreux.

Médailles spéciales en dehors des concours.

Médaille d'argent (grand module) : M. *Houdoux-Hurel*, jardinier à la Gueroulde, près Breteuil, pour son admirable salon rustique.

Médaille d'argent : M. *Colombel*, pour l'introduction de céréales et diverses autres graines de plantes agricoles.

Arboriculture fruitière. — Taille des arbres.

Prix (médaille d'argent) : M. François *Deshayes*, jardinier chez M. de Sémerville, à Miserey, pour l'excellente disposition de ses tailles d'espaliers.

Digitized by Google

Séance publique du 31 août 1856.

—

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE COMTE DE LAGRANGE, DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

—

MESSIEURS,

J'attendais avec impatience cette solennité pour remercier publiquement la Société d'agriculture de l'honneur qu'elle m'a fait en me nommant son président. Par cet acte de bienveillance, aussi gracieux que spontané, MM. les membres de l'Association m'ont donné une marque de confiance qui m'a été d'autant plus sensible que je ne pouvais m'attendre à occuper une position si dignement remplie depuis bien des années par les hommes éminents dont les noms sont dans toutes les bouches, comme le souvenir de leurs services est gravé dans le cœur de chacun de nous. Mon premier devoir est de leur rendre ce public hommage de reconnaissance, sûr d'ailleurs d'être ainsi l'interprète des sentiments qui vous animent.

En me confiant un héritage si difficile à porter, vous m'avez prouvé, Messieurs, que vous comptiez autant sur mon dévouement à notre département que sur mon zèle ardent pour les intérêts de l'Association et sur mon désir de contribuer de toutes mes

Digitized by Google

forces à encourager les travaux, les découvertes utiles.

Peut-être m'était-il donné par ce moyen de compenser mon insuffisance, de justifier votre choix et d'arriver à l'accomplissement de la mission que vos suffrages m'avaient conférée.

Cette tâche m'a été rendue facile par le précieux concours de notre vice-président, l'honorable M. le marquis de Blosseville, qui a bien voulu me suppléer alors que d'autres occupations me retenaient loin de vous, et me mettre au courant des résultats de vos réunions. Qu'il trouve ici la juste expression de mon entière gratitude.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous dire ma pensée sur le but, l'importance, l'utilité toujours croissante de vos travaux. Membre de la Société depuis plusieurs années, je sais quelles idées élevées vous inspirent, avec quel juste sentiment d'équilibre vous savez protéger, encourager les arts, les sciences, les lettres et particulièrement l'agriculture, si digne de toutes faveurs; c'est qu'en effet, comme l'attestent ces paroles empreintes d'une si haute intelligence, que je suis heureux de répéter : « L'agricul-« ture est le premier élément d'un pays, parce qu'elle « repose sur des intérêts immuables et qu'elle forme « la population saine, vigoureuse et morale des « campagnes. » Vous me permettrez, Messieurs, d'ajouter qu'elle représente l'intérêt national à sa plus haute puissance.

Fatigué de lutter contre l'impossible, notre siècle, récemment encore enivré de si vaines chimères, sent faiblir l'ardeur de ses premiers entraînements, il revient à la nature comme à une grande consolatrice;

Digitized by Google

le moment est arrivé pour notre génération où l'homme, éprouvé par ces folles tentatives de réforme, s'aperçoit de l'insuffisance de ces doctrines qui appauvrissent, énervent ou matérialisent l'imagination; il cherche alors pour sa vie un cadre plus naturel, plus simple, plus vrai; sous cette impression, il demande aux travaux de la campagne d'occuper ses loisirs, de rajeunir, de vivifier cette séve presque épuisée.

Au sein de ces occupations qui furent le premier travail, le premier devoir imposé à l'homme, il retrouvera les conditions traditionnelles de son existence, il y puisera une inspiration morale pour le guider, par des sentiers plus purs, vers un but long à atteindre, il est vrai, mais qu'il ne sera plus exposé à voir disparaître au moment de le toucher, comme le fantôme de ses anciennes illusions.

Cette nouvelle vie n'est pas exempte de luttes; elle réclame plus que toute autre cette énergie de l'âme, condition de toute victoire et ici de tout progrès. Pour le cultivateur, le bien-être, la fortune ne se conquièrent que laborieusement, insensiblement; mais ce bien-être, obtenu au prix d'efforts incessants, de glorieux labeurs, sans trouble, sans fièvre convulsive, dont la tranquille et consciencieuse possession ne laisse pas de ruines derrière soi, n'apporte-t-il pas avec lui plus de véritable bonheur?

L'agriculture est pour ceux qui s'y livrent non-seulement une source de paix, de prospérité, elle a encore l'heureux privilége d'accomplir une œuvre de conciliation, elle apaise les passions, accroît la bienveillance dans les rapports des hommes, rapproche ceux que des opinions différentes où l'iné-

Digitized by Google

galité des positions sociales séparaient; elle amortit tout sujet de divisions pour ne plus laisser dominer que le bien commun. Ses solennités offrent le touchant spectacle de la réunion des illustrations séculaires et des noms plus modestes, consacrés par de récents services, des cultivateurs intelligents près de grands propriétaires, du maître à côté du fidèle compagnon de ses travaux.

Mais pour assurer ce retour vers les traditions agricoles que nous aimons à signaler, pour réaliser les améliorations morales et matérielles que nous en espérons, il ne suffit pas de s'occuper exclusivement de ces travaux ni d'étudier les meilleures méthodes, il faut encore s'entourer d'agents instruits, dévoués; enfin, il faut profiter du présent pour préparer l'avenir, préserver la génération qui grandit des trompeuses illusions, des funestes entraînements et la mettre à même de poursuivre l'œuvre commencée par ses pères.

Or, quelle voie meilleure, quel moyen plus certain pour nourrir dans les esprits ces idées salutaires que de multiplier les agents de culture, de conserver à la terre les bras qui lui sont nécessaires, mais qui lui font trop souvent défaut? Quel instrument plus puissant pour atteindre ce but que l'enseignement professionnel?

Prendre l'enfant dès son jeune âge, lui enseigner, avec les premiers éléments d'une instruction nécessaire, les notions essentielles de l'agriculture, disposer ainsi sa jeune intelligence à recevoir les connaissances spéciales qui en feront un bon cultivateur, et préparer son jugement par une précoce inspiration à bien comprendre tout ce qu'il y a d'honorable dans

Digitized by Google

la position paternelle, à l'aimer, à l'adopter, tel est le but que l'on doit se proposer.

Vous le voyez, Messieurs, il est à désirer que les écoles primaires deviennent les pépinières des ouvriers ruraux; on évitera ainsi de pousser la jeunesse des campagnes dans d'autres voies non moins dangereuses que stériles pour elle. Nous sentons combien il importe de réduire ces émigrations intérieures des champs vers les villes qui appauvrissent le sol au détriment de la production de nos substances alimentaires, grossissent, pour le péril de tous, une population haletante, serrée, parfois irritée, dans l'étroite et insuffisante atmosphère des cités.

Est-il, je vous le demande, d'autre solution pour résoudre ce problème, que de faire entrer l'enseignement de l'agriculture pratique dans le programme des écoles primaires?

L'exemple, je suis heureux de le proclamer, a été donné par un département voisin avec lequel nous entretenons des rapports d'intérêts et d'affection si féconds pour tous deux. Ce procédé d'instruction, déjà tenté avec succès dans un établissement qui fixe l'attention publique, a déjà recueilli de nombreux suffrages, et offre dans la vérité de sa méthode, dans la pieuse direction à laquelle il obéit, de précieuses garanties d'avenir.

Après ce que je viens de dire, il serait inutile de nommer l'institut dirigée par le frère Ménée, de la Doctrine chrétienne, si ce n'était une occasion de rendre hommage à son dévouement et au promoteur de cette institution, l'honorable M. Gossin.

Les encouragements de l'Etat ne manqueront pas à des essais de cette nature, comme à tous ceux qui

Digitized by Google

auront pour but de faire avancer l'agriculture, de propager les saines doctrines.

Ils ne vous ont pas fait défaut, Messieurs, pendant cette session : la Société de l'Eure, qui depuis quelques années avait vu réduire sa part dans ces encouragements, est presque remontée sous ce rapport au rang dont nous l'avions vue descendre avec regret. Peut-être même des secours plus étendus seraient-ils venus seconder vos généreuses intentions, s'il n'avait fallu s'incliner devant des nécessités administratives qui ont obligé de restreindre les crédits locaux destinés aux encouragements agricoles et aux sociétés savantes, pour rendre plus complets ces grands concours qui vous ont prouvé une fois de plus combien le gouvernement tenait au progrès de l'agriculture.

Je suis heureux d'avoir pu contribuer à obtenir les fonds qui ont été mis à votre disposition, et faciliter ainsi la noble tâche que vous accomplissez avec tant de zèle et de persévérance.

Ces subventions sont en grande partie applicables au drainage; elles attestent les préoccupations de l'administration en ce qui concerne cette utile pratique, qui vient d'être l'objet d'une loi récente destinée à aider les cultivateurs; elles montrent tout le prix que le gouvernement attache au développement de cette méthode, non moins recommandable par la sanction de l'expérience que par les garanties que prêtent à son application les progrès réalisés par la science moderne.

C'est qu'en effet l'assainissement des terrains froids et humides par l'opération du drainage a été proclamée l'une des plus utiles améliorations et peut-être l'une des plus importantes découvertes de l'art

Digitized by Google

agricole. Son efficacité n'est plus en question, c'est un fait acquis. Ce n'est pas devant vous, Messieurs, qu'il est nécessaire d'entrer dans de plus grands détails sur ce sujet; mais de semblables résultats sont liés d'une manière trop intime à la fortune publique, au bien-être des populations, pour qu'il soit permis de les passer complétement sous silence, au moment où l'administration d'une part, la Société de l'Eure de l'autre, font tous leurs efforts pour développer, propager les vrais principes du drainage dans notre beau département.

Là, Messieurs, ne s'est pas bornée la sollicitude du gouvernement, et vous êtes encore sous l'heureuse impression produite par cette honorable distinction accordée au mérite modeste, au travail persévérant. Un homme était parmi vous, laborieux, infatigable cultivateur, cherchant à mettre au service de tous le fruit de son expérience; chaque année vos rapports signalaient le succès de ses nouvelles tentatives, faisaient l'éloge de ses constants efforts; il avait épuisé la série des récompenses dont vous disposez. Une seule lui manquait, mais ne pouvait se faire attendre plus longtemps, et la croix de la Légion d'honneur accordée à M. Colombel, de Claville, a été une nouvelle preuve de cette auguste sollicitude qui, comme l'a si bien dit M. le préfet de l'Eure (il me permettra d'emprunter ses paroles), « sait distinguer, au milieu « des travaux de la profession et sous l'humble toit « du cultivateur, l'homme de bien et de dévouement « et récompenser en lui les services rendus à ses « concitoyens, le travail, l'intelligence, l'honora- « bilité. »

A côté de ces encouragements, de ces récom-

Digitized by Google

penses dont je viens de vous entretenir, se groupent d'autres faveurs dont le souvenir ne saurait nous échapper en ce jour. Je veux parler de ce bienveillant patronage que la Société a trouvé dans le premier magistrat du département, de cette aimable association d'activité et d'efforts; enfin, de ce don généreux fait avec une bonne grâce qui en a doublé la valeur et qui a signalé l'entrée de M. le préfet parmi vous.

Permettez-moi aussi d'exprimer en votre nom, au conseil général, nos remercîments pour sa constante bienveillance : heureux d'accueillir les vœux de nos populations, de seconder leurs efforts, de s'associer à tout ce qui peut faire progresser l'agriculture et la faire aimer, il a, cette année encore, voté une somme de 3,000 fr., applicable au concours agricole qui doit avoir lieu le 14 septembre à Pacy.

Vous avez su, Messieurs, justifier ces libéralités, ces témoignages de cordiale sympathie; personne ne les méritait mieux que vous. Aussi empressés à étudier les améliorations soumises à votre appréciation qu'à encourager le travail, à faire récompenser le cultivateur actif, laborieux, vous n'avez rien oublié; vous avez compris combien il importait de maintenir entre le propriétaire rural et l'ouvrier des champs cette concorde, cet échange de bonté d'une part, de dévouement, de fidélité de l'autre, qui adoucit le commandement et donne un nouveau prix aux services rendus, cette harmonie d'efforts, d'ordres sagement raisonnés, de soumission noblement consentie, qui fait la force de tous deux, assure le maintien des traditions et fortifie l'organisation de la famille. Il n'est pas de récompenses que l'on distribue avec plus de satisfaction que celles obtenues par ces

Digitized by Google

hommes de bien, pour qui le devoir est la seule loi, qui ont su chercher le bonheur dans la pratique de ces humbles vertus, dédaigner ces changements successifs auxquels se laissent entraîner, pour une modique augmentation de salaire, tant de faibles natures; vicissitudes qui les laissent mécontentes de tout et d'elles-mêmes, et privées de cette satisfaction intime, de cette affection réciproque qui est le principal élément de bonheur de toute position.

Avant de terminer, Messieurs, après vous avoir rappelé les grands principes que nous devons défendre et vous avoir entretenus des résultats présents, vous dirai-je un mot d'un prochain avenir, de ces concours régionaux qui sont comme le premier degré et la préparation de nos grandes exhibitions?

Vous le savez, c'est à Evreux que doit avoir lieu le concours régional en 1857. N'oubliez pas que ces concours sont l'auxiliaire le plus puissant sur lequel le gouvernement compte pour le progrès agricole.

Ce sont les grandes assises de l'agriculture, c'est dans ces assemblées que la plus noble comme la plus utile des professions vient recevoir un public encouragement.

Ces concours entretiennent entre les départements de la même region un sentiment d'émulation qui tourne au profit de la richesse du pays tout entier.

Il ne s'agit pas d'un vain étalage de produits : ces collections d'animaux sont destinées à offrir les plus beaux spécimens des différentes races; ces appareils si divers inventés ou perfectionnés par la science industrielle donnent les moyens de labourer, d'ensemencer les terres; de moissonner, de battre les

Digitized by Google

grains, de faire, en un mot, mieux que par le passé, avec moins de temps, moins de frais, les opérations si variées que comportent les travaux des champs.

Le département doit se préparer dès à présent à cette solennité. Déjà elle a préoccupé le conseil municipal d'Evreux. Le conseil général, dans la session qui vient de se terminer, a voté la somme de 6,000 fr., applicable à ce concours. C'est à la ville de compléter ce qui est nécessaire pour rendre cette fête digne de notre département et du but que l'administration s'est proposé en instituant les concours régionaux.

Ce sera pour vous, Messieurs, l'occasion de nouvelles études, de nouveaux enseignements qui ne resteront pas stériles. Vous les mettrez à profit pour élargir encore le cercle de vos connaissances, de vos observations, de vos découvertes.

C'est ainsi qu'un nouvel essor est donné aux arts agricoles et industriels, qu'un lien commun unit entre eux et qui occupent de nos jours une si grande place dans la sphère de l'activité humaine.

C'est ainsi que l'on arrive à ces belles exhibitions dont cette année encore il vous a été donné de contempler le magnifique spectacle et qui excitent l'admiration, non moins par la beauté et le grand nombre de leurs produits que par l'empressement universel dont elles sont l'objet. Vous savez, Messieurs, que l'année 1857 doit également avoir son exposition universelle. Le département de l'Eure, qui a été glorieusement représenté au palais de l'Industrie cette année, tiendra à honneur d'y conserver sa place, de conquérir même, s'il est possible, un rang plus élevé dans la prochaine exposition.

Vous ne sauriez, Messieurs, attacher trop de prix

Digitized by Google

au succès de ces luttes ouvertes à tous, et qui jusqu'ici ne se sont jamais fermées sans grandir aux yeux du monde entier notre patrie. L'agriculture y est spécialement intéressée; ne faisons pas moins pour elle que pour l'industrie, cette sœur heureuse, un peu préférée peut-être dans ces derniers temps, qui ne doit cependant que partager avec elle, dans l'intérêt général, notre attention, nos études, nos préoccupations.

C'est de cette union de l'agriculture et de l'industrie que découle la source la plus féconde de progrès et de prospérité d'un pays; en vain voudrait-on parfois, sous l'influence d'injustes préventions, les séparer par un antagonisme funeste; elles sont faites pour se prêter un mutuel appui.

Elles sont l'une et l'autre la plus grande expression du travail : si l'homme creuse à la sueur de son front le sillon que doit combler la moisson, ce n'est pas par de moindres labeurs qu'il tire des profondeurs de la terre les matières premières dont l'industrie découvre à tous les yeux l'utilité, la richesse et la beauté. Toutes deux servent à l'homme à remplir sa mission ici-bas; toutes deux, avant de subvenir à ses besoins, avant de montrer son génie, font éclater la gloire de celui qui a mis au service de sa créature et caché dans l'œuvre de sa parole tant de trésors.

Je finis, Messieurs, en formant des vœux pour que les allocations qui vous ont été accordées par le gouvernement soient maintenues et même augmentées. Plaçons-les avec confiance sous le patronage de M. le préfet; l'agriculture et la Société de l'Eure savent ce qu'elles peuvent attendre de sa sollicitude.

J'espère que, grâce à son intervention, le gouver-

Digitized by Google

nement, juste appréciateur des efforts tentés et des services rendus, ne croira pas s'être acquitté à votre égard; vous aurez d'ailleurs, d'ici là, à faire valoir de nouveaux services qu'il saura récompenser; vous aurez acquis de nouveaux droits à sa bienveillance, comme à la reconnaissance du département et du pays.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année 1856,

Par M. Emile COLOMBEL, secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

En relisant ces jours passés le rapport que vous présentait l'an dernier mon honorable et obligeant collègue M. Arnoux, j'y trouvais à chaque pas la trace de cette grande modestie qui convient si bien à son incontestable mérite, et j'arrivais en même temps à me convaincre de mon infériorité. Ne vous étonnez donc pas, Messieurs, que je me hâte de réclamer toute votre indulgence; je m'efforcerai de m'en rendre digne en abrégeant autant que possible cet exposé de vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler.

Je croirais manquer à un devoir si je ne commençais par adresser des remercîments, d'abord à MM. les membres du conseil général, auxquels vous devez les moyens de faire un peu de bien dans le département, et surtout à votre honorable président, M. le comte de Lagrange, dont le zèle dévoué et la haute influence ont si notablement augmenté votre prospérité.

Nous n'avons pas en effet cette année à expri-

Digitized by Google

mer le regret de voir le gouvernement abandonner la Société à ses propres ressources. Grâce aux démarches actives et toujours efficaces de M. le comte de Lagrange, vous avez obtenu du ministère une première subvention de 1,500 fr., destinée à récompenser les éleveurs de bestiaux, et une allocation plus importante de 3,000 fr., spécialement affectée à encourager vos efforts incessants pour la propagation du drainage.

Ce n'est pas tout : votre président a encore obtenu pour la Société une machine à étirer des tuyaux de drainage, que vous vous êtes empressés de mettre à la disposition de propriétaires intelligents désireux d'améliorer leurs terres.

Enfin, Messieurs, nous devons au même patronage si bienveillant, si éclairé, de voir aujourd'hui sur la blouse d'un modeste cultivateur, notre collègue et compatriote, la croix de la Légion d'honneur.

Je ne hasarderai point un commentaire des faits que je viens de rappeler ; l'heureuse et salutaire impression qu'ils ont produite dans notre pays récompensera mieux que des éloges impuissants la noble initiative à laquelle il faut en reporter l'honneur. — Je ne tenterai pas non plus de justifier la haute distinction dont a été jugé digne M. Colombel, de Claville; j'aurais à donner à ce rapport des proportions beaucoup trop étendues, et d'ailleurs les applaudissements de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre depuis de longues années me dispensent de raconter ici toutes les phases d'une existence si utilement remplie.

La situation financière de la Société s'est amélio-

Digitized by Google

rée non-seulement par suite des subventions ministérielles, mais encore par la délivrance d'un legs de 10,000 fr. que vous a fait M. Bouctot, de Rouen. Conformément au vœu du testateur, l'intérêt annuel de cette somme fera le prix de la meilleure découverte, de l'œuvre ou du mémoire le plus utile, et ce prix sera décerné pour la première fois l'an prochain, lors de votre séance publique.

D'un autre côté, le nombre de nos collègues s'est accru, et nous avons tout particulièrement à nous féliciter de compter aujourd'hui dans nos rangs M. le préfet de l'Eure, qui a déjà trouvé moyen de nous montrer tout ce qu'on peut attendre de son généreux dévouement aux intérêts de son département.

Je vais maintenant passer rapidement en revue les travaux de vos deux sections.

L'attention de la section d'agriculture s'était portée vivement, depuis plusieurs années, sur l'introduction des machines à battre dans les fermes. A plusieurs reprises, la Société a ouvert des concours, publié des bulletins ; nous pouvons dire que son but est atteint et que dans nos campagnes, la cause des machines à battre les grains est gagnée : dans ces deux ou trois dernières années, elles se sont répandues très-rapidement et de tous côtés.

Les concurrents se sont présentés en grand nombre. Chez les uns, les machines se faisaient remarquer par leur bonne installation; chez d'autres, par l'adjonction de moulins à concasser ou même à moudre. Chez l'un d'eux enfin, M. Pérignon, on trouve une machine anglaise mise en mouvement

Digitized by Google

par une locomobile à vapeur primée au concours universel de 1855.

Plusieurs médailles vont être distribuées dans cette séance à des cultivateurs dont vous avez cru devoir récompenser les efforts.

La question des engrais, toujours à l'ordre du jour, nous fait un devoir de mentionner les obligations que nous avons à M. Durécu, un des lauréats du grand concours de 1856. Pénétré des mêmes convictions que la Société d'agriculture de l'Eure, il est notre auxiliaire le plus actif pour persuader à nos cultivateurs que le plus puissant moyen de perfectionner la culture est d'améliorer la fumure des terres par l'accroissement du nombre des bestiaux, et aussi par de bons procédés pour la conservation et la manipulation des engrais. Il vient de nous adresser un excellent mémoire qui doit enrichir nos annales.

Votre programme de 1856 annonçait que des prix seraient donnés aux personnes qui auraient fait les opérations de drainage les plus importantes, soit par leurs difficultés, soit par leurs bonnes dispositions, soit surtout par leurs résultats.

Or, nous avons le plaisir de vous annoncer que le nombre des concurrents a été trop considérable pour que l'on ait pu, soit par des comptes rendus, soit par des visites spéciales, déterminer encore leurs mérites et discuter leurs titres. Il faut donc renvoyer au concours départemental, c'est-à-dire au 14 septembre prochain, la distribution des récompenses.

Il en sera de même pour les prix réservés aux exploitations agricoles les plus perfectionnées, la vi-

Digitized by Google

site de ces exploitations ayant lieu en même temps que celle des propriétés drainées.

Les allocations ministérielles, dont je parlais en commençant, et dont une majeure partie est destinée à l'extension du drainage, seront employées en distributions de tuyaux à prix réduit, en achats de machines et d'outils, en publications diverses et en primes aux ouvriers draineurs.

Il est important de multiplier les spécimens et de faciliter les moyens d'exécution pour que la pratique du drainage s'introduise dans nos cantons les moins favorisés sous le rapport de l'assainissement, conformément au vœu de la loi promulguée cette année. Lors du concours de Pacy, la Société pourra mettre une fois de plus sous les yeux des cultivateurs les procédés d'exécution du drainage, non loin d'une contrée (le plateau entre l'Eure et la Seine) où il doit être appliqué le plus fréquemment.

Messieurs, un des anciens préfets du département, dont le concours n'a jamais fait défaut à la Société, qui s'honore de le compter au nombre de ses présidents, M. Antoine Passy, a consacré de nombreuses années à l'étude d'une carte géologique de l'Eure. Déjà le Calvados, la Seine-Inférieure, l'Oise et Seine-et-Oise en étaient pourvus, grâce aux soins de MM. de Sénarmont, de Caumont et de M. Passy.

Cette carte est un des premiers éléments de la statistique du département. Elle sert de base naturelle à la carte agronomique et de guide certain pour l'application du drainage. La carte géologique de la France par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont, donnait les traits généraux. Par son labeur infatigable

Digitized by Google

et persévérant, M. Passy a complété leur œuvre, et il a détaillé avec soin les contours et les limites de chaque nature de terrain, et les anomalies que découvre une étude attentive.

L'examen de la carte fournit une explication de ces dénominations historiques de pays d'Ouche, du Lieuvin, du Roumois, du Vexin, et montrent qu'elles correspondent à des différences essentielles dans la formation géologique.

Enfin l'utilité d'une telle carte est journalière en ce qui concerne la recherche des matériaux destinés aux constructions et à l'industrie métallurgique.

Tous ces avantages ont déterminé la Société de l'Eure a entreprendre la publication de la carte géologique : elle a à se féliciter du concours généreux que le conseil général lui a accordé.

Mais par dessus tout, elle doit exprimer ici ses sentiments de reconnaissance pour son ancien président, qui a bien voulu lui faire hommage et lui permettre de publier, sous son patronage, un travail aussi précieux pour notre département.

Le concours départemental promet d'être très-brillant cette année. Le zèle et le dévouement de la commission chargée de l'organiser, et surtout de son président, M. Fauvel, membre du conseil général, sont la plus solide garantie du succès.

Le concours universel de Paris, en 1856, a fait connaître à nos cultivateurs les machines qu'il est le plus désirable de voir introduire dans leurs exploitations. Vous avez suivi avec le plus vif intérêt les essais des faucheuses, moissonneuses, etc. L'introduction de ces machines répond à un besoin vive-

Digitized by Google

ment senti dans nos campagnes, où, même au prix de sacrifices énormes et faute de bras, on ne peut saisir le moment favorable pour opérer les récoltes.

La plupart de ces machines ont donné d'heureux résultats. Toutefois, comme on peut contester qu'elles aient atteint une perfection bien satisfaisante, vous avez voulu, pour le présent, attirer l'attention des cultivateurs et les habituer à des machines réservées à un si grand avenir. On verra donc, au concours de Pacy, fonctionner une moissonneuse et divers autres instruments agricoles.

Ce n'est pas de nos jours seulement que l'utilité des machines à moissonner s'est fait sentir, et si nous ouvrons Pline le naturaliste, nous y trouverons la description de l'instrument dont la nouveauté apparente excite à un si haut point la curiosité. Permettez-moi de vous citer ce texte de quelques lignes :

« Galliarum latifundiis valli prægrandes, dentibus « in margine infesti, duabus rotis per segetem im- « pelluntur, Jumento in contrarium juncto, ità de- « reptæ in vallum cadunt spicæ. » (Pline l'ancien, Hist. nat., l. xviii, § 72.)

Ainsi, dans l'ancienne Gaule on employait une machine poussée en avant par une bête de trait placée en arrière, et coupant les gerbes qui tombaient dans une espèce de van ou de claie. Vous le voyez donc, Messieurs, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

L'horticulture n'a pas été négligée. Le 16 septembre dernier, une exposition d'automne a réuni les plus belles productions du département au jardin des Plantes, et la Société prépare pour le printemps un

Digitized by Google

nouveau concours qu'elle fera coïncider avec le concours régional de 1857.

Le nouveau directeur du Jardin botanique, M. Piéton, qui a déjà fait preuve de tant de goût dans l'accomplissement des fonctions auxquelles il est appelé depuis peu de temps, a présenté à la Société un certain nombre de sujets d'ignames de la Chine, cultivés par lui à Evreux. Les résultats qu'il a obtenus vous ont paru intéressants, et nous avons cru devoir faire mention d'une tentative qui mérite d'être signalée et encouragée.

Vous avez en outre maintenu les trois prix créés l'an dernier pour récompenser les instituteurs qui font les efforts les plus intelligents pour propager le goût de l'horticulture. Le rapport spécial, que vous allez entendre, vous édifiera sur le succès de ce concours.

L'industrie a eu aussi sa part dans vos encouragements. Un modeste industriel de Damville, M. Gouyer, a fait part à la Société d'une découverte qui doit avoir les résultats les plus avantageux pour la fabrication des toiles. M. Gouyer a donné à la navette et au système jusqu'alors employé pour l'ourdissage, des perfectionnements dont notre honorable collègue, M. Lucas, vous a rendu compte dans une de vos dernières séances. Sur la proposition de M. Lucas, il a été décidé que l'inventeur recevrait aujourd'hui même une médaille d'argent, à titre d'encouragement. Jamais récompense n'aura été mieux placée, si l'on songe que M. Gouyer ne s'occupe de tissage que depuis trois ans, et que déjà il a révélé un esprit inventif et créé des améliorations dignes de fixer l'attention des hommes compétents.

Digitized by Google

Avant d'aborder la partie littéraire de vos travaux, j'ai à vous parler d'une autre invention bien remarquable, due à un simple charpentier du Neubourg, M. Thibout.

M. Thibout a fait fonctionner, en présence de la Société, sa pompe *antiméphitique*, qui lui permet, quelle que soit la nature de l'atmosphère dans laquelle il se trouve placé, de respirer un air frais et pur, et de séjourner, sans en être incommodé, au milieu d'une masse épaisse de fumée, de gaz délétères ou d'émanations pestilentielles, et enfin sous l'eau. Cet appareil, aussi simple qu'ingénieux, se compose d'un tube en métal, dont l'opérateur tient l'extrémité à la bouche, et par lequel il respire. Ce tube se divise en deux branches; à l'une des divisions est adapté un tuyau en gutta-percha assez long pour s'ouvrir au milieu de l'air pur, et assez large pour fournir la colonne d'air nécessaire aux besoins de la respiration. L'autre division, longue de quelques centimètres seulement, s'ouvre dans le milieu ambiant. A l'origine de chacune de ces divisions se trouve une soupape disposée de telle sorte que, dans l'inspiration, la colonne d'air pur peut seule arriver dans les voies aériennes; tandis que dans l'expiration, l'air chassé des poumons sort par la plus courte branche. Une petite pince ferme les ouvertures du nez. La partie supérieure de la face est recouverte d'un masque en gutta-percha, avec des oculaires qui protégent les yeux contre les vapeurs irritantes et qui permettent de voir. Muni de cet appareil, M. Thibout a pu rester pendant une demi-heure et pourrait séjourner pendant un temps plus long, sans en souf-

Digitized by Google

frir, dans un appartement rempli de fumée et d'acide sulfureux.

On comprend les nombreuses applications que peut recevoir cet instrument si simple et si facile à transporter. Il peut rendre de grands services dans les incendies. L'exploration des fosses, des égouts, les exhumations, les autopsies, pourraient se faire sans danger à l'aide de l'appareil de M. Thibout, modifié suivant les circonstances. Il serait enfin employé très-utilement par les plongeurs, pour des recherches et des travaux sous l'eau.

La Société a cru devoir décerner une médaille d'or à M. Thibout, qui, du reste, a déjà reçu un encouragement de l'Institut de France.

La section de littérature s'est occupée cette année de travaux assez importants.

M. Arnoux vous signalait, il y a un an, la grande découverte de M. Lenormand et le rapport si remarquable de notre savant collègue M. Lebeurier, sur l'enquête à laquelle elle avait donné lieu.

Une réponse de M. François Lenormand, à ce premier rapport, a nécessité un second rapport que vous connaissez tous. Depuis cette publication, le silence significatif qui se fait à l'Institut même autour de la brillante découverte, et de nombreux témoignages venus de divers points de la science, prouvent assez que votre commission est parvenue à jeter quelque jour sur cet étrange mystère.

Le Bulletin, dont l'impression se termine en ce moment, contient un important travail qui explique suffisamment le retard apporté à sa publication. Je veux parler de l'*Histoire de la vicomté de l'Eau de*

Digitized by Google

Rouen, par M. de Beaurepaire, membre de la Société. Je ne puis vous en donner ici l'analyse; mais vous reconnaîtrez, j'espère, en le lisant, que la Société en éditant de pareils ouvrages, acquiert des droits à l'estime de tous les amis de la science.

Le projet de composer un dictionnaire des patois normands est en cours d'exécution. M. le marquis de Blosseville, notre honorable vice-président, qui le premier en a fait la proposition, s'occupe avec activité de réunir des matériaux. Mais il faut du temps, et vous ne serez pas surpris qu'on n'ait pas encore achevé une œuvre aussi considérable.

Une commission, nommée par la section des lettres, est allée visiter les fouilles de Pîtres. Elle a constaté la présence d'un vaste hypocauste qui permet d'espérer de nouvelles fouilles fructueuses.

Une des dernières séances de la section a été remplie par un rapport sur les découvertes faites récemment à Neuilly, près Bueil. On a trouvé dans des sépultures anciennes, des poteries celtiques, des hachettes en silex et un instrument aussi en silex, d'un usage incertain, mais d'un travail fort remarquable et qui n'existait encore dans aucune collection française.

D'autres sépultures anciennes, trouvées aux Damps, près Pont-de-l'Arche, ont montré un moyen bronze de Vespasien, dans un fragment de poterie antique, deux bracelets et une espèce de collier aussi en bronze, dont la forme ne s'est rencontrée jusqu'ici que dans les antiques sépultures du Danemark.

Ces deux découvertes seront dans votre prochain volume l'objet de deux notices, auxquelles viendront

Digitized by Google

se joindre un savant mémoire de M. l'abbé Cochet sur un vrai cimetière mérovingien découvert à Martot, et une notice de M. Taurin sur les objets antiques découverts depuis plusieurs années dans le canton du Neubourg.

Le monument qui doit perpétuer le souvenir de la bataille de Cocherel sera bientôt terminé. Toutefois, d'après l'avis de votre commission, l'inauguration en sera retardée jusqu'à l'année prochaine, et on la fera coïncider avec le concours régional.

La Société a perdu l'an dernier l'un de ses correspondants les plus distingués, M. le baron de Stassart. Ses œuvres, qu'il vous avait adressées, ont été l'objet d'un compte rendu dans lequel vous avez retrouvé l'esprit fin et délicat et le style élégant de notre sympathique collègue, M. Théodore Delhomme.

J'achève enfin la tâche ingrate qui m'était imposée, et je me demande en terminant cette analyse aride et imparfaite, si vous avez fait tout le bien qu'on devait attendre de vous. Mais vous êtes ici en présence de vos juges. C'est à eux qu'il appartient de décider si vous avez mérité la haute protection dont ils veulent bien vous honorer.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES RÉCOMPENSES DECERNÉES AUX INSTITUTEURS

Qui ont contribué à la propagation de l'horticulture,

PAR M. QUINDEY,
Président de la commission d'horticulture.

—

MESSIEURS,

Dans votre sollicitude pour les progrès de la culture en général, vous vous êtes tout d'abord et surtout préoccupés de la culture des champs, comme la plus importante. C'est qu'en effet c'est à cette culture que nous devons les objets les plus indispensables à la vie de l'homme, et qu'à ce titre l'agriculture avait droit à toutes vos préoccupations; aussi est-ce à elle que vous avez adressé vos premiers encouragements.

Mais, sans cesser de concourir par tous les moyens en votre pouvoir aux progrès de l'agriculture, vous n'avez pas dédaigné de vous occuper d'une culture plus modeste, dont les produits, bien moins importants, contribuent cependant beaucoup au bien-être des populations, en fournissant à l'alimentation publique des mets utiles et agréables, et vous avez encouragé l'horticulture par vos expositions. Puis, comme la culture des jardins de la campagne se ressentait peu de ces encouragements, vous avez voulu tourner vos soins de ce côté. Bien que cette entreprise présentât des difficultes assez nombreuses,

Digitized by Google

vous ne vous êtes point découragés, et persuadés avec raison que la plus grande difficulté qui s'opposât aux progrès de l'horticulture était l'ignorance des soins que demande la culture des jardins, c'est contre ce mal que vous avez dirigé vos efforts. Vous avez appelé à votre aide les instituteurs, qui, par leurs rapports journaliers avec les habitants de la campagne, vous ont paru devoir contribuer puissamment aux progrès de cette partie importante de la culture.

Pour arriver au but que vous vous étiez proposé, vous avez depuis trois ans offert, chaque année, des encouragements à ceux des instituteurs qui, par leurs leçons, leurs conseils et leur pratique, auraient le plus fait pour inspirer le goût de l'horticulture et en perfectionner la pratique.

Cet appel au zèle et à la bonne volonté des instituteurs a été entendu. Cependant, nous devons vous le dire, les concurrents n'ont pas été aussi nombreux que vous pouviez l'espérer. Ce n'est pas que les instituteurs aient manqué de bonne volonté, mais beaucoup auront été arrêtés par les difficultés qui se rencontrent sur la route. Dans plusieurs communes, l'école n'a pas de jardin; dans d'autres, les jardins sont dans un tel abandon, qu'il faudrait plusieurs années de travail et des dépenses assez considérables pour les mettre dans un état de culture convenable. Les arbres, objets importants de la culture des jardins, ou bien manquent entièrement, ou bien par suite de mutations fréquentes, sont tombés dans un tel état de détérioration, qu'il devient difficile pour ne pas dire impossible de les restaurer. Souvent l'instituteur n'a pas même les accessoires les plus

Digitized by Google

indispensables. Comment pourrait-il suffire à tous ces besoins avec ses faibles ressources ?

Mais ce qui rend la tâche difficile aux instituteurs, c'est que beaucoup d'entre eux, pendant le temps consacré à leur instruction, n'ont pas reçu quelques leçons qui les auraient initiés à la culture des jardins et les auraient mis en voie. Ils n'osent entreprendre une tâche qu'ils croient au-dessus de leurs forces. Disons-leur en passant qu'ils s'exagèrent les difficultés. Sans doute il n'arriveront pas tout d'abord à la perfection; mais avec l'étude d'un petit nombre de bons auteurs, et s'aidant de la pratique, ils arriveront bientôt aux connaissances les plus indispensables et pourront facilement initier leurs élèves aux principales opérations du jardinage; et en procédant ainsi d'une théorie modeste à la pratique, ils ne tarderont pas à reconnaître que, stimulés par les questions de leurs élèves, leurs connaissances se sont développées insensiblement, et ils arriveront à bien enseigner ce qu'ils regardaient dans le principe comme impossible.

La commission que vous avez chargée d'apprécier les droits des instituteurs à vos encouragements s'est transportée dans les communes où les instituteurs avaient demandé la visite; elle a reconnu que la culture des jardins de ces écoles s'était sensiblement améliorée.

La culture potagère y est bien entendue et on y cultive les principaux légumes de nos jardins de ville. Dans l'un d eux, votre commission a remarqué pour la troisième fois une culture de melons bien soignée et récompensée par une récolte de beaux fruits.

Dans les jardins où se trouvaient de vieux arbres

Digitized by Google

en espaliers, déformés par suite de l'abandon ou de l'ignorance, des essais de restauration intelligente ont été tentés et dirigés d'après les bons principes. Les opérations de greffe, de taille, de pincement, y ont été pratiquées avec intelligence.

Il restait à votre commission une partie non moins importante de sa tâche, c'était de s'assurer si les élèves avaient été initiés aux connaissances de l'horticulture par les leçons du maître et s'ils savaient pratiquer quelques-unes des opérations principales: quelques questions adressées à des enfants au-dessous de treize ans, ont été résolues d'une manière satisfaisante. Ils ont pratiqué sous les yeux de votre commission plusieurs opérations, et ont répondu avec intelligence aux questions qui leur ont été posées sur les parties de l'opération qu'ils faisaient.

Votre commission a la satisfaction de vous annoncer que dans les communes qu'elle a visitées l'horticulture est en bonne voie, et que ces instituteurs ont répondu avec zèle à votre appel.

Digitized by Google

NOTE

SUR LES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX DOMESTIQUES RURAUX,

Par M. Emile COLOMBEL, secrétaire perpétuel.

—

MESSIEURS,

La Société d'agriculture attache le plus haut prix aux récompenses qu'elle accorde chaque année aux domestiques ruraux, charretiers-laboureurs, bergers, hommes à toutes mains et servantes de ferme. Aujourd'hui elle a constaté avec satisfaction que le concours provoqué par elle est au moins aussi satisfaisant que les années précédentes. Les certificats présentent peut-être moins de traits exceptionnels de courage et de dévouement, mais en revanche ils sont plus nombreux que de coutume.

On rencontre dans ces certificats des témoignages dont l'expression touchante prouve l'affection qu'ont valu à ces serviteurs précieux la longue durée de leurs bons et fidèles services.

Dans l'un d'eux, Jules Fouché, vous trouverez un homme capable d'exécuter et même de conduire tous les travaux d'une ferme; il sert les mêmes maîtres depuis vingt-neuf ans, il est d'un dévouement inaltérable et d'une intelligence extraordinaire. Un dernier trait complétera cet énoncé si court, mais déjà si satisfaisant : Jules Fouché est sourd et muet.

Digitized by Google

Souvent on trouve des hommes qui, après avoir quitté la charrue pour les armes et après avoir payé à la patrie la dette de leur sang et de leur dévouement, rentrent dans leurs foyers, non sans gloire, mais, hélas! bien souvent sans autre récompense que le contentement d'un devoir accompli, et qui reprennent avec courage les rudes travaux de la campagne, où ils portent le même zèle consciencieux et la même abnégation.

Honneur à ces gens de cœur qu'on rencontre toujours dans le droit chemin, et qui font plus qu'on ne pourrait croire pour la prospérité de l'agriculture!

Pour mon compte, Messieurs, j'avoue que si dans la profession que j'exerce, j'ai bien des fois à contempler le spectacle désolant de ces hommes sans moralité qui se font un jeu de la propriété, de la vie et de l'honneur de leurs semblables; si je suis amené ainsi aux plus amères réflexions sur la faiblesse de l'organisation humaine, j'avoue que cette solennité réveille dans mon esprit des pensées plus riantes et me donne la conviction que malgré les passions, malgré les obstacles élevés par la misère des temps et aussi par de funestes exemples, une volonté énergique et persévérante, avec la conscience du bien, saura fournir, dans la sphère la plus modeste, une carrière honorable, et qu'on s'estime heureux de récompenser comme vous le faites aujourd'hui, dans la faible mesure de vos moyens.

Honneur donc, Messieurs, à nos lauréats, dont vous allez entendre proclamer les noms!

Digitized by Google

PRIX.

—

Récompenses aux Domestiques ruraux.

PRIX DU DÉPARTEMENT.

CHARRETIERS.

PRIX : Pierre-Isaïe *Bocquet*, charretier depuis 56 ans chez M. Jean-François Bérenger, propriétaire à Saint-Cyr-de-Salerne, canton de Brionne.

Mentions honorables (ex æquo) : 1° Louis *Pelletier*, charretier depuis 40 ans chez M. Pierre-Joseph Fortin, cultivateur à Bérengeville, canton du Neubourg; — 2° Pierre *Caillé*, charretier depuis 40 ans chez M. François Bernays, cultivateur à Courbépine, canton de Bernay.

BERGERS.

PRIX : Chrysostôme *Vallée*, berger depuis 35 ans, chez M. Ferdinand Carrière, cultivateur à Daubeuf, canton des Andelys.

Première mention honorable : Alexandre *Poline*, berger depuis 35 ans chez M. Joseph Celle, cultivateur à Ecos, canton d'Ecos.

Deuxième mention honorable : Delphin *Doucet*, berger depuis 31 ans chez M. Querolles, cultivateur à Douains, canton de Vernon.

Digitized by Google

HOMMES A TOUTES MAINS.

PRIX : Ferdinand *Lecomte*, homme à toutes mains depuis 45 ans chez M. Alexandre Rouget, cultivateur à Chauvincourt, canton de Gisors.

Première mention honorable : Jacques *Leroux*, homme à toutes mains depuis 44 ans chez M. Jean-François Bérenger, cultivateur à Saint-Cyr-de-Salerne, canton de Brionne.

Deuxième mention honorable : Jacques-Auguste *Duclos*, homme à toutes mains depuis 34 ans chez Mme veuve Hautterre, cultivatrice à Saint-Jean-de-la-Léqueraye, canton de Saint-Georges-du-Vièvre.

SERVANTES DE FERME.

PRIX : Marie-Françoise *Amelot*, servante de ferme depuis 48 ans chez Mme Mélanie Rocher, cultivatrice à Saint Pierre-de-Salerne, canton de Brionne.

Première mention honorable : Marie-Mélanie *Rassant*, servante de ferme depuis 40 ans chez Charles-Médard Hurel, cultivateur à Saint-Mards-de-Fresne, canton de Thiberville.

Deuxième mention honorable (ex æquo) : 1° Adélaïde *Dumoutier*, servante de ferme depuis 41 ans chez M. Pierre-Juste *Hanoy*, cultivateur à Berthouville, canton de Brionne ; — 2° Marie *Rotoure*, servante de ferme depuis 40 ans chez M. *Rotoure*, cultivateur à Courbépine, canton de Bernay.

—

Digitized by Google

PRIX DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX.

CHARRETIERS.

PRIX : Pierre *Duvallet*, charretier depuis 45 ans chez M. Prosper Pellerin, cultivateur à Glisolles, canton de Conches.

Première mention honorable : Pierre-Toussaint *Ferrière*, charretier depuis 30 ans chez M. Pierre Rassent, cultivateur à Rugles, canton de Rugles.

Deuxième mention honorable : René *Minard*, charretier depuis 29 ans chez M. de Chambray, cultivateur à Gouville.

BERGERS.

PRIX : François *Connard*, berger depuis 38 ans chez M. Lambert Crevel, cultivateur à Hécourt, canton de Pacy.

Première mention honorable : Valery *Douville*, berger depuis 30 ans chez M. Charles Soulas, cultivateur à Hécourt, canton de Pacy.

Deuxième mention honorable : Etienne *Chevalier*, berger depuis 28 ans chez M. Auguste Roussel, cultivateur à Saint-Vincent-des-Bois, canton de Vernon.

HOMMES A TOUTES MAINS.

PRIX : Jules *Fouché*, homme à toutes mains depuis 29 ans chez Mme veuve Lepicouché, cultivatrice à la Trinité, canton d'Evreux (nord).

Première mention honorable : Jean-Baptiste *Lesauvage*, homme à toutes mains depuis 26 ans chez M. Pierre Roussel, cultivateur à Sacquenville, canton d'Evreux (nord).

Digitized by Google

Deuxième mention honorable : Denis *Villeroy*, homme à toutes mains depuis 22 ans chez M. Frédéric Hardouin, cultivateur à Condé-sur-Iton, canton de Breteuil.

SERVANTES DE FERME.

Néant.

—

Machines à battre les grains.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

M. *Pérignon*, cultivateur à Brécourt, pour machine à battre locomobile, d'importation anglaise, mise en mouvement par une locomobile à vapeur.

M. *Hervieu*, cultivateur au Plessis-Mahiet, pour machine à battre avec adjonction d'un moulin.

MM. *Legendre*, cultivateur au Bosc-Roger, — *Hervieu*, cultivateur à Romilly-la-Puthenaye, — *Feugère*, cultivateur à Tournedos, — pour machines à battre fixes, d'un bon système, bien disposées et entretenues.

ENCOURAGEMENT.

M. *Désormeaux*, cultivateur à Gauville.

—

Plates-formes à fumier.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

M. *Anisson-Duperron*, cultivateur à Saint-Aubin-d'Ecrosville.

M. *Lepicouché*, cultivateur au Vieil-Evreux.

Digitized by Google

Objets divers.

Médaille d'honneur à M. *Thibout*, marchand de bois au Neubourg, pour l'invention d'un appareil antiméphitique, simple et efficace, pouvant rendre de grands services pour les opérations dangereuses de sauvetage ou même de travail sous l'eau et dans les gaz méphitiques.

Médaille d'honneur à M. *Gouyer*, fabricant de toile à Damville, pour l'invention d'une navette pour tissage perfectionné des toiles de chanvre et de lin.

—

Récompenses aux Instituteurs.

PRIX (médaille d'or) : M. *Leroy*, instituteur à Muids, canton de Gaillon.

Première mention (médaille d'argent) : M. *Saint*, instituteur au Fresne, près Conches.

Deuxième mention (médaille de bronze) : M. *Heudebert*, instituteur à Coudres, canton de Saint-André.

Digitized by Google

CONCOURS AGRICOLE

DÉPARTEMENTAL,

TENU A PACY-SUR-EURE LE 14 SEPTEMBRE 1856.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL.

. . . . . .

La solennité a commencé par une messe qui a été chantée à neuf heures du matin dans l'église de la ville.

A dix heures, le bureau et les membres de la Société se sont transportés sur le champ de foire, aux portes de la ville, où se trouvaient déjà réunis les concurrents.

Vingt-deux charrues ont pris part à la lutte de labourage. On remarquait une femme parmi les laboureurs.

Les bestiaux amenés étaient nombreux et de choix.

D'après une heureuse innovation, due à M. Fauvel, membre du conseil général, président de la commission d'organisation, les animaux vraiment dignes de concourir, avaient seuls été admis, et leurs propriétaires avaient reçu une prime de 10 fr.

On remarquait aussi une collection de machines agricoles, qui ont fonctionné devant le jury.

Les commissions ayant terminé leurs opérations à trois heures, le cortége s'est rendu sur la place de la Mairie, où une tente avait été dressée par les soins de M. Fauvel et de l'administration municipale. Sous

Digitized by Google

cette tente étaient exposés de remarquables produits agricoles.

Le bureau de la Société a pris place sur une estrade réservée. Il se composait de MM. le comte de Lagrange, député, président de la Société, à côté duquel se trouvaient M. le préfet de l'Eure; le général Delarue-Beaumarchais; M. Bonjean, sénateur; M. le duc d'Albuféra et M. le baron de Montreuil, députés; M. de Blosseville, vice-président de la Société; MM. Fauvel, Delhomme et de Courval, membres du conseil général; Benard, maire de Pacy; Legrand, de Guitry; Emile Colombel, secrétaire perpétuel de la Société; Letellier-Lecarpentier, trésorier; Arnoux et Dumont, secrétaires de sections.

La séance s'est ouverte par un discours de M. le comte de Lagrange, qui a été couvert d'unanimes applaudissements.

M. le préfet a improvisé ensuite une brillante allocution qui a vivement ému l'auditoire.

M. Arnoux a lu un rapport d'une clarté remarquable sur les travaux de drainage exécutés dans le département.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses.

Pendant la séance et pendant le banquet, qui a réuni le soir près de 200 convives, des morceaux d'harmonie ont été exécutés par un orchestre nombreux, dirigé avec la plus grande habileté par M. le baron de Rouben.

Le beau temps a favorisé les jeux, les réjouissances publiques, les illuminations et le feu d'artifice.

. . . . . .

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE COMTE DE LAGRANGE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

—

MESSIEURS,

La Société d'agriculture de l'Eure, dans un sentiment de justice et d'impartialité si bien apprécié de tous, a voulu que chaque arrondissement fût tour à tour choisi pour ses concours.

C'est qu'en effet, pour atteindre son but, pour rendre ses travaux aussi pratiques, aussi efficaces que possible, elle tenait à se rapprocher de chaque localité, à étudier les différentes cultures sur les lieux mêmes où elles se développent, à constater le caractère particulier inhérent aux diverses parties de notre département. Le résultat de ce mode de procéder est de voir ses intentions mieux saisies, ses luttes pacifiques mieux comprises, de faire que les profits à en recueillir ne soient perdus pour personne, pas même pour les cultivateurs les plus éloignés de tout centre d'action.

Pacy a été désigné, cette année, pour cette solennité. Ce n'est pas pour cette ville une inauguration, un essai, c'est un anniversaire qu'elle célèbre. Ce n'est pas, en effet, la première fois qu'elle a servi d'arène à nos concours; elle peut même se glorifier d'avoir été une des premières cités de ce département où se soit formée une association agricole.

Digitized by Google

Ne nous étonnons donc pas si son expérience se révèle dans l'admirable ensemble de cette fête, dont l'organisation fait beaucoup d'honneur à MM. les commissaires et en particulier à l'honorable M. Fauvel, et leur donne tant de droits à des remercîments que je ne veux pas différer plus longtemps de leur adresser, au nom de la Société, au nom de vous tous, Messieurs.

Cette hospitalité si empressée, si cordiale, la ville de Pacy est accoutumée à l'exercer, et nulle part la Société d'agriculture ne s'est trouvée sur un terrain plus connu, nulle part elle n'a senti ses efforts mieux interprétés, et c'est là sa plus douce récompense.

Aussi, je me félicite qu'une heureuse coïncidence, en me donnant cette année la présidence de la Société centrale d'agriculture de l'Eure, m'ait fourni l'occasion de prendre plus complétement part à cette fête et d'exprimer à l'administration municipale de Pacy toute la gratitude qu'inspire à la Société cet accueil si touchant, si sympathique.

Qu'à son tour, la ville de Pacy me permette de témoigner au conseil général, en son nom comme au nom de la Société, notre reconnaissance pour cette protection incessante dont l'agriculture est l'objet et dont elle reçoit chaque année des preuves si libérales; que votre gratitude n'oublie pas M. le préfet, qui veut bien honorer cette fête de sa présence et donner ainsi à vos efforts une nouvelle marque de cette bienveillance dont les gages ne se sont pas fait attendre.

J'éprouve une vive satisfaction à me faire l'organe de ces sentiments, et ce n'est pas avec un moindre plaisir que je vois toutes les personnes qui nous entourent se presser dans cette enceinte pour constater

Digitized by Google

avec nous les progrès réalisés cette année. N'est-ce pas la preuve la plus manifeste des sentiments qui nous animent, de la sympathie inspirée par vos travaux? De toutes parts on accourt pour assister à ce concours, encourager vos efforts, applaudir à vos succès.

Tel est le privilége du travail, du travail agricole surtout : il se concilie l'estime générale; s'il n'est pas, en effet, l'unique travail imposé à l'homme par la Providence, il a été son premier devoir, l'objet de ses premiers labeurs. Il le relève, à quelque position qu'il appartienne; il procure une existence honorable à celui qui lui demande le pain de chaque jour et les moyens de nourrir sa famille.

L'homme, en effet, n'a pas seulement cherché dans le travail sa subsistance quotidienne; il n'a pas tardé, sous la pression de besoins plus élevés, à cultiver son intelligence par des occupations régulières, à étendre ses connaissances, à rêver des progrès qui répondissent à ce perfectionnement intellectuel et moral dont il se sentait capable.

On sait quels pas l'industrie a faits dans cette voie, quels encouragements, quels succès l'y ont suivie. Plus austère dans sa vie modeste, plus lente à réaliser des améliorations, à faire de nouvelles conquêtes, l'agriculture est longtemps restée dans une situation presque stationnaire.

Les éloges, les hommages cependant ne lui manquaient pas : jamais on ne lui a refusé le premier rang parmi les choses utiles; mais dans la pratique, on la délaissait pour se jeter dans des routes où l'on était entraîné par des séductions dissimulant souvent des précipices et des ruines.

Digitized by Google

Depuis quelque temps, on s'est aperçu qu'il fallait faire davantage pour un art qui passait, en principe, pour le plus noble aux yeux des hommes d'Etat, et mettre les faits plus en rapport avec la doctrine professée à l'envi par les plus grands administrateurs, et dont l'écho, redit d'âge en âge, d'année en année, demeurait trop longtemps stérile. C'était peu de faire de l'agriculture « la mère nourricière du genre humain », si on ne consentait pas à tenter davantage pour l'aider à atteindre son but.

Les progrès de l'industrie elle-même ont réveillé l'attention publique en faveur de l'agriculture. Tandis que d'un côté l'industrie attirait à elle les capitaux, les intelligences, les forces vives de la nation, était-il possible de délaisser plus longtemps l'agriculture par qui l'homme vit, et qui fournit à l'industrie les matières premières qu'elle met en œuvre? On a compris que ces deux grandes sources de tout progrès, de toute prospérité, devaient suivre un cours parallèle, se prêter un mutuel appui, se partager et non se disputer l'activité protectrice et le génie de l'homme. C'est alors qu'on se demanda quelles seraient les mesures à prendre pour provoquer le progrès agricole; on ne tarda pas à voir que le principal obstacle à ces progrès était l'isolement; on résolut donc d'appliquer à l'agriculture le principe de l'association dont l'industrie avait fait une si féconde expérience; on ne trouva pas au mal de remède plus simple et plus énergique que de concentrer, de diriger, de réunir en un seul faisceau les forces éparses jusque-là de l'agriculture.

Elle fut donc appelée aussi à émettre ses vœux, à

Digitized by Google

faire connaître ses besoins; bientôt elle eut ses organes, ses conseils, ses assemblées.

C'est ainsi, Messieurs, que nous assistons aujourd'hui à une de ces réunions d'autant plus utiles, d'autant plus précieuses que l'esprit qui les anime est plus pratique, plus vrai. Car on ne vous offre pas ici un enseignement purement théorique et spéculatif; c'est au contraire une école, si je puis dire, où chacun enseigne et apprend tour à tour, simple, populaire, accessible au plus modeste cultivateur comme au propriétaire le plus éclairé, où l'on accueille également les observations du laboureur et les avis du savant Dans cette communication presque journalière de la science et de la pratique, nous cherchons des améliorations, de nouvelles sources de richesse pour nos campagnes. De cet échange mutuel naît pour les uns la certitude et l'expérience, d'autres y puisent d'heureux correctifs à des opinions trop théoriques; l'un, qui serait resté, par timidité, dans les errements d'une routine permanente, se décide à tenter des améliorations qui augmentent la valeur de la terre; celui-là, au contraire, dont les essais imprudents eussent causé la ruine, est ramené à des principes plus vrais. En un mot, les idées se contrôlent les unes par les autres, et il en sort une expérience commune qui profite à tous. Ainsi s'effectue lentement mais sûrement le progrès agricole; il n'en est pas qu'il faille rechercher avec plus d'ardeur, mais aussi avec plus de prudence. S'agit-il d'un nouveau procédé, d'une nouvelle espèce à introduire dans la culture, il importe non-seulement de se préoccuper de la qualité de l'espèce, de la supériorité

Digitized by Google

du procédé, mais encore du prix de revient, des ressources dont on dispose.

Il est des choses incontestablement bonnes dont cependant l'usage doit être ajourné : telles sont, par exemple, quelques-unes des machines agricoles admirées dans nos dernières expositions et dont l'application n'est encore possible pour les unes que par une dépense faite en commun, pour les autres que sur une vaste exploitation.

Vous le voyez, mes amis, rien n'est absolu ; le bien, qui réside toujours dans un milieu convenable, est encore, pour le sujet qui nous occupe, entre cette recherche du mieux et aussi cette sage réserve qui n'adopte que le progrès clairement démontré, ne permet de faire un pas en avant qu'en regardant également devant et derrière soi. En un mot, Messieurs, il faut se tenir en garde contre ce que Montaigne, dans son style imagé, appelait l'esprit si *divers et si ondoyant* de l'homme, rester éloigné de l'engouement et de la défiance, ne juger les choses que par leurs résultats comme les arbres par leurs fruits.

C'est la voie que suit l'administration elle-même dans les encouragements que sa sollicitude distribue chaque année, dans les efforts qu'elle fait pour améliorer la situation agricole du pays, accroître son bien-être. Voyez comme elle étudie tous les produits du sol, les moyens de les développer, de les perfectionner, d'en répandre l'usage, d'en faciliter les débouchés, cette condition si absolue de la prospérité agricole, si bien réalisée par les faveurs accordées à nos exportations, le développement de la consomma-

Digitized by Google

tion et l'accroissement de nos voies de communication, ces auxiliaires si puissants de l'agriculture!

Chaque année, vous avez de nouvelles preuves de cette sollicitude : c'est une Exposition universelle qui rassemble les bestiaux, les instruments, les produits agricoles du monde entier, et fournit à la France une occasion nouvelle d'exercer cette hospitalité qui lui concilie tant de sympathies et de montrer une fois de plus cette supériorité qui, si elle n'est pas absolue, est assez brillante pour sa gloire ; c'est la loi sur le drainage, complément de celle sur le crédit foncier, et destinée à venir en aide aux propriétaires, aux cultivateurs, pour faire ces opérations si utiles à nos champs.

Mais cet esprit de prudence que nous recommandions tout à l'heure devient surtout nécessaire quand il s'agit d'emprunts à faire aux coutumes et aux législations étrangères. Gardons-nous de ces imitations hasardées, prématurées au moins, si elles ne sont pas contraires à notre esprit national ; ces lois protectrices de notre agriculture, aussi bien que de notre industrie, qui ont conduit un pays voisin à un si haut degré de prospérité, qui jusqu'ici ont fait le salut et la fortune de la France, ne sauraient être abandonnées tant que la concurrence avec l'étranger ne sera pas possible dans les mêmes conditions.

Je reviens à notre concours : celui d'aujourd'hui est destiné à vous préparer à de plus grandes luttes, spécialement au concours régional, qui doit avoir lieu en 1857, à Evreux.

Les concours régionaux, ne l'oubliez pas, Messieurs, sont un des moyens les plus féconds pour

Digitized by Google

hâter le développement du progrès : leur institution est due à la même idée qui a créé les associations agricoles; ils offrent à l'émulation une carrière plus vaste, des récompenses plus élevées par conséquent; ils permettent d'apprécier avec plus d'ensemble et de vérité la situation et le mérite relatif des diverses circonscriptions.

C'est ainsi, Messieurs, que tout s'enchaîne; aussi, rien n'est à négliger, et le gage le plus certain que vous ayez de vos succès dans de plus grandes épreuves, des bons résultats à en retirer, est dans les conditions d'organisation de notre Société, qui, avec l'enseignement agricole des enfants, est le point de départ des vrais progrès agricoles.

Placée si près du cultivateur, recevant ses premières impressions, lui traduisant celles qu'elle reçoit d'une sphère plus élevée, notre institution serait imparfaite si l'avancement matériel de la science agricole était son seul but, si elle ne se préoccupait avec autant de scrupule et d'attention du progrès moral des ouvriers et des serviteurs de nos campagnes; si elle ne joignait à des encouragements, pour les bonnes cultures et l'élève des bestiaux, des récompenses pour la vertu modeste, pour les exemples de fidélité donnés par ces hommes dans le cœur desquels la loi du devoir est si sacrée, pour qui l'affection vouée par eux à leurs maîtres est si puissante que, confondant dans leur esprit leur intérêt avec leur destinée, ils n'ont qu'un but, la prospérité de la maison à laquelle ils sont attachés et dans laquelle on les voit servir tour à tour plusieurs générations. Il n'est pas de services rendus, de qualités dont l'exemple contribue davantage à élever l'âme et porte

Digitized by Google

de meilleurs fruits; aussi n'est-il pas de plus grand bonheur que de proclamer ces vertus et de leur donner un public témoignage de l'estime qu'elles inspirent.

Vous parlerai-je, Messieurs, de ma prédilection personnelle pour vos travaux? Je vous l'ai dit, j'ai été heureux que les fonctions qui m'ont été confiées m'aient mis en rapport plus intime avec vous. J'ai cherché dans l'exercice de cette présidence à rendre quelques services à l'agriculture de nos contrées, et j'ai éprouvé une douce satisfaction à attirer sur elle les bienfaits de l'administration et surtout ses récompenses les plus honorables sur un de ces hommes courageux autant que modestes appelés à servir de modèle à ceux qui les entourent. J'ai tenu, messieurs, dans cette fête dédiée aux cultivateurs à rappeler encore cette distinction donnée à M. Colombel, de Claville, qui couronne si dignement une existence laborieuse et vient si bien justifier les quelques conseils que vous m'avez permis de vous donner.

Cette fête, Messieurs, laissera, j'en suis convaincu, dans votre souvenir une trace profonde et durable; elle sera pour vous féconde en enseignements. En appelant la religion à en bénir les prémices, vous avez voulu que rien ne manquât à l'éclat de cette solennité, et que rien ne pût en affaiblir la portée.

Au milieu de ces progrès matériels, fruits d'une activité si féconde et si ingénieuse, de ces découvertes sans nombre qui ajoutent au bien-être et à la richesse publique et privée, l'esprit nourrit son ardente curiosité; mais l'âme y chercherait en vain un aliment suffisant si elle n'entretenait en elle cette étincelle morale, cette foi religieuse qui seule peut

Digitized by Google

empêcher l'homme d'*ondoyer* et de tomber vers le côté trop matérialiste où l'entraîneraient, je ne dis pas seulement ses penchants, mais ses progrès mêmes.

Une société n'avance réellement que lorsqu'elle sait allier, dans un juste équilibre, le perfectionnement moral au progrès matériel. Si les accroissements de bien-être sont légitimes, c'est à la condition de ne pas corrompre les populations qui les conquièrent, de respecter la foi religieuse, gardienne des bonnes mœurs, l'esprit de famille, l'attachement au foyer domestique, les anciennes traditions.

Que la génération nouvelle ne craigne pas de laisser subsister à côté des monuments qu'elle élève les restes de l'ancien édifice, que sur ces ruines si pleines de souvenirs un souffle d'ingratitude ne vienne pas glacer et flétrir ces fleurs belles encore d'une saison qui n'est plus, qu'un luxe nouveau ne fasse pas oublier le prix des satisfactions du cœur et de la conscience. Celui-là est à la fois homme de bien et homme de son temps qui sait conserver le respect du passé au milieu des travaux, des préoccupations du présent et des espérances de l'avenir, attentif à suivre les grands exemples, à en donner lui même, dont la vie enfin s'écoule noblement entre les tombeaux de ses pères et le berceau de ses enfants.

Digitized by Google

EXTRAITS

DE

L'IMPROVISATION DE M. LE PRÉFET DE L'EURE,

RECUEILLIS A LA SÉANCE.

. . . . . .

« Je ne prends la parole, a dit M. le préfet, que pour remercier la Société, car vous êtes accoutumés à entendre sur les questions qui vous amènent ici des voix plus éloquentes que la mienne. »

M. le préfet a ensuite caractérisé avec un rare bonheur d'expressions le discours de M. de Lagrange:

« Je ne saurais, sans les affaiblir, rappeler les saines doctrines sociales, les hautes considérations économiques, les sages conseils pratiques qu'a exprimés dans son discours d'inauguration l'honorable président de la Société d'agriculture de l'Eure, avec l'autorité d'une haute et noble intelligence vouée à l'étude des intérêts essentiels de notre département. »

M. le préfet, s'adressant à M. le duc d'Albuféra, député de l'arrondissement, a continué ainsi :

« Quand je retrouve ici le député qui représente particulièrement au Corps législatif l'arrondissement dont ce canton fait partie, et que nous voyons tous remplir ses fonctions civiles avec ce caractère de dévouement, cet esprit de sacrifice qui, dans des temps militaires, ont illustré son nom sur les

Digitized by Google

champs de bataille, je me dis que cette réunion est pour cette contrée un gage de bien-être et d'union. »

M. le préfet, parlant de l'agriculture, a terminé en ces termes :

« Un des plus beaux priviléges de ce premier des arts utiles, c'est qu'il n'est pas un champ si étroit dans lequel le plus humble des efforts n'ait un intérêt général et n'amène un résultat profitable à tous: et comme un seul épi peut, avec le temps et l'aide de Dieu, couvrir tout une plaine d'abondantes moissons, de même le moindre des perfectionnements apportés à l'un de nos instruments aratoires par l'expérience d'un agriculteur, le produit réussi d'une habile combinaison de races, peuvent, par l'heureuse contagion de l'exemple, créer des ressources nouvelles, abréger le travail et féconder la culture pour toute une population. (*Bravos prolongés.*)

« Merci à vous qui m'avez appelé à assister à cette fête du travail, à jouir du spectacle, si précieux dans ces temps-ci, d'hommes de bien, pris dans les diverses conditions de la vie, grandes ou modestes, travaillant en commun à l'amélioration du bien-être de tous. »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE DRAINAGE EXÉCUTÉS DANS LE DÉPARTEMENT,

PAR

Par M. ARNOUX, secrétaire de la section d'agriculture.

La Société d'agriculture de l'Eure avait ouvert pour l'année 1856 un concours entre toutes les personnes qui auraient exécuté les travaux de drainage les plus importants, soit par leur étendue, soit par leurs bonnes dispositions, soit par les difficultés vaincues, soit surtout par leurs résultats.

Trois prix, l'un de 300 fr., le deuxième de 200 fr., et le troisième de 100 fr., devaient être décernés.

Or, le concours s'est trouvé tel, que l'on a dû augmenter le nombre des prix et le porter à huit, ce que nous a permis la puissante intervention de notre président, M. le comte de Lagrange.

Entre toutes les opérations, la plus saillante est celle qu'a réalisée M. Allix, à Gasny-sur-Epte: il s'agissait d'assainir des prairies marécageuses longeant la rivière, dans une propriété enfermée de toutes parts, sans autre issue que le cours d'eau, dont le niveau était à peine à 30 centimètres en contre-bas du marécage. M. Allix a eu l'heureuse idée d'emprunter à la rivière même, cause des infiltrations, au moyen d'une roue pendante au fil de l'eau, la force qui met en mouvement une roue en tympan,

Digitized by Google

pour prendre dans un puisa[illegible]u du drainage et pour le rendre à la rivière. Ce [illegible]pas l'asséchement complet qu'il a voulu obteni[illegible]is un abaissement du niveau des eaux souterra[illegible], o[illegible] plutôt leur renouvellement incessant, m[illegible]s bien lent.

Le résultat poursuivi p[illegible]M. Allix a été atteint à peu près entièrement; [illegible]grands roseaux, puis les piles, puis enfin le[illegible]lai[illegible]s, ont successivement disparu : le sol est devenu ferme et s'est couvert de bons [illegible]ges.

Nous [illegible] pouvons développer, ni les considérations extrêmement curieuses qui ont guidé M. Allix, ni les difficultés de toute nature qui ont contrarié son travail, ni les détails d'exécution qui lui permettent, soit l'irrigation, soit le colmatage, soit enfin le nettoyage de ses drains. Nous dirons seulement que l'œuvre accomplie si heureusement par lui est peut-être sans exemple dans l'histoire du drainage.

Chez M. Odienne, à Appeville, près Montfort, nous trouvons un établissement régulier, une véritable *fabrique* de tuyaux de drainage : c'est une création due à sa persévérance : les campagnes prochaines, et notamment celles de 1856-1857 promettent une large carrière à son activité et à son intelligence. Nous avons la ferme confiance qu'il sera un de nos auxiliaires les plus précieux.

Les faits qui ont été révélés par les drainages de MM. de Vigan, de Montreuil et de Courval, sur des étendues plus ou moins considérables et dans toutes les circonstances de position, sont une confirmation éclatante de tous les avantages du drainage. L'augmentation du produit, la beauté des récoltes, le tra-

Digitized by Google

vail devenu plus facile, la mise en valeur des engrais et des amendements, l'énorme économie financière du résultat, sont démontrés d'une manière authentique et irréfragable.

Nous avons constaté chez M. de Courval, à Saint-Antonin-de-Sommaire, près de Rugles, une transformation remarquable : une terre glaiseuse, d'un blanc grisâtre, forme le sol cultivable ; elle recouvre un banc de grison d'épaisseur variable. Or, les cultivateurs ont beau ameublir et redresser la terre en petits sillons pour obtenir de maigres récoltes, les alternations de sécheresse et d'humidité font de cette glaise une sorte de semi-fluide qui reprend son niveau et qui est glacée ou liquide, dure ou fangeuse, suivant la saison.

Après le drainage, au contraire, les terres sont devenues douces, friables, maniables, — elles conservent l'ameublissement que les labours leur ont donné, en un mot, de terres glaises elles sont devenues terres végétales.

Du reste, dans un rapport ultérieur, nous aurons à vous fournir des faits précis, des observations intéressantes et des résultats que nous avons recueillis : la plus grande partie sera empruntée au travail de M. Allix, aux études consciencieuses faites par le comice agricole de Gisors sur le drainage de Thierceville, et enfin aux rapports de M. Paul Ducoudré.

Nous ne parlerons pas de la superficie totale qui a été drainée dans le département de l'Eure, parce que nous la trouvons encore bien faible. Mais le résultat acquis, c'est que de Cormeilles à Gisors, de Verneuil à Pont-Audemer, de Broglie à Lyons, des spécimens

Digitized by Google

ont été créés ; c'est que sept machines à étirer les tuyaux de drainage sont en pleine activité à Appeville, à la Barre, à Arnières, aux Andelys, à Chaignes, à Saint-Pierre-du-Mesnil et à la Neuve-Lyre, indépendamment des ressources que les départements voisins ont présentées au moyen des fabriques de Moult et de Touques, d'Èxmes et d'Apres, de Saint-Germain-la-Poterie et de Saint-Sanson, et enfin de Dieppe et de Paris.

Le département possède maintenant d'habiles chefs draineurs, capables d'entreprendre et de mener à bien les travaux les plus difficiles.

Moins que tout autre nous pouvons oublier que, sous la direction de M. Méry, ingénieur en chef de l'Eure, M. Bougarel, ingénieur du service hydraulique, a donné les tracés de beaucoup de drainages, et qu'il a, par ses conseils, abrégé les hésitations et hâté l'exécution de nombreux spécimens.

Vous le voyez, Messieurs, les difficultés s'aplanissent : les matériaux, les outils, les ouvriers ne font plus défaut. De toutes parts on s'empresse de créer des spécimens et même des drainages étendus. Les cantons de Rugles, de Beaumesnil et de Broglie, les environs de Verneuil, de Breteuil et de Bernay, la région ouest du Lieuvin, les plateaux compris entre l'Eure et la Seine, les vallées de la Risle, de la Charentonne et de l'Epte, et bien d'autres pays encore, ont besoin de ce mode d'assainissement ; mais les cultivateurs sont peu à peu convaincus de sa nécessité, et ils ont maintenant sous les yeux des enseignements féconds et sous la main tous les moyens d'exécution. Nous avons donc la conviction que le

Digitized by Google

drainage a franchi la période critique, et que, dès cet automne, il se développera avec toute l'ampleur que comportent la prospérité et l'avenir de notre beau pays.

Digitized by Google

PRIX.

—

Culture perfectionnée dans l'arrondissement d'Evreux.

PREMIER PRIX (médaille d'or de 300 fr.) : M. *Lepicouché*, cultivateur au Vieil-Evreux, canton sud d'Evreux. — Terres en très-bon état d'entretien, de fumure et d'amendement; bons instruments, surface considérable de prairies artificielles, récoltes sarclées remarquables; importation dans le pays d'excellentes espèces de grains et de bonnes races d'animaux.

Rappel de deuxième prix : M. *d'Hotel*, cultivateur à Bois-Giroult, commune de Creton, canton de Damville. — Terres en bon état, culture bien entendue, améliorations très-notables dans une exploitation fatiguée, bons instruments, bestiaux assez bien tenus.

DEUXIÈME PRIX (médaille d'or de 200 fr.) : M. *Desbrosses*, propriétaire et cultivateur à Chennebrun, canton de Verneuil. — Machines remarquables, beaux troupeaux, belles récoltes de betteraves, terres en assez bon état, étendue considérable de prairies naturelles et artificielles, exploitation remarquable pour le pays dans lequel elle se trouve.

Mention honorable : M. *Béguin*, à Chanteloup-sur-Saint-Vigor, canton sud d'Evreux. — Ferme en bon

Digitized by Google

état, bien conduite, vacherie remarquable, terres en assez bon état de culture.

—

Plates-formes à fumier, fosses à purin et Engrais en général.

PREMIER PRIX (médaille d'or de 200 fr.) : M. *Béguin*, cultivateur à Chanteloup-sur-Saint-Vigor, canton sud d'Evreux. — Constructions considérables pour l'installation d'une plate-forme à fumier et d'un réservoir à purin et pour l'évacuation des eaux pluviales; dispositions à peu près irréprochables des fumiers.

DEUXIÈME PRIX (*ex æquo*) (médailles d'or de 100 fr.) : La commission administrative de l'hospice de Verneuil, à la ferme de la Maladrerie. — Bonne installation de la plate-forme à fumier et du trou à purin, bonnes dispositions pour l'évacuation des eaux pluviales et pour l'arrosage des fumiers.

M. *Ducoudré* (Paul), ancien élève de Grignon, propriétaire à Chaignes, canton de Pacy. — Bonne installation de la plate-forme à fumier et du trou à purin, dispositions judicieuses pour l'évacuation des eaux pluviales; mais il y a à prendre de nouvelles précautions pour empêcher la déperdition d'une petite partie du purin surabondant.

—

Drainage.

PREMIER PRIX (médaille d'or de 300 fr.) : M. *Allix*, ingénieur des constructions navales, membre du conseil des travaux de la marine impériale, proprié-

Digitized by Google

taire à Gasny-sur-Epte, arrondissement des Andelys, canton d'Ecos, pour avoir exécuté un drainage de 6 hectares en superficie (6 hectares 13 ares), sur lesquels 5 hectares 70 ares en prairies très-marécageuses ont été assainis au moyen d'une machine à épuisement mue par la rivière d'Epte. — Terrain tourbeux à une grande profondeur, terres ferrugineuses, très-faible hauteur du sol au-dessus de la rivière; opération très-remarquable à tous les points de vue.

DEUXIÈMES PRIX (médailles d'or de 200 fr.) : 1° M. *Odienne*, entrepreneur de travaux de drainage à Appeville-dit-Annebaut, arrondissement de Pont-Audemer, canton de Montfort sur-Risle, pour avoir exécuté le drainage de quelques pièces de terre dans le département, mais surtout pour avoir créé à Appeville une fabrique de tuyaux de drainage, fabrique bien organisée;

2° M. le baron Henri *de Vigan*, propriétaire à Saint-Pierre-de-Cernières, arrondissement de Bernay, canton de Broglie, pour avoir opéré le drainage de plus de 22 hectares en pâture et surtout en labour;

3° M. le baron *de Montreuil*, député, membre du conseil général de l'Eure, etc., etc., propriétaire à Bazincourt-Thierceville, arrondissement des Andelys, canton de Gisors, pour avoir opéré le drainage de 12 hectares 1/2 de prairies, drainage remarquable par le bas prix d'exécution et les résultats qu'il a donnés;

4° M. *de Courval*, membre du conseil général de l'Eure et maire de la ville de Rugles, pour avoir drainé une surface totale de 10 hectares 1/2, dont

Digitized by Google

la majeure partie en labour. Le drainage a eu lieu sur la commune de Saint-Antonin-de-Sommaire, canton de Rugles, et il a présenté de notables difficultés, à cause de l'existence du poudingue, dit grison, à de faibles profondeurs au-dessous d'un sol qui doit être considéré comme un des plus glaiseux du département.

Troisièmes prix (médailles d'or de 100 fr.) : 1° M. *de Saint-Philbert*, propriétaire et maire à Saint-Pierre-du-Mesnil, arrondissement de Bernay, canton de Beaumesnil, pour avoir exécuté le drainage d'environ 3 hectares, partie en labour et partie en cour, et surtout pour avoir créé chez lui une fabrication importante de tuyaux de drainage.

2° M. *Ducoudré* (Paul), ancien élève de Grignon, propriétaire à Chaignes, arrondissement d'Evreux, canton de Pacy, pour avoir drainé une pièce de terre en labour, et surtout pour avoir créé une fabrique importante de tuyaux de drainage.

3° M. *Connard*, propriétaire et maire à Saint-Pierre-de-Cormeilles, canton de Cormeilles, arrondissement de Pont-Audemer, pour avoir opéré le drainage de 4 hectares 20 ares de pâturages dès l'année 1853.

Mention très-honorable (médaille d'argent grand module) : M. *Delaître* (Edouard), propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux, canton et arrondissement de Bernay, pour avoir drainé environ 5 hectares de terre en labour.

Mention honorable (médaille d'argent) : M. *Leclerc* (Louis), propriétaire à la Barre, arrondissement de Bernay, canton de Beaumesnil, pour avoir créé chez lui une fabrication de tuyaux de drainage.

Digitized by Google

A la suite de ces noms, il est bon de citer :

M. le baron *de Montigny*, à Saint-Léger-des-Rotes, près de Bernay;

M. *Poullain*, avocat à Rouen, propriétaire à Barneville, arrondissement de Pont-Audemer, canton de Routot;

M. *Duroy*, propriétaire à Epinay, arrondissement de Bernay, canton de Beaumesnil;

M. *de Vigan*, propriétaire et maire à Saint-Pierre-de-Cernières, canton de Broglie, arrondissement de Bernay;

M. le comte *de Lagrange*, président de la Société d'agriculture de l'Eure, député et membre du conseil général de l'Eure, propriétaire à Dangu, canton de Gisors, arrondissement des Andelys;

Mme *Bellanger*, propriétaire à Bonnemare, commune de Radepont, canton de Fleury-sur-Andelle, arrondissement des Andelys;

M. *Camus*, propriétaire et maire de Mesnil-Verclives, canton de Fleury, arrondissement des Andelys;

La commune de Hogues et divers propriétaires de cette commune, canton de Fleury, arrondissement des Andelys;

M. *Letellier-Lecarpentier*, trésorier de la Société d'agriculture de l'Eure, propriétaire en la commune de Menilles, canton de Pacy-sur-Eure, arrondissement d'Evreux;

M. *Bellais*, propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles, près de Bernay;

M. *Leprevost* (Jacques), à Bernay;

M. *Piedevant*, entrepreneur de drainage et fabricant de tuyaux à la Neuve-Lyre.

Digitized by Google

MAITRES OUVRIERS DRAINEURS.

Prime de 125 *fr.* : M. *Haguest* (Adolphe), de Gasny-sur-Epte, canton d'Ecos, arrondissement des Andelys, a exécuté de bon drainage, notamment chez M. Allix et chez M. de Courval.

Prime de 100 *fr.* : M. *Marc*, de Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure), a exécuté des travaux de drainage, notamment chez M. le comte de Lagrange, M. le baron de Montreuil, Mme Bellanger et M. Camus.

Prime de 75 *fr.* : M. *Marc* (Narcisse), son frère et son élève, de Saint-Léger-des-Rotes, près de Bernay, a exécuté des travaux de drainage, notamment chez M. le baron de Vigan, M. de Saint-Philbert, M. Delaître, M. le baron de Montigny, M. Duroy, et dans la commune de Hogues.

Prime de 50 *fr.* : M. *Bonhomme* (Jacques-Louis), de Saint-Pierre-de-Cernières, canton de Broglie, arrondissement de Bernay, a exécuté des travaux de drainage chez MM. de Vigan frères.

Prime de 50 *fr.* : Aux ouvriers de M. *Odienne*, à Appeville-dit-Annebaut.

—

Labourage.

PREMIER PRIX (150 fr.) : M. *Ledoux* fils, cultivateur à St-Aquilin ; — charretier, Coudevillain (Alexandre).

DEUXIÈME PRIX (100 fr.) : M. *Allorge* (Louis), cultivateur à Villiers ; — charretier, Jean (Adolphe).

Première mention (médaille d'argent) : M. *Verville*, au Coudray (lui-même).

Digitized by Google

Deuxième mention (médaille de bronze) : Mme *Lejard*, au Plessis-Hébert (elle-même).

—

Concours de Bestiaux.

TAUREAUX.

Pas de premier prix.

DEUXIÈME PRIX (130 fr.) : M. *Rousselin*, cultivateur à Chaignes, taureau race normande, 26 mois; — bouvier (20 fr.) : *Butel* (Michel).

Mention honorable (médaille d'argent grand module) : M. *Bertaut* (Ferdinand), propriétaire à Pacy, taureau race hollandaise croisée, 15 mois; — bouvier (15 fr.) : *Renoult* (Jean).

VACHES LAITIÈRES.

PREMIER PRIX (125 fr.) : M. *Ledoux* père, de Saint-Aquilin-de-Pacy; — domestique (15 fr.) : veuve *Capelier* (Elisabeth).

DEUXIÈME PRIX (75 fr.) : Mme *Gasselin*, propriétaire à Pacy; — domestique (10 fr.) : *Dagron*.

Mention honorable (médaille d'argent) : M. *Allorge*, de Grés, commune de Villiers.

GÉNISSES.

PREMIER PRIX (120 fr.) : M. *Fontaine* (Magloire), de Chambray; — domestique (10 fr.) : *Bardin* (Sosthène).

DEUXIÈME PRIX (120 fr.) : M. *Dufour*, maire de Villez-sur-le Neubourg; — domestique (15 fr.) : *Bouchard* (Virginie).

Digitized by Google

Mention honorable (médaille d'argent) : M. *de Trénoy*, à Chambray.

BÉLIERS.

PREMIER PRIX (150 fr.) : M. *Bertaux*, de Forêt-la-Folie; — berger (15 fr.) : *Fermanet* (François).

DEUXIÈME PRIX (100 fr.) : M. *Allorge* (Louis), de Villiers; — berger (10 fr.) : *Douville*.

TROISIÈME PRIX (70 fr.) : M. *Pellerin*, de Glisolles; — berger (5 fr.) : *Gouyer* (Frédéric).

BREBIS.

PREMIER PRIX (125 fr.) : M. *Pellerin*, de Glisolles; — berger (15 fr.) : *Gouyer* (Frédéric).

DEUXIÈME PRIX (90 fr.) : M. *Hardouin*, de Condé-sur-Iton; — berger (10 fr.) : *Chasles* (Louis).

TROISIÈME PRIX (60 fr.) : M. *Ledoux* fils, à Saint-Aquilin-de-Pacy; — berger (5 fr.) : *Barbier* (Charles).

La commission, en présence des réunions remarquables de brebis qui ont été produites, a cru devoir ajouter deux récompenses exceptionnelles, quoique les conditions du concours n'aient pas été exactement remplies. Ces récompenses ont été accordées savoir :

Une médaille d'or à M. *Allorge* (Louis), à Villiers.

Une médaille d'argent à M. *Allorge* (François), à Villiers.

PORCS VERRATS. — RACE NORMANDE.

PRIX (70 fr.) : M. *Val*, propriétaire à Martainville-du-Cormier.

TRUIES. — RACE ANGLAISE CROISÉE.

PRIX (70 fr.) : M. *Rousselin*, propriétaire à Chaignes.

Digitized by Google

PORCS GRAS. — RACE PURE ANGLAISE.

PRIX (60 fr.) : M. *Bertaut* (Ferdinand), à Pacy-sur-Eure.

Pas de second prix.

VOLAILLES.

PRIX UNIQUE (25 fr.) : Mme *Duperron*, à Orgeville, pour poules de Caen.

—

Instruments aratoires.

PREMIER PRIX (75 fr.) : M. *Rateau*, à Pacy, pour extirpateur de bonne construction et à bon marché.

DEUXIÈME PRIX (50 fr.) : M. *Ganneron*, Cours-la-Reine, 12, à Paris, pour son petit hache-paille.

TROISIÈME PRIX (40 fr.) : M. *Yolant*, du Goulet, près Gaillon, pour son tarare.

Mention honorable (médaille d'argent) : M. *Ganneron*, fabricant à Paris, pour son crible.

—

Produits agricoles.

PREMIER PRIX (30 fr.) : M. *Colombel*, de Claville, pour sa collection de céréales et de betteraves.

DEUXIÈME PRIX (30 fr.) : M. *Piéton*, directeur du Jardin botanique à Evreux, pour son igname de la Chine et ses pommes de terre de Saxe.

Digitized by Google

Section générale de l'arrondissement de Pont-Audemer.

—

CONCOURS AGRICOLE

TENU A CORMEILLES LE 5 OCTOBRE 1856.

—

DISCOURS

PRONONCÉ PAR S. EXC. M. TROPLONG,

Président du Sénat.

—

MESSIEURS,

Cette fête, fondée depuis trois ans par la ville de Cormeilles et par les amis de la classe rurale, acquiert chaque jour plus d'importance et de faveur. Jusqu'à présent, elle n'avait offert ses encouragements qu'à de jeunes filles vertueuses, aux élèves des écoles primaires et aux cultivateurs les plus habiles dans le labourage et l'élève des bestiaux. Aujourd'hui, le cercle s'élargit, et une part est faite aux ouvriers tisseurs, si nombreux dans ces campagnes et si dignes d'une bienveillante attention. Tous ceux qui, avec moi, ont pris à cœur cette solennité, ont compris qu'elle ne serait durable qu'autant qu'elle serait populaire. Sous ce rapport, il lui aurait manqué quelque chose, si nous eussions laissé plus longtemps à l'écart une des phalanges les plus actives de nos infatigables travailleurs. Dans cette partie de la Normandie, l'industrie donne la main à l'agriculture et lui sert de complément. Sous le toit de ces chaumières

Digitized by Google

éparses, la main qui a tenu la bêche ou la faucille fait battre le métier pendant les longues heures de la veillée d'hiver, et le travail de l'industrie s'anime alors que l'agriculture donne du repos à des bras qui ne peuvent demeurer oisifs. On ne saurait donc séparer ces deux branches du labeur normand; elles se lient et se soutiennent dans la vie de presque tous nos gens de campagne.

Cette vie, Messieurs, a été mise à de rudes épreuves depuis trois ans. Une crise alimentaire qui afflige presque toute l'Europe, et que trois récoltes n'ont pu conjurer, a surélevé le prix du pain. Les classes ouvrières l'ont supportée avec courage, avec résignation et avec confiance dans un gouvernement dont la vive affection veille sans cesse sur leurs maux. Tout, en effet, a été mis en œuvre plus qu'à aucune autre époque pour adoucir cette affligeante cherté, pour faire arriver les blés étrangers aux meilleurs prix, pour en faciliter la circulation dans les départements, aux plus favorables conditions de transport. Partout des fonds extraordinaires ont été consacrés à des ouvrages d'utilité publique, afin d'éviter les chômages qui sont presque toujours la suite des vives secousses dans le prix des choses de première nécessité. Et pendant que la France faisait, au dehors, les frais d'une guerre à jamais mémorable, elle trouvait des ressources pour soutenir, au dedans, l'activité de son vaste atelier. Par là, s'est trouvé résolu un problème qui avait toujours fait reculer la science économique. Et par un prodige jusqu'alors inconnu, ce puissant pays a travaillé aux œuvres de la paix comme s'il n'eût pas eu sur les bras une grande guerre, et il a fait la guerre comme

Digitized by Google

s'il n'eût pas pourvu aux grands travaux de la paix. Messieurs, c'est à la sagesse de toutes ces mesures, c'est à cette abondance de travail si merveilleusement conservée à côté d'un effort militaire vraiment digne de notre esprit guerrier, qu'il faut attribuer l'ordre admirable qui a régné en France dans des circonstances difficiles, qui, pour d'autres Etats ou pour d'autres situations, ont été si souvent l'occasion de froissements redoutables. Rien ne saurait mieux montrer la force de nos institutions et l'union intime du peuple avec l'Empereur. Combien cet accord, si souvent cimenté depuis le dix décembre, s'est montré touchant quand, aux premières nouvelles des inondations, l'Empereur, n'écoutant que son cœur, s'est élancé vers les lieux du désastre pour porter des consolations, pour distribuer des secours et pour étudier, au milieu du péril même, les causes du fléau. L'histoire rapporte que nos anciens rois étaient dans l'usage de toucher les écrouelles, et cette cérémonie voulait dire surtout que le monarque doit être le plus zélé médecin de ses sujets affligés. Il y a une meilleure manière de remplir ce devoir pieux, et l'Empereur a montré comment, dans ce siècle ennemi des superstitions, il faut toucher, soigner et guérir les plaies du peuple.

Au reste, Messieurs, notre département a eu le bonheur de n'être pas atteint par cette calamité des inondations, qui a causé tant de ruines, et nous devons en remercier la Providence. Nous avons eu aussi le privilége, qui a manqué à plusieurs départements, nos émules en richesses agricoles, de récolter une ample moisson de céréales, et nous pouvons compter cette année parmi celles qui sont fructueu-

Digitized by Google

ses pour le cultivateur. Félicitons-nous de ce bienfait, surtout parce qu'il retournera sur le pauvre en journées de travail et en salaires, et qu'il imprimera au commerce local un heureux mouvement dont se ressentira notre agriculture.

Cette solennité, Messieurs, n'y sera pas inutile, car elle est un exemple de ce que chacun voudra faire, dans la mesure de ses forces, pour montrer à nos ouvriers nécessiteux l'intérêt qu'ils méritent.

Déjà la religion nous a donné un signal que nous voulons suivre. Le vénérable pasteur de cette paroisse a distribué les prix fondés par une pensée amie de la pureté des mœurs et protectrice de la jeunesse exemplaire et chrétienne. Je le remercie de sa parole pleine d'onction : je l'en remercie pour la fondatrice dont il a si bien apprécié les intentions, et pour mon honorable ami, M. le ministre d'Etat, qui a voulu, lui aussi, nous prouver sa sympathie, en contribuant, par un don précieux obtenu de Sa Majesté, à orner notre modeste église. Ce matin, M. le curé de Cormeilles a récompensé la vertu : nous allons honorer le travail. Nous allons l'encourager et dans les estimables ouvriers à qui l'âge d'homme a appris ce que valent l'application, la peine et la patience, et dans les jeunes élèves qui se préparent, sous de bons maîtres, à rivaliser avec leurs devanciers. Puissent ces couronnes que nous nous plaisons à tresser avec le concours de tant d'hommes recommandables qui m'assistent ici et avec le constant patronage de l'administration, puissent ces couronnes entretenir nos excellentes populations dans les sentiments qui préservent les peuples des agitations et dans les habitudes laborieuses qui font les bons et honnêtes ci-

Digitized by Google

toyens ! La France vient de montrer à l'Europe ses glorieuses et invincibles armées. Elle peut aussi être fière de sa population agricole, toujours infatigable dans sa tâche quotidienne, invariable dans son patriotisme et inépuisable en vaillants soldats; c'est elle surtout qui a élevé l'Empire sur le pavois, c'est elle qui sera l'un des plus solides appuis de l'héritier que la Providence vient de lui envoyer.

Digitized by Google

PRIX.

—

Concours de Charrues.

PREMIER PRIX : *Morin* (Léon), domestique de M. Deshayes, cultivateur au Valséry, commune d'Asnières.

DEUXIÈME PRIX : *Boullanger* (Jean), cultivateur à Saint-Pierre-de-Cormeilles.

TROISIÈME PRIX : *Caplain* (Juste), domestique à Saint-Pierre-de-Cormeilles.

—

Primes aux Eleveurs de Bestiaux.

JUMENTS POULINIÈRES.

PREMIER PRIX : M. *Campigny* (Michel), cultivateur à Cormeilles.

DEUXIÈME PRIX : M. *Jouen* (Amand), cultivateur au Bois-Hellain.

VACHES LAITIÈRES.

PREMIER PRIX : M. *Lemière* (Amand), cultivateur à Saint-Pierre-de-Cormeilles.

DEUXIÈME PRIX : M. *Legoux* (Célestin), cultivateur à Asnières.

GÉNISSES.

PREMIER PRIX : M. *Roussel* (Pierre), cultivateur à la Chapelle-Bayvel.

Digitized by Google

DEUXIÈME PRIX : M. *Castel* (Amand), cultivateur à Saint-Pierre-de-Cormeilles.

TAUREAUX.

PREMIER PRIX : M. *Petit* (Victor), propriétaire au Bois-Hellain.

DEUXIÈME PRIX : M. *Auney* (François), propriétaire à Cormeilles.

VERRATS.

PREMIER PRIX : M. *Savouret* (Pierre), cultivateur à Saint-Pierre-de-Cormeilles.

DEUXIÈME PRIX : M. *David* (Adrien), cultivateur à Saint-Pierre-de-Cormeilles.

TRUIES.

PREMIER PRIX : M. *Touflet-Dumesnil* (Amand), propriétaire à Saint-Sylvestre.

Le deuxième prix n'a pas été décerné.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

DES ENGRAIS EN GÉNÉRAL

PAR

M. ARMAND DURÉCU, membre de la Société.

Pénétrée de l'importance des engrais et de l'influence qu'ils peuvent avoir sur les destinées de l'art agricole, la Société d'agriculture de l'Eure fait de cette question l'objet constant de ses préoccupations.

Augmenter par tous les moyens la production des engrais, les traiter par les meilleurs modes, les employer judicieusement, c'est, à ses yeux, l'amélioration la plus importante qu'on puisse introduire dans l'agriculture de ce département.

Dans son bulletin mensuel de juin 1855, la Société a appelé la vigilance des cultivateurs sur les soins à apporter à l'aménagement des fumiers pour en perfectionner la qualité. Les moyens d'en augmenter la masse, leur emploi rationnel, feront le sujet de la présente notice.

Nous ne saurions trop le répéter, le plus complet et le plus économique des agents de fertilisation est sans contredit le fumier de ferme.

Digitized by Google

Les animaux, en mangeant les fourrages, ne s'approprient qu'une partie des éléments précieux enlevés au sol par les récoltes; ils les rendent en presque totalité dans leurs déjections. Un traitement convenable dispose ces éléments à une nouvelle assimilation par d'autres récoltes : c'est ainsi que le fumier de ferme, formé de ces déjections, restitue à la terre une très-notable partie des principes fertilisants.

C'est donc l'engrais qui profite le mieux aux végétations diverses, et qui bonifie le plus convenablement les différents sols.

●

AUGMENTATION DES FUMIERS DE FERME.

C'est, par conséquent, vers l'augmention de la production de ce fumier que doivent tendre tous les efforts des cultivateurs.

Pour obtenir du bétail la plus grande quantité possible de fumier, il faut le nourrir très-copieusement, le tenir toute l'année à l'étable ou dans des parcs, et lui fournir constamment une litière abondante.

La quantité et la qualité du fumier sont toujours en rapport de la nourriture que reçoivent les animaux.

Une alimentation de bon fourrage vert, fauché à la floraison, ou une nourriture sèche de foin bien parfumé, de trèfle, de sainfoin, récoltés dans de bonnes conditions, produira des déjections moins abondantes, mais incomparablement plus riches en principes fertilisants qu'un régime fade et aqueux.

Digitized by Google

NOURRITURE DES ANIMAUX A LA STABULATION.

Le mode de nourrir les bestiaux à la stabulation permanente offre, sous le rapport de la production des engrais, un avantage si grand sur les autres méthodes, qu'il est généralement adopté par les bons cultivateurs.

Ce système permet d'entretenir un nombre bien plus élevé d'animaux que ne le permettrait une nourriture au pâturage, en ce qu'elle obvie à l'inconvénient principal du pâturage ordinaire qui est de faire perdre plus de fourrage, par les pieds et la fiente, que l'animal n'en consomme; qu'elle augmente considérablement la masse des fumiers, et accroît, par suite, la production de nourriture dans une très-forte proportion.

Avec des soins et des précautions convenables, les bêtes se font très-bien à ce régime. Une étable vaste, aérée, proprement tenue, une alimentation régulière et abondante, une vigilance assidue du bouvier, assurent une réussite parfaite.

La première condition matérielle de la stabulation est une production verte plus que suffisante; et, à cet effet, la culture des fourrages artificiels est réglée de manière à se succéder suivant les besoins.

Dans les terres qui ne peuvent être utilisées que comme pâturage, le mode mixte de pâturage et de stabulation est d'un très-bon effet.

Les animaux sont retirés plusieurs fois par jour des prairies et ramenés à l'étable, ou préférablement sous des hangars couverts, entourés de barricades. On forme ainsi une fabrique de fumier qui s'améliore

Digitized by Google

d'une manière sensible par le piétinement et qui s'accroît des excréments de chaque jour.

LITIÈRE.

Les déjections animales formant la richesse des engrais, il est donc très-important de les faire bien absorber par d'épaisses litières et d'empêcher, par le même moyen, l'évaporation des éléments doués de volatilité.

La formation de la litière paraît une chose simple et facile, et cependant rarement elle est bien entendue dans nos exploitations agricoles.

Pour une bonne disposition de litière, on doit éviter d'en couvrir les passages et le dessous des râteliers; il faut l'épargner sous les pieds de devant des animaux et l'étendre avec abondance sous les pieds de derrière. C'est la partie destinée à être la plus fortement imprégnée des déjections.

Cette disposition, d'ailleurs, est en rapport avec la manière de se coucher des bestiaux, qui s'appuient beaucoup plus sur leurs parties postérieures.

Les bords seront relevés par une double couche de litière, de façon à retenir, par ce bourrelet, les urines, susceptibles de se perdre dans les passages et de s'infiltrer dans la terre formant le sol des étables.

La litière doit être faite plutôt avec excès qu'avec économie, et, à cet effet, le cultivateur ne saurait se ménager trop de pailles.

La vente des pailles, loin d'être un gain pour lui, est une véritable perte, puisque la masse des récoltes est toujours proportionnelle à celle des engrais.

La nature des litières influe aussi de son côté sur la

Digitized by Google

qualité des fumiers. Les pailles des céréales sont recherchées à cause de leur conformation creuse qui leur permet de s'imbiber d'urine ; mais elles sont bien inférieures, sous le rapport de l'azote et des sels alcalins, aux fanes et aux tiges des légumineuses et des crucifères.

Pour ce motif, le classement des diverses pailles, établi par la science, mérite l'attention. Le voici :

1° Paille de colza,	7° Paille de pois,
2° — de vesce,	8° — d'orge,
3° — de sarrazin,	9° — de froment,
4° — de fèves,	10° — de seigle,
5° — de lentilles,	11° — de maïs,
6° — de millet,	12° — d'avoine.

L'analyse chimique démontre l'avantage qu'il y a à utiliser les pailles de colza, de sarrasin et de légumineuses, plus riches que les autres espèces en sels à bases de potasse, de soude, de chaux et en matières azotées.

N'est-il pas déplorable de voir des cultivateurs chauffer leurs fours avec la paille de colza, et se priver ainsi d'éléments précieux pour la confection de leurs engrais ?

En vain objecterait-on que la paille de colza fait un mauvais fumier, trop ligneux ou trop pâteux : dans la plaine de Caen, où la culture du colza se répète successivement deux ou trois fois sur les mêmes terres, et absorbe, par conséquent, la plus grande partie des terres labourables, la paille de cette plante oléagineuse forme en quelque sorte la seule litière dont puisse disposer le cultivateur, et donne par un traitement rationnel d'excellent fumier.

Les feuilles sèches, les bruyères, les fougères, les

Digitized by Google

fourrages altérés, les genêts, les roseaux, la mousse. peuvent être utilement employés pour litière et compenser ainsi le manque de paille.

LITIÈRES TERREUSES.

Sans admettre d'une manière exclusive la substitution des terres sèches (si préconisée depuis quelque temps dans nos journaux d'agriculture) aux litières de pailles, nous conseillons ce mode à ceux qui manquent de litière, ou qui, dépourvus de fourrage, se voient réduits à mal nourrir leurs animaux pendant une partie de l'année.

Le parcage des moutons produit les plus heureux effets sur la végétation; les animaux, en se couchant sur la terre, l'imprègnent de leurs chaudes exhalaisons; leurs urines, si précieuses par l'ammoniaque qu'elles contiennent, sont ainsi absorbées avant qu'elles aient rien perdu de leurs substances azotées.

On peut obtenir le même résultat et de la manière la plus naturelle, la plus simple et la plus économique, en répandant des terres sèches dans les étables pour recueillir les déjections.

Ces fumiers terreux, mis en tas à l'abri des eaux pluviales, peuvent, sans perdre un atome de leurs principes fertilisants, se conserver un temps indéterminé et être utilisés suivant les besoins.

Ils peuvent être employés à forte dose sans changer la propriété physique du sol, tel que le fait l'engrais pailleux qui, fourni trop abondamment dans certaines terres, les soulève, facilite ainsi l'introduc-

Digitized by Google

tion de l'air et active par trop l'évaporation de l'humidité.

Cette méthode offre l'avantage d'amender le sol tout en le fumant.

Il suffit de se servir de terres qui ont des qualités opposées à celles que l'on doit fumer, et de les choisir à base d'alumine, de silice ou de calcaire, suivant les besoins des terres à amender, afin de rétablir, du moins en partie, l'équilibre nécessaire à la composition d'une terre fertile.

Toutes ces propriétés rendent les fumiers terreux très-précieux à l'agriculture et dignes de fixer d'une manière particulière l'attention du cultivateur intelligent.

D'après ce qui précède nous croyons avoir démontré que, par des soins bien compris, par d'épaisses litières, par l'emploi de débris de végétaux et de terres sèches qu'on peut aisément se procurer avec économie pour suppléer à la disette des pailles, il est facile d'augmenter d'une manière sensible la masse des fumiers de ferme, qui, nous le répéterons à satiété, sont les engrais les plus certains et les moins chers.

Le cultivateur étant le fabricant de ses fumiers, il est très-important pour lui de les obtenir au meilleur marché possible; de ce dernier point dépendent les bénéfices et le succès de toute son exploitation agricole.

Le compte des fumiers est déchargé de toute la valeur des produits accessoires, il reste chargé de tout

Digitized by Google

l'excédant de la dépense sur ces produits : cette différence constitue son prix de revient.

Sans entrer, pour le moment, dans le vif de la question, qui deviendra plus tard l'objet d'un article spécial, il faut bien préciser ici que l'habileté consiste à tirer le meilleur parti possible de ces produits accessoires qui viennent défrayer plus ou moins le compte de revient des engrais, et surtout à faire un choix judicieux des diverses races de bestiaux qui, par leur alimentation économique, par leur aptitude à l'engraissement et par leurs qualités de produits particuliers à la contrée, sont susceptibles de donner un plus grand profit en numéraire.

Pour venir en aide aux fumiers qui manquent de tous côtés, la nature nous offre une foule de substances et de résidus qu'on a le tort de négliger ou de laisser perdre.

ENGRAIS VÉGÉTAUX.

Le règne végétal fournit par ses parties vertes et surtout par ses graines et ses fruits des engrais qu'il est bon de rappeler à la mémoire des cultivateurs.

L'efficacité des végétaux verts enfouis est bien constatée par les résultats que donne le défrichement des prairies artificielles.

Bien qu'il soit préférable d'utiliser les plantes à la nourriture des animaux, puisque ceux-ci restituent à la terre une grande partie des éléments qui servent à leur alimentation, et créent avec l'autre partie un produit animal d'une plus forte valeur, les engrais végétaux peuvent être néanmoins d'une grande res-

Digitized by Google

source dans des terrains négligés, maigres, sans pâturages, éloignés ou d'un abord très-difficile pour les charrois.

Les plantes, enfouies comme engrais, conviennent mieux aux climats chauds et aux terres siliceuses, arides et brûlantes; dans ces conditions, elles fournissent aux racines des plantes exposées à souffrir de l'ardeur du soleil une humidité égale et constante résultant de l'eau qu'elles produisent progressivement en se décomposant, et favorisent ainsi d'une manière singulière le développement de toute végétation.

Dans les terrains calcaires, cette sorte d'engrais donne d'excellents résultats et ne demande aucune précaution ; il n'en est pas ainsi dans les terrains argileux. Les plantes vertes les refroidissent davantage, en augmentent l'humidité, et les rendent très-aigres en ce qu'elles leur fournissent un excès d'acide qu'il convient de neutraliser en enfouissant simultanément de la chaux, des cendres de houille, des boues calcaires de route, ou toute autre substance à bases alcalines.

Le trèfle, la spergule, le lupin, le seigle, le sarrasin, les féveroles et les navets sont les plantes le plus ordinairement destinées à cet usage. Le meilleur moment d'enfouir les récoltes vertes est celui de la floraison ; en cet état, elles sont gonflées de sucs et de principes mucilagineux ; elles se décomposent facilement et n'ont que très-faiblement épuisé la terre.

Les plantes marines, connues sous le nom de varech, sont une source très-importante de fertilité ; elles agissent sur les végétaux par l'azote et les sels alcalins dont elles sont imprégnées. Ces engrais doivent être employés à l'état vert et enfouis immédia-

Digitized by Google

tement ; ils sont plus généralement mêlés à d'autres fumiers ou stratifiés avec des terres et des vases de mer pour en faire des composts.

Les parties mortes ou desséchées des plantes ont perdu, en séchant, leurs qualités nutritives ; elles sont inertes dans la terre en cet état, et ne peuvent servir qu'en litière.

Mais leurs graines ou leurs fruits sont de toutes les parties végétales celles qui jouissent de la plus grande faculté engraissante, puisque tous les principes nutritifs distribués dans les différents organes de la plante se sont réunis pour nourrir l'ovaire et former la graine.

TOURTEAUX.

Les marcs ou tourteaux des graines oléagineuses font d'excellents engrais, et sont devenus une des conditions de bonne culture des départements du Nord et du Calvados.

On utilise spécialement à cet usage les tourteaux de colza, de sésame et d'arachide, à cause de l'infériorité de leur prix.

Ceux de chanvre, d'œillette et de lin sont un excellent aliment pour les bestiaux et les engraissent très-rapidement.

Leur richesse en azote et en phosphate les place dans l'ordre suivant.

EN AZOTE :	EN PHOSPHATE :
Œillette,	Chanvre,
Chanvre,	Colza,
Arachide,	Œillette,
Lin,	Lin,
Sésame,	Cameline,
Cameline,	Sésame,
Colza.	Arachide.

Digitized by Google

Le tourteau de colza, dont on se sert le plus généralement, est employé à raison de 1,700 kil. par hectare pour une récolte de blé, ou préférablement, en demi-fumure avec le fumier de ferme.

Il est bon d'en répandre sur les récoltes souffreteuses pour en activer la végétation ; il est essentiel aussi de l'acheter en pain, afin de prévenir toute falsification.

Les tourteaux conviennent peu aux terres fortes et argileuses ; mais ils agissent très-énergiquement dans les terrains calcaires et siliceux, qu'ils enrichissent, en dehors de leur partie azotée assez notable, de détritus organiques et d'humidité.

Dans ces conditions, on ne saurait trop en recommander l'usage, et désirer que nos cultivateurs suivent l'exemple des Anglais et des Belges, qui, chaque année, enlèvent à notre sol une quantité considérable de ces matières précieuses.

MARC DE POMMES.

Le marc de pommes et de poires, abandonné dans nos cours, au grand détriment des animaux qui s'en nourrissent et de l'herbe qu'il brûle, peut être efficacement utilisé comme engrais.

M. Girardin préconise l'emploi du marc tel qu'il sort du pressoir pour les terres calcaires, qui ont la propriété d'en neutraliser la réaction acide, et pour l'amélioration des herbages infestés de mousses, de joncs ou d'autres mauvaises herbes, qui périssent promptement à son contact.

Mais il conseille, pour les autres cas, de ne l'employer qu'après avoir fait disparaître son acidité. A

Digitized by Google

cet effet, il indique deux moyens très-simples et peu coûteux. Le premier, c'est de le mêler par couches alternatives au fumier des étables; son principe acide absorbe les vapeurs ammoniacales qui se dégagent du fumier lors de la fermentation, et, tout en augmentant la masse des engrais, il constitue un mélange d'une grande puissance de fertilité.

Le second moyen consiste à faire mûrir le marc avec le tiers de son volume de chaux, et, par des béchages répétés, on obtient un très-bon compost, applicable à toutes les cultures et à tous les terrains.

Les résidus de féculerie et les pulpes de betterave peuvent être également employés comme engrais dans les terrains calcaires qui ne redoutent pas leur acidité, mais ils servent préférablement à la nourriture des bestiaux.

Les eaux dans lesquelles on fait rouir le lin et le chanvre contiennent des principes fertilisants d'une grande richesse ; elles sont susceptibles d'être employées avec profit, surtout pour arroser les prairies, comme on le fait en Allemagne.

ENGRAIS JAUFFRET.

Par la méthode Jauffret, on peut convertir en fumier une foule de mauvaises plantes, comme les longues herbes des fossés, les genêts, les bruyères, les ajoncs, les roseaux, les fougères, les chardons : en un mot, toutes les plantes inutiles ou nuisibles que l'on a à sa disposition.

Il suffit de les mettre en tas après les avoir écrasées

Digitized by Google

ou hachées, et de les arroser avec des lessives azotées et alcalines composées de matières fécales, de débris de cuisine, d'eaux des égouts d'écurie, de salpêtre, de cendres, de plâtre, de suie.

Cette masse de plantes s'échauffe rapidement par l'action d'arrosages abondants, et produit un *fumier fait* au bout d'un mois. Ce laps de temps est nécessaire pour amener la complète décomposition des mauvaises graines qui pourraient germer et infester les terres.

L'engrais Jauffret est inférieur dans son action et sa durée au bon fumier normal ; en outre, son prix de revient est souvent plus élevé. Il est cependant à recommander aux cultivateurs qui n'ont pas assez de fumier pour leurs exploitations. Ils peuvent par cette méthode se faire facilement et très-promptement des engrais supplémentaires.

SUIE, CENDRES.

La suie et les cendres fournissent des engrais d'une grande puissance sur les récoltes.

La suie contient une notable quantité d'ammoniaque et une très-grande variété de sels ; elle agit avec énergie sur les prairies humides pour la destruction des mousses et des prêles ; on s'en sert avec succès pour garantir les jeunes pousses de colza des insectes qui les dévorent.

Mais, pour éviter une grande perte par l'évaporation, à cause de ses principes ammoniacaux, il est essentiel soit de la mélanger avec du plâtre pour en semer sur les prairies, soit de herser la terre sur laquelle on l'aura répandue, soit de préférence de la

Digitized by Google

mêler au fumier dont elle augmente considérablement l'énergie, ou bien encore de la stratifier pendant quelques mois avec de la terre végétale.

Les cendres agissent comme engrais et comme amendement stimulant. Elles ont la qualité, d'une part, de contenir, à l'exception de l'ammoniaque, les substances qui forment la nourriture des plantes, et de fixer, par leur propriété d'attirer et de conserver l'eau, l'acide carbonique de l'atmosphère; d'une autre part, d'agir sur le sol, dont elles modifient la nature, soit en ameublissant, par leurs extrêmes divisions, les sols argileux; soit en donnant de la consistance aux sols légers par leurs facultés hygroscopiques.

Bien qu'il soit d'usage de les employer seules, il est bon de constater qu'un mélange de fumier et de cendres double réciproquement leur action et accroît beaucoup la fécondité du sol.

Les cendres sont les premiers et les plus riches des engrais inorganiques et doivent être recherchées des bons cultivateurs.

Les eaux des lessives renferment une grande partie des sels contenus dans les cendres et qui s'y sont dissous : elles en ont donc les mêmes propriétés fertilisantes. On ne peut mieux les utiliser qu'à arroser les composts ; il en est de même des eaux ammoniacales des usines à gaz, très-riches en sels solubles et volatils, tels que le carbonate d'ammoniaque.

ENGRAIS ANIMAUX.

Les engrais animaux sont les matières animales pures. Ce sont les plus riches, en ce que, sous un

Digitized by Google

même volume, ils contiennent plus de parties nutritives, la plupart à l'état soluble.

Leur importance nous porte à les examiner en détail dans l'ordre suivant :

1° Parties dures et solides..	Les os, les cornes, les sabots, les crins, les poils, les plumes, la laine.
2° Parties molles.....	La chair, les tendons, la graisse.
3° Partie liquide.....	Le sang.
4°	Les excrémants.

OS, CORNES, ETC.

Les os sont formés de colle ou gélatine, matière azotée, et de phosphate de chaux, élément d'une grande puissance dans certaines conditions. Ainsi, le phosphate de chaux étant un des principes du lait, cette substance deviendra d'autant plus abondante et plus riche en fromage que la terre sera plus saturée de ce sel minéral, et que les plantes employées à l'alimentation seront par conséquent plus phosphatées.

Les végétaux ont la propriété de dissoudre, pour s'en nourrir, la matière dure des os. Cette puissance ne peut surprendre : les cendres de paille de blé sont composées de 61 1/2 p. 100 de silice, substance encore plus dure.

On broie les os à la meule, et, suivant l'usage qu'on en veut faire, on les tamise dans des cribles à mailles de 30 ou 15 millimètres, ou de poussière. Par ce dernier procédé, ils ne durent qu'une récolte ; dans de plus fortes dimensions, ils agissent de trois à cinq ans.

Digitized by Google

La meilleure manière de les employer, est de les stratifier avec de la terre ou du fumier, et de les laisser fermenter.

La facilité de leur transport et de leur emploi les rend avantageux pour les exploitations rurales, trop éloignées pour se procurer des engrais pesants et d'un grand volume.

Ce mode de fumure est très en vogue en Angleterre. La Société d'agriculture de Doncaster, constate que *l'engrais par les os est le plus utile qui ait été découvert dans l'intérêt des fermiers.*

Les Anglais, ne se contentant pas de ceux qui résultent de leur forte consommation en viande, en importent des masses considérables de Russie et des Indes.

Les cornes, les sabots, les plumes, les crins, les poils, les débris de tanneries constituent des engrais énergiques et de longue durée.

Divisés, autant que possible, ils se décomposent assez facilement et leur action devient sensible dès la première année. Comme il est difficile d'amasser des quantités importantes de ces matières, il est bon de mettre ce que l'on en peut recueillir à confectionner des composts.

LAINE.

La laine est riche en azote et contient aussi une portion de soufre nécessaire à l'alimentation des plantes de la famille des crucifères, telles que le colza. Ce produit animal ne changeant pas de nature dans les diverses opérations que lui fait subir l'industrie, il s'ensuit que les chiffons de laine, la poussière de

Digitized by Google

laine provenant de la tonte des draps, les déchets de carde et de filature, sont des engrais à rechercher dans les villes de fabrique. On peut aussi utiliser avec beaucoup d'avantage le suint provenant du lavage et du dégraissage des laines.

A cet effet, on verse les eaux des lavoirs et des cuves à dégrais sur des terres poreuses qui s'en imbibent, et ces terres deviennent un engrais puissant.

CHAIRS MUSCULAIRES.

Les chairs musculaires, les tendons, les issues des animaux morts ou abattus, sont les plus énergiques de tous les engrais animaux et ceux qui se décomposent le plus facilement.

Le moyen le plus simple de les employer est de les enfouir par portions dans les fumiers ou dans des terres saturées de chaux, de plâtre et de sulfate de fer; et l'on obtient ainsi d'excellents composts.

Aux environs des villes et près des établissements d'équarrissage, il est facile de se procurer à bon marché des quantités assez fortes de ces débris.

SANG.

Le sang est un engrais très-énergique par la richesse des éléments azotés et des alcalis qu'il renferme.

On peut le répandre immédiatement sur la terre, étendu d'une certaine quantité d'eau.

Arrosés de sang, les fumiers acquièrent une plus grande valeur fertilisante; mais ils demandent à être

Digitized by Google

employés promptement pour éviter une déperdition trop active.

Le meilleur mode est de mêler le sang, que l'on maintient liquide par des lessives alcalines, avec environ cinq fois son poids de terre sèche, et, après l'avoir gâché comme le mortier, de bien faire dessécher ce mélange au four, jusqu'à dessiccation complète.

A cet état, 100 kil. de ce compost équivalent à 7,200 kil. de bon fumier de ferme.

Ce genre de fumure convient parfaitement aux terres froides et argileuses.

Par l'examen partiel que nous venons de faire des substances constituant le corps des animaux, il reste bien établi que ces engrais contiennent les éléments actifs de tous les autres, qu'ils réunissent tous les principes essentiels à l'alimentation et à la prospérité des plantes, et qu'ils sont, à ce titre, les plus puissants de tous les engrais.

En outre, leur rendement est bien plus important qu'on ne le pense : une charogne donne 75 p. 100 de matières propres à servir d'engrais et valant bien sept fois leur poids en fumier de ferme. On ne saurait trop recommander aux cultivateurs, qui généralement les négligent, ces riches agents de fertilisation. C'est ainsi que les cadavres d'animaux morts sont abandonnés autour des habitations, le long des chemins, et deviennent ainsi une cause d'insalubrité publique; ou, pour obéir aux règlements de police, ils sont enfouis en entier dans la terre, où ils restent oubliés.

Digitized by Google

Les excréments des bestiaux entrent ordinairement dans la composition des engrais mixtes, formés à la fois de matières animales et végétales, qu'on nomme fumiers de ferme. Nous n'avons donc pas à revenir sur cet engrais traité précédemment.

EXCRÉMENTS HUMAINS.

Les excréments humains sont des agents très-précieux par leur concentration intense et leur division extrême, et très-riches, parce qu'ils sont le produit d'une alimentation végétale et animale.

Leur odeur et leur manipulation répugnent aux domestiques de ferme et les font malheureusement négliger partout dans nos campagnes.

Il est cependant facile d'obvier à ces inconvénients; il ne s'agit que de monter, comme en Flandre et plus près de nous, à Dieppe, les latrines sur des baquets mobiles, dans lesquels on met d'avance un peu de sulfate de fer, de suie ou de poussière de charbon. Cette dissolution désinfecte instantanément les matières fécales et empêche toute émanation nuisible et incommode. Tous les huit jours, ces baquets sont déversés sur des terres poreuses et préférablement sur des fumiers ou sur des matières végétales sèches.

Traités de cette manière, leur action devient plus durable et plus uniforme.

Leur emploi à l'état pur et frais est sujet à altérer la saveur des substances végétales alimentaires.

La quantité et la valeur des résidus de la déjection que le cultivateur peut amasser sur sa ferme sont assez importantes pour mériter toute son atten-

Digitized by Google

tion. La valeur vénale des déjections de chaque individu est calculée en moyenne à 15 fr. par an.

Le secret des cultures luxuriantes de la Flandre consiste dans le soin extrême qu'apportent les actifs et courageux cultivateurs de ce pays, à recueillir toutes les matières stercorales et à s'en servir régulièrement.

M. Reiset a introduit dans l'arrondissement de Dieppe ce genre de fumure; et aujourd'hui ses voisins, qui de leurs propres yeux en voient les merveilleux résultats, recherchent de tous côtés ces riches agents de fertilisation.

Puissent ces exemples n'être pas perdus pour nos fermiers! puissent-ils se mettre au-dessus des fausses idées de convenance, vaincre les profondes répulsions manifestées pour l'emploi de cet engrais et profiter enfin d'un aussi puissant moyen d'augmenter la production de leurs terres!

COLOMBINE.

Les excréments de pigeons et de poules, mêlés aux débris de plumes très-riches elles-mêmes en substances azotées, forment un engrais chaud, actif, d'une dissolution facile, en un mot d'une très-bonne qualité.

Il accélère d'une manière vigoureuse la croissance des végétaux et remédie merveilleusement aux dégâts du blé, occasionnés par un hiver rigoureux.

C'est une mauvaise habitude de laisser toute l'année ces excréments dans les colombiers et les poulaillers; leur amoncellement provoque une fermen-

Digitized by Google

tation qui facilite l'évaporation des gaz ammoniacaux et engendre une multitude d'insectes qui tourmentent les volatiles.

Il convient mieux d'enlever de temps en temps ces déjections, de les mêler avec de la suie ou des poussières charbonneuses, et de tenir sèchement ce mélange jusqu'au moment de l'employer.

BOUES DES VILLES ET VASES.

Les matières boueuses que l'on ramasse dans les villes, particulièrement aux alentours des marchés aux volailles, au poisson et aux légumes, contiennent une foule de détritus de nature azotée et produisent aussi d'excellents effets comme fumure.

Les vases des étangs bien peuplés de poissons, se saturent de leurs excréments et sont d'une valeur fertilisante que l'on doit apprécier.

COMPOSTS.

Les composts sont des engrais économiques. Ils sont formés de substances organiques et inorganiques de tous genres habituellement délaissées ou perdues.

On utilise de cette manière une foule de matières de mince valeur prises séparément, mais qui, réunies, se communiquent réciproquement leurs propriétés respectives, et forment un composé précieux comme engrais, n'ayant pas, il est vrai, les qualités des fumiers de ferme, mais pouvant être employé avec avantage comme accessoire de ces fumiers.

Digitized by Google

C'est ainsi que l'on peut faire entrer dans la formation de ces composts :

Les mauvaises herbes, les gazons, les ratissures d'allées, les vieilles pailles impropres à faire de la litière, les siliques de colza, les épluchures de légumes, les racines gâtées, les marcs de pommes à cidre, les poussières des greniers, les balayures des granges, les feuilles d'arbres, la tourbe, les débris de tannerie, le bois pourri, la sciure de bois, les déchets de menuiserie, les rinçures de tonneaux, les lies de vin et de cidre ;

Les débris des animaux, tels que : chevaux, chiens, moutons, chats morts de maladie, le sang et les os concassés des boucheries, les urines et matières fécales perdues, le suint provenant du lavage des moutons, les chiffons de laine, les poils, les cheveux, les plumes, les débris de cuir, les résidus de colles, les râpures de cornes, les hannetons, les eaux grasses inutilisées, les eaux de fumier qui croupissent sans emploi dans les cours de ferme ;

Et, comme excipients et amendements :

Les terres des chemins boueux, des ados, des fossés à réparer, les vases des ruisseaux, des mares, des étangs, les terres des étables saturées par l'urine des animaux, les sables des routes, les décombres, les plâtres, les cendres du foyer, les cendres de houille, la suie de bois et de houille, les charrées, les eaux de lessive, les eaux de savon, la craie, la chaux, la marne.

Pour former les composts, dit M. Girardin, on établit les unes sur les autres des couches de diverses natures d'engrais, en observant de corriger les vices

Digitized by Google

des unes par les qualités des autres, de manière à donner au mélange les propriétés convenables au sol qu'on veut engraisser.

C'est ainsi que, pour une terre argileuse et compacte, M. Chaptal recommande un mélange de plâtras, de graviers ou de débris de démolition, de balayures des cours, des chemins et des granges, de marne maigre, de terres calcaires avec les fumiers de mouton ou de cheval, les matières fécales ou tout autre engrais chaud.

Pour les sols légers, poreux et calcaires, les composts seront formés de substances argileuses, de marnes grasses, de limon des étangs, de marcs de pommes et de fumiers froids, tels que ceux de vache ou de cochon.

On peut en varier encore les éléments suivant les exigences des plantes auxquelles on les destine.

Pour les prairies artificielles et naturelles, qui demandent des engrais riches en sels alcalins, on y fera entrer avec avantage le plâtre, la suie, les cendres;

Pour les céréales avides de phosphate de chaux : les os concassés, les cendres;

Pour les plantes dites épuisantes, riches en soufre, comme le colza, le turneps, le rutabaga, la navette, de la famille des crucifères : le plâtre, les chiffons de laine, les cendres pyriteuses.

Le Bessin emploie avec succès des composts de fumier d'étable, de terre de routes et de chaux, dont les combinaisons forment des sels azotés très-précieux; dans cette formation, il faut éviter que la chaux ne touche au fumier dont elle dégagerait immédiatement les gaz ammoniacaux.

Les composts sont arrosés par le jus qui en découle,

Digitized by Google

par les eaux de savon, de routoir, de suints, et par les rinçures de tonneaux. On en parfait la décomposition, suivant la nature de la terre que l'on a à fumer, de la manière déjà indiquée pour le traitement du fumier de ferme.

Les composts conviennent particulièrement aux prairies; ils s'assimilent plus facilement et plus utilement aux plantes que le fumier de ferme, qui, étendu sur les prés, devient la pâture des insectes, et perd une grande partie de sa valeur à l'action des vents, de la chaleur et des pluies.

Les composts agissent comme engrais et comme amendement. Ils améliorent et modifient peu à peu le sol naturel, et le disposent à produire des récoltes plus belles et plus abondantes.

Aussi, est-il regrettable de ne pas voir composer ces mélanges dans les exploitations agricoles, dont les chefs se laissent arrêter par un esprit de routine, par la crainte de la dépense, et par une fausse entente du temps de leurs ouvriers et de leurs chevaux.

ENGRAIS COMMERCIAUX.

Les engrais commerciaux peuvent aussi, surtout dans certaines conditions, venir en aide aux fumiers, qui manquent de tous côtés; ainsi, ces engrais, présentant plus de puissance fertilisante sous un moindre poids que bien d'autres, peuvent être employés avec avantage sur les terres d'un accès difficile, soit par le mauvais état des chemins, soit par les inégalités de terrain.

Malheureusement, les engrais commerciaux présentent le grave inconvénient d'être facilement et

Digitized by Google

fréquemment falsifiés; et, tant que le cultivateur ne pourra les acheter avec les garanties qui existent dans les départements de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, de Seine-et-Marne, de la Gironde, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, du Finistère, où des arrêtés préfectoraux prescrivent l'étiquetage indiquant, d'après la vérification d'un chimiste assermenté, le poids, la quantité et la composition chimique de l'engrais livré, nous conseillerons de s'en tenir, autant que possible, à l'engrais préparé dans la ferme à l'aide des produits directs de l'exploitation rurale.

Nous n'avons pas à parler heureusement des engrais dits concentrés, masses inertes qui ne contiennent la substance utile qu'à des doses homœopathiques.

Les engrais illusoires et leurs inventeurs à bénéfices scandaleux, ont disparu sous la réprobation universelle.

Les poudrettes, les noirs résidus de raffinerie, les noirs animalisés, les chairs musculaires et le sang desséchés, le guano, sont des engrais plus sérieux, qui méritent de fixer l'attention des cultivateurs.

POUDRETTE.

La poudrette est le résidu des matières fécales séparées des urines et amenées à un état pulvérulent par une complète dessiccation qui ne s'obtient qu'au bout de cinq à six ans.

La transformation de la gadoue en poudrette a le grave inconvénient de perdre les eaux vannes qui sont ses parties les plus précieuses, et de se laisser en-

Digitized by Google

lever, par la fermentation d'une longue dessiccation, la plus grande partie des gaz qui auraient dû concourir à la nutrition des plantes. Une opération qui, comme l'observe judicieusement Schwerz, réduit à la capacité d'une tabatière un tombereau d'excréments, et qui gaspille tant de substances fertilisantes, est monstrueuse, et ne peut se justifier que dans de grands centres de population, où l'emploi des excréments ne peut être autre, eu égard à leur masse considérable.

Cet engrais donne une grande activité à la végétation; mais, comme il est trop rapidement épuisé, ses effets ne se prolongent pas jusqu'à la floraison et la fructification des céréales.

Il s'emploie sur tous les sols, mais de préférence sur les sols maigres et sablonneux; il s'applique surtout à la culture des plantes commerciales, comme le pavot, le colza, le chanvre, le lin; il a l'inconvénient de communiquer aux plantes fourragères un mauvais goût qui répugne aux animaux.

Comme il est très-soluble, on le répand en même temps que les semences, dans la proportion de 20 à 30 hectolitres par hectare.

URATE.

L'urate est un composé d'urine et de plâtre; c'est un engrais d'une puissance tellement passagère, qu'il ne peut indemniser des moindres frais de transport; aussi est-il tombé en discrédit auprès des agriculteurs.

Digitized by Google

NOIR ANIMAL.

Le noir animal ou de raffinerie est le résultat d'os calcinés en vases clos, et qui ont servi dans le raffinage du sucre pour dépouiller le sirop de l'albumine du sang que l'on emploie pour la clarification.

C'est donc un composé de charbon animal et de résidus organiques empruntés au sang, et d'un peu de sucre qui résiste à l'opération du lavage et de la pression. Le noir animal convient surtout aux terres humides, dans lesquelles l'eau s'empare des sels et des gaz retenus par le charbon. Il s'applique aux céréales, aux prairies artificielles, où il favorise la végétation des petits trèfles; aux récoltes languissantes au printemps. Son action ne dure qu'une année, et sa dose est de 6 à 10 hectolitres par hectare.

NOIR ANIMALISÉ.

Le noir animalisé est formé des parties molles ou fluides des animaux, mélangées avec des substances absorbantes, telles que les poussières de charbon et de houille, les cendres, les tourbes, ou avec des terres calcinées. — La matière organique, réunie ainsi à des matières poreuses, agit six fois plus qu'employée seule, ce qui explique la grande consommation qui s'en fait, et son prix supérieur à son équivalent en nature desséchée. — Ce mélange empêche une décomposition trop active ; et, ne cédant que très-lentement ses produits gazeux ou solubles aux influences atmosphériques et à l'action des racines, il

Digitized by Google

peut satisfaire par degré et sans complet épuisement aux exigences de la végétation des récoltes.

Cet engrais, par son mélange intime avec des matières charbonneuses ou poreuses qui ont les propriétés de l'absorption, a le mérite d'obvier aux inconvénients de ces myriades d'insectes parasites importés avec les fumiers ordinaires, d'empêcher les ravages des petits animaux qui dévastent parfois les terres fumées avec le sang et la chair musculaire, et de n'altérer en aucune façon la saveur des racines et même des fruits, dont il développe au contraire les principes aromatiques par une assimilation complète. Il s'emploie à la dose de 15 à 25 hectolitres par hectare, suivant la puissance des principes qui le constituent.

La chair musculaire des chevaux principalement, bouillie dans des chaudières, desséchée et pulvérisée, est aussi livrée au commerce en quantité assez notable. Cet engrais est expédié particulièrement aux colonies; sa richesse de 13,4 p. 100 d'azote et son prix peu élevé le recommandent aux cultivateurs, qui ne devraient pas se laisser enlever une telle fumure et qui revient à si bon marché. Il en est de même du sang sec en poudre, qui contient 14,87 p. 100 d'azote, dont par conséquent les 100 kil. représentent 3,333 kil. de fumier de ferme.

Ces engrais se décomposent facilement et profitent entièrement à la plante.

GUANO.

Le guano est le compost des déjections des oiseaux de mer, qui ont été déposées sur les rochers d'un

Digitized by Google

grand nombre d'îles de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique. Dans des terres antédiluviennes, ces déjections forment des couches de 17 à 20 mètres d'épaisseur, que l'on travaille comme des mines de fer.

Comme les oiseaux de mer se nourrissent de poissons, — substance très-azotée, — ces déjections contiennent des éléments fertilisants d'une grande puissance.

Elles contiennent du nitrogène sous la forme d'ammoniaque, de l'acide urique qui est le principe vital des plantes, et des phosphates qui forment un ingrédient essentiel à l'alimentation d'un grand nombre d'entre elles.

Il y a dans le commerce, des guanos du Pérou, du Chili, et plus récemment d'Afrique.

Le guano du Pérou est le plus riche en azote et le plus estimé; le guano du Chili donne plus de terre et d'alcalis fixes et moins de matières azotées; celui d'Afrique contient beaucoup de détritus de végétaux, de débris de poissons et autres animalcules, et ne renferme point d'acide urique. Aucun engrais n'exige aussi impérieusement que celui-ci d'être analysé avec soin, pour n'être payé que sur sa valeur réelle. — A cet effet, on emploie en Angleterre un moyen très-simple, qui consiste à brûler du guano bien sec dans une cuiller de fer; il y a falsification, s'il laisse en cendres plus d'un tiers de son poids. — Le guano doit être bien pulvérisé avant d'être employé : car, s'il était semé en grumeaux, il aurait l'inconvénient de brûler, par sa surabondance, les portions du sol qu'il couvrirait.

Digitized by Google

Il est très-bon de le combiner, à parties égales, avec du gypse ou plâtre; c'est un moyen de fixer l'ammoniaque, et d'en rendre les effets plus certains et plus durables.

On l'emploie avec avantage surtout en couverture, au printemps, sur les prairies naturelles, et quelquefois sur les céréales épuisées par les intempéries d'un hiver rigoureux. Son action est moins heureuse sur les légumineuses : trèfles, luzernes, vesces; — sur les crucifères : navets, colzas, carottes; — et les solanées : pommes de terre.

On l'emploie à la dose de 250 à 350 kil. par hectare.

Les engrais pulvérulents offrent par leur puissance considérable de fertilisation et leur petit volume qui en facilite et à peu de frais le transport, des avantages assez marqués pour les faire rechercher.

Mais ils ont le grand inconvénient de se répartir difficilement sur le sol de manière à obtenir une végétation égale, et de ne laisser, par suite de leur rapide décomposition, pour les récoltes suivantes aucune substance fertilisante, pas même d'humus, si nécessaire à la couche arable.

Il résulte donc de ces observations et des mécomptes fréquents de leur falsification, que le cultivateur ne doit pas leur attribuer une importance égale aux fumiers de ferme.

Nous terminerons cet examen rapide des engrais que la nature fournit en abondance, par quelques chiffres empruntés à la table des équivalents de M. Boussingault, que les cultivateurs peuvent consulter avec fruit.

Digitized by Google

MATIERES.	AZOTE p. 100 de la matière sèche.	EQUIVALENT de 100 kil. de fumier de ferme.	MATIERES.	AZOTE p. 100 de la matière sèche.	EQUIVALENT de 100 kil. de fumier de ferme.
Fumier normal.	1,47	100,»	**DÉJECTIONS**		
PAILLES			de l'homme....	14,07	12,7
de froment.	»,30	623,»	de cheval.	3,02	61,»
de seigle.....	»,20	935,»	de vache.....	2,59	72,»
d'avoine.....	»,33	519,»	de mouton. ...	2,79	67,»
d'orge.....	»,26	719,»	de porc.....	5,95	31,»
de pois.....	1,95	96,»	de pigeon.....	9,12	20,5
FANES			**URINES**		
de colza.....	»,86	217,»	de l'homme....	21,64	8,6
d'œillette.....	1,10	170,»	de cheval.	12,50	15,»
de pommes de terre.....	2,30	80,»	de vache.....	12,15	15,»
			de mouton	9,70	10,3
de topinambours	»,43	434,»	de porc.....	11, »	17,»
MARCS			**DIVERSES.**		
de pommes. ...	»,63	246,»	Chair musculaire.....	14,23	13,1
TOURTEAUX			Poudrette.....	2,47	75,»
de colza.....	5,50	34,»	Creton.....	12,93	14,4
de caméline....	5,93	31,5	Sang.....	15,58	12,1
de pavot.....	5,70	32,»	Os en poudre...	7,92	23,»
de sésame.....	7,47	25,»	Marc de colle..	5,63	33,»
EXCRÉMENTS			Corne.....	15,78	11,8
humains.....	14, »	12,6	Plumes.....	17,61	10,6
de cheval.	2,21	84,6	Bourre.....	15,12	12,4
de vache.....	2,30	81,»	Chiffons de laine	20,26	9,2
de mouton. ...	1,70	83,»			
de porc.....	4,40	42,»	—		

EMPLOI DES FUMIERS.

Le cultivateur qui a recherché tous les moyens d'augmenter la masse de ses engrais et qui a apporté tous ses soins, par des traitements convenables, à leur conserver toute leur valeur fertilisante, s'exposerait à perdre le fruit de ses labeurs et la juste rému-

Digitized by Google

nération de ses sacrifices s'il négligeait, dans leur emploi, les principes consacrés par une pratique intelligente et rationnelle.

Nous les exposerons en quelques lignes.

CHARGEMENT ET TRANSPORT.

Les travaux de chargement et de transport des fumiers doivent être combinés de manière à tenir en activité *constante* toutes les forces employées.

En modifiant le nombre des ouvriers, celui des attelages et la charge même, suivant le temps exigé par le chargement, le transport, le déchargement et le retour, le cultivateur doit arriver au résultat très-important pour toute exploitation bien entendue de ne jamais laisser s'arrêter chargeurs, charretier et chevaux, et de n'éprouver aucune perte de force et de temps.

Le fumier, transporté, est déposé sur le sol en petits tas; leur disposition règle l'importance et l'uniformité de la fumure.

Un moyen très-simple d'agir mathématiquement à cet égard consiste à tracer d'avance des raies de charrue en long et en large à des espaces déterminés, et à déposer les tas de fumier sur les intersections; puis de les épandre sur les carrés tracés de droite à gauche.

Le mètre cube étant de 400 kil. et chaque fumeron de 150 kil., on espace les tas de 7 mètres pour une bonne fumure ordinaire de 30,000 kil. par hectare; pour une demi-fumure de 15,000 kil. par hectare, on les place à 10 mètres.

Digitized by Google

ÉPANDAGE.

Le fumier, déposé ainsi en petits tas, doit être épandu et enfoui le plus tôt possible.

Il est très-préjudiciable de laisser plusieurs jours, comme on le fait généralement, les fumiers en tas sur les champs.

Dans ces conditions, les fumiers éprouvent à l'action du soleil, des vents et des pluies, une perte énorme de leurs principes utiles; ils se décomposent, en outre, d'une manière inégale, et laissent sur les parties des terres qu'ils ont couvertes une surabondance de matière fertilisante qui fait verser les récoltes pendant plusieurs années.

L'épandage doit être fait très-uniformément sur les terres unies; sur celles qui sont en planches, on s'abstient d'en mettre dans les dérayures, et on force un peu sur les parties élevées.

ENFOUISSAGE.

L'enfouissage des fumiers doit en suivre de près l'épandage; on les enterre d'autant plus profondément que la terre est plus légère, d'autant plus superficiellement qu'elle est plus forte et plus humide.

De cette manière, on évite une trop prompte dessiccation des uns, et on accélère la décomposition des autres en les rendant accessibles à l'action vivifiante de l'air.

L'enfouissement doit être complet. Si la nature du fumier ne le permet pas, on facilite l'opération en

Digitized by Google

faisant précéder le laboureur par une femme ou un enfant qui attire avec la fourche le fumier dans le fond des sillons.

ÉPOQUE DES FUMURES.

L'époque des fumures est subordonnée à l'époque des récoltes.

Pour les végétaux à racines profondes, les engrais doivent être appliqués quelques mois avant la germination ou la pousse, afin qu'ils soient en complète décomposition et que leurs dissolutions salines aient le temps de pénétrer dans le sol à la profondeur convenable pour alimenter les racines. Ils doivent être riches en sels fixes et solubles, principes qui tendent à descendre en terre. Les végétaux à racine traçante doivent au contraire être fumés au moment des semailles. Lors de la germination, les plantes trouvent ainsi pour leur nourriture les sels en dissolution, qui n'ont pu encore descendre trop bas en terre pour être hors de leur portée.

Les engrais animaux, dont les gaz tendent à s'élever, sont propices à ces cultures.

D'après ces principes, on arrose avec le purin les prairies naturelles au printemps, et la luzerne en automne.

C'est ainsi que s'expliquent les belles récoltes des cultivateurs qui sèment immédiatement sur l'engrais, et les effets étonnants des engrais en poudre et liquides qu'on répand sur les blés, les avoines et les prairies naturelles au moment où la végétation est dans sa toute première activité.

Digitized by Google

Les époques de fumure dépendent souvent de la rotation des récoltes.

Sans entrer dans la question si importante des assolements, il faut reconnaître qu'au point de vue de l'emploi des fumiers, il serait bien à désirer que les bonnes méthodes de culture se propageassent, que les cultures alternes se répandissent et que l'assolement quatriennal fût généralement adopté. On pourrait alors appliquer les fumiers aux terres et aux cultures en tous temps et dans chaque saison, et les cultivateurs trouveraient dans cette manière de cultiver tous les moyens possibles de tirer un excellent parti de leurs engrais et de leurs attelages.

ÉTAT DES FUMIERS.

Nous avons déjà traité des conditions qui peuvent nfluer sur l'état dans lequel le fumier doit être employé.

Nous sommes amenés à répéter ici que les fumiers longs, d'un fort volume, d'une action plus prolongée et plus durable, conviennent aux sols forts, froids, compactes et argileux, dont ils ameublissent les particules, et aux végétaux qui restent longtemps en terre.

Les fumiers courts, lourds, compactes, d'une décomposition avancée et, par suite, d'une action instantanée sur les plantes, s'appliquent utilement aux terrains légers, secs, siliceux et aux récoltes d'une végétation rapide et abondante.

Digitized by Google

QUANTITÉ DES FUMIERS.

Il est difficile de déterminer convenablement la quantité de fumier à répandre à l'hectare. La nature du sol, son altitude, son exposition, ses conditions de sous-sol, son état plus ou moins fertile, les propriétés atmosphériques, le climat, la richesse plus ou moins grande des fumiers, — subordonnés aux influences de l'alimentation, de l'âge, des propriétés des animaux, de la nature, de la qualité, de l'abondance de la litière, — du poids et du volume des engrais qui peuvent varier suivant le traitement plus ou moins rationnel qu'on lui a fait subir. Toutes ces causes peuvent modifier beaucoup les résultats d'une estimation.

Cependant, pour s'entendre autant qu'il est possible, on a pris, comme unité, un fumier de ferme à demi consumé, contenant 70 p. 100 d'eau, pesant 400 kil. au mètre cube, et provenant du mélange de fumier de cheval, de bœuf ou de vache bien nourris et d'une litière ordinaire.

Par des essais, il est facile d'apprécier jusqu'à quel point les fumiers à employer se rapprochent ou s'éloignent de ce type, et de combiner les fumures d'après le résultat des expériences.

Une fumure de 30,000 kil., ou 75 mètres cubes à l'hectare, est convenable pour une rotation de trois ans.

En effet :

30,000 kil., du prix de 125 fr., donnent 124 kil. azote et 81 kil. phosphate; une récolte de blé de

Digitized by Google

31 hect. 1/2 à l'hectare, du poids de 80 kil. à l'hectolitre, absorbera,

pour 2,520 kil. de grain	49,90 azote,	25,60 phosphate	
— 4,100 — de paille	10,25 —	15,30	— —
	60,15 —	40,90	— —
Il reste donc pour			
les deux autres années	63,89 —	40,10	— —

qui, dans une alternance judicieuse de récoltes et dans une culture rationnelle, doivent largement suffire aux deux autres récoltes fourragères, et d'autant plus qu'il faut mettre en ligne de compte le concours des agents atmosphériques et l'apport des pluies en substances ammoniacales et salines.

Les dépenses de culture étant aussi fortes pour un terrain maigre et pauvre que pour un terrain suffisamment pourvu d'engrais, qui donnera une bien plus grande quantité de produits, le cultivateur a tout intérêt à fumer fortement, afin de faire produire à la terre le plus possible.

Aussi, conseillons-nous de fumer plutôt au-dessus qu'en dessous du chiffre énoncé plus haut.

RÉSUMÉ.

Il est réellement fâcheux de voir combien la plupart de nos cultivateurs apportent peu de soin à créer et à bien conserver les engrais, et combien nous sommes inférieurs aux étrangers en productions de blé et de viande.

C'est ainsi qu'en France, par le défaut d'engrais, le rendement moyen en blé est de 12 hect. 50 à

Digitized by Google

l'hectare, tandis qu'il est de 22 hect. en Belgique, et de 25 hect. en Angleterre et en Allemagne.

C'est ainsi que la proportion des têtes de bétail est de :

100	pour 100	habitants	en Danemark,
85	—	—	en Suisse,
33	—	—	en Angleterre (1),
29	—	—	en France.

C'est ainsi que les fermes en Belgique et en Angleterre entretiennent une tête et demie de gros bétail par hectare, et qu'en France la moyenne est à peine d'une demi-tête (2).

A l'exemple de nos voisins, sortons donc d'aussi déplorables errements ; recueillons et utilisons les substances qui peuvent fertiliser la terre, et que nous négligeons d'une manière si pernicieuse pour l'agriculture, notre mère à tous.

Les statistiques nous fournissent de précieux enseignements, sachons en profiter.

La production des cendres est considérable : 7 millions de feux au moins sont alimentés exclusivement, en France, par le bois ; les trois quarts, qui se perdent en grande partie, féconderaient utilement, en terres labourables, le dixième de l'étendue de nos 6 millions d'hectares de bois (3).

(1) La population anglaise étant plus agglomérée, la différence est plus réelle qu'elle ne le paraît.

(2) La consommation annuelle et individuelle est en moyenne de 68 kil. en Angleterre, en Hollande de 42 kil., et moins de 20 kil. en France. (M. Delamare.)

(3) Maison rustique de Bixio.

Digitized by Google

La consommation de draps s'élève annuellement au poids de 43 millions de kil.; en admettant que tous les chiffons de laine fussent employés comme engrais, il en résulterait sur le poids de 17 kil. 98 d'azote, une masse totale de 7,731,400 kil. d'azote, représentant plus de 193,228,500,000 kil. de fumier, et pouvant produire plus de 241,606 hect. de blé (1).

Les boues des villes et des petites localités sont quelquefois négligées et souvent mal employées.

Il y a peu d'années, Valenciennes payait encore pour être débarrassée de ses vidanges, et, à la même époque, la Belgique affermait ses boues aux chiffres suivants (2) :

	Population.	Produit des boues.	Produit moyen par individu.
Anvers.....	149,600	81,263	54,30
Brabant.....	189,413	35,687	19,90
Flandre.....	145,253	30,977	21,60
Namur.....	34,906	27,044	7,80

Que nous sommes encore loin de ce pays !

On a calculé qu'un adulte rend par les urines 15 grammes d'azote par jour, 5 kil. par an (3). Si toutes les urines étaient utilisées au lieu d'être perdues, comme cela a lieu, en multipliant le rendement par les 25 millions, moyenne de la population amenée à l'état d'adulte, nous aurions à employer, en France, 125 millions d'azote qui, à raison de 1 fr. 60 c. le kil., représenteraient une valeur de 200 millions et

(1) M. Gasparin.

(2) Cours de culture de M. Decaisne, 1849.

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

qui pourraient fumer 1,041,667 hectares de blé, sur le pied de 120 kil. à l'hectare.

Les déjections humaines, en imaginant qu'elles fussent toutes employées à cet usage, pourraient fertiliser le cinquième de la surface de la France supposée livrée tout entière à la culture, et cependant nous les négligeons avec un grand dédain.

Les matières fécales font la prospérité agricole de la Flandre belge.

Là, les plus petites communes amassent avec soin, dans des latrines établies pour cet usage, les déjections de tous les habitants, et ces matières sont vendues et livrées à la terre.

En Chine, où l'agriculture donne des résultats si merveilleux, les lois du pays défendent de jeter les excréments humains; des réservoirs sont construits le long des murs pour les conserver au profit de l'agriculture (1).

Le jour où tous les engrais négligés, perdus et gaspillés, seront soigneusement recueillis, employés avec intelligence et utilisés à faire produire non-seulement du grain, mais encore des fourrages et des racines, qui permettront de doubler le nombre du bétail entretenu actuellement, la production du sol s'augmentera dans d'incalculables proportions, et l'existence matérielle des populations s'améliorera d'une manière incommensurable.

Toute la question économique et sociale est là. En

(1) Il n'est pas de barbier, dit M. Girardin, qui ne recueille précieusement, dans l'intérêt du jardinage, les cheveux et toute l'eau de savon de sa boutique.

Digitized by Google

vain en chercherait-on la solution dans des idées et des institutions qui seraient en dehors de l'accroissement de la production des richesses du sol.

L'engrais, c'est pour l'agriculture la source d'une activité féconde et d'une prospérité inouïe.

L'engrais, c'est la santé, la vigueur, le bien-être des masses; c'est la puissance du pays.

Par l'engrais, l'agriculture anglaise est devenue la première agriculture de l'Europe.

Par l'engrais, la France atteindra le degré de splendeur agricole qui appartient si bien à ses mœurs, à son activité, à son intelligence.

Puisse ce moment ne pas être trop éloigné !

Digitized by Google

Littérature et Travaux divers.

NOTICE SUR M. DELARUE,

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU 31 AOUT 1856,

PAR

M. THÉODORE DELHOMME, membre de la Société.

MESSIEURS,

Il n'est jamais trop tard d'acquitter une dette de reconnaissance publique, et le silence qui se fonderait sur le prétexte du retard serait de l'ingratitude. Au mois d'avril de l'année dernière s'est éteint à Breteuil, dans un âge fort avancé, le secrétaire perpétuel honoraire de notre Société, celui qu'elle peut considérer avec raison comme son fondateur, M. L.-H. Delarue. Qu'il soit permis à l'un des membres les plus anciens de cette même Société, à celui qui fut bien des fois le témoin des efforts et du zèle constant de notre vénérable doyen pour tout ce qui intéressait la science, de payer un tribut à sa mémoire, et de vous retracer, aussi brièvement qu'il lui sera possible, la carrière de cet homme de bien.

M. L.-H. Delarue est né le 13 juillet 1870, à Versailles, où il fit de très-bonnes études. Il se destinait à l'état ecclésiastique; mais la révolution de 1789 mit obstacle à ses projets. Comme il avait du goût et de l'aptitude pour les sciences naturelles, il alla à Paris

Digitized by Google

se livrer avec ardeur à leur étude, et s'acquit, avec tous les savants de cette époque, entre autres avec les illustres Vauquelin et Fourcroy, des relations qu'il a continuées pendant tout le reste de sa vie. Atteint par la réquisition, il mit à profit ses connaissances pour servir en qualité de pharmacien dans le corps de la marine; il fit même le voyage d'Amérique, et plus d'une fois il nous a intéressés vivement en nous racontant ses pérégrinations scientifiques dans l'île de Saint-Domingue et son séjour dans nos ports de mer.

Libéré du service militaire, M. Delarue vint se fixer en 1798 à Evreux, où il établit une pharmacie qu'il a dirigée jusqu'en 1822, et dans laquelle il a été remplacé successivement par nos savants confrères MM. Boutigny et Hérouard. L'aménité de son caractère et le charme de sa conversation attirèrent bientôt dans sa maison tous ceux qui aimaient à se délasser, par une causerie agréable, des soucis de cette époque agitée.

M. Delarue vit avec bonheur la société se reconstituer après tant d'orages sous la main ferme de Napoléon. La révolution avait semé le sol de débris; mais le pouvoir secondait maintenant les efforts de ceux qui voulaient sauver du naufrage les ruines de nos anciennes institutions scientifiques et les rétablir sur de nouvelles bases pour le bien-être de la génération nouvelle. Qu'on se reporte par la pensée à ce temps où les traditions du passé semblaient tout à fait interrompues. Pendant une période de dix ans, les écoles avaient été partout fermées, les établissements scientifiques n'existaient plus nulle part. On s'improvisait en quelque sorte médecin, homme de

Digitized by Google

loi, professeur, administrateur; on se fabriquait des titres ou l'on s'en passait; aucun contrôle n'était possible. Il faut remarquer en outre que pour ceux qui exerçaient quelque profession scientifique, ils marchaient isolés, et, de quelque bonne volonté, de quelque intelligence qu'ils fussent doués, ils ne pouvaient obtenir que des résultats médiocres.

J'ai insisté à dessein sur cet état de la société d'alors, parce que, suivant moi, c'est un des titres les plus honorables pour M. Delarue d'avoir contribué plus que tout autre, dans la mesure de ses forces, à instituer dans la ville d'Evreux et le département de l'Eure tout ce qu'ils renferment maintenant d'établissements et d'associations scientifiques et littéraires. De concert avec le savant M. Revert, son ami intime, avec MM. Thibault, l'abbé Painchon, Brouard, Ozanne, Deshayes, et tous ceux assez rares qui s'intéressaient au rétablissement et au progrès des sciences, il stimula le zèle de l'administration et réussit à faire instituer en 1804 le comité de vaccine; en 1805, la Société de médecine, chirurgie et pharmacie, dont il fut le secrétaire jusqu'à ce qu'elle se fondît, dix-sept ans plus tard, dans la Société d'agriculture; en 1807, la Société d'agriculture, sciences et arts, qui, en vertu d'une ordonnance royale du 11 juin 1832, est devenue la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. Dans cette dernière association, il remplit jusqu'en 1827 les fonctions de secrétaire de la section des sciences; puis, jusqu'en 1837, celles de secrétaire perpétuel, et fut ensuite nommé secrétaire perpétuel honoraire. Il est inutile de dire qu'il prêta à ces diverses associations le concours de ses lumières

Digitized by Google

d'un zèle incessant, qui sut écarter bien des difficultés administratives et pécuniaires qu'elles ont rencontrées sur leurs pas. Plus d'une fois on a pu dire sans injustice qu'il était presque à lui seul toutes ces sociétés, multipliant les rapports, correspondant avec presque toutes les sociétés de France et un grand nombre de sociétés étrangères, surveillant l'impression des bulletins scientifiques, pour lesquels il savait procurer des articles, soit en stimulant la bonne volonté de ses confrères du département, soit en recourant à ses correspondants étrangers, et en extrayant des publications faites par d'autres sociétés les articles d'intérêt général. Un léger sourire effleurait souvent nos lèvres quand nous entendions M. Delarue nous proposer d'admettre dans notre sein, sur leur demande, le prince de Salm-Salm, le chevalier de Kirkoff, d'Anvers, et un grand nombre d'autres notabilités auxquelles nos publications étaient parvenues, et qui tenaient à honneur d'être membres de nos diverses sociétés ; et, il faut le dire, M. Delarue avait raison de se réjouir de ces extensions à notre modeste association, parce qu'au milieu des intermittences de zèle qui se manifestent trop souvent au sein des sociétés savantes, c'est beaucoup, pour ranimer ce zèle, de se voir pris au sérieux et compté pour quelque chose.

Si M. Delarue, qui écrivait bien d'ailleurs et avec beaucoup de clarté, n'a fait que de rares publications spéciales qui puissent lui être imputées à honneur, du moins nul ne mérita mieux la gloire d'être ce que nous appelons aujourd'hui un puissant vulgarisateur. Nul ne sut mieux aussi, par une attention soutenue, faire valoir les productions de chacun et encourager tous

Digitized by Google

ceux qui marchaient dans la voie du travail. Quelques symptômes de fatigue se manifestaient parfois parmi les auditeurs lorsque, dans ses rapports en séance publique, il entrait dans l'énumération des dons faits à la bibliothèque et au musée. C'est qu'il savait bien que l'honneur d'une mention publique est un puissant stimulant pour que ces sortes de dons se renouvellent et s'accroissent, et qu'il avait connu les difficultés de créer une bibliothèque et un musée. Ce sont encore là de vrais titres de gloire pour M. Delarue, qu'il y aurait de l'ingratitude à oublier.

Avant 89, il n'existait point à Evreux, comme en beaucoup d'autres villes, de bibliothèque publique; les couvents seuls et quelques particuliers possédaient ce genre de richesse. La révolution vint détruire les couvents, disperser ou anéantir ce que la piété et la science avaient accumulé dans ces enceintes pendant plusieurs siècles. Un arrêté du pouvoir de cette époque prescrivit, il est vrai, qu'on apportât au chef-lieu de chaque district les livres et objets d'art qui pouvaient se trouver dans les propriétés devenues nationales. Cet arrêté fut en partie exécuté dans le département de l'Eure, et l'on entassa pêle-mêle, dans les combles de l'ancien couvent des Capucins, à Evreux, les livres des diverses abbayes qui avaient échappé à la destruction. Un certain nombre servirent à faire des cartouches, les autres restèrent oubliés et ensevelis dans la poussière. De méchants esprits prétendent que de cet amas informe, visité quelquefois par des personnes amies de la littérature, est sorti plus d'une belle bibliothèque, et que ce ne sont pas les moins bons ouvrages qui auraient été choisis par ces spoliateurs, auxquels nul ne faisait obstacle.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, et il faut croire que ces bruits sont calomnieux, M. Delarue, qui connaissait le prix de ce dépôt et qui souhaitait que ses concitoyens pussent en jouir, provoqua sur ce point l'attention de l'autorité publique; mais il trouvait autour de lui bien de l'indifférence, et l'on reculait devant les frais que pouvait entraîner cette espèce d'exhumation. M. Delarue ne se découragea point; au moyen de quelques petits fonds dont il pouvait disposer, et par l'espérance d'être bibliothécaire quand il y aurait bibliothèque, il détermina un avocat d'Evreux, auquel sa profession laissait des loisirs, à se charger de la besogne ingrate de s'orienter dans ce chaos de volumes, de les époudrer, de les laver et de les classer provisoirement par rang de taille, sauf à aviser plus tard à une classification plus convenable.

A ces livres rendus au jour il fallait une habitation bienséante et qui les mît à la disposition du public. J'ai plus d'une fois entendu dire à M. Delarue qu'il avait été obligé de recourir à toutes les ruses de la diplomatie pour obtenir qu'on créât, dans des proportions moindres qu'il n'aurait été nécessaire et dont le temps a prouvé l'insuffisance, l'établissement que nous voyons aujourd'hui, et dans la distribution duquel se révèle toute la pensée de M. Delarue et son désir de concourir au progrès de toutes les sciences. L'ancien couvent des Capucins, avec tout le terrain qui l'environnait, avait été donné par le gouvernement à la ville pour y entretenir un collége. M. Delarue fit prévaloir l'idée que, sur les parties de ce terrain qui ne semblaient point indispensables au collége, on construisît un bâtiment pour la bibliothèque, avec deux pavillons qui serviraient, l'un de cabinet

Digitized by Google

de lecture, et l'autre de petit musée d'histoire naturelle, où l'on pourrait déposer en même temps les objets d'antiquité que des fouilles faisaient découvrir au Vieil-Evreux et dans d'autres lieux. Ce bâtiment a servi aussi de lieu de réunion pour la Société jusqu'à l'époque où le conseil général a bien voulu nous doter de l'amphithéâtre actuel.

M. Delarue avait rêvé aussi pour notre ville un jardin botanique, dans l'établissement duquel il fut secondé par M. Beaucantin, horticulteur distingué. De grands efforts ont été faits pour que cet établissement fût au niveau des autres établissements de ce genre, et le terrain qui y a été consacré sert encore pour des expériences de toute espèce, soit par rapport aux céréales, soit par rapport aux arbres fruitiers. Ce qu'il est plus facile au public d'apprécier, ce sont les charmes de ce jardin, placé dans une situation si pittoresque, et dont M. Delarue se glorifiait avec raison d'avoir contribué par tous les moyens à embellir notre ville.

Les nombreuses relations que M. Delarue avait eu l'occasion d'entretenir pour le bien des Sociétés d'agriculture et de médecine de l'Eure, l'avaient mis en rapport avec les sociétés savantes de l'un et de l'autre hémisphère, et je crois qu'il eût été lui-même fort embarrassé d'énumérer toutes les associations scientifiques dont il était membre. Nous devons mentionner cependant l'Académie impériale de médecine, dont il était correspondant, et l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, à laquelle il appartenait au même titre, et qui par l'organe de M. Girardin a payé dans la séance publique de 1855 un tribut à sa mémoire.

Digitized by Google

Il était rare qu'une personne étrangère à ce département qui voyageait pour s'instruire et venait dans notre ville, ne fût adressée à M. Delarue, et le savant modeste et complaisant se mettait avec une obligeance infinie à la disposition des visiteurs pour leur faire connaître tout ce qui pouvait les intéresser.

Après avoir signalé les titres principaux de M. Delarue à la reconnaissance de la Société, je ne dirai qu'un mot des diverses fonctions publiques où l'a appelé la confiance du pouvoir et celle de ses concitoyens.

M. Delarue a été pendant vingt-cinq ou trente ans membre du conseil municipal d'Evreux, et toujours choisi par ce conseil pour être son secrétaire. En 1815, époque orageuse et fort embarrassante pour l'administration, il se trouvait, ainsi que l'a signalé M. Girardin dans sa notice, parmi les administrateurs municipaux qui, lors de l'entrée des troupes alliées à Evreux, firent une démarche auprès des officiers étrangers pour sauvegarder les intérêts et assurer la sécurité des habitants, et j'ai plus d'une fois entendu dire que son esprit conciliant et la douceur de ses manières furent très-utiles dans cette circonstance.

Lorsqu'à l'école centrale succéda vers 1809 l'établissement d'un collége communal à Evreux, il fut nommé membre du bureau d'administration de ce collége, et il se plaisait à dire que de ses diverses fonctions c'était celle qu'il aimait le mieux, parce qu'elle le rapprochait de la jeunesse studieuse. Aussi n'a-t-il jamais manqué chaque année d'assister, avec M. l'abbé Painchon, son collègue, à la correction des compositions de fin d'année et aux divers examens. Tous les fonctionnaires du collége étaient certains de

Digitized by Google

trouver toujours près de lui un accueil encourageant et plein de bienveillance. Il est resté jusqu'à ses derniers moments dans une liaison très-étroite avec M. l'abbé Beuzelin, principal du collége de 1816 à 1819, savant helléniste, qui depuis a été curé de la Madeleine, à Paris.

Les suffrages de ses concitoyens appelèrent M. Delarue, en 1831, à la présidence du tribunal de commerce, établi à Evreux depuis 1829. Il exerça deux ans ces fonctions, qui lui furent encore conférées en 1835.

En 1836 il fut nommé juge de paix à Breteuil. En 1850, son grand âge l'a forcé de se démettre de cette charge, et il a terminé paisiblement, le 29 avril 1855, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, une carrière si laborieuse et si bien remplie.

M. Delarue est mort sans laisser de fortune. Il était charitable et confiant, et souvent il a été la victime de sa générosité et de sa confiance : il ne savait pas refuser, et l'on a plus d'une fois abusé de cette imprévoyance généreuse.

Nous terminerons cette notice imparfaite, et où nous avons omis, pour n'être pas trop long, bien des détails intéressants, en disant que M. Delarue laisse à tous ceux qui l'ont connu le regret de sa perte par le souvenir de ses qualités aimables, de son esprit distingué, de son cœur généreux, et surtout de son zèle ardent et de ses constants efforts pour répandre et propager tout ce qui pouvait faire le bonheur de ses semblables.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

MÉMOIRES D'UN MINISTRE DU TRÉSOR PUBLIC

(1780-1815),

PAR M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE,
Vice-président de la Société.

—

Quam depono, vitam expono.

Beaucoup de retentissement, une légitime et durable autorité unanimement admise et de plein droit; peu de lecteurs cependant : tel est jusqu'ici le sort exceptionnel des quatre beaux volumes d'histoire et d'autobiographie dont vous avez bien voulu me permettre de vous entretenir.

Le ministère du trésor public institué sous le consulat n'a pas survécu au premier empire. Ce système de finances partagées entre deux personnages ministériels qui devaient mutuellement se contrôler, est aujourd'hui jugé et condamné. S'il n'a pas produit tous les fâcheux effets dont il portait en lui la menace, le génie du souverain, l'habileté des deux ministres qui ont tenu successivement le portefeuille, ont seuls conjuré les vices de cette complication.

Deux ministres seulement! Le titre des mémoires est transparent dans sa discrétion. Mais l'incertitude ne dépasse guère le frontispice du livre. Une intro-

Digitized by Google

duction d'un style concis et prévenant est signée en toutes lettres. Quel que fût le nom à découvrir, l'intérêt ne changeait pas pour le département de l'Eure. Par un singulier privilége, d'honorables souvenirs rattachent à lui les deux seuls ministres du trésor public : M. le marquis de Marbois, président de son collége électoral, et M. le comte Mollien, le premier sur la liste de ses directeurs de l'enregistrement et des domaines. Aussi l'attention parmi nous avait-elle été vivement excitée, mais longtemps en vain.

Après deux éditions, les mémoires de M. le comte Mollien, imprimés dès 1837 à un très-petit nombre d'exemplaires, et réimprimés en 1845, sont aujourd'hui encore une des raretés bibliographiques les plus recherchées comme les moins accessibles. Vous le savez mieux que personne, Messieurs, vous qui les avez tant de fois demandés à tous les échos de la librairie.

Ce ne sont point des coquetteries et des artifices de publicité, que ce mystère à demi et cette difficulté d'accès. M. le comte Mollien a conservé, comme écrivain politique, le caractère de mesure, de réserve et de respect de soi-même, qu'il avait soutenu comme personnage officiel, qu'il a su maintenir dans l'épreuve beaucoup plus difficile d'une longue retraite ; *in otio cum dignitate.* Son esprit judicieux et sans infatuation personnelle a craint sans doute les excès de zèle dont il avait entendu le bruit autour des mémoires plus ou moins authentiques de tant d'illustres contemporains. Il a voulu régler, de son vivant, jusqu'aux moindres détails d'une publication posthume, et n'en laisser d'incertain que le jour. Parvenu à un âge que peu d'hommes atteignent,

Digitized by Google

sorti des affaires actives depuis plus de trente ans, M. le comte Mollien devait croire que l'heure de la postérité désintéressée allait arriver pour ses jugements et pour ses révélations. Et cependant son expérience consommée s'est trouvée une fois en défaut. Il a vu, au déclin de ses années, qu'il allait parler de la première république française à la seconde, du premier empire au second empire, et il s'est replié sur lui-même dans de nouveaux délais. Le livre écrit par lui sous le règne de la branche aînée des Bourbons, revu et imprimé sous le gouvernement de la branche cadette, reste, par sa volonté formelle, à la libre mais discrète et unique disposition de la digne compagne de sa vie. L'avenir des éditeurs ne commencera qu'après elle pour les *Mémoires d'un ministre du trésor public*. Jusqu'ici, en obtenir un exemplaire est une faveur rare et enviée. Cette exception si honorable vous l'avez méritée à plus d'un titre, et entre autres par votre foi dans la grande valeur de l'œuvre inconnue. Cette foi n'a pas été trompée. Madame la comtesse Mollien a bien voulu accueillir votre vœu, et vous admettre dans le petit nombre des élus. Grâces lui soient rendues, et pour le don lui-même, et pour la forme du don, qui sait en doubler le prix.

Commençons par caractériser rapidement l'ouvrage de l'habile et intègre ministre. Les mémoires aujourd'hui ne sont plus ce qu'ils ont été longtemps en France, l'histoire en causerie familière et en déshabillé, genre éminemment français, s'il est permis de s'exprimer ainsi encore après l'avoir tant lu, tant dit, tant répété! Que n'a-t-on pas déguisé d'ailleurs sous cette apparence favorite? Combien n'en a-t-on

Digitized by Google

pas abusé sans trop lasser la crédulité publique! Il y a de tout un peu aujourd'hui, sous prétexte de souvenirs intimes et personnels, dans les mémoires attribués aux hommes politiques, propagateurs involontaires du célèbre axiome : « Tout est dans tout ».

Dans les mémoires d'un personnage tel que M. le comte Mollien, désireux d'être vrai et utile, bien plus que de mettre ses pratiques en maximes, et de donner après les événements de l'unité aux accidents de sa vie, on devait se tenir pour assuré de rencontrer souvent à côté du causeur, l'économiste et l'historien. Mais qui des trois dominerait?

L'économie politique tient une large place dans les mémoires de M. le comte Mollien, la place qui lui revient de plein droit dans les *Mémoires d'un ministre du trésor public*. L'homme d'Etat qui aurait pu prétendre à former école, arbore franchement le drapeau d'Adam Smith; mais, le maître une fois avoué et avoué hautement, sans la moindre nuance d'anglomanie, M. le comte Mollien ne professe pas doctoralement; il discute plutôt et avec sobriété; il se garde bien de rompre des lances, et il donne avec autorité les faits pour commentaires aux doctrines. Cependant, il faut bien le reconnaître, cette parfaite mesure ne sauve pas toutes les pages des mémoires de quelque aridité. L'excuse en est bientôt trouvée, si l'on veut faire la part équitable des chiffres authentiques et officiels qui escortent inévitablement les faits, pour les commenter et les résumer. Ce ne pouvait certes pas être la partie la plus attrayante du livre; c'est la plus complète, la plus instructive peut-être, celle assurément que les historiens de seconde main s'approprieront avec le plus de sans façon et le moins

Digitized by Google

de bonne foi, malgré l'exemple de citation loyale donné par M. Thiers.

Jusqu'à quel point l'histoire générale pénètre-t-elle dans ces mémoires? c'est là une question qu'il peut convenir de réserver pour le dernier mot de nos appréciations.

La partie anecdotique et personnelle, ce récit sans art apparent, qui dit si bien : « J'étais là, telle chose « m'advint; tel événement, je l'ai vu, de mes yeux « vu; telle parole, je l'ai recueillie : la voici dans son « authenticité. » Ce qui fait enfin le charme des modèles du genre, paraîtra sans doute à quelques esprits superficiels un peu clair semé dans les mémoires de M. le comte Mollien. Cependant, si l'on voulait extraire avec goût de ces pages si précises et si nettes les souvenirs purement intimes, il en sortirait sans effort un volume, un seul, aussi plein, aussi élégant, aussi souvent cité que les mémoires le plus en crédit. Ces récits n'auront pas l'abandon et le laisser aller de leurs plus anciens devanciers. Il faut être de son temps, et l'ère impériale fut, à la surface du moins, une époque un peu raide, gourmée et empesée. Il est d'ailleurs admis que dans ce genre auxiliaire de l'histoire, chacun apporte les défauts de ses qualités et les qualités de ses défauts. On trouvera M. le comte Mollien discret, trop discret peut-être, car la discrétion fut à un éminent degré une de ses vertus publiques, et bien certainement il n'a pas dit, il n'a pas voulu dire tout ce qu'il savait. Ses mémoires sont la conversation d'un homme qui n'aime pas à descendre trop profondément dans les mystères de la vie privée, d'un homme qui ne veut pas raconter tout ce qu'il sait, qui garde des secrets pour lui. S'il ne révèle pas

Digitized by Google

la vérité tout entière, il ne dit que la vérité. « Je les « nomme parce qu'ils ne sont plus » ; ce mot, qui achève un de ses récits, et dont la pensée se reproduit plusieurs fois en termes divers, est un trait de caractère et une règle de conduite. Pas un trait de malignité, pas une allusion ne lui échappe. C'est un attrait de moins, mais c'est un mérite de plus; et quelle autorité en acquièrent ses témoignages! Sa bienveillance d'ailleurs ne va pas jusqu'à la faiblesse. Jamais il ne transige avec la corruption, jamais il ne cherche le beau côté du vice.

Assez haut placé avant les catastrophes révolutionnaires pour apprécier en vraie connaissance des actes, des théories et des hommes, l'administration monarchique; assez menacé et assez épargné à la fois, dans la période sanguinaire de nos bouleversements, pour être resté un de ces témoins qu'on accepterait volontiers pour juges; assez sûr de lui-même et assez modeste pour avoir traversé sans enivrement les grandeurs de l'ère impériale, M. le comte Mollien réunit les conditions d'impartialité éclairée qui donnent crédit à de pareils mémoires.

Dans un espace de dix-sept ans, de 1774 à 1791, il a passé sous les ordres presque immédiats de quinze ministres des finances, admis au travail direct auprès de plusieurs des plus éminents. Personne n'a mieux vu l'état vrai des ressources financières de la monarchie; personne n'a pu juger avec moins de prévention les embarras exagérés, les remèdes empiriques, les négligences, les fautes et les désordres qui ont précipité tant de ruines. Chargé, à vingt-cinq ans à peine, de rédiger le mémoire de M. de Calonne au roi sur le renouvellement du bail des fermiers géné-

Digitized by Google

raux, il expose, au début de son livre, avec une rare lucidité, sans prévention favorable ou contraire, tout le mécanisme d'un système financier plus souvent jugé par les passions, qu'étudié par le désir sincère de s'en rendre raison. Ce chapitre est un de ceux que les historiens devront adopter comme autorité sans réplique. Il en est d'autres encore qui rectifieront plus d'une idée préconçue, lorsque arrivera le livre dont le besoin se fait le plus sentir pour nos études historiques : le tableau complet des institutions nationales en 1789. Cette préface obligée de toutes les histoires de la Révolution française n'a été faite pour aucune. Peut-être suffirait-il de la compiler avec goût. Senac de Meilhan et Sallier en ont esquissé quelques traits. Plusieurs chapitres de Droz et de M. Raudot ne laissent rien à dire sur divers points. La question financière est épuisée par M. le comte Mollien. Plusieurs autres de ses témoignages resteront. C'est notamment un épisode achevé, que son résumé de la situation de la France au moment où fut convoquée l'assemblée des notables. On devra toujours le consulter quand on voudra porter un jugement sur le règne et sur le caractère de Louis XVI. L'homme et le roi sont dignement appréciés.

L'époque révolutionnaire est rapidement traitée dans les *Mémoires d'un ministre du trésor public*, mais on ne saurait passer sous silence le tableau saisissant de la captivité des fermiers généraux dans l'hôtel même des fermes, à la veille de l'échafaud.

Ce n'est pas l'histoire des désastres et des ruines que la curiosité publique attend de l'éminent annaliste, c'est celle de la réédification sociale. La Convention, le Directoire, passent tour à tour devant

Digitized by Google

nos yeux, peints à grands traits, loyalement jugés, retrouvant, sous la plume impartiale de l'homme d'Etat quelques faits significatifs qui ont échappé longtemps, et qui sont enfin acquis à l'histoire.

Mais le premier Consul paraît. Là commence pour le plus grand nombre des lecteurs l'intérêt demandé aux mémoires que nous essayons de faire connaître. M. Mollien est bientôt appelé par le nouveau chef de l'Etat comme un des ouvriers de son œuvre immense, et ce n'est pas trop des efforts réunis de tant de consciences pures et de tant de repentirs, pour replacer la société sur ses bases. Il n'a, lui, rien à désavouer, rien à faire oublier, aussi sait-il se maintenir au pouvoir dans la plus honorable indépendance. Ce mot qui nous échappe peut sembler un anachronisme. Le sens qui lui est donné ici n'a, en effet, aucun rapport avec cette indépendance de parade dont la presse et la tribune sont accusées d'être les excitants. Il est des formes de vertus publiques pour toutes les formes de gouvernement, et les remontrances proférées à genoux n'ont pas toujours été les moins sévères, les moins courageuses, les moins fécondes. N'exagérons rien. Il faut constater seulement qu'avec toute la modération de son esprit et de son caractère, toujours prêt à la disgrâce sans la braver, résolu à se défendre de tous les prestiges, M. Mollien, devenu bientôt M. le comte Mollien, n'a tu jamais une vérité utile au grand homme de guerre qui était aussi un grand administrateur. Les occasions de ces luttes respectueuses ne pouvaient manquer avec le puissant génie pour qui l'impossible n'était qu'un vain mot, et qui, convaincu d'illusion, ne cédait qu'en disant : « Trouvez donc des moyens

Digitized by Google

« meilleurs » ; car ce n'était pas des conseils, c'était des moyens qu'il demandait à ses conseillers.

Le second ministre du trésor public a le mérite de ne pas se poser en héros de courage civil pour avoir dit, non sans émotion, les vérités qu'il devait, et qu'on lui pardonnait. Tant d'autres, après avoir courbé la tête, n'auraient pas négligé de se faire un théâtre ou un piédestal!

M. le comte Mollien retrace fidèlement son trouble d'esprit en présence du grand homme; ses sensations pénibles quand il fallait opposer d'étroits calculs à de larges pensées, le positif à l'idéal. Jamais il ne cherche à dissimuler le soin presque méticuleux qu'il apportait à ne point oublier où les objections, pour être utiles, devaient s'arrêter.

Là est le côté le plus délicat, l'aspect le plus hasardeux peut-être du livre qui vient, par un coup de fortune tout à fait imprévu, apporter au second empire les enseignements du premier. Certes, avec l'art perfide des citations trop tôt arrêtées, un peu de parti pris et de mauvaise foi aidant, il ne serait pas d'une insurmontable difficulté d'extraire des mémoires de M. le comte Mollien un pamphlet ardent à la fois et piquant. Les revues anglaises l'ont tenté; mais c'était pour elles, mais ce serait, en France, méconnaître et altérer la pensée de l'illustre publiciste, toujours calme, digne, maître de lui-même, équitable dans ses jugements et dans ses témoignages; sachant toujours s'arrêter à propos, et laisser la parole aux événements.

Sans doute, M. le comte Mollien, homme d'habitudes réglées s'il en fût, calculateur serré, strict observateur des lois du crédit public, ne hasardant rien

Digitized by Google

dans une époque aventureuse, instruit à l'école d'une révolution qui avait eu pour prétexte et pour effet les désordres financiers, M. le comte Mollien, moins confiant que la plupart de ses contemporains dans l'expédient de la victoire, eut à souffrir plus qu'un autre, dans ses principes bien arrêtés, des nécessités, des fatalités de la politique napoléonienne. Il en souffrit en économiste convaincu, comme en serviteur fidèle, et fut moins surpris que ses collègues, le jour où Napoléon lui dit, plus de deux mois avant sa chute : « Il n'y a plus d'empire ». Forcé par devoir d'opposer un bon sens pratique aux témérités du génie, de lutter par la froide raison contre des illusions volontaires et persévérantes, il a dû quelquefois douter de lui-même, et regretter souvent de ne s'être pas trompé.

Pour lui, évidemment, les côtés faibles de la grande époque où il participa au pouvoir furent surtout l'excès de la centralisation administrative, et un autre excès qui le touchait de plus près, celui des découverts financiers. A ses yeux, la nécessité ne justifie pas toujours tout ce qu'elle explique; mais il sait, qualité moins commune qu'on ne le pense, tenir un compte équitable de la force des choses, et il ne traite les plus délicates occasions de contradictions respectueuses qu'en consciencieux rapporteur. On ne saurait trop insister sur la parfaite mesure observée dans le récit des scènes intimes dont il serait si regrettable que le secret eût été emporté dans la tombe par M. le comte Mollien. Un puissant intérêt s'attache à ce tableau vraiment modeste, à ce tableau d'un combat soutenu pied à pied, jour par jour, dans la période de prospérité décroissante, par une

Digitized by Google

raison modérée mais ferme, contre un génie fascinateur et fasciné qui n'avait pas de peine à s'abuser lui-même, contre un esprit souvent fataliste que l'expérience étonnait sans le convaincre.

Presque toujours vaincu dans cette lutte inégale, M. le comte Mollien a le bon goût de ne pas triompher enfin d'avoir eu pour lui l'événement fatal qu'il prévoyait en le redoutant. Il met en relief toutes les probabilités invoquées, toutes les vastes espérances, toutes les hautes pensées, toutes les séductions de la gloire. Jamais il n'a la faiblesse de vouloir abaisser devant ses solides et froids raisonnements le génie de l'homme qui ne se croyait dispensé de gouverner sur aucun point, même dans les détails les plus étrangers à sa nature, à ses conceptions, à ses systèmes, parce qu'il n'était pas, disait-il, un roi tout fait.

Il faut savoir étudier dans les *Mémoires d'un ministre du trésor public* cette époque qu'on regarderait comme fabuleuse, si elle était un peu moins voisine de nous. Ici des jugements curieux ; là des faits neufs ou bien éclaircis; ailleurs des révélations précieuses, d'inestimables témoignages sur les principaux actes du gouvernement impérial, sur les ressources qui le soutinrent, sur celles qui lui manquèrent. C'est là, certes, une des parties les plus instructives des mémoires. Jamais ce côté pratique des grandes questions de notre histoire n'a été traité d'une manière plus authentique et plus lucide, preuves sous les yeux.

C'est avec moins de détails, et non sans quelque retenue, que M. le comte Mollien expose tout un système de gouvernement, dont il ne balance pas à

Digitized by Google

déclarer l'imitation encore plus dangereuse pour tout autre. Amené naturellement à parler des véritables écueils de l'empire : la guerre d'Espagne, le blocus continental, la guerre de Russie, l'annexion même de la Hollande, il traite ces épisodes critiques en ministre qui ne se nourrissait pas d'illusions, et qui se préoccupait plus qu'un autre de ces audacieuses entreprises, parce qu'il en avait mesuré les conséquences ruineuses et funestes.

On doit aussi attacher beaucoup de prix à une correspondance étendue et suivie, datée de tous les champs de bataille, de toutes les capitales. Cette correspondance de Napoléon appartient à l'histoire; elle tiendra sans doute une large place dans le recueil dont le second empire a ordonné l'importante publication. Ces dépêches, heureusement conservées, révèlent mieux qu'on ne l'avait fait encore le grand administrateur embrassant trop, embrassant tout, qui aurait pu dire : « Non-seulement l'Etat c'est moi; le gouvernement c'est moi; mais l'administration c'est moi, toujours moi, même l'administration locale ».

Il faut un esprit prévenu pour ne voir dans cette sorte de bilan de l'ère napoléonienne qu'une œuvre de dénigrement. Ce n'est point par les conceptions financières que Napoléon appartient aux plus belles pages de l'histoire. M. le comte Mollien le présente sous un aspect nouveau, il est vrai, mais il ne l'amoindrit pas en l'expliquant. Sans doute il ne le fait point apparaître dans une gloire d'opéra; il n'entremêle pas de lyrisme le compte du doit et de l'avoir. Le plus grand des héros ne saurait être un demi-dieu pour son ministre du trésor.

Digitized by Google

L'homme est reconnu, mais son empire n'est pas détruit.

La partie purement anecdotique des mémoires ne tient pas beaucoup de place. On doit le regretter par le charme du récit et par la véracité du narrateur. Les noms propres n'abondent pas dans les souvenirs de M. le comte Mollien, mais ces noms, répondant à des époques bien diverses, tiennent tous l'attention en éveil : le maréchal de Richelieu, d'abord; le comte de Vergennes, le duc de Liancourt; Gerbier et Lavoisier; l'abbé Arnaud, MM. Necker et de Calonne, Clavière et l'abbé d'Espagnac; le chevalier de Coigny et le général Bernadotte; le prince de Talleyrand, le duc de Gaëte, le comte de Romanzow, le prince de la Paix. Tous ces personnages sont reproduits avec une grande bienveillance; on voit cependant que les portraits sont ressemblants, mais quelquefois par le profil seul. M. le comte Mollien a voulu garder de ses jugements quelque chose pour son for intérieur.

Parmi les anecdotes les plus dignes de revivre que nous voudrions signaler aux dignes appréciateurs et non aux écumeurs de mémoires, il y a, au premier rang, une saillie prophétique de Gerbier, jugeant le présent, jugeant l'avenir trop prochain, et les caractérisant avec une sagacité et une prescience telles, que, l'expérience n'ayant rien modifié de ses jugements, l'histoire est obligée d'en accepter les termes. Qui ne remarquerait aussi des détails confidentiels sur la dignité de connétable bien réellement offerte au premier Consul par d'honorables émissaires de la royauté; une anecdote intime sur le divorce impérial; des souvenirs de la disgrâce de M. de Talleyrand, et surtout des appréciations fort significatives du

Digitized by Google

prince Eugène de Beauharnais et du comte Lavalette, pensant tout haut dans un temps où l'on parlait tout bas? Bien d'autres traits encore, semés dans quatre volumes, font regretter que l'homme d'Etat, dont les mains tenaient tant de vérités, ne les ait pas plus souvent ouvertes. Le caractère qui domine dans les Mémoires est surtout l'indulgence, l'indulgence même pour l'ingratitude trop bien constatée. On n'y rencontre qu'un seul mot un peu amer. Il est contre la Restauration, dont M. le comte Mollien apprécie d'ailleurs et dont il expose loyalement les difficultés sans nombre, comme héritière de l'empire. Mais elle avait reconnu un peu légèrement, dans sa lune de miel, des créances contre l'Etat, justement répudiées sous le régime précédent.

Parmi tant de souvenirs bien retracés, mais sobrement, notre esprit local, notre patriotisme de clocher si l'on veut, aimerait à retrouver plus souvent des pages de notre histoire de département. Il faut nous résigner, pour nos modestes annales, à ne nous voir cités qu'en passant.

Après le second ministère de M. Necker (pourquoi ne dit-on guère encore Necker et Calonne, après plus d'un demi-siècle?) au moment où toutes les ambitions surexcitées accourent à Paris à la curée des emplois, M. Mollien, désireux de quitter Paris plus même que les affaires ministérielles, et bien placé pour choisir son poste, reçoit de son ami, le ministre Tarbé, les fonctions de directeur de l'enregistrement et des domaines dans le département de l'Eure. Il arrive à Evreux pour organiser cette administration, qui venait de se former sur de nouveaux principes.

« Je cherchais surtout, dit-il, à échapper à mes

Digitized by Google

pressentiments; là, du moins, je ne trouvais que des opinions modérées, car les habitants du pays étaient sans enthousiasme pour la révolution; ils s'étaient résignés, avec le roi, à l'essai de la constitution promise pour 1791; mais ils ne virent pas sans indignation les événements du mois de juin de cette année, qui la violaient si outrageusement.

« Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt avait alors le commandement des départements dont se composait l'ancienne Normandie. Il parcourait cette province pour en observer les dispositions, surtout pour rallier les bons citoyens et opposer sur chaque point la grande majorité des Français qui trouvait que la révolution n'avait déjà que trop ébranlé le pouvoir public, au petit nombre de factieux qui voulaient achever de le détruire à leur profit. Il était venu passer quelques jours à Evreux avec moi. Les sentiments des habitants furent consignés dans une adresse au roi; nulle part ils ne purent être plus prononcés contre tout désordre. Mais pendant que là, comme partout, la majorité se bornait à opposer sa réprobation aux menaces d'une minorité plus active, celle-ci s'armait, dressait les listes de ses proscriptions, ouvrait aux coupables les portes des prisons, brisait les fers des galériens, promettait le pillage des riches aux indigents, l'impunité à tous les crimes. Il avait vu la population qui m'environnait exprimer du moins avec quelque force son indignation contre l'attentat du 20 juin 1792; je la vis frappée de stupeur, mais silencieuse, devant l'attentat du 10 août. Bientôt après j'appris que le chef de la maison de la Rochefoucauld venait d'être assassiné à Gisors, et que le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, son

Digitized by Google

cousin, n'avait échappé que par miracle aux mêmes assassins. Le même jour j'étais mandé à Paris comme *suspect*, pour rendre compte de ma conduite.

« Le nouveau gouvernement, à qui j'avais été dénoncé, avait autre chose à faire qu'à suivre l'effet de son mandat contre un directeur des domaines; il se borna à me destituer, et je me trouvai ainsi naturellement délié des affaires publiques.

« .... On commençait alors à multiplier en France les essais des procédés mécaniques que l'Angleterre avait depuis vingt ans appropriés à ses manufactures, et particulièrement à la filature du coton. Un de mes alliés élevait dans un département voisin un grand établissement de ce genre, et il me proposa d'y prendre un intérêt. Né moi-même dans une manufacture, je retrouvais là mon ancien patrimoine, et il me paraissait tout simple de finir ma vie comme mon père avait commencé la sienne. J'acceptai donc l'intérêt qui m'était offert, bien résolu de mettre dans l'entreprise le peu que je possédais avec le peu que je valais. Après quelques mois d'apprentissage, j'avais déjà fait assez de progrès pour que mes nouveaux confrères montrassent quelque déférence pour mes opinions et pour mes expériences. Si je pouvais vanter en moi quelque mérite, je serais disposé à croire que j'aurais fini par me faire une assez bonne réputation dans ce métier; mais je n'étais pas destiné à jouir longtemps de mon nouvel état...

« .... Le fléau de la terreur parut d'abord respecter le canton que j'habitais. Depuis l'établissement de nouveaux ateliers, qui offraient un travail facile à tous les âges, on n'y rencontrait pas un habitant oisif. Les émissaires du gouvernement révolution-

Digitized by Google

naire n'avaient pas pu y trouver un seul dénonciateur ; mais chaque jour m'apprenait l'emprisonnement ou la mort de tout ce que j'avais connu d'hommes de bien. Je n'avais rien fait pour être séparé d'eux, et j'attendais mon sort.

« Le 15 février 1794 quatre gendarmes vinrent me notifier l'ordre de me rendre à Evreux. Je savais que trois représentants du peuple étaient dans cette ville : Legendre, Lacroix et Louchet (je les nomme parce qu'ils ne sont plus) ; on disait qu'ils venaient pour punir la ville d'Evreux de son attachement à la cause du roi. En peu de jours on avait rempli les prisons de cette ville de ses principaux habitants, après avoir converti en prisons les édifices publics. Les gendarmes qui m'accompagnaient (et qui ne faisaient, je crois, qu'obéir à la consigne donnée alors à tous ceux qui escortaient les détenus) confirmaient les présages sinistres que je n'étais que trop disposé à recevoir. Je me rappelle que, du sommet d'un petit monticule qui domine Evreux, un d'eux me montrait du doigt la place qu'il me disait être destinée aux *vengeances nationales*.

« Je fus conduit au comité révolutionnaire, qui tenait ses séances dans une pièce voisine de celle où se réunissaient les trois hommes qu'on appelait représentants du peuple français. Mes premiers regards me firent reconnaître, parmi les membres de ce comité, quelques artisans que j'avais employés et qui ne pouvaient avoir aucun sujet de se plaindre de moi.

« Leur président me dit que j'étais mandé par l'ordre des représentants du peuple envoyés dans le département de l'Eure, comme soupçonné d'avoir pris part à la rédaction d'une adresse au roi, relative

Digitized by Google

aux événements du 20 juin, et dont les signataires connus étaient déjà arrêtés. Je commençai ma réponse par témoigner mon étonnement de ce que, sur un simple soupçon, le comité révolutionnaire d'Evreux faisait saisir au milieu de ses ateliers un citoyen qui n'était pas son justiciable, puisque je ne résidais pas sur le département de l'Eure. J'ajoutai que je n'avais pas voulu me prévaloir de l'illégalité du mandat pour ne pas comparaître, parce que je ne pouvais craindre d'être accusé ni de répondre sur aucun de mes actes, et parce que j'avais voulu donner aux ouvriers auxquels on m'avait enlevé l'exemple de l'obéissance due au pouvoir public, quel que soit ce pouvoir. Je demandai ensuite si l'écrit sur lequel on m'accusait pouvait être représenté, et si quelqu'un de mes juges connaissait assez mon style pour affirmer que j'en étais l'auteur. Lorsque je parlais ainsi, j'ignorais que l'adresse au roi que j'avais rédigée au mois de juin n'existait plus. Un des signataires (que je dois nommer), M. Pavie, avocat distingué par son courage et son talent, était parvenu à l'enlever d'un des bureaux de la convention nationale, où elle se trouvait parmi les pièces saisies chez le roi ; mais je voyais, par l'interpellation qui m'avait été faite, que cette pièce n'était pas au pouvoir du comité qui m'interrogeait.

« Je savais que j'avais l'avantage du moment : il fallait qu'il fût décisif. Je voulais surtout éviter d'être renvoyé devant les trois représentants; je voulais que le comité se jugeât injuste envers moi, et crût se devoir à lui-même de réparer sans délai cette injustice. On vint dire au président que les trois représentants le demandaient; je continuai de parler sur

Digitized by Google

le même ton aux autres membres. Le président rentra; il annonça que les trois représentants venaient de recevoir un ordre de la Convention qui les envoyait ailleurs et qu'ils allaient partir à l'instant même. Je demandai avec fermeté si on se proposait de me retenir plus longtemps. On prétendit que je n'avais pas cessé d'être libre; qu'on avait voulu obtenir de moi de simples éclaircissements, et que j'avais parfaitement satisfait le comité. Ce n'était déjà plus un interrogatoire, mais une simple conversation. Le président s'était levé pour dire aux gendarmes qu'ils n'avaient aucun droit sur ma personne; les membres s'étaient approchés de moi et me faisaient retrouver dans leurs manières les égards qu'ils me témoignaient deux ans auparavant, en me disant que je n'avais laissé à Evreux que de bons souvenirs; on me parlait presque d'excuses. — Vous devenez justes envers moi, leur dis-je; mais l'êtes-vous envers ceux de vos concitoyens qu'on retient dans les prisons sur le même soupçon? Sans doute vous avez tous là cette adresse, vous vous en rappelez les expressions : lorsqu'elle a paru, quel est celui de vous qui aurait protesté contre elle? Est-il un seul de vos concitoyens détenus qui vous ait accusés dans vos opinions, troublés dans votre propriété, menacés dans votre liberté? Traitez-les du moins comme vous me traitez moi-même, moi qui ne suis qu'un étranger pour vous.

« De tels conseils auraient pu être mal accueillis partout ailleurs. On m'écouta sans impatience, mais je n'obtins pas que les prisons fussent ouvertes. J'emportai cependant une consolation : ces artisans, dont on avait fait des révolutionnaires, n'étaient pas des

Digitized by Google

hommes cruels. Ce que je venais d'éprouver de leur part me rassurait sur le sort des détenus qu'ils regardaient comme mes complices, et mon espérance n'a pas été trompée. »

Mais bientôt un ordre du comité de sûreté générale fait arrêter, comme complice des fermiers généraux, l'habile financier devenu manufacturier non moins habile. L'épisode de sa captivité dans l'hôtel des fermes est un morceau achevé, que nous avons dû mentionner déjà.

Les pages qui viennent d'être transcrites, appartiennent honorablement à l'histoire de la ville d'Evreux. Elles témoignent du bon esprit et de l'humanité de ses habitants, et elles remplissent une lacune du Journal si souvent complet d'un Bourgeois d'Evreux, dont les souvenirs ne rappellent ni la mission des trois représentants, ni l'adresse au roi, qui devait cependant avoir eu un grand et long retentissement. Peut-être se gardait-il inviolablement le secret d'une signature compromettante.

Echappé par miracle à l'échafaud révolutionnaire, rendu à l'industrie qui allait bientôt à son tour le rendre aux affaires publiques, pour le voir élever aux plus hautes dignités, M. Mollien ne devait revoir Evreux qu'à la suite d'une autre et bien grande catastrophe.

Ministre du trésor public, il avait rendu ses derniers comptes à la régente de l'empire. Il avait assisté aux derniers adieux de l'impératrice Marie-Louise. « Délié de mes devoirs publics, je quittai Blois, dit-il, non pour revenir à Paris. Le premier de mes intérêts était de rejoindre ma femme, dont je n'avais aucune nouvelle depuis dix jours; notre correspondance de

Digitized by Google

chaque jour avait été interceptée; j'allai la retrouver à Evreux, où elle s'était rendue avec sa famille en quittant Paris. Quelques notions sur le nouveau gouvernement que la France allait devoir à Louis XVIII transpiraient déjà; je rentrai presque immédiatement à Paris, me retrouvant une seconde fois *solutus omni curâ* dans la carrière publique ».

L'épisode historique des cent jours, où M. le comte Mollien reprit son portefeuille, sans confiance dans l'avenir, forme le dernier chapitre des mémoires. Là se termine la carrière du personnage officiel, mais non celle de l'homme politique, et de nombreux rapports à la chambre des pairs sur les questions de finances les plus ardues, complètent le quatrième volume, en témoignant de l'autorité morale qu'avait justement conservée et dignement soutenue le dernier ministre du trésor public.

Ses inappréciables mémoires, on ne saurait trop le répéter, reflètent toutes les qualités de son esprit et de sa raison. Il y règne un ton calme et assuré; un art de raconter qui se souvient des salons de Paris avant l'ère du bavardage public; un style correct et châtié, clair, élégant sans trop d'apprêt; une logique serrée sans pédantisme; peu d'abandon, pas assez peut-être; trop de réserve dans les faits personnels, qui sont tous à son avantage; une modestie sincère enfin, sincère jusqu'à l'excès, car elle aurait pu se faire prendre au mot : mais heureusement elle n'y sera point prise, et, malgré leur sobriété, les détails qui échappent à M. le comte Mollien, sur sa vie et ses travaux, suffisent encore à une étude biographique bien remplie.

Mais les qualités de l'historien, de l'historien dont

Digitized by Google

le nom doit vivre, apparaissent-elles dans les mémoires? L'homme d'Etat s'en défend de toute l'autorité de sa parole. « Je n'écris pas l'histoire : je ne fais que me replier sur mes souvenirs... cet écrit est plutôt destiné à raconter mes actions que mes jugements. » Cette pensée, cette excuse, cette capitulation d'une conscience inquiète, revient souvent sous des formes diverses, surtout dans les circonstances critiques. M. le comte Mollien comprenait lui-même que l'histoire générale prenait le pas dans ses mémoires sur les souvenirs intimes, et c'est une bonne fortune pour tous que l'autorité acquise à une œuvre aussi remarquable.

M. le comte Mollien sait parler de du Guesclin, de François Ier, de Henri IV et de Sully, de Louis XIV et de Colbert, en homme de l'ère nouvelle, pour qui la France ne date pas d'hier seulement. Sully surtout lui inspire une page fort digne d'attention, qui vaudra peut-être aux *Mémoires d'un ministre du trésor public* l'honneur d'être mis en parallèle avec les *sages et royalles œconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand.* Ce sont là jeux d'esprit qui ne tirent guère à conséquence. La renommée de M. le comte Mollien peut se passer d'un parallèle forcé. Il n'a rien de commun non plus avec une école qu'il a précédée, école où l'on a trop souvent pris la fluidité des phrases toutes faites et l'abondance des lieux communs pour l'aptitude aux plus hauts emplois.

Mais, en dépit de lui, l'histoire ne manquera pas de lui emprunter, entre autres pages qui lui assurent un rang parmi les écrivains comme parmi les penseurs, un tableau des révolutions financières de la France

Digitized by Google

depuis Philippe le Bel. Il faut bien distinguer aussi un résumé des diverses guerres qui ont agité l'Europe dans les six derniers siècles, et un aperçu de l'état social sous Louis XV, aperçu nouveau par l'équité des jugements.

C'est là sans doute écrire l'histoire; mais M. le comte Mollien n'a pas voulu être historien. Il permettrait tout au plus de voir dans son livre un traité complet d'administration financière. Il faut conclure. Appelons à notre secours une maxime bien rebattue, dont il est défendu d'abuser, car les maximes sont grosses d'abus, mais il est permis encore de s'en servir à propos :

« On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité... »

Rien n'interdit de dire la vérité avec égard aux illustres morts; et, après toutes ces précautions oratoires, voici ce qu'il est impossible de taire à M. le comte Mollien, cette vérité vraie dût-elle lui paraître malsonnante :

Depuis les *Mémoires d'un ministre du trésor public*, l'histoire des finances sous l'empire n'est plus à faire.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

ŒUVRES DIVERSES DU BARON DE STASSART,

PAR

M. THÉODORE DELHOMME, membre de la Société.

La Société d'agriculture de l'Eure a perdu, dans les derniers mois de l'année 1855, un homme qu'elle s'honorait de compter parmi ses plus illustres, ses plus laborieux et ses plus fidèles correspondants, M. le baron de Stassart, membre des Instituts de Belgique, de France et d'un grand nombre de sociétés savantes. Depuis 1825, il est peu d'années dans lesquelles il ne nous ait envoyé quelque aimable produit de sa plume féconde. En 1854, M. de Stassart avait réuni en un seul volume tous les nombreux enfants épars de son imagination, publiés à diverses époques; et n'oubliant pas la modeste compagnie avec laquelle il avait de si anciennes relations, il avait fait à la Société de l'Eure hommage de ce livre, qui est en quelque sorte son testament littéraire. C'est donc acquitter une dette que de payer un tribut de respect à sa mémoire, et de constater les mérites des divers travaux qui ont occupé sa longue et honorable carrière.

M. le baron de Stassart, né à Malines, en 1780, appartient autant à la France qu'à la Belgique, sa

Digitized by Google

patrie. Nommé par Napoléon, en 1804, auditeur au conseil d'Etat, il fut attaché à l'intendance de l'armée, et remplit diverses missions importantes en Bavière, en Saxe et en Prusse; sous-préfet d'Orange, puis préfet de Vaucluse, il eut ensuite, en 1811, l'administration difficile du département des Bouches-de-la-Meuse, et ne quitta ce poste périlleux que quand, à la suite des événements de 1813, la Hollande se souleva tout entière contre la France. Après l'abdication de Fontainebleau, l'empereur d'Autriche le fait son chambellan. M. de Stassart acourt en 1815 auprès de Napoléon, qui essaie d'entrer par lui en négociation avec le gouvernement autrichien; mais le négociateur, malgré tout son zèle, ne put aller au delà de Lintz.

Rentré dans ses foyers après la seconde restauration des Bourbons en France, M. de Stassart est élu membre de la seconde chambre des états généraux du royaume des Pays-Bas, et s'y distingue par son éloquence et son aptitude aux affaires.

En 1830, il prend une part active au divorce de la Belgique et de la Hollande. A l'origine de cette séparation, on s'explique aisément d'après les antécédents de M. de Stassart, ses efforts et ses vœux pour la réunion de la Belgique à la France. Quand la Belgique fut définitivement constituée en état indépendant sous le gouvernement du roi Léopold, M. de Stassart se trouva naturellement désigné par ses talents et ses lumières à la confiance de son souverain et aux suffrages de ses concitoyens. Gouverneur de la province de Namur jusqu'en 1834, grand maître de la franc-maçonnerie belge, élu pendant sept années consécutives président du sénat, où il siégea jusqu'en 1834,

Digitized by Google

on le voit intervenir dans toutes les discussions importantes. Retiré des affaires en 1847, il a terminé doucement une carrière si bien remplie, en se livrant exclusivement à l'amour et à la culture des lettres.

L'occasion s'est déjà présentée de juger les qualités littéraires de M. de Stassart en rendant compte dans ce Recueil (année 1848-1849) d'un livre de fables qu'il avait adressé à la Société. Le volume d'*œuvres diverses* qu'il a publié en 1854 nous permet d'apprécier toute l'étendue et la variété de son esprit. Son imagination facile s'est en effet exercée dans tous les genres et sur toute espèce de sujets. Peut-être même, pour sa gloire, faut-il regretter qu'il ne se soit point borné exclusivement à cultiver un seul genre, par exemple celui de la fable, dans lequel il s'est acquis une juste renommée, moins par la vivacité du coloris et le fini du style que par la finesse du trait et une certaine allure dégagée qui ne manque pas d'agrément. Mais M. de Stassart est un académicien de la vieille roche, qui s'est plu à charmer le peu de loisirs que lui a laissés la vie politique et administrative par des essais de courte haleine sur une foule d'objets que lui offraient les circonstances ou le caprice de son imagination. Aussi tout abonde dans le gros volume qu'il a publié, fables, contes, idylles, épigrammes en vers et en prose, traductions et imitations, méditations religieuses, pensées philosophiques, politiques et morales, discours académiques, dissertations historiques et littéraires, notices biographiques, rapports, morceaux de critique, articles de journaux, discours de tribune, harangues pour toutes les solennités, articles de science, enfin,

Digitized by Google

sous le nom de miscellanées et de causerie littéraire, des anecdotes, des lettres, etc., etc.

S'il est permis de dire toute sa pensée sur ce volumineux recueil, M. de Stassart y paraît un homme instruit et spirituel, prêt à parler et à écrire sur tous les sujets, aimant à parler et à écrire parce qu'il le fait bien et avec une extrême facilité, et malgré toutes les apparences de modestie dont il s'enveloppe, assez heureux de ses productions pour ne pas vouloir que la postérité perde une seule des pensées, même les plus insignifiantes, échappées de sa plume.

Les regrets qu'on peut exprimer sur cette faiblesse paternelle ne doivent cependant pas rendre injuste sur le mérite réel d'un grand nombre de ces productions. Il est même à croire que si une main pieuse et habile se chargeait d'extraire de l'énorme in-quarto (800 pages à deux colonnes!) imprimé somptueusement par les soins de M. de Stassart, ce qui a chance de vivre dans la postérité, de ce travail sortirait un honnête volume que tous les hommes de goût voudraient placer dans leur bibliothèque. Il faudrait sans doute en retrancher mille brimborions littéraires, qui n'ont eu tout au plus qu'une valeur de circonstance; faire, comme on dit, la part du feu, et l'on ne peut nier qu'elle ne doive être assez considérable; mais on aurait ainsi des œuvres choisies qui feraient à la fois aimer l'homme et honorer l'éminent littérateur.

Sans parler des fables qui ont fait si avantageusement connaître le nom de M. de Stassart, le recueil des pensées morales et philosophiques de cet écrivain le place certainement au rang des grands moralistes. On peut les prendre au hasard, il n'en est

Digitized by Google

pas une seule qui n'ait du trait et de la portée. Quelques-unes ont de la profondeur et font rêver longtemps, après qu'on les a lues. Il y a des images, de la sensibilité et plus souvent de la malice; car, malgré l'apparente bonhomie de M. de Stassart, il a dû rarement résister à son penchant pour l'épigramme. Harcelé dans sa vie politique par les haines de parti et les intrigues de l'ambition, il donne assez souvent carrière à sa causticité; mais partout on sent le langage d'une âme honnête et d'un esprit trop éclairé pour n'être pas plein de modération. On y trouve aussi les traces fréquentes du désenchantement que fait éprouver la vie publique à ceux qui ont joué les principaux rôles sur cette scène.

La plus forte partie du volume publié par M. de Stassart est consacrée aux nombreux discours qu'il a prononcés dans les chambres belges. Homme de gouvernement et de conservation, M. de Stassart est pourtant libéral et sagement progressif. Sans s'élever à une grande hauteur d'éloquence, ses discours sont remarquables par l'élégance du style et surtout par une chaleur de conviction, un sens droit, une parfaite lucidité d'idées et une pointe de finesse ironique qui devait le rendre redoutable à ses adversaires.

Belge de cœur en même temps que de naissance, M. de Stassart paraît avoir étudié avec le respect d'un fils tout ce qui se rattache à l'histoire de sa patrie bien-aimée : faits d'armes glorieux, institutions, fêtes et cérémonies, monuments, œuvres d'art, il a tout exploré, tout raconté dans des pages animées et intéressantes, et l'on conçoit à peine que la vie d'un homme politique et mêlé à tant d'évé-

Digitized by Google

nements ait suffi à tant de travaux et de recherches.

Un des côtés les plus éminents du talent de M. de Stassart a été certainement l'esprit de critique littéraire; et ses jugements sur une foule prodigieuse d'écrivains et d'ouvrages, quoique parfois un peu superficiels et faits à la hâte, sont pourtant marqués toujours au coin du bon goût. Il y a profit et plaisir à parcourir cette immense galerie de tableaux, à voir revivre avec leurs titres littéraires une foule de noms dont un certain nombre n'a pas mérité l'oubli qui a fini par les atteindre, et d'heureuses citations faites par le critique viennent souvent augmenter le plaisir de cette lecture.

Pour résumer l'impression que produit la lecture des œuvres diverses de M. de Stassart, on peut dire qu'il en résulte le désir de posséder cet ouvrage dans sa bibliothèque, non pour le lire d'une haleine et sans interruption, mais pour le prendre à son heure et suivant les dispositions de l'imagination, certain qu'on sera d'y trouver une nourriture et une récréation appropriées aux besoins de sa fantaisie.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LES

ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES AU NEUBOURG

ET DANS LES PAROISSES VOISINES,

PAR

M. J.-M. THAURIN, de Rouen, membre correspondant de la Société.

Le territoire actuel de la ville du Neubourg et des pays circonvoisins appartenait à cette partie de la Gaule celtique qu'habitaient les Aulerques éburoviques, fondateurs de Médiolanum, puis Eburovicum, Evreux.

Sans prétendre en aucune façon rapporter directement l'origine de la ville du Neubourg à ces époques si reculées, je dois cependant constater l'existence d'une tradition, qui veut qu'une ville antique, du nom de Rougemont, ait existé autrefois sur ses anciennes bruyères domaniales.

Il est certain, en effet, que les anciennes bruyères du Neubourg (ou de Vitot) ont été le siége d'habitations antiques. En voici la preuve irréfragable. M. Lemercier, marchand de vins dans la ville même, faisant défricher, au mois de décembre 1842, une portion de ces bruyères, située sur l'un des penchants du vallon qui les traverse et dans le voisinage du bois de Perousette, on y trouva plusieurs de ces petites meules à grains, en poudingue ou en grès ver-

Digitized by Google

dâtre, dont on attribue généralement la fabrication et l'usage aux peuples de la Gaule. Ces instruments gisaient, du reste, au milieu de ferrailles fort oxydées et de débris très-nombreux de tuiles et de poteries évidemment romaines, que le propriétaire mit, avec générosité, à ma disposition.

Au mois de janvier de l'année dernière, en creusant une sablonnière sur une autre partie des mêmes bruyères, appartenant à M. Dupont, on découvrit encore de grands fragments de vases, contemporains de ceux qui accompagnaient les meules trouvées en 1842, et qui m'ont été obligeamment envoyés par M. Amy fils, de l'endroit.

Je dois aussi à l'amitié de M. Hurel, architecte, plusieurs objets de l'époque romaine, qui furent trouvés dans l'une des fouilles auxquelles donna lieu, en 1841, la destruction d'une partie des murailles du château fort, vers les prairies. L'un des monuments dont je parle est en bronze et fragmenté, il paraît avoir été la base d'un grand candélabre antique; les trois autres sont en verre. Avec les deux extrémités coniques de ces coupes, si communes chez les Romains, se trouvait une petite bouteille de un tiers de litre environ, à ouverture assez large, ayant la panse inférieurement évasée et aplatie.

J'ai pu recueillir encore, en quelques années, sur le sol même du Neubourg, les bronzes romains dont voici l'énumération : un moyen bronze de l'empereur Néron (ère vulgaire 37 à 68); un moyen bronze de Vespasien (9 à 79); deux bronzes, grand et moyen, de son jeune fils Domitien (51 à 96); un grand bronze de Trajan (53 à 117); un grand bronze d'Adrien (76 à 138); un grand bronze de Faustine l'ancienne,

Digitized by Google

femme de l'empereur Antonin-Pie (86 à 161); un grand bronze de Marc-Aurèle (121 à 180), frappé sous sa vingt-quatrième tribunitie; puis enfin, un moyen bronze de Constance-Chlore (250 à 306), avec un revers indiquant les adoptions et les adjonctions impériales qui eurent lieu à cette époque, ainsi que nous l'apprennent les historiens contemporains. Viennent ensuite un moyen bronze de l'empereur Galère-Maximien (292 à 331); puis enfin, deux derniers bronzes, de petit module, l'un à l'effigie de Constantin Ier (274 à 337), et le dernier à celle de son fils aîné Crispus, que l'on croit être né vers l'an 300 de notre ère, et qui fut mis à mort injustement, sur les ordres de son père, en 326.

Cette collection de douze médailles romaines, embrassant une étendue de trois siècles environ, jointe aux monuments de la même époque, que j'ai fait d'abord connaître, suffit bien, je crois, pour démontrer évidemment que notre Neubourg moderne, s'il ne repose pas immédiatement, comme tant d'autres villes, sur les ruines d'un établissement antique, fut élevé, au moins, à une bien petite distance de l'un des lieux qu'habitèrent autrefois les Romains.

Peut-être à une époque plus ou moins éloignée de nous, une découverte monumentale, dont nous ne saurions en aucune façon discuter l'importance aujourd'hui, a-t-elle été faite sur les bruyères du Neubourg, découverte dont les résultats auraient suggéré, répandu, et enfin accrédité dans le public d'alors cette version de l'existence d'une bourgade antique, du nom de Rougemont.

La ville du Neubourg occupe, du reste, le centre d'un terrain dont j'ai eu occasion de constater et de

Digitized by Google

reconnaître de plus en plus, depuis près de vingt années, la compacité monumentale, si je puis m'exprimer ainsi.

Il y a trente ans environ aujourd'hui que M. Bourdon, meunier à Iville et propriétaire de l'un des deux moulins à vent qui existaient autrefois au triage de cette commune dit de la Sente-du-Grand-Moulin, découvrit sur cette propriété, et sans faire aucune fouille, une *curieuse* médaille d'or, à l'effigie de l'empereur Néron, qu'il possède encore, et que j'ai moulée pour la reproduire.

Ce n'est qu'en 1840 que je fus instruit de la découverte de cette monnaie antique et que je la pus voir; elle avait dès lors beaucoup souffert.

L'avers présente au centre du champ la tête laurée de l'empereur, tournée de gauche à droite et d'un relief assez fort, et pour légende :

NERO CAESAR AVGVSTVS.

Sur le revers se trouve en relief la figure de Jupiter assis et tourné de droite à gauche; il tient les foudres de la main droite et a la gauche appuyée sur l'extrémité supérieure d'une haste; la légende est :

IUPPITER CVSTOS.

Lors d'une nouvelle excursion que je fis, au commencement de l'année 1854, sur la propriété de M. Bourdon, je découvris, à fleur de terre aussi, dans l'endroit où avait été trouvé le Néron d'or, trois petits bronzes romains, dont le premier, malheureusement très-fruste, laisse néanmoins apercevoir distinctement les traits de l'empereur gaulois Postume (ère vulgaire 258 à 267). Les deux autres bronzes,

Digitized by Google

beaucoup mieux conservés, sont pourvus de leurs légendes et frappés aux effigies des deux Tetricus père et fils (de 267 à 273), successeurs de Postume.

Une fouille, à laquelle M. Bourdon avait eu l'obligeance de m'autoriser et même de m'aider, ayant été pratiquée par nous en 1840, au pied de celui des deux moulins qu'un incendie a détruit il y a quelques années, nous en retirâmes un assez grand nombre de débris de toute sorte, notamment de poteries romaines, présentant à peu près toutes les variétés connues. Deux fragments toutefois différaient très-notablement des autres, tant par leur nature que par leur fabrication grossière, qui me les fit tout d'abord attribuer aux Gaulois. Je fus confirmé encore dans cette première idée par la découverte que je fis le lendemain, dans les terres rejetées au bord de l'excavation, d'une petite monnaie de bronze ou d'un tout autre alliage fort dur et qui paraît être assez inattaquable. Cette petite pièce est fort grossière; on ne saurait douter qu'elle ait été obtenue par le procédé tout primitif de la fusion. Les caractères de la tête humaine de l'avers, et le cheval libre grossièrement modelé du revers, ne laissent non plus aucun doute sur son origine gauloise.

Je me trouve donc autorisé à croire, avec le savant M. Féret aîné (1), de Dieppe, que l'endroit de la plaine d'Iville qu'occupe M. Bourdon avait d'abord été occupé par quelque bourgade gauloise, à laquelle succéda, comme à peu près dans tout le reste du pays après la conquête, un établissement romain.

(1) *Recherches sur le Champ-de-César ou Cité-de-Limes*, Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie, 1826, p. 60 à 82.

Digitized by Google

La première des preuves que j'aie à produire à l'appui de ce fait remonte à l'année 1810. On découvrit en effet cette année-là, dans un champ appartenant à M. de Planterose et faisant partie de la commune de Feuguerolles, des ruines antiques au milieu desquelles furent rencontrées et recueillies plusieurs hachettes en bronze, de fabrique gauloise (1).

Des ouvriers, qui étaient occupés pendant l'hiver de 1841 à 1842 à défricher une partie de bois taillis à la Neuville-du-Bosc, bois de Sainte-Vaubourg, trouvèrent aussi, sous un monticule de cailloux, reste probable de quelque tumulus gaulois, cinq belles et grandes hachettes de bronze. Ces hachettes, qui avaient toutes été coulées dans des moules différents, étaient gauloises comme celles de Feuguerolles. Deux d'entre elles me furent offertes par le garde-facteur du bois, qui me remit en même temps un casse-tête entier en silex blanc, la partie inférieure d'un second objet de même nature, précédemment rompu par lui faute d'appréciation, et un troisième casse-tête, plus petit que les deux autres, fait d'une sorte de grès vert veiné et fort compacte. Ces trois objets avaient été recueillis par M. Buret lui-même dans les environs du lieu où venaient d'être découvertes les hachettes de bronze. On trouva encore dans le même parage plusieurs meules également celtiques, toutes en poudingue, aux nucules arrondies.

Quelques années auparavant, l'ancien sonneur de Crosville-la-Vieille, un sieur Denos, en travaillant au

(1) A. Le Prevost, *Notice hist. et archéolog. sur le départem. de l'Eure*, Annuaire de 1832, in-12, Evreux, Ancelle f., p. 54 et 55.

Digitized by Google

creusage d'un grand vivier que l'on établissait devant le château de Marbeuf, commune toute voisine du Neubourg, avait également trouvé un petit objet en silex onyx, sorte de miniature des casse-tête dont j'ai parlé, et comme eux fabriqué sans aucun doute par les anciens Gaulois de notre contrée.

Lors d'une excursion archéologique que j'entrepris, vers la fin de 1842, sur la commune du Tremblay, je vis, entre les mains d'un maréchal ferrant de l'endroit, deux hachettes celtiques qu'il me dit avoir été trouvées par lui sur sa propriété.

Sur la côte de Sainte-Opportune-du-Bosc, qui borde le vallon traversant les terres de cette commune, M. Gibert, garde particulier des bois qui la couvrent, a aussi trouvé, durant l'hiver de 1851 à 1852, plusieurs fragments de très-épaisses meules gauloises en poudingue brèche. Il en rencontra d'autres, de l'époque romaine, faites de travertin ou tuf meulier, qui étaient très-plates.

Là où gisaient des meules celtiques le même garde déterra un belle hachette de bronze, portant sur l'un des côtés de son extrémité supérieure une ansette, dans laquelle était passée, selon son affirmation plusieurs fois répétée, une longue chaînette de bronze. Cette chaînette, que j'ai en ma possession, est d'un travail remarquable pour l'époque dont nous devons croire qu'elle nous est venue. Son inventeur, qui me la remit rompue en plusieurs parties, prétend en avoir perdu la longueur de 20 centimètres en essayant de la récurer sur le lieu même de la découverte.

Il recueillit aussi deux objets en fer, que le savant conservateur de la bibliothèque et du musée de Rouen,

Digitized by Google

auquel je les ai communiqués, regarde comme appartenant à l'époque franque ou mérovingienne. L'un, semblable au côté gauche d'un U capital renversé, est muni d'une douille et d'un crochet. L'autre est un fragment de coutelas.

Dans le même temps, M. Gibert avait encore trouvé d'autres parties de meules en poudingue, en fouillant sa propriété personnelle, peu éloignée de la côte de Sainte-Opportune et située dans un endroit remarquablement agreste, qui porte le nom très-singulier de la Tourdisière!... Je dois dire encore qu'auprès de ce site, d'aspect vraiment sauvage, passent plusieurs vieux chemins, grands et fort creux, que l'on appelle les Voies.

Si nous rapprochons ce dernier nom des découvertes que je viens de signaler, je serai tenté d'y reconnaître le souvenir traditionnel du passage en cet endroit d'un ou de plusieurs des chemins de l'ancienne Gaule celtique, tels que nous en connaissons des exemples.

La Tourdisière, du reste, a sa légende populaire. Selon cette légende, un immense trésor, sous la garde d'une fée, se trouve caché sous les roches brunes de la Tourdisière. La nuit de la Saint-Jean est la seule de l'année où ce trésor soit visible pour quiconque s'est convenablement préparé à jouir de la magique apparition par des pratiques diaboliques. Au premier coup de minuit, les masses rocheuses s'entr'ouvrent et laissent voir les immenses richesses qu'elles renferment.

Sur la côte du Bosc, voisine de la Tourdisière, on m'a fait remarquer, au mois de septembre 1853, deux petites maçonneries circulaires, faites de silex

Digitized by Google

taillés, joints ensemble par une sorte de mortier jaune très-dur ; l'intérieur de ces espèces de tubes a environ 25 centimètres de diamètre, et leurs parois sont d'une épaisseur égale.

Dans les champs de Sainte-Opportune-du-Bosc, j'ai remarqué aussi avec intérêt la très-ancienne mare du Nid-de-Grue, creusée dans une argile fortement ocreuse qui contient une quantité de fer considerable. Le sol paraît du reste avoir été exploité dans l'antiquité; car les propriétaires voisins de cette mare n'ont pu parvenir encore à purger leurs terres des innombrables laitiers ou débris ferrugineux qui les recouvrent. J'y ai pratiqué une fouille, de concert avec M. Angu père, et nous avons bientôt trouvé, à peu de profondeur, des restes de grands fourneaux en maçonnerie dont les parois calcinées renfermaient encore beaucoup de cendres et de charbons. Je suis donc autorisé à croire que ce qu'on appelle aujourd'hui la mare du Nid-de-Grue, n'est autre chose qu'une large et très-profonde excavation d'où on a extrait du minerai de fer. Jules César dit des Gaulois : « Leur pays est plein de mines de fer, et ils sont accoutumés à creuser et à faire des trous en terre (1) ». D'une autre part, le savant A. Le Prevost a écrit dans sa Notice historique sur le département de l'Eure, que « les dépôts de laitiers, annonçant l'existence de forges antiques, sont forts communs dans la partie méridionale et occidentale du département de l'Eure (2) ».

De son côté, M. Angu, de Sainte-Opportune-du-

(1) *De Bello Gallico*, lib. VII, cap. 21 (édit. F.-G. Pottier).

(2) *Annuaire de l'Eure* pour 1832, note de la p. 57.

Digitized by Google

Bosc, à l'intelligente et infatigable obligeance duquel je dois la plus grande partie des matériaux de toute sorte et des utiles renseignements que j'ai recueillis dans son pays, trouva, il y a une quinzaine d'années, sur la propriété de feu son père, qu'il habite aujourd'hui, des parties de meules en poudingue ordinaire, avec un fragment de vase, en terre noire, présentant tous les caractères de la poterie gauloise.

M. Dufour, maire de Villez, proche le Neubourg, faisant défricher, au printemps de l'année 1841, une pièce de terre alors à l'état de bruyère, située sur la commune qu'il habite et connue sous le nom de Manoir-de-Calenge, on trouva, à l'intérieur d'un terrain noirâtre, très-onctueux et rempli de carbonisations, de nombreux compartiments d'habitations rustiques, composés de maçonneries grossières, en silex, qui renfermaient aussi des débris de meules en poudingue.

Vis-à-vis du Manoir-de-Calenge, aux confins de la commune de Villez, on remarque une vaste excavation creusée sur le penchant du petit coteau qui borde le vallon situé à sa base. Cette excavation demi-circulaire, qui figure assez bien l'enceinte d'un théâtre antique, porte dans le pays le nom de Van-de-Villez, à cause de l'analogie que présente sa forme avec celle d'un van. Sa profondeur peut être évaluée à 20 mètres, sur 200 mètres de longueur et 150 environ de largeur.

Vers le milieu du mois de février dernier, un ouvrier terrassier a trouvé sur les anciennes bruyères de Vitot, proche du bois de Pérousettes, une médaille gauloise d'une exécution très-barbare. L'avers porte un guerrier passant de gauche à droite; de la tête,

Digitized by Google

qui peut être casquée, sort un appendice torsadé, la main droite tient un bouclier circulaire, la main gauche une sorte de longue haste. Au revers on voit la figure d'un animal de grande taille, passant de gauche à droite, dont il est assez difficile de reconnaître l'espèce. Je crois cependant qu'on peut le prendre pour un bœuf. Un autre animal, de moindre taille, qui paraît être un reptile, est placé sur le dos du bœuf.

La seconde période historique de notre contrée, qui est aussi celle de toute la France, se rapporte à l'occupation romaine. Elle n'a pas laissé de traces moins nombreuses que la période gauloise.

Dès l'année 1837, M. Angu, de Sainte-Opportune, en exécutant divers travaux de terrassement dans la propriété de son père, y avait trouvé des restes de pavage d'habitations romaines et de très-nombreux débris de la civilisation et des arts de ce grand peuple, tels à peu près qu'on les rencontre dans toutes les fouilles de la Normandie. C'étaient des tuiles, des poteries dont quelques-unes rouges et ornées de reliefs; puis d'assez nombreuses médailles des trois métaux, le tout mêlé à des fragments de laitiers ferrugineux.

Etant arrivé trop tard, je n'ai pu recueillir de ces trouvailles que quelques bronzes frustes, un fer de javeline et un petit fragment de poterie rouge portant en relief un personnage debout.

La propriété de M. Pierre Barbey, contiguë à la précédente, s'est montrée plus qu'elle encore féconde en monuments de l'époque romaine.

Le verger de M. Barbey présente souterrainement, en effet, ainsi que je m'en suis assuré, la figure d'une

Digitized by Google

sorte d'échiquier dont les compartiments nombreux se trouvent formés par les murailles antiques qui le traversent dans tous les sens. La maison d'habitation elle-même a sa muraille postérieure appuyée sur un reste très-solide de construction romaine.

Il va sans dire que des antiques furent trouvés abondamment à l'époque où l'on opéra les plantations et à l'instant où on fit les constructions que l'on voit aujourd'hui sur ce terrain historique. Rien n'a malheureusement été recueilli.

L'abondance des monuments était telle en ce lieu que l'on a vu, pendant longtemps, des médailles antiques, lavées par les eaux pluviales, apparaître sur les parois des murs de bauge servant de clôture, et dont la matière avait été prise sur place.

Les mêmes particularités se sont fait remarquer dans plusieurs des cours voisines ainsi que dans les champs qui les bornent.

Au printemps de l'année 1840, comme je me trouvais chez le garde des bois de Sainte-Vaubourg, il me conduisit sur une partie de terrain nouvellement défrichée, à une petite distance du château féodal de ce lieu, sur lequel j'aurai sujet de revenir.

Nous trouvâmes au bout de ce champ un gros tas de cailloux entremêlés de débris antiques de toute sorte qui avaient, comme eux, été extraits du terrain. Celui-ci en était lui-même couvert, et il suffisait d'y enfoncer le bout d'une canne pour en rencontrer de nouveaux.

Une petite fouille, qui fut pratiquée quelque temps après dans le même endroit, fit découvrir deux grands et beaux fragments de poterie rouge, dite samienne, ornés de reliefs qui sont très-beaux,

Digitized by Google

sur le plus grand principalement. Les figures de ce fragment représentent des hommes entièrement nus, se livrant à différents jeux ou exercices mimiques; chacun des personnages est, du reste, encadré dans une magnifique arcade ornée de fleurons, d'ovules, d'arceaux et de perles. On remarque encore sur cette poterie un oiseau, un masque scénique et des coupes portées sur une longue tige.

Les reliefs du deuxième fragment consistent en une frise composée d'ovules séparés par une torsade au bout de laquelle pend un gland. Au centre, sous la frise, se trouve une figure humaine, également nue, qui tient de la main droite une sorte de trompette, et qui a la main gauche appuyée sur la poitrine.

Trois petits objets de bronze accompagnaient la poterie rouge; le plus considérable d'entre eux est un petit buste fruste, dont la tête, portant des cheveux artistement bouclés et roulés, doit être celle d'un Apollon ou d'une femme. La partie postérieure de cette figure est aplatie, et un piton qui sort de la base du cou semble indiquer qu'elle a dû faire partie de l'ornementation d'un objet non métallique.

La deuxième pièce de bronze est un côté d'agrafe de ceinturon romain.

Enfin, la troisième présente la figure assez gentille, bien qu'elle soit grossièrement exécutée, d'une petite colombe aux ailes entièrement déployées. Un piton, fixé sous la première courbure du cou, me fait encore regarder ce petit objet comme une pièce de décoration par scellement.

Un balustre de coupe, en verre blanc, orné de

Digitized by Google

fuseaux en forme de côtes de melon, une parcelle de gobelet du même verre, portant des cercles de plein relief, puis une toute petite fiole de verre commun semblable à celui de nos bouteilles à vin, sont les derniers objets que produisit la fouille de Sainte-Vaubourg, dans laquelle on avait aussi trouvé trois médailles en bronze très-frustes et indéchiffrables.

Dans le même temps, des ouvriers qui défrichaient une autre partie de bois située à une petite distance de la fouille précédente, tout près de la belle chapelle du Bosc, trouvèrent deux objets de fer fort intéressants; ce sont : 1° une lame de bêche romaine, taillée en forme de cœur; une ouverture, ayant la forme d'un angle très-aigu, est pratiquée verticalement au centre supérieur de la lame; et une profonde rainure, établie au long de chacune des lèvres obliques de son ouverture, permettait d'y glisser à force l'extrémité d'un manche de bois convenablement aplati; 2° une clef de fer se rapprochant par sa forme de nos belles clefs modernes. Cette clef présente aussi beaucoup de rapport avec celle qui fut trouvée à Pompéi, et dont le dessin réduit a été publié dans l'année 1836 du *Magasin pittoresque*.

Notre clef de fer est surtout remarquable par l'anneau circulaire en bronze qui garnit l'intérieur de sa poignée.

Il y a trente ans environ, le sol du cimetière de la commune d'Ecardenville se trouvant trop élevé, on vendit par adjudication une certaine épaisseur à extraire de ce terrain. Les habitants qui en avaient fait l'acquision ne furent pas plutôt parvenus, dans leurs travaux, derrière la sacristie de l'église, qu'ils rencontrèrent un terrain tout différent de celui qu'ils

Digitized by Google

avaient jusqu'alors enlevé. Ce n'était plus de la terre proprement dite qu'ils avaient sous leurs pieds, mais un terreau des plus riches, qu'ils demandèrent la permission d'enlever sur toute sa profondeur, pour le remplacer par de la terre ordinaire.

En opérant cette extraction, on rencontra les quatre murailles d'un caveau funéraire, en forme de carré long, dans lequel furent trouvés de très-nombreux débris de ces grandes tuiles à bords saillants, de fabrication exclusivement romaine. Un petit vase funéraire en terre cuite, parfaitement entier, était mêlé aux tuiles. On remarqua même que le mortier qui servait à la liaison des pierres du caveau était fait de chaux et d'arène, dernier caractère qui démontre encore l'origine romaine de la construction découverte.

Une fouille, pratiquée en 1845 au pied de la paroi extérieure du mur nord de ce même cimetière, mit à découvert, entre autres objets antiques qui ne m'ont pas été communiqués, l'une de ces grandes fioles à col très-allongé, en verre verdâtre, destinées à renfermer des parfums, bien qu'on leur ait si souvent donné le nom impropre de lacrymatoires.

L'église d'Ecardenville elle-même est un des monuments les plus anciens et les plus intéressants du canton de Beaumont-le-Roger.

A Rouge-Perriers, autre commune du même canton, une section des champs est connue sous le nom de triage des Fosses-Butroles.

Des ouvriers qui travaillaient, dans les premiers jours du mois d'avril 1837, à abattre de vieux arbres plantés sur une petite portion de terrain qui fait partie de ce triage et se trouve être toute voisine des

Digitized by Google

fosses, rencontrèrent, sous le pied de l'un d'eux, un vase en terre cuite, renfermant dix médailles romaines, de grand bronze, toutes frustes, qu'ils recueillirent après avoir brisé et abandonné le vase qui les renfermait.

Quand ces pièces me furent communiquées, j'y pus reconnaître avec certitude, malgré le mauvais état dans lequel elles se trouvaient, les effigies des empereurs romains Titus ou Vespasien, Adrien, Antonin-Pie; de Faustine l'ancienne, sa femme; de Commode et de l'impératrice Crispine; enfin, celle de l'empereur Septime-Sevère, qui paraît être la moins ancienne des médailles de cette petite collection. Je me crois donc autorisé à reporter aux premières années du troisième siècle de l'ère vulgaire, c'est-à-dire entre 205 et 211, le dépôt de l'urne romaine qui renfermait ces monnaies, et peut-être aussi les cendres d'un Romain de l'époque, dans le lieu où on les trouva.

Trois de ces médailles sont en ma possession, avec un fragment authentique du vase qui les avait contenues.

Le propriétaire du terrain m'apprit, en m'aidant dans mes recherches, que non loin de là avaient été trouvés antérieurement de grands débris de vases en fonte ou en bronze.

Je recueillis aussi, sur le sol de la découverte, un débris de meule en poudingue, dont je n'ai conservé qu'une parcelle.

M. Dufour, de Villez, proche le Neubourg, m'a affirmé que les terrassements de son Manoir-de-Calenge, dont j'ai déjà parlé, avaient produit une grande quantité de débris de poteries antiques, par-

Digitized by Google

mi lesquels il en avait remarqué de rouges avec des reliefs, ainsi que d'autres fort délicats, peu épais et habilement tournés, qui étaient quelquefois couverts d'ornements gravés en creux, avec beaucoup d'art, comme il s'en trouve un certain nombre dans ma vaste collection céramique.

Me voici bientôt parvenu au terme de la tâche que je me suis imposée.

Il me reste toutefois, pour compléter mon œuvre, à parler des grandes voies de communication dont j'ai pu reconnaître l'existence et la direction sur notre sol.

Ces voies ou grands chemins antiques sont au nombre de trois. C'est encore sur cette commune de Sainte-Opportune-du-Bosc, dont j'ai déjà signalé la richesse archéologique, que je crois avoir reconnu le premier d'entre eux.

Il existe en effet dans les champs de ce pays une assez grande pièce de terre labourable, qui porte, de temps immémorial, le nom d'Acre-Perrette ou Perrée.

Mon intelligent ami, M. Angu, et plusieurs autres personnes éclairées de l'endroit, m'ont tous dit que ce nom d'Acre-Perrée avait été donné et conservé au terrain dont je parle à cause qu'il était traversé par un ancien grand chemin perré, dont personne ne se rappelait l'époque, soit de l'usage, soit de la suppression.

Il est facile, dans les années de sécheresse surtout, quand les végétaux dont on charge annuellement ce terrain sont parvenus à un certain point d'accroissement, de suivre la trace et de reconnaître les proportions assez vastes de la voie, ou du moins des constructions antiques qui existèrent en ce lieu, par

Digitized by Google

les différences très-sensibles que l'on observe dans l'aspect général et dans le développement des diverses parties de la végétation.

Le sol dont je parle est en effet tout jonché, principalement aux époques du labourage, de débris antiques de toute sorte, au milieu desquels on a recueilli un assez grand nombre de bronzes impériaux de tous les modules, et surtout de petites médailles de Postume, des Tétricus, des Victorinus, etc.

Je dois à la complaisance de M. Dufour, maire de Villez, d'avoir appris qu'il existe dans les champs de la commune d'Epréville, voisine de la sienne, les restes fort évidents d'une deuxième voie antique. Des grès aplatis, d'une forte dimension, composent le pavage de ce dernier grand chemin, qui est aussi fort large. Il paraît même que plusieurs de ces grès taillés ont dû être extraits du terrain qui les renferme, pour en faciliter la culture.

Selon le même M. Dufour, la direction de ce reste de via ou chemin perré, comme on l'appelle encore, aurait lieu du nord-est au sud-ouest, en partant d'Epréville pour se rendre dans les environs de Beaumont-le-Roger, c'est-à-dire au centre de plusieurs des pays où M. Auguste Le Prevost et ses savants confrères ont constaté, depuis longtemps, le passage de plusieurs autres voies romaines et de leurs nombreux embranchements (1).

Le dernier chemin antique dont j'aie à parler se trouve beaucoup plus rapproché encore du Neubourg que les deux précédents.

(1) Voy. la Notice citée de M. A. Le Prevost, Annuaire de l'Eure pour l'année 1832, p. 61, 65 et 66.

Digitized by Google

Il n'est autre que celui qui traverse vers l'est toute la largeur des terres d'Iville, que nous connaissons sous le nom de triage de la Sente-du-Grand-Moulin, où j'ai déjà eu l'occasion de vous signaler un gisement d'antiquités des époques gauloise et romaine, distinctes par leurs produits monétaires et céramiques.

Cette portion de voie porte aussi dans le pays le nom très-caractéristique de Vieux-Chemin-Perré-d'Evreux. Tout le monde sait que l'on rencontre la même dénomination dans un grand nombre d'endroits de la France, et particulièrement de l'ancienne Normandie, où elle indique toujours le passage ou au moins le voisinage d'une antique via gauloise ou gallo-romaine, dont la tradition populaire a conservé le souvenir et presque infailliblement l'usage jusqu'à nos jours.

Il y a plus de deux siècles, l'historien des grands chemins de l'empire romain, qui avait pu étudier un grand nombre de ces monuments, beaucoup moins rares alors et généralement mieux conservés qu'ils ne le sont de nos jours, s'exprimait ainsi, en parlant des chemins rustiques de l'antiquité :

« § 2. — La populace des champs, dit-il, les appelle autrement *chemins ferrez*, soit pour la dureté et fermeté de l'ouurage qui, depuis quinze ou seize cents ans résiste au froissement du charoy, ou pour la couleur des petits cailloux, entiers ou par fragments, desquels la surface desdits chemins est composée : qui sont pour la pluspart de couleur noirastre, tirant à celle du fer..... (1) »

(1) N. Bergier, *Hist. des grands chem. de l'empire romain.* — In-4°, Paris, C. Morel, 1622, liv. I, chap. XXVI, § 2, p. 95, 96.

Digitized by Google

A l'époque gallo-romaine, le sol sur lequel ont été fondés, depuis, le Neubourg et les communes environnantes, n'était pas seulement couvert, ainsi que je l'ai démontré, de constructions civiles et religieuses d'une certaine importance; des enceintes militaires avaient été aussi élevées sur ce terrain pour servir à la défense soit des armées du vainqueur des Gaules contre les indigènes encore incomplétement soumis, soit pour protéger ceux-ci contre les invasions barbares.

Dès l'année 1832, M. A. Le Prevost signalait en ces termes le premier camp romain qui ait été remarqué dans les environs du Neubourg : — « Sur la route de Juliobona à Médiolanum, à peu près vis-à-vis l'église du Plessis-Mahiet, existe, au bord même de la voie antique et du côté du nord, une enceinte à peu près carrée et connue dans le pays sous le nom de Camp-de-César (1) ».

Une autre enceinte militaire, analogue à la précédente, mais qui se trouve beaucoup plus rapprochée du Neubourg, a été observée, il y a moins de vingt ans, dans les bois du Champ-de-Bataille, vers la Neuville-du-Bosc, par MM. le docteur Chopin, médecin au Neubourg, et Angu père.

Je dois, pour compléter ce que j'ai dit des richesses archéologiques de cette jolie contrée, noter en passant la curieuse collection d'objets antiques des époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne, provenant du sol de la localité, que M. Quesney a pu réunir au château du Champ-de-Bataille.

On m'assure aussi qu'il y a dix ou douze ans, lors-

(1) Notice hist. et archéol. sur le département de l'Eure, dans l'Annuaire de 1832, p. 64.

Digitized by Google

qu'on défrichait la garenne du Bosc-Fichet, située à gauche de la route départementale du Neubourg à Beaumont-le-Roger, on y trouva de nombreux restes de constructions et de pavages anciens. On en a encore trouvé un peu plus loin, près du Moulin-de-la-Forêt. Enfin, j'ai moi-même recueilli sur presque tous les points de mes explorations des boucles et des fibules en bronze argenté ou étamé, absolument semblables à ceux de l'époque mérovingienne qu'on a trouvés en Allemagne, en Angleterre et dans notre pays. En sorte qu'on ne saurait douter du séjour du peuple franc sur le sol où s'élève aujourd'hui la florissante petite ville du Neubourg, dont j'aurai à m'occuper tout particulièrement dans la seconde partie de mes recherches historiques.

Digitized by Google

CIMETIÈRE FRANC

DÉCOUVERT A MARTOT,

Près Criquebeuf-sur-Seine, canton de Pont-de-l'Arche.

—

MÉMOIRE DE M. L'ABBÉ COCHET,

Membre de la Société.

—

Martot, ancienne paroisse supprimée à la Révolution, n'est plus qu'une simple commune du canton de Pont-de-l'Arche (arrondissement de Louviers). Une partie de son territoire, surtout celle qui entoure le château de M. Grandin de l'Eprevier, est remplie de débris antiques. Partout il y a trace d'exploitations romaines, et une *villa* a dû précéder ici le manoir du moyen âge (1), devenu un château moderne.

Martot, occupé par les Gallo-Romains, le fut aussi au temps des Francs. Cette dernière civilisation, toute militaire, a laissé ici les traces de son passage. Un cimetière est tout ce qui en reste il est vrai; mais

(1) Au XIII^e^ siècle, l'abbé du Bec-Hellouin possédait à Martot un manoir qui, de 1260 à 1269, eut l'honneur de recevoir et de loger quarante-neuf fois l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, lorsqu'il faisait, dans sa province ecclésiastique de Normandie, des visites devenues célèbres. La première fois que le grand inspecteur y paraît, c'est en avril 1260, et la dernière, ce fut en août 1269. Il aimait à s'y reposer de ses fatigues, et souvent il y séjourna cinq ou six jours, faveur dont il était avare. Il donne à ce lieu le nom de Maretot et de Marethot. Sa première visite à Martot eut lieu lors de son départ pour le pèlerinage de Saint-Gilles en Languedoc : « apud Maretot manerium abbatis de Becco ». *Regest. visitat. archiepisc. Rothom.*, passim : édit. Bonnin, Evreux, 1846.

Digitized by Google

dans la tombe, elle y est descendue avec ses armes, son costume et son industrie.

Ce fut en 1851 que l'on découvrit le dortoir des vieux Francs, de ces hommes qui n'étaient plus idolâtres, mais qui n'étaient encore chrétiens que de nom. Ce cimetière, à présent situé sur le bord de la route départementale n° 7, qui va d'Elbeuf au Pont-de-l'Arche, est également traversé par le chemin qui conduit du château de M. Grandin au hameau appelé le *Bas-de-Martot*.

Ce champ funèbre, labouré depuis longtemps, a environ 50 mètres de long sur 30 de large. De cet étroit espace on a extrait à diverses reprises plusieurs tombereaux d'ossements qui furent portés au cimetière de l'église. On y a aussi rencontré bon nombre de sarcophages tant en pierre qu'en plâtre gâché. En 1855, j'ai encore vu en place les restes d'un cercueil de plâtre; il ressemblait à ceux de Caudebec-lès-Elbeuf, d'Ouville-la-Rivière et d'Epinay près Dieppe. Quant aux cercueils de pierre, j'en ai vu deux transportés sous la gouttière de la vieille église qui va disparaître (1). L'un d'eux était destiné à des enfants, et au moment de sa découverte il en contenait deux d'environ dix-huit mois. L'auge se compose de deux pièces, mais le couvercle, qui est d'un seul morceau, affecte la forme d'un toît. La pierre est le tuf de nos vallées si souvent employé dans les constructions gallo-romaines et dans nos vieilles églises romanes. Mesuré au dehors, ce petit sarcophage, profond de 35 centimètres, a donné 1 mètre 10 centimètres de long sur 33 centimètres

(1) M. Grandin va construire une nouvelle église, pour les besoins du hameau, dans le champ même de la sépulture des Francs.

Digitized by Google

de large. Un cercueil pareil a été trouvé par nous à Etretat en 1842 (1), et un autre à Bénouville-sur-Orne en 1839, par M. l'abbé Durand (2).

Chaque fois qu'une découverte était faite, pour une cause ou pour une autre, M. Grandin recueillait soigneusement les objets rencontrés par la bêche. De cette sorte, il a rassemblé chez lui une petite collection qu'il a malheureusement laissée disperser en cédant aux amateurs les pièces qu'ils désiraient. Le 28 septembre 1855, ayant eu l'occasion de visiter ce qui restait encore, voici les objets que j'y ai reconnus.

Ce sont d'abord deux vases en terre grise, vernissés de noir au moyen de cette plombagine ou *mine* de *plomb*, si prodiguée sur les vases de la période mérovingienne. Leur forme se rapproche également de nos sucriers, et sur leur panse il est aisé de reconnaître ces raies, ces brisures, ces filets et ces entrelacs pratiqués à l'estampille qui caractérisent partout la poterie de cet âge.

Nous donnons ici deux vases francs semblables à ceux de Martot.

Vases francs.

(1) L'*Etretat souterrain*, 1re série, p. 25, pl. 2, fig. 3.

(2) *Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie*, t. XII, p. 328.

Digitized by Google

Nous avons remarqué avec plaisir un vase de verre heureusement échappé à la pioche des ouvriers. C'est une coupe unie de couleur olivâtre, haute de 4 centimètres et large de 10 centimètres. Sa forme hémisphérique, qui est celle de nos bols, a tout le

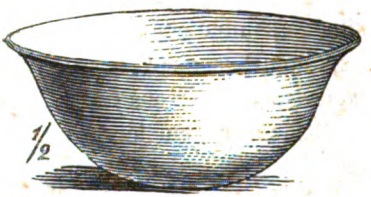

cachet de l'époque. J'en ai rencontré une pareille à Envermeu en 1854 (1), et M. Akerman en a dessiné

Coupe de verre : Envermeu.

deux semblables rencontrées en Angleterre (2). Seulement les coupes franques et anglo-saxonnes que nous

(1) *Proceedings of the Society of antiquaries of London*, 1855, vol. III, p. 177. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XX, 4e livraison.

(2) *Remains of pagan Saxondom*, p. 11, plate 6.

Digitized by Google

citons présentent sur la panse et sur les bords des filets saillants et décoratifs qui manquent à celle-ci. Toutefois, nous n'oserions affirmer que la coupe de Martot en ait été complétement dépourvue, attendu qu'elle ne nous paraît pas entière.

Comme dernier rapprochement, nous citerons une autre coupe de verre trouvée par M. Lindenschmit, dans ses fouilles des Selzen, sur les bords du Rhin (1).

Nous n'avons vu qu'une seule hache en fer, mais c'est bien là cette francisque recourbée en forme de croissant et partout connue pour avoir été l'arme de nos pères sous la première et peut-être aussi la seconde race de nos rois. Nous en donnons ici le type

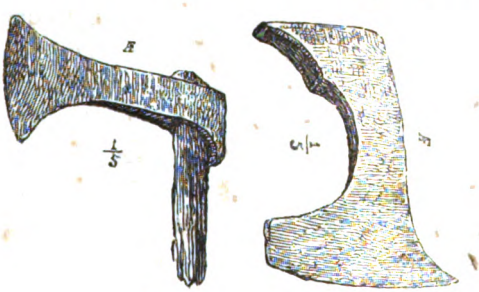

Francisques : Envermeu.

général, et nous ajoutons que M. Lalun, architecte à Louviers, possède une hache pareille provenant aussi du cimetière de Martot, où il l'a recueillie.

(1) *Das Germanische todtenlager, bei Selzen*, p. 27.

Digitized by Google

Des couteaux, entiers ou en morceaux, j'en ai compté trois, dont un grand et deux ordinaires. Le plus grand tient le milieu entre le couteau domestique et le sabre. C'est le poignard, comme l'appelle à bon droit M. Troyon, de Lausanne; il est beaucoup plus rare que le couteau domestique. Toutefois on en trouve ordinairement dans chaque fouille. Cette année encore (1855) à Envermeu j'en ai trouvé un sur seize couteaux.

Les sabres sont ici plus abondants qu'ailleurs, probablement parce qu'ils se seront mieux conservés sous la pioche d'ouvriers insouciants. J'en ai compté cinq bien conservés; deux d'entre eux nous ont présenté une particularité que nous n'avons pas remarquée ailleurs. Au bas de la poignée, afin de la rendre plus solide, se trouvait une virole en fer destinée à maintenir à sa place le bois du manche. Cette virole que nous avons observée sur deux de ces scramasaxes n'a jamais été rencontrée par nous dans aucune de nos nombreuses fouilles. Nous croyons également l'avoir rarement reconnue sur les différents sabres publiés par les Anglais, les Allemands, les Belges, les Suisses et même les Français. Cependant c'est là une garniture bien naturelle. Parfois, à Envermeu, j'ai remarqué une virole de cuivre, mais je l'ai toujours crue destinée à garnir l'entrée du fourreau de cuir. Ici on ne saurait douter que la virole de fer ne soit entièrement faite pour le manche en bois, car la lame du sabre ne saurait passer dedans.

J'ai observé aussi que sur cinq lames de scramasaxes, deux étaient entaillées vers le milieu, dans le but selon moi, d'enlever aux voleurs l'idée de pou-

Digitized by Google

voir jamais s'en servir. Enfin, tous m'ont présenté de chaque côté la double rainure destinée à loger du poison, selon quelques-uns, ou à recevoir un ornement de cuivre, suivant M. Roach Smith et quelques archéologues anglais.

Nous donnons ici le dessin du scramasaxe des Francs, tel qu'on le trouve le plus communément.

1/5

Il y avait aussi des boucles propres à soutenir et à fermer le ceinturon. Une seule était en bronze, et nous en donnons ici l'analogue.

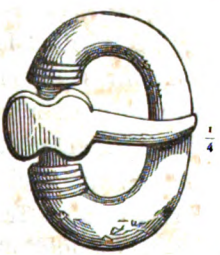

Cette circonstance indiquerait peut-être la pauvreté des Francs de Martot. Les autres agrafes étaient en fer, et toutes étaient munies d'une plaque, parfois même accompagnées d'une contre-plaque. J'ai remarqué surtout deux paires de plaques et de contre-plaques, grandes et recouvertes d'incrustations d'argent sur toute leur surface. Plusieurs de ces damasquinures sont légèrement soulevées par la rouille, mais la majeure partie subsiste encore, et ce travail

Digitized by Google

pourrait revivre pour l'œil de l'antiquaire au moyen d'un nettoyage patient et entendu. — Je donne ici un analogue de ces plaques de ceinturon : il provient d'Ouville-la-Rivière.

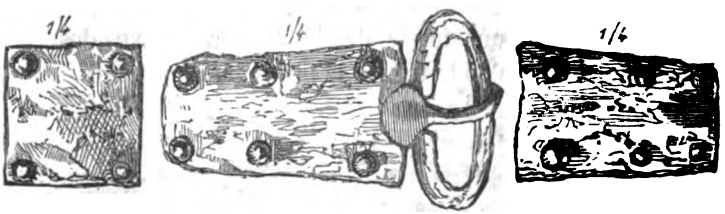

Une petite plaque m'a présenté des boursouflures semblables à celles que j'avais déjà observées à Etretat et à Moulineaux et dont les analogues ont été signalées par M. Gosse, de Genève, dans les anciens cimetières de la Suisse et de la Savoie. Le jeune archéologue génevois en attribue la cause à des coquilles ou espèces d'huîtres provenant du sol. Mon confrère, du reste, a lu à ce sujet au Congrès des délégués des Sociétés savantes de France, réuni à Paris en 1855, une note qui avait obtenu l'assentiment de MM. Dumas, Moquin-Tandon, Valenciennes, Rousseau, de Sénarmont, Bayle, Gervais et Dufresnoy. Ces savants, à ce qu'il assure, auraient émis l'opinion que ces boursouflures étaient des coquilles marines. Pour nous, qui sommes moins heureusement placé que nos confrères de la capitale, nous avons soumis nos découvertes à notre ami M. Girardin, de Rouen, qui, après les avoir analysées, n'y a reconnu la présence d'aucun corps étranger.

Pourtant nos pièces normandes ont paru à M. Gosse

Digitized by Google

si semblables à ses objets helvétiques, qu'il nous a écrit que « si ce n'était nous qui les lui eussions envoyées, il penserait qu'elles proviennent des tombeaux de son pays (1) ».

En général, on peut dire que les objets découverts à Martot ont la plus grande analogie avec ceux qui ont été rencontrés à Etretat. Ce serait donc une population de pêcheurs et de marins de la Seine qui dormirait ici, tandis que chez nous ce sont les pêcheurs et les marins de la Manche. Du reste, tout à Martot indique une population pauvre, rude, grossière et dont les chefs vivaient militairement comme sur toute la surface du pays. Sauf les plaques damasquinées, je n'y trouve aucun de ces indices de richesse et de luxe que l'on rencontre ailleurs jusque dans les plus petites localités, comme à Parfondeval (2) et à Tous-les-Mesnils (3).

Le 28 septembre 1855, M. Grandin voulut bien mettre pendant quelques heures trois ou quatre ouvriers à ma disposition. Je me convainquis par moi-même que dans ce champ les sépultures étaient nombreuses, qu'elles n'y étaient guère qu'à 50 centimètres de profondeur et que les morts avaient comme partout les pieds à l'orient et la tête à l'occident.

(1) *Annuaire de l'Instit. des provinces et des congrès*, pour 1856, p. 73-74. — Dans une nouvelle brochure qu'il vient de faire paraître, intitulée : *Suite à la Notice sur d'anciens Cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève*, M. Gosse soutient toujours son opinion sur l'origine coquillère de ces boursouflures, qui, du reste, se trouvent partout sur le fer de cette époque ; — p. 16-20, in-8° de 20 pages, Genève, Ramboz, 1857.

(2) Canton de Londinières (Seine-Inférieure). — *La Normandie souterraine*, 1re édit., p. 253-58 ; 2e édit., p. 305-12.

(3) Commune d'Ouville-la-Rivière, près Dieppe. — Voir la *Normandie souterraine*, 2e édit., p. 436-40.

Digitized by Google

Je ne puis donc que répéter ici ce que j'ai dit en cent endroits, que tout dans ces sépultures, l'orientation, les sarcophages, la céramique, les armes, le mobilier et la damasquinure, trahissent la grande époque de notre histoire nationale, qui est restée si méconnue, si peu explorée et si mal interprétée jusqu'à nos jours. Elle est pourtant la base de notre nationalité, le point de départ de notre existence actuelle, notre premier pas fait dans cette voie chrétienne qui caractérise le moyen âge de la France et de toute l'Europe féodale.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR LA

Découverte d'un prétendu Cimetière mérovingien,

A LA CHAPELLE SAINT-ÉLOI (EURE),

PAR M. CHARLES LENORMANT.

PREMIER RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ, DANS SA SÉANCE DU 5 AOUT 1855 (*).

Eamus ad Deam vestram...
(VITA S. TAUR., p. 51.)

MESSIEURS,

Le 25 octobre 1854, M. Charles Lenormant lisait aux cinq classes de l'Institut une notice sur la découverte qu'il venait de faire de monuments *comme en n'en trouve pas beaucoup en un siècle*, pour nous

(*) Ces rapports sont l'œuvre d'une commission nommée par la Société, sur la proposition de M. le marquis Ernest de Blosseville. Cette commission se composait de MM. le marquis de Blosseville, vice-président de la Société; Emile Colombel, secrétaire perpétuel; Sauvage, président de la section des lettres; Dumont, secrétaire de la même section; Arnoux, ingénieur des ponts et chaussées, secrétaire de la section d'agriculture; Lapierre, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure;* Bourguignon, architecte du département, correspondant de la commission des monuments historiques; Bonnin, correspondant des comités historiques; l'abbé Lebeurier, archiviste du département, ancien élève de l'Ecole des chartes, rapporteur.

Cette seconde édition ne diffère de la première que par l'article intitulé : *Un dernier mot*, etc., qui la termine. En réimprimant nos deux premiers rapports, nous n'avons voulu y faire aucun changement, afin que le lecteur pût suivre plus facilement le mouvement de la discussion.

Digitized by Google

servir de ses propres expressions. Il s'agissait, en effet, d'un baptistère construit par saint Taurin au lieu même où l'apôtre d'Evreux fut battu de verges; d'une église, d'un cimetière mérovingien, d'une villa et d'un *vicus* romains; le tout expliqué par soixante-quatorze inscriptions qui montraient, au nombre des pèlerins attirés par la sainteté du lieu, le roi Childebert Ier, saint Cloud et saint Germain d'Autun. Un peu plus tard, M. Lenormant publia sa notice en y ajoutant plusieurs éclaircissements (1) et douze *fac-simile* d'inscriptions.

La Société de l'Eure inclinait à partager l'admiration du monde savant, avec d'autant plus de raison que cette découverte expliquait un des points obscurs de notre histoire locale, et était due à l'un de nos plus illustres confrères (2).

Il est vrai que les idées émises par M. Lenormant étaient contraires à tout ce qu'on sait des baptistères des premiers siècles (3). Elles renversaient toutes les

(1) Les éclaircissements contiennent des recherches historiques d'un haut intérêt pour la vie de saint Taurin; mais la plupart de ces recherches sont indépendantes de la découverte de Saint Eloi et subsistent, quelle que soit l'opinion qu'on se forme de cette découverte.

(2) M. Charles Lenormant est membre de la Société libre de l'Eure depuis 1840.

(3) Dans les premiers siècles, les baptistères étaient adjacents aux principales églises, et on n'y conférait le baptême qu'à Pâques, à la Pentecôte et à quelques autres fêtes dont la célébration attirait un grand concours de peuple. Nulle part on ne rencontre de baptistères élevés dans une simple villa. Il est vrai que M. Lenormant, par un des plus curieux efforts de son imagination, fixe l'emplacement du bourg de Gisai des Aulerques sur l'autre rive de la Risle, en face du baptistère; mais, en admettant même cette hypothèse que rien n'appuie, et en donnant à ce Gisai imaginaire une population chrétienne assez importante pour posséder un baptistère dès le IIIe siècle, il faudrait encore admettre que ce bourg

Digitized by Google

traditions locales; et les *fac-simile*, quoique peu nombreux, laissaient déjà voir dans la forme et la disposition des caractères, surtout pour les inscriptions runiques, des marques assez frappantes de fausseté; mais la science et la réputation de l'auteur, l'habileté de la mise en scène, le grand nombre de faits donnés en preuve et le silence de l'Institut, qu'on pouvait prendre pour une approbation (1), formaient un ensemble qui disposait favorablement l'esprit du lecteur. Aussi, Messieurs, en nommant une commission pour visiter les lieux et vous adresser un rapport, vous crûtes que cette commission n'aurait qu'à constater les faits énoncés par M. Lenormant et à jeter peut-être quelque jour sur des points d'une importance secondaire. Il n'en a pas été ainsi : dès notre arrivée à Saint-Eloi, les faits, dépouillés de ce poétique vêtement dont l'imagination de M. Lenormant les avait revêtus, se sont montrés sous un jour tout nouveau et tels que nous allons essayer de les décrire. Le plan ci-joint, dressé sur les lieux avec une grande exactitude, vous permettra de suivre facilement nos descriptions.

C'est au mois de juin 1854 que le sieur Boutel, en creusant une tranchée pour construire sa maison sur le penchant d'un coteau qui borde la vallée de

avait son baptistère séparé de lui par une large vallée et une rivière! Enfin, lorsque les historiens attribuent en partie à la rigueur du climat la suppression, en Occident, des immersions que l'Orient conserve encore aujourd'hui, M. Lenormant ne recule pas devant l'idée d'un baptistère *à ciel ouvert* sur les rives de la Risle. (*Notice*, p 11.)

(1) Nous attendons toujours que l'illustre Assemblée donne officiellement son avis sur une découverte qui s'est produite en son sein et sous son patronage. (Cette note de notre première édition est encore vraie aujourd'hui. — Novembre 1857.)

Digitized by Google

la Risle, entre Serquigny et la Rivière-Thibouville, trouva, au point B du plan, un certain nombre de pierres taillées. Dans le dessein d'utiliser ces matériaux pour sa future construction, il arracha successivement toutes les pierres et les réunit au bas du coteau, sans remarquer qu'aucune d'elles fût revêtue d'inscriptions (1). A la fin de son opération, il se trouva qu'il avait creusé un trou circulaire d'environ 2 mètres. Ce résultat, qu'il n'avait pas cherché, venait de ce que la terre de remblai, qui contenait les pierres, s'écroulant à mesure qu'on les enlevait, avait été enlevée avec elles et avait mis à découvert un terrain vierge plus consistant et affectant la forme circulaire. Au fond de cette espèce de puits, le terrain vierge formait une retraite A de 1 mètre à 80 centimètres, et se terminait par un encuvement elliptique B de 1 mètre, 1 mètre 20 centimètres sur 50 centimètres de profondeur. Au niveau de la retraite, et du côté de la sente, Boutel avait aperçu de petites pierres cubiques; il suivit leur direction et mit ainsi à découvert un canal CC formé de fragments de tuiles et de pierres cubiques superposées et reliées entre elles par du mortier. Il arracha le tout et le réunit à ses autres matériaux.

C'est alors *seulement* que M. Lenormant est venu explorer les lieux; c'est uniquement à l'aide de ce trou, de ce monceau de pierres et de fragments de tuiles, que, par la plus merveilleuse faculté de créa-

(1) Au bas du coteau règne une sente DD, par où passe M. Lenormant pour se rendre de la Rivière-Thibouville à sa petite maison de campagne,

Digitized by Google

tion, l'illustre savant a pu voir un baptistère, une église, un cimetière, un bourg, une villa, et déterminer, du ton le plus affirmatif, l'emplacement de chacun d'eux. M. Lenormant n'a réellement vu aucune pierre en place, et ceci est très-important à constater; car le savant professeur dit bien, page 3, que le rustique architecte, *arrachant jusqu'au dernier moellon*, a fait un monceau de tous ces matériaux; mais, à part cette seule ligne, il s'exprime de telle façon dans tout le cours de sa brochure, que le lecteur se le représente contemplant de véritables ruines, touchant de vrais monuments. Ainsi, quand le célèbre antiquaire décrit cette cuve baptismale *grossièrement taillée dans un bloc du pays*, ressemblant aux cuves de Metz et de Saint-Denis, il faut entendre non pas qu'il a vu cette cuve ou au moins des fragments de cette cuve, mais bien qu'il en suppose l'existence et en décrit la forme d'après la forme elliptique de l'encuvement B, où, selon lui, elle devait être placée; quand il parle de ce cimetière attenant, sur le *terrain* duquel il a ramassé ces merveilleuses épitaphes, inscrites sur des fragments de tuiles à rebord; il faut entendre non pas qu'il a vu ce cimetière, mais qu'il en conclut l'existence de l'existence même des inscriptions; quand, enfin, il cite ce Baudulfus qui a écrit son nom sur *l'une des pierres de l'église attenante*, il ne faut pas croire qu'il a vu cette église ou au moins quelque petit pan des murailles dont cette pierre faisait partie, mais entendre que, ramassant dans le monceau E une pierre qui porte le nom de Baudulfus, il a vu, par cette puissance de divination qui lui est propre, que cette

Digitized by Google

pierre appartenait à une église, et que cette église existait en ce lieu même (1).

Après le départ de M. Lenormant, et avant notre arrivée, Boutel, ayant rencontré des pierres au niveau de la vallée, au point F, avait suivi leur direction et mis à découvert un canal voûté FF d'environ 2 mètres 50 centimètres de longueur sur 90 centimètres de hauteur et 50 centimètres de largeur. Au delà de ce canal, qui passait sous la sente DD, apparaissaient des restes de maçonnerie LL (planche II), affectant une forme circulaire ou ovale; le tout formé de moellons irréguliers, reliés par un mortier d'argile. Les pierres étaient calcinées, le mortier avait pris la consistance de la tuile; de nombreuses vitrifications et une couche de cendre GG, de 3 à 4 centimètres, prouvaient qu'un feu très-vif y avait longtemps séjourné. Des portions assez notables de chaux éteinte nous ont fait croire que nous étions en présence d'un ancien four à chaux. L'intérieur du four était comblé; au milieu de terres rapportées, et à la hauteur de la voûte du canal, Boutel avait trouvé un squelette entier, dont il nous présenta les ossements. Leur état parfait de conservation et la nature du terrain

(1) « On ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance « qu'offre, pour la figure et même pour la dimension, notre cuve « baptismale, *creusée grossièrement dans un bloc de la pierre du « pays*, avec les baignoires de porphyre du genre de celles qui se « conservaient soit à Metz, soit à Saint-Denis, et dont la dernière « passait pour avoir servi au baptême de Clovis. » (*Notice*, p. 10.) « Nous avons trouvé... *sur le terrain d'un cimetière attenant*, de « nombreuses épitaphes, presque toutes tracées sur des tuiles à « rebord. » (*Notice*, p. 3.) « Un Baudulfus s'est inscrit sur *une « des pierres de l'église attenante au baptistère* et dont on retrouvera « sans doute les assises inférieures. » (*Notice*, p. 15.) Nous pourrions citer beaucoup d'autres phrases de même nature, mais celles-ci suffiront pour édifier le lecteur.

Digitized by Google

nous ont paru prouver suffisamment que l'inhumation de ce corps ne remontait qu'à un petit nombre d'années (1). Sur le terrain, nous n'avons pu voir que

(1) Quelques ossements rapportés par nous ont été soumis à l'examen de M. le docteur Bidault, notre confrère, qui nous a remis la note suivante :

« *Un fémur droit, un os coxal gauche incomplet, une vertèbre lombaire*, pris au hasard, par les membres de la commission, parmi les os ramassés par Boutel, ont été l'objet de notre examen.

« Ces os sont complétement dénudés de parties molles ; ils offrent une coloration jaunâtre comme on l'observe sur des os qui ont séjourné longtemps dans un terrain calcaire, ils sont pesants et solides. Le tissu compacte est dans un état presque complet d'intégrité, le tissu spongieux commence seul à se détruire.

« Le corps du fémur est grêle, les condyles ne paraissent pas avoir été soudés à la diaphyse ; l'épiphyse de la crête iliaque n'est pas réunie au reste de l'os, d'où il résulte que l'individu auquel ces ossements ont appartenu n'avait pas complété son accroissement et qu'*il n'était pas âgé de plus de dix-huit à vingt ans.*

« Beaucoup de circonstances influent sur la promptitude de la décomposition des corps déposés dans la terre : il est donc impossible de *préciser* pendant combien de temps ces ossements y ont séjourné. Il est certain cependant que la mort remonte à plusieurs années : à trente, cinquante, cent ans peut-être ; mais est-il possible d'admettre qu'*ils y ont été déposés depuis plus de quinze siècles?*

« Nous ignorons sur quelles circonstances anatomiques particulières on pourrait appuyer cette conclusion. Quant à nous, les ossements que nous avons sous les yeux ne nous offrent ni l'aspect terreux, ni la légèreté, ni la friabilité d'os qui auraient séjourné pendant plusieurs siècles sous le sol sans aucun moyen de conservation. Il est d'observation que plus les corps sont immédiatement en contact avec la terre, plus ils se décomposent rapidement ; nous savons que les ossements découverts à Saint-Eloi *étaient directement en contact avec le sol, au milieu de terres rapportées et se laissant facilement pénétrer par l'humidité.* Ces ossements, cependant, sont compactes, pesants, solides ; *ils renferment une quantité considérable de gélatine ;* tandis que ceux que nous avons pu observer dans plusieurs tombeaux gallo-romains, découverts récemment à Evreux pendant les travaux du chemin de fer, étaient extrêmement légers, d'une friabilité telle, qu'ils s'affaissaient au seul contact de l'air et se réduisaient en poussière sous la plus légère pression ; cependant les corps étaient protégés contre l'action directe des agents physiques par des cercueils creusés dans de la pierre dure et fermés exactement par d'épais couvercles de même nature.

« Dr BIDAULT, *memb. de la Soc.* »

Digitized by Google

l'emplacement des pieds H (1). A côté se seraient trouvés une monnaie d'un Antonin, grand bronze, très-fruste, et deux boucles d'oreilles, ou plutôt deux anneaux, dont l'un, acheté par nous, est composé d'un simple fil d'or, dont les deux extrémités, en s'enroulant l'une sur l'autre, permettent d'agrandir ou de resserrer un peu la circonférence. On trouve, dans l'antiquité, des ornements de cette forme; mais elle est tellement simple, elle exige si peu d'habileté dans l'ouvrier, qu'on ne saurait la donner comme le type d'une époque quelconque. Tels furent, Messieurs, les résultats de notre première visite.

Nous en fîmes une seconde le mercredi 13 juin, accompagnés de deux ouvriers. A notre arrivée, les derniers moellons de la maçonnerie L étaient enlevés; mais le terrain vierge qui l'entourait nous permit de mesurer l'étendue du four, dont il avait conservé la forme. La largeur entre les parois intérieures de la maçonnerie était de 1 mètre 60 centimètres, et entre les parois du terrain vierge de 2 mètres 70 centimètres. La tranchée M nous laissait apercevoir une couche profonde de terres de remblai, provenant sans doute du creusement du four. Pour nous assurer de la profondeur de cette couche dans la partie RRR, nous avons fait faire une tranchée au point N, et on y a trouvé le sol primitif à 1 mètre au-dessous du niveau de la sente DD.

Nous avons ensuite fait dégager le *baptistère*, ou plutôt le fourneau supérieur. Le terrain vierge res-

(1) Les pieds étaient au nord, orientation qui ne répond aux idées religieuses d'aucun peuple.

Digitized by Google

pecté avec soin, nous a montré la forme de ce fourneau, que nous avons mesurée exactement, et qui est celle décrite plus haut. Nous avons aussi recherché avec précaution les traces du canal CC, et nous avons été assez heureux pour retrouver en place, à droite, un fragment de tuile formant la paroi du canal; à gauche, la première assise de fragments de tuiles, et au-dessus une pierre cubique également en place, ce qui nous a permis de connaître la largeur et la direction de ce canal : la largeur était de 45 centimètres; la direction est marquée sur le plan. Un peu au delà, nous avons remarqué un parement O formé de petits cailloux et de mortier complétement vitrifiés. Le terrain vierge qui bordait le canal et celui qui décrivait la forme du prétendu baptistère étaient brûlés, les blocs de marne, noyés dans le sol, étaient effrités, preuve évidente que cette excavation était encore l'emplacement d'un second four, dont la partie inférieure épousait cette forme elliptique que montrent encore aujourd'hui plusieurs fours à chaux du pays.

En examinant attentivement les fragments de colonne, tant ceux déposés chez Boutel que ceux qui ont été transportés dans la chapelle Saint-Eloi, nous n'y avons aperçu aucunes traces de feu ni de mortier; d'où il fallait conclure que ces fragments n'avaient été déposés dans l'emplacement du four qu'après la suppression de ce dernier, et qu'ils ne formaient pas un mur proprement dit. Ce mur eût été d'ailleurs très-difficile à construire avec des pierres présentant une partie convexe d'un petit rayon. La colonne, avant d'être détruite, ne pouvait non plus s'élever en ce lieu-là : car une colonne d'un tel dia-

Digitized by Google

mètre, surmontée d'une statue de grandeur naturelle, suppose des fondations solides, qu'on n'eût pu arracher sans endommager ce terrain vierge environnant, que nous avons trouvé parfaitement intact. Ainsi s'en allaient une à une les idées émises par M. Lenormant. Du reste, on ne saurait comprendre que le savant professeur ait pu créer sur les lieux mêmes une hypothèse aussi impossible. L'excavation A est de 2 mètres environ; les fragments de colonne ayant de 20 à 40 centimètres d'épaisseur, le mur d'appui, que M. Lenormant suppose construit avec ces fragments et renfermé dans ces 2 mètres, ne pouvait avoir moins de 40 centimètres. Par conséquent, l'espace resté libre dans l'intérieur du baptistère, autour de la cuve baptismale, eût été au plus de 50 centimètres, c'est-à-dire que ni le baptisé, ni l'évêque ou le prêtre, ni les parrains, n'auraient pu s'y placer; ils n'auraient même pu y entrer par ce prétendu passage, que M. Lenormant qualifie d'étroit sans avertir qu'il n'avait que 45 centimètres. Enfin, le passage lui-même eût été construit avec des fragments de tuiles chargés d'inscriptions funéraires qu'on suppose postérieures à l'établissement du baptistère (1). On avouera qu'il est difficile de réunir dans un système plus d'invraisemblances et d'impossibilités.

Si l'existence du baptistère ne supporte pas la discussion, il en est de même de l'église, du cimetière et de la villa; toute la surface de la partie PPPP a été enlevée par Boutel; on y trouve partout le ter-

(1) Tous les fragments de tuiles chargés d'inscriptions proviennent du canal CC.

Digitized by Google

rain vierge à quelques centimètres. Dans la partie RRR, nous l'avons trouvé à 1 mètre; à droite et à gauche des fouilles, à plusieurs centaines de mètres, la pente du coteau est uniforme, tandis que toute espèce de monument eût exigé de profondes tranchées pour aplanir le terrain, tranchées dont les vestiges seraient apparents pour l'œil le moins exercé. La vallée qui borde le coteau est parfaitement plane, son sol marécageux donne l'eau à moins de deux pieds de profondeur, et nous n'y avons aperçu nulle part cette surélévation du sol qui marquerait nécessairement la place de ruines importantes. Enfin, dans tout le terrain qui entoure le prétendu baptistère, terrain fouillé soit par nous, soit par Boutel, nulle trace d'ossements, ni d'armes, ni de vases funéraires, rien en un mot de tout ce qui annonce un cimetière, à quelque époque qu'il appartienne (1).

Il reste une partie de la découverte que nous n'avons pu examiner, ce sont les inscriptions (2); mais ce que nous venons d'établir suffit pour révoquer en doute leur authenticité. Lors de la découverte des premières inscriptions, rien n'était plus facile que d'examiner en une seule fois ce monceau de pierres et de tuiles réunis par Boutel, et de reconnaître im-

(1) Le lecteur comprendra que nous faisons ici abstraction du squelette dont nous avons parlé plus haut, et dont la présence, fût-il ancien, ne suffirait pas pour établir l'existence d'un cimetière. On a de plus trouvé, avant notre visite et dans l'enceinte du four inférieur, deux anneaux d'or, un miroir, une pièce de monnaie et des fragments d'un vase antique. On ne peut rien conclure d'un si petit nombre d'objets, qui ont pu d'ailleurs être apportés sur les lieux pour confirmer la fraude du faussaire, dont nous parlerons plus tard.

(2) Toutes les pierres et toutes les tuiles chargées d'inscriptions ont été emportées par M. Lenormant pour 15 fr. donnés à Boutel.

Digitized by Google

médiatement celles qui portaient des inscriptions. On nous a raconté cependant que les choses ne se passèrent pas ainsi ; que les inscriptions furent découvertes successivement, dans l'espace de plusieurs semaines, et qu'à mesure que le beau poëme que vous connaissez se développait dans l'imagination de M. Lenormant, une ou deux inscriptions venaient confirmer les conjectures du maître. On ajoutait même, qu'un des amis du savant académicien lui ayant dit : « Mais ces inscriptions sont toutes fraîches, elles viennent d'être tracées, » celui-ci avait répondu : « Lorsque des inscriptions anciennes sortent de terre, elles ont toujours cette apparence de nouveauté et de fraîcheur. » Pour nous, nous n'avons pas attaché d'importance à ces *on dit*, parce que nous pensons connaître le faussaire, l'endroit d'où les fragments de colonne ont été extraits et l'époque probable de leur dépôt sur le terrain du sieur Boutel. Toutefois, nos recherches n'ont pas amené jusqu'à présent assez de clarté sur ces faits pour que nous puissions vous en entretenir aujourd'hui.

Si un archéologue ordinaire eût annoncé cette découverte, le plus rapide examen nous eût suffi pour la rejeter; mais M. Lenormant est un professeur d'archéologie et l'un des princes de la science. Nous avons cru répondre à vos intentions et accomplir un devoir en nous livrant à un examen minutieux pour appuyer nos conclusions sur des preuves matérielles inattaquables. Nous croyons avoir assez fait pour que le cimetière mérovingien de Saint-Eloi reste comme l'un des plus curieux monuments des singulières aberrations où la science peut conduire, quand elle se met au service d'une trop brillante imagination.

Digitized by Google

APPENDICE.

—

Avant d'abandonner le cimetière mérovingien de Saint-Eloi, nous croyons devoir vous entretenir d'un fait qui s'y rattache, et qui vous fera toucher au doigt les singulières préoccupations sous l'influence desquelles M. Lenormant a écrit sa brochure.

On lit dans la vie de saint Taurin que le pieux évêque transforma le temple de Diane, à Evreux, en une église chrétienne, dédiée en l'honneur de la sainte Vierge, et que par son ordre le démon sortit de la statue de Diane sous la forme d'un Ethiopien noir comme la suie, avec une grande barbe (1).

Or, vous possédez au jardin des Plantes un fragment de fût de colonne (pl. III) orné de trois groupes grossièrement sculptés. Le premier groupe représente une tête à longues oreilles, surmontée de divers signes, au milieu desquels on peut reconnaître un M, et qui rappelle assez naturellement l'idée du roi Midas Les deux autres représentent à peu près les mêmes signes, placés au-dessus d'objets dont il est impossible de discerner la nature. Le dessin de ce monument a été communiqué à M. Lenormant par M. Muret. Aussitôt notre illustre confrère a reconnu que ce fragment appartenait à l'une des colonnes du temple de Diane à Evreux. Lors de la transformation

(1) *Vit. S. Taur.*, édit. de M. Lenormant, p. 52.

Digitized by Google

de ce temple en église, une main romaine, devenue chrétienne, grava sur cette colonne trois monogrammes de la sainte Vierge, en plaçant sous le premier la tête du démon, sous le second la main de Dieu, et sous le troisième probablement encore le démon, figuré par un serpent. Peu de temps après la mort de saint Taurin, l'église qu'il avait consacrée fut détruite, avec le reste de la ville, par des pirates francs ou saxons; ses débris furent jetés dans les murailles de la ville lorsqu'on les rebâtit à la fin du IIIe siècle, et c'est là qu'on a trouvé le fragment de colonne qui nous occupe.

Pour arriver à ce résultat, l'imagination de M. Lenormant fait subir aux faits les plus curieuses transformations. Ainsi, cette tête hébétée, munie de deux oreilles monumentales, et peu apte assurément à figurer l'ange déchu, est brisée à la hauteur de la bouche; elle est de plus tellement chauve, qu'on n'y aperçoit pas la trace du plus petit cheveu. Néanmoins, M. Lenormant y voit de la barbe, avec des cheveux horripilés, et la rapproche ainsi de l'Ethiopien de la légende *prolixam barbam habens*. Les monogrammes sont reproduits très-inexactement, comme le lecteur peut en juger en comparant le dessin de M. Lenormant à celui que nous publions; la main qui se montre si clairement dans le dessin du savant académicien n'est pas visible sur l'original. Enfin, ce fragment de colonne n'a pas été trouvé à Evreux, dans la maison de M. Delhomme et sur l'alignement des anciens murs de cette ville, comme l'affirme à deux reprises M. Lenormant (1); mais on

(1) *Notice*, p. 77 et 78.

Digitized by Google

l'a découvert au Vieil-Evreux, à plus de 8 kilomètres d'Evreux, et au milieu de ruines exclusivement romaines (1). Quand après cela M. Lenormant nous demandera, page 79 de sa notice: « Les monogrammes « de la Vierge, gravés après coup par une main ro- « maine sur la colonne d'un temple romain, ne four- « nissent-ils pas une preuve *irrécusable* à l'appui du « fait rapporté dans la vie de saint Taurin ? » il nous permettra de lui répondre : 1° Rien n'indique que le fût de colonne trouvé au Vieil-Evreux appartienne à un temple romain; 2° il n'appartient certainement point au temple de Diane transformé en église chrétienne; 3° par conséquent, ce fût de colonne n'a aucun rapport avec la légende de saint Taurin, et tous les commentaires qui s'y rattachent n'ont aucune espèce de fondement.

(1) Cette pierre a été trouvée au Vieil-Evreux, au mois d'octobre 1840, en même temps et dans le même édifice que les belles statues de bronze du musée d'Evreux. Elle a été dessinée en 1843 par M. Muret, que M. Bonnin, auteur de la découverte, avait appelé près de lui pour dessiner tous les objets provenant des fouilles du Vieil-Evreux. Enfin, le dessin de cette pierre, lithographié par M. Muret lui-même, a été publié en 1845 par M. Bonnin, dans son Atlas du Vieil-Evreux, planche XLII, fig. 7, 8 et 9. On comprendra difficilement après cela que M. Lenormant, qui de son propre aveu tient ses renseignements de M. Muret, ait pu écrire que le monument qu'il explique a été trouvé dans la maison de M. Delhomme et sur l'alignement des anciens murs d'Evreux.

Digitized by Google

DEUXIÈME RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ, DANS SA SÉANCE DU 2 MARS 1856.

Aures habent et non audient.
(Ps.)

—

MESSIEURS,

L'un des plus tristes spectacles qu'il soit donné à l'homme de contempler est celui d'une belle intelligence s'attachant à l'erreur comme à son bien propre, et rejetant la vérité avec un superbe dédain. C'est ce dernier rôle qu'a librement choisi M. Charles Lenormant. L'illustre académicien n'a voulu entendre ni les avertissements des témoins de sa découverte, ni les conseils de ses amis, ni les murmures de l'opinion publique. Depuis la publication de notre rapport, il a chargé son jeune fils, non pas d'adoucir et d'atténuer ses premières assertions, mais de renchérir encore sur les hyperboles de son langage, et de transformer les deux pauvres excavations que nous avons si souvent examinées, en des constructions dont il donne les plans et les coupes, et qu'il ose comparer aux murs de granit vitrifié de Peran et de Sainte-Suzanne.

Stupéfaits d'une telle hardiesse, notre première pensée a été de ne pas répondre ; mais, comme M. François Lenormant s'appuie sur des faits maté-

Digitized by Google

riels dont le plus grand nombre de ses lecteurs ne peuvent constater l'inexactitude, nous avons cru utile de le refuter brièvement, dans un second rapport, malgré la répugnance que nous éprouvons et que tout le monde comprendra. Laissant donc au lecteur le soin de faire justice de beaucoup de contradictions et de raisonnements par trop naïfs de notre jeune adversaire, nous nous attacherons aux faits principaux qui peuvent achever d'éclairer l'opinion publique et de fixer son jugement (1).

Il est toutefois un reproche auquel nous tenons à répondre immédiatement, c'est celui de n'avoir pris nos renseignements qu'auprès de Boutel. M. F. Lenormant ne pouvait ignorer que, dès le principe, la commission, par quelques-uns de ses membres, s'était mise en rapport avec tous les témoins de la découverte, excepté MM. Lambert et Le Blant. Par une réserve qu'on a bien voulu approuver, nous avons évité de citer des noms propres, avec autant de

(1) On nous permettra néanmoins de signaler quelques-uns de ces petits moyens d'écolier, dont use encore le jeune Lenormant. Il s'est donné la peine de copier les noms des membres de la commission; mais il en a retranché celui de M. Bonnin, l'un des savants contemporains dont les fouilles archéologiques ont eu le plus d'importance et qui possède en cette matière une longue expérience et une autorité incontestable. Il insinue (p. 14-902) que le plan de M. Arnoux n'est pas levé à la roulette, lorsque celui ci a eu soin de donner son échelle de proportion avec ses points de nivellement et de repère. M. Arnoux a fait le nivellement du terrain avec des instruments de précision, en sorte que la coupe de notre plan donne la pente réelle du coteau, tandis que sur le plan de M. Lambert cette pente est notablement amoindrie. Enfin, notre jeune adversaire affirme (p. 6, 7-894, 895), sans doute pour combattre l'idée d'un faussaire contemporain, que les inscriptions du baptistère ont été trouvées sous l'emplacement d'un four construit depuis plus de 20 ans; or la motte de ce four existe encore aujourd'hui à plusieurs pieds de l'excavation B, et l'entrée était du côté opposé.

Digitized by Google

soin que M. Lenormant en met à présenter comme ses garants tous ceux qui ont cru pouvoir le visiter dans sa villa de Saint-Eloi. Aujourd'hui encore, il nous suffira de montrer à nos lecteurs à quoi se réduit la plus imposante des autorités qu'on nous oppose, celle du père de l'archéologie normande, le savant et vénérable M. A. Le Prévost, membre de l'Institut. Sous la date du 20 mai 1852, M. A. Le Prévost avait écrit à M. Bonnin une longue lettre, où il établissait que le Gisai de saint Taurin devait être placé aux environs du Vieil-Evreux (1). Après la publication des découvertes de M. Lenormant, nous consultâmes M. A. Le Prévost, et nous lui demandâmes entre autres choses si ces découvertes ne l'avaient pas fait changer d'opinion sur l'emplacement de Gisai. Le savant académicien nous répondit qu'il persistait dans son premier sentiment ; et il nous a autorisés à le publier, en nous écrivant sous la date du 27 février 1856 :

« Je répéterai ce que je crois connu de *toutes les per-*
« *sonnes intéressées dans ce débat*, c'est que j'ai placé
« depuis longtemps au Vieil-Evreux le Gisacus de la
« légende de saint Taurin et de deux inscriptions
« antiques, et que je persiste dans cette opinion. »

Nous passerons sous silence l'accusation d'avoir manqué de politesse et d'égards, ce point ayant déjà été traité dans une lettre que vous ont adressée les membres de la commission et que le *Correspondant* a dû insérer dans son numéro du 25 février 1856 (2).

(1) On trouvera cette lettre à la suite de ce rapport, appendice II.

(2) On trouvera cette lettre à la suite de ce rapport, appendice I.

Digitized by Google

§ I.

DU BAPTISTÈRE.

Nous avions affirmé qu'il n'existait ni cuve baptismale ni mur proprement dit, mais un terrain terminé en forme de cuve et des pierres superposées sans aucun mortier, nous ajoutions que le peu de largeur du canal CC et de l'espace resté libre entre la cuve et un mur qui n'aurait pu avoir moins de 40 centimètres excluait absolument l'hypothèse d'un baptistère.

M. F. Lenormant avoue que le canal CC n'avait que 45 centimètres; mais il affirme que les fragments de la cuve sont en sa possession (p. 19-907) (1), que le mur avait 20 centimètres d'épaisseur, et que les fragments qui le composaient, tout couverts encore de mortier, auraient pu entrer dans un mur de 15 centimètres (p. 15-903).

Nous répondrons à notre tour : Boutel, qui *seul a vu les choses en place*, nous a toujours déclaré, après comme avant la publication de M. Lenormant fils, que l'encuvement B était formé de terre, qu'aucune pierre ne se trouvait ni au-dessus ni au-dessous de la couche de charbon qui le tapissait. Si donc des fragments d'une cuve en pierre ont été retrouvés parmi les déblais, ils appartiennent au prétendu mur d'ap-

(1) Toutes les fois que nous citerons M. F. Lenormant, nous donnerons deux chiffres : le premier indique la pagination du tirage à part de l'article du *Correspondant*, le second indique la pagination du *Correspondant* lui-même.

Digitized by Google

pui du baptistère, où leur présence suffit pour détruire tout le système de MM. Lenormant.

Mais ces fragments de cuve, objet des habiles restitutions de M. Lambert, existent-ils en réalité? On nous permettra d'en douter. Dans la savante famille Lenormant, l'imagination atteint des développements prodigieux, et M. Lambert est un architecte hors ligne, qui du moindre débris fait renaître un monument, comme un paléontologiste, ajoute M. F. Lenormant, fait revivre avec un seul os un animal antédiluvien (p. 20-908).

Nous affirmons de nouveau que plusieurs des fragments de colonne n'ont sur aucune face moins de 40 centimètres, et que dès lors le mur, dont on les suppose provenus, eût dû avoir au moins cette épaisseur. Ces fragments, recouverts encore en quelques endroits des restes du sol marneux dans lequel ils ont séjourné, ne portent aucune trace de mortier; et Boutel a toujours dit que les pierres qu'il a extraites de l'excavation B y formaient *une espèce de mur à sec :* ce sont ses expressions. Lorsque nous fîmes vider, avec des précautions infinies, cet emplacement du prétendu baptistère, nous n'y rencontrâmes aucun vestige de maçonnerie, et M. Charles Lenormant reconnaît lui-même qu'avant son arrivée Boutel avait enlevé *jusqu'au dernier moellon.* (Notice, p. 3.) Quand donc M. F. Lenormant écrit (p. 9-897) que des *arrachements de mortier et de pierre* lui ont permis de suivre la direction du mur et de lui assigner 20 centimètres d'épaisseur, il contredit son illustre père, et il énonce, pour les besoins de la défense, une assertion complétement inexacte.

Enfin, du canal CC, qui, d'après les déclarations

Digitized by Google

de Boutel, était couvert et n'avait que 60 centimètres de haut, M. F. Lenormant fait « un passage découvert... bordé par des murs aussi hauts que ceux « du reste de la construction » (p. 16-904), c'est-à-dire de 1 mètre 40 centimètres (1).

Après les erreurs matérielles viennent les erreurs historiques. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant le jeune Lenormant citer l'exemple de saint Philippe et accuser le rapporteur de votre commission d'ignorer les usages de l'Eglise primitive, et d'appliquer au siècle de saint Taurin ce qui ne convient qu'au ve et au vie siècle, à l'Eglise pacifiée et organisée (p. 20-908) : « Je demanderai seulement, « dit-il, si saint Philippe, quand il baptisa l'eunuque « de la reine Caudace (*sic*) (2), lui fit attendre Pâques « ou la Pentecôte, et le fit retourner jusqu'à Jérusa« lem. » En vérité, la question est par trop plaisante. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir si au milieu de ses courses apostoliques, saint Taurin a baptisé des catéchumènes dans la fontaine Saint-Eloi, mais bien si le saint prélat a construit un baptistère, c'est-à-dire un édifice destiné à la collation régulière du baptême, à 1 kilomètre de cette fontaine, dans un lieu probablement inhabité, loin de sa cité épiscopale et en dehors même du territoire de cette cité (3).

(1) Les dires de Boutel sont évidemment confirmés par ce fait, que les pierres de boutisse et les tuiles romaines sont beaucoup moins nombreuses qu'elles ne le seraient si elles avaient formé deux murs de 1 mètre 40 centimètres de hauteur sur 2 mètres de longueur chacun.

(2) Trouvera-t-on ce Caudace un peu compromettant?

(3) La Risle formant la ligne de démarcation entre le territoire des Aulerques et celui des Lexovii, le baptistère de M. Lenormant se trouve sur le territoire des Lexovii.

Digitized by Google

En disant que les baptistères des premiers siècles étaient adjacents aux principales églises, la commission n'a fait que rappeler un fait admis par les auteurs qui font autorité en cette matière, entre autres par le P. Morin, Dom Martène et Dom Chardon. L'une des raisons de cette discipline est que dans les premiers siècles, et en particulier au siècle de saint Taurin, la confirmation n'était pas séparée du baptême (1) et elle ne l'est pas encore aujourd'hui dans les Eglises d'Orient (2). Or, si le simple prêtre pouvait conférer le baptême, la confirmation, au moins dans l'Eglise latine, était réservée à l'évêque seul (3). Dès lors les baptistères devaient être à la portée de l'évêque, dans l'enceinte ou près de la cité épiscopale. Plus tard, les deux sacrements furent séparés, par suite, en partie, de la création d'églises baptismales sur divers points d'un même diocèse; mais alors encore les principales églises d'un diocèse eurent seules le privilége d'être baptismales. Ce sont là des points

(1) Vid. Tertul., lib. de baptismo, cap. 7 et 8 : « Egressi de la-« vacro perunguimur benedicta unctione. » Saint Cyprien, † 258, Epist. ad Jubajanum : « Quod nunc quoque apud nos geritur, ut « qui in Ecclesia baptizantur, præpositis Ecclesiæ offerantur, et « per nostram orationem ac manus impositionem, Spiritum Sanc-« tum consequantur et signaculo dominico consummentur. » Cet usage s'est maintenu assez longtemps dans l'Eglise latine, et on le trouve très-nettement formulé dans la décrétale attribuée au pape Melchiade, † 314, et citée par Gratien : De consecratione, dist. V, d. 3 : « Sed ita conjuncta sunt hæc duo sacramenta ut ab « invicem, nisi morte præveniente nullatenus possint segregari : et « unum sine altero rite perfici non potest. »

(2) *V.* Allatius. De perpetua consensione, lib. 3, cap. 18.

(3) *V.* le texte de saint Cyprien, cité précédemment c. f. r. D. Chardon, Histoire des Sacrements, sect. 2, ch. VI. — D. Martène, de Ant. eccl. ritibus, lib. 1, cap. 2, art. 3. — De consecratione, dist. V, cap. Manus quoque et passim.

Digitized by Google

d'histoire qu'on n'ignore pas dès qu'on a quelque teinture de l'antiquité ecclésiastique.

Quant aux baptistères des premiers temps, leur forme, leur étendue, leur ornementation pouvaient sans doute varier beaucoup; mais le bon sens dit que tous ces édifices devaient offrir un bassin où l'*immersion* d'un adulte pût avoir lieu facilement, et assez d'étendue, pour y placer convenablement toutes les personnes qui participaient à l'administration du sacrement (1). Le prétendu baptistère de Saint-Eloi ne remplit pas ces conditions, même en admettant les mesures données par notre jeune contradicteur. La disposition qu'avait généralement le bassin, disposition naturelle d'ailleurs, est fixée par les expressions *descendere in fontem* qu'emploient tous les anciens auteurs. A Saint-Eloi, il eut fallu dire *ascendere* (2).

(1) Le jeune Lenormant trouve *étrange* (p. 21-909) que nous ayons compté les parrains parmi les personnes présentes au baptême, puis il essaie de prouver doctement qu'on n'admettait qu'un seul parrain dans l'Eglise jusqu'au XII^e^ siècle. Nous nous permettrons de lui répondre que le contraire est prouvé par les textes de saint Léon, † 461, et du concile de Metz, en 888, qu'il cite lui-même, car on n'a pas besoin de défendre ce qui n'a pas lieu. Dans un passage célèbre, Tertullien parle des parrains comme étant plusieurs, *sponsores*, et nous trouvons le commentaire naturel de son texte dans une lettre de saint Augustin (ép. 98, ad Bonifacium), où le saint docteur suppose constamment que plusieurs personnes présentaient un enfant au baptême : « Regenerans ergo Spiritus in *majo-* « *ribus offerentibus* et *parvulo oblato* renatoque communis est. Ideo « per hanc societatem unius ejusdemque Spiritus prodest *offeren-* « *tium* voluntas *parvulo oblato*..... Unde miror *parentes* in istis « rebus tam fidenter pro *parvulo* respondere ut dicant eum tanta « bona facere quæ, ad horam qua baptizatur, baptizator interro- « gat. » La vérité est que sur ce point la discipline de l'Eglise n'a pas été uniforme, et aucun texte n'établissant l'usage des Eglises des Gaules au temps de saint Taurin, nous pouvions dire *le parrain* ou *les parrains*, et M. F. Lenormant aurait pu se dispenser de montrer une érudition trop jeune encore pour être sûre d'elle-même.

(2) *V.* la coupe de M. Lambert.

Digitized by Google

M. Ch. Lenormant a donc compromis, de gaieté de cœur, sa réputation d'homme de science et d'esprit, en donnant comme un baptistère du IIIe siècle le singulier édifice que nous devons au crayon trop complaisant de M. Lambert. Toutes les données de l'histoire se réunissaient pour lui faire rejeter l'idée d'un baptistère primitif d'une telle forme et dans un tel lieu, quand même les faits matériels auraient paru s'y prêter. Mais que faut-il penser quand l'illustre académicien dénature ces faits eux-mêmes pour les plier, bon gré mal gré, à un système préconçu et inadmissible?

§ II.

DE LA CRYPTE.

Le lecteur voudra bien se rappeler que le canal FF et l'excavation à laquelle il conduit ont été découverts en 1854, après le départ de M. Charles Lenormant, qui n'en parle que par ouï-dire dans sa notice (p. 82) (1). Mais sous la plume de son brillant défenseur les faits s'embellissent outre mesure. L'excavation devient une crypte à voûte surbaissée, effondrée seulement en quelques endroits (p. 12-900); elle a des murs de verre comparables aux murs de Peran et de Sainte-Suzanne (17, 18-905, 906); au milieu

(1) L'un de nous, au contraire, était sur le terrain dès le mois de novembre 1854, au moment où le canal FF venait d'être dégagé par Boutel, et, dans nos nombreuses visites, nous avons pu suivre tous les progrès des fouilles.

Digitized by Google

s'élève un antique monument funéraire, garni encore de son squelette mérovingien (1).

A tous ces faits imaginaires nous ne pouvons qu'opposer la simple réalité. Le canal FF est seul voûté, il conduit à une excavation circulaire qui se rétrécit un peu vers le haut, mais qui ne montre aucune trace de voûte. A droite, vers le bas du coteau et dans la partie inférieure de l'excavation, s'est trouvée une maçonnerie grossière (2), haute seulement de 80 centimètres et se reliant au canal FF. Cette maçonnerie n'avait d'autre but que de soutenir les terres supérieures; quand Boutel en eut enlevé les derniers moellons, nous reconnûmes qu'au-dessus d'elle le sol était vierge, preuve évidente qu'elle ne s'était pas élevée plus haut et qu'elle n'avait jamais supporté de voûte. Les moellons étaient tous plus ou moins calcinés, et des vitrifications apparaissaient dans leurs interstices.

A 80 centimètres environ, au point où cessait la maçonnerie, commençaient des vitrifications qui couvraient le sol jusqu'au haut de l'excavation. Dans nos premières fouilles, nous n'avions aperçu ces vitrifications qu'au point O du plan; mais les terres, en s'éboulant, ont mis à découvert des vitrifications semblables, s'étendant circulairement du point O au

(1) M. F. Lenormant ne parle nulle part de ce monument dans son texte, mais il en donne la coupe sur son plan ; c'est une manière de faire croire à l'existence de ce monument sans l'affirmer nettement.

(2) Les moellons qui la composaient aussi bien que ceux du canal FF étaient si irréguliers, qu'au premier abord, nous les prîmes pour des blocs encore noyés dans leur sol primitif. La présence du mortier d'argile qui les reliait nous les fit bientôt reconnaître comme appartenant à une maçonnerie de l'espèce la plus grossière.

Digitized by Google

canal FF, et couvrant ainsi près de la moitié du pourtour de l'excavation dans sa partie supérieure (1). Ces vitrifications ressemblent à des scories de fourneau; elles sont boursouflées, irrégulières, minces; elles empâtent, du côté de leur surface non exposée au feu, des débris de terre, de sable, d'argile et de cailloux de même nature que les parois naturelles du sol qu'elles recouvrent. Elles n'ont pas 2 centimètres d'épaisseur, et derrière elles on ne rencontre aucun vestige de mur. C'est ce mince revêtement du sol que M. F. Lenormant a le triste courage de transformer en des murs vitrifiés! Et quoique dans notre premier rapport nous ayions appelé *parement* la partie trouvée au point O, pour la distinguer d'un mur, ce jeune homme affirme que nous y avons découvert un pan du mur de sa prétendue chapelle (25-913).

D'après M. F. Lenormant, le squelette placé au milieu de la crypte aurait presque reposé sur un lit de cendre recouvrant une couche de chaux de 50 centimètres (p. 12-900 et le plan). Or, la chaux était amoncelée çà et là, principalement aux deux extrémités du canal FF; la couche de cendre formait au contraire le sol de l'excavation, et le squelette a été trouvé 90 centimètres au-dessus, comme le marque la coupe donnée planche II. Les pieds du squelette étaient au point H, et la tête un peu au-dessus de l'entrée intérieure du canal FF. Tout annonce que le cadavre, placé obliquement, avait été déposé, sans

(1) Nous n'avions fait dégager l'excavation que dans sa partie inférieure, comme l'indique assez la coupe du terrain donnée planche II; on y voit des masses de terre comme suspendues entre le point O et les fouilles pratiquées au-dessous; ce sont ces terres qui se sont éboulées et ont découvert les vitrifications supérieures.

Digitized by Google

beaucoup de précautions, au milieu des terres qui avaient servi à combler le fourneau.

§ III.

DU CIMETIÈRE.

L'un de nos premiers soins, en arrivant sur les lieux, fut de parcourir et d'examiner avec attention les terrains qui environnent la propriété de Boutel; nous y cherchions les vestiges d'un cimetière, ou au moins ceux des fouilles que M. Lenormant avait dû faire pour en constater l'existence. Nous pensions, pauvres provinciaux que nous sommes! que pour être absolument certain (1) de la présence d'un cimetière antique, un membre de l'Institut n'était pas dispensé d'ouvrir le sol et d'y trouver les ossements ou les cendres d'un certain nombre d'individus. Or, aucune trace de fouilles n'apparaissant au delà du terrain marqué PP RR sur notre plan, nous eûmes la bonhomie de croire que M. Lenormant y plaçait son cimetière, et nous lui dîmes : Vous n'avez trouvé qu'un squelette, ce squelette n'est pas ancien (2);

(1) « Le cimetière seul était *absolument* certain. » M. F. Lenormant, De l'authenticité (p. 32-920).

(2) Notre confrère M. le docteur Bidault, nous a remis à ce sujet la note suivante :

« M. le docteur Cayol, consulté par M. F. Lenormant sur l'antiquité du squelette, aurait répondu ne pouvoir pas en dire autre chose si ce n'est que c'étaient les os d'une jeune fille de dix-huit à vingt ans, os qui avaient séjourné pendant *plusieurs siècles*, en contact direct avec la terre dans un *sol conservateur*.

« On remarquera que M. Cayol, tout en paraissant appuyer de

Digitized by Google

fût-il ancien, il ne suffirait pas pour former un cimetière; vous n'avez donc pas vu de cimetière, mais des inscriptions qui vous en ont fait présumer l'existence.

Nous ajoutions, il est vrai, sur le témoignage formel de Boutel, que tous les fragments de tuiles chargés d'inscriptions provenaient du canal CC; M. F. Lenormant répond qu'aucun de ces fragments n'y a été trouvé (p. 24-912). Entendons-nous : à votre arrivée, le canal CC n'existait plus, Boutel l'avait détruit; mais il en avait déposé les tuiles à côté avec les autres déblais; or, elles ne sont plus sur le terrain; après les avoir examinées en présence de Boutel,

son autorité l'opinion de M. Lenormant, n'est pas bien éloigné de nos conclusions, puisque la condition d'un *terrain conservateur* lui paraît nécessaire pour que l'inhumation puisse remonter à plusieurs siècles, et que cette condition est loin de se rencontrer dans la circonstance qui nous occupe. Il nous paraît, en effet, difficile d'admettre qu'un cadavre directement en contact avec le sol, à peu de profondeur, dans des terres rapportées se laissant facilement pénétrer par l'humidité, soit placé dans un *milieu conservateur*.

« Si les honorables médecins auxquels s'est adressé M. Lenormant ont réellement partagé son opinion sur la merveilleuse antiquité du squelette découvert à Saint-Eloi, il est regrettable qu'ils n'aient pas fait connaître sur quels signes ils se fondent; car ils savent très-bien, ce que M. F. Lenormant semble ignorer, qu'en matière scientifique l'*autorité préférable* est celle qui apporte la meilleure preuve. La présence de la gélatine dans ces os est incontestable, nous nous en sommes assuré par l'analyse chimique. La pénétration de la terre dans les cellules du rocher n'indique pas qu'une inhumation remonte à plusieurs siècles; cette circonstance prouve seulement que le corps se trouvait dans un sol pénétré par de l'eau tenant en suspension des molécules terreuses, et par conséquent peu conservateur.

« Nous persisterons donc à croire, jusqu'à preuve du contraire, que des ossements encore solides, compactes, pesants, n'offrant ni la transformation graisseuse, ni l'aspect terreux, ni l'état de friabilité ou de pulvérulence des os privés de matière organique et réduits à leurs sels, n'ont pu séjourner pendant quinze siècles sous le sol, à moins qu'ils ne se soient trouvés dans un milieu *miraculeusement* conservateur. »

Digitized by Google

vous avez emporté toutes celles qui contenaient des inscriptions; qu'importe alors que vous ayez trouvé d'autres inscriptions dans les petits prés! Notre raisonnement subsiste dans toute sa force : votre prétendu passage du baptistère contenait des inscriptions funéraires postérieures, d'après vous, au baptistère lui-même.

Quant aux découvertes faites dans les petits prés, et surtout dans le pré Coulbeau, voici, au rapport d'un témoin irrécusable, ce qui s'est passé. Le pré Coulbeau est une mauvaise petite pâture qu'on ne fauche jamais. Un jour que les membres de la famille Lenormant le parcouraient en divers sens, écartant l'herbe, les dames avec l'extrémité de leur ombrelle, les hommes avec leur canne, ils eurent le rare bonheur d'y rencontrer, l'une un vase antique, d'autres des inscriptions mérovingiennes; un autre encore, toujours dans l'herbe et à fleur de terre, quelques débris d'ossements, avec une tuile portant le nom de Gentianus, etc. (1). Aucune fouille ne fut faite; et à notre avant-dernière visite, dans les premiers jours d'octobre 1855, après la publication de de M. Lenormant fils, on n'avait pas encore remué la moindre motte de terre (2). C'est néanmoins du pré Coulbeau que M. Charles Lenormant écrit : « . . . Nous « avons trouvé, sur le terrain d'un cimetière atte-

(1) Dans notre premier rapport, nous avions conclu de l'état de conservation du squelette de la prétendue crypte, à l'impossibilité de le faire remonter à plusieurs siècles. M. F. Lenormant nous feudroie par un prodige bien plus extraordinaire, les ossements du mérovingien Gentianus conservés à fleur de terre dans le pré Coulbeau!!!

(2) Il en était de même des autres prés, MM. Lenormant n'y avaient encore pratiqué aucune espèce de fouilles.

Digitized by Google

« nant, de nombreuses épitaphes » (Notice, p. 3 et 4), et M. F. Lenormant : « Nous eûmes le bonheur de « rencontrer dans le pré n° 114 une *tombe* qui avait « été respectée, et où nous découvrîmes, avec les « débris des ossements d'un homme, l'inscription « suivante... Un petit bronze de Constantin le Grand « et un fragment de vase portant une inscription. » (p. 10-898). Qui ne croirait, en lisant ces lignes, que le pré Coulbeau a l'aspect d'un cimetière avec ses sépultures violées, que MM. Lenormant y ont remarqué une véritable *tombe* encore intacte, qu'ils l'ont ouverte et trouvée remplie des richesses qu'ils énumèrent? Or, nous le demandons à tout homme loyal, quand on emploie de tels procédés d'exposition, n'a-t-on pour mobiles que les intérêts sacrés de la vérité et de la science?

§ IV.

DE L'ÉGLISE.

Parmi les assertions de M. Lenormant père, il en est une surtout que, pour l'honneur de la science, nous aurions voulu oublier, c'est celle qui concerne l'église; mais son fils ne l'a pas seulement reproduite, il a tracé d'une main ferme le plan de l'édifice auquel il veut bien donner le nom plus modeste de chapelle. Nous avons déjà expliqué (p. 322) ce qu'étaient les vitrifications de la partie supérieure du fourneau et le fragment que nous en avions découvert au point O (1). Ce fragment, qui n'avait que 2 centi-

(1) Sur le plan de notre première édition, le lithographe avait donné à ce fragment une trop grande épaisseur, ce qui ne nous

Digitized by Google

mètres d'épaisseur, devient pour M. F. Lenormant une partie du mur de sa chapelle (le mur D de son plan), c'est la seule trace qu'on retrouve sur le terrain de quelque chose correspondant au plan de cet édifice. Non-seulement on n'y trouve nul vestige des murs, mais ces Messieurs n'ont fait aucune fouille pour les découvrir; en sorte que leur plan de chapelle se borne à des lignes tracées sur le papier, auxquelles rien ne correspond sur le terrain.

Parlerons-nous maintenant de la pierre, dénuée de toute espèce de sculpture, sur laquelle on a tracé le mot *Baudulfus?* Cette pierre est dans l'intérieur de la maison de Boutel et forme l'angle d'un manteau de cheminée. L'inscription, que nous avons pu examiner à loisir, est certainement gravée depuis peu de temps. D'ailleurs cette cheminée, d'après les déclarations de Boutel, a été construite en 1831, et la pierre qui porte aujourd'hui le nom de Baudulfus a été achetée, par son père, en 1830, d'un nommé Amiot, qui l'avait fait extraire des carrières de Goupillières. Admettons pour un moment que M. Lenormant ait ignoré ces dernières circonstances, admettons même qu'il n'ait pas dû s'en instruire, était-il pour cela autorisé à écrire : « Un Baudulfus s'est inscrit « sur une des pierres de l'église attenante au baptis- « tère. » (Notice, p. 15). Son fils pouvait-il ajouter (p. 25-913) : Cette pierre « est encore engagée dans « une maçonnerie sur la propriété de Boutel, dans

avait pas paru important pour notre première publication, parce qu'il ne s'agissait alors que de marquer le point où nous l'avions trouvé. Le parement O ne différait des vitrifications qui le continuent jusqu'au point F qu'en ce que le sol paraissait y avoir reçu un revêtement de mortier.

Digitized by Google

« un endroit très-apparent;... c'est sa place ex-
« ceptionnelle qui nous l'a fait considérer comme
« provenant de l'église. » Et ne serait-ce pas le cas de dire avec le poëte : *Risum teneamus amici*, si un sentiment plus grave et plus sévère ne dominait toutes les impressions?

§ V.

DES FOURS A CHAUX.

Dans la pensée du jeune Lenormant, les membres de la commission n'ont pas entendu parler d'une foule de choses qu'il sait, lui, *ad unguem*. Ce sont des gens ignorants non-seulement en archéologie, en épigraphie, en histoire ecclésiastique, mais encore en toutes sortes de matières; si bien que l'ingénieur et l'architecte qui en font partie ignorent jusqu'aux conditions nécessaires à la fabrication de la chaux. Pour avoir le droit de le leur dire, notre jeune homme a voulu se livrer sur cet art aux plus patientes études. Interrogeant donc tour à tour les traités de l'Académie des sciences et les chaufourniers de son pays, il est devenu compétent sur cette matière.

Il suppose alors que les deux fours servaient en même temps; que le premier avait un canal découvert aussi élevé que lui même; que le second était une espèce de cave voûtée, n'ayant d'ouverture que le canal par où on devait allumer le feu et mettre le bois, etc., etc.; puis il prouve avec un remarquable talent que ce système, sorti de son cerveau, n'a rien d'admissible.

Digitized by Google

Nous sommes parfaitement de son avis. Aussi, en retour, il voudra bien nous permettre de compléter ses savantes études, en lui apprenant qu'outre les fours construits régulièrement et destinés à une longue exploitation, il y a encore des fours provisoires établis pour répondre à des besoins temporaires.

Il suffit pour cela de creuser en terre et à flanc de coteau, si on le peut, une cavité ovoïde; on place au fond une quantité de bois que l'expérience indique, en formant au-dessous une voûte grossière avec les plus gros blocs de la pierre à cuire, et on remplit le four des menus morceaux. L'allumage du feu et le tirage de l'air s'opèrent par un canal plus ou moins long qui aboutit à la cuve du four. Quand le bois est brûlé, la chaux est cuite; on vide le four par en haut, et on recommence la même opération.

On ne peut attendre une longue durée d'une pareille installation; mais si le four est hors de service avant que les besoins pour lesquels on l'a créé soient satisfaits, on en construit un autre à côté sans plus de dépense.

C'est ce qui a eu lieu à Saint-Eloi, où deux cavités circulaires, munies chacune de leur canal, ont été successivement creusées. On s'est contenté de soutenir les terres par quelques mauvaises maçonneries placées au bas de la cavité inférieure et du côté du versant. Les couches de cendre, les vitrifications, les morceaux de charbon de bois et la chaux, qu'on a trouvés dans ces cavités, ne permettent pas de douter qu'elles n'aient été deux fours à chaux de l'espèce que nous venons de décrire.

Mais quels matériaux alimentaient ces deux fours?

Digitized by Google

La réponse est facile : on a rencontré dans leur enceinte des pierres de taille, des débris de colonne et des blocs irréguliers de pierre calcaire ; nous en concluons qu'ici, comme sur beaucoup d'autres points de notre territoire, on a fait de la chaux avec des débris de constructions anciennes auxquels on mêlait sans doute de petits blocs de marne pris sur le terrain même, où on les rencontre en assez grande quantité. Le prieuré de Saint-Eloi, qui n'est éloigné que d'un kilomètre, a pu fournir une partie des matériaux (1); car ce prieuré est fort ancien, et des portions très-importantes de la chapelle et des bâtiments ont disparu, sans qu'on retrouve leurs débris dans les constructions voisines.

§ VI.

UN MYSTIFICATEUR.

Evreux a donné le jour à un nommé Rouillon, qui a porté bien loin la manie de tendre des piéges aux savants et de faire des romans archéologiques. Il est aujourd'hui pensionnaire de sa ville natale,

(1) Nous avons déjà vu, dans notre premier rapport, que la colonne dédiée à Hercule n'avait pu être érigée sur la propriété de Boutel ; mais cette dédicace et l'existence même de la statue d'Hercule ne nous paraissent rien moins que démontrées. Parmi les débris on trouve une tête mutilée et ceinte d'une espèce de diadème, dont MM Lenormant n'ont pas parlé. La main qui a sculpté les feuilles d'eau des fragments de colonne n'a certainement point tracé la rustique inscription de Serquinius ; et la petite pierre de boutisse, qui portait cette inscription, n'a pas dû entrer dans l'exèdre de la colonne que nous a décrite la brillante imagination de M. Charles Lenormant.

Digitized by Google

dans l'asile d'aliénés de Blois. Avant d'être interdit, Rouillon vécut plusieurs années à l'aide d'expédients de toute nature (1). Il parcourait le département, sous prétexte de remplir de prétendues missions données, tantôt par des sociétés académiques, tantôt par la préfecture (2), d'autres fois par des savants, dont il variait les noms selon les personnes et les localités.

Homme sans instruction solide, il avait néanmoins acquis une certaine teinture des choses anciennes en feuilletant les livres sur l'antiquité, que possède la bibliothèque d'Evreux, et « je puis dire, nous écrit M. Chassant, ancien conservateur de cet établissement, qu'aucun d'eux n'échappait à ses investigations ; il aimait particulièrement à relire l'ouvrage du faussaire Inghirami ; la géographie Blaviane et Mabillon lui offraient des modèles de runes qu'il s'exerçait à retracer. » Son habileté à imiter les écritures de certains archéologues était extraordinaire, et M. Lenormant en connaît des exemples que nous pourrions citer. On ne saurait dire le nombre d'inscriptions ou de fragments d'inscriptions et de

(1) Les détails dans lesquels nous allons entrer nous ont été donnés par MM. Bonnin, Marche, Chapelain, chef de division à la préfecture, et Chassant, ancien bibliothécaire de la ville d'Evreux, qui ont connu longtemps et particulièrement Rouillon, et par M. l'abbé de Bouclon, et M. de Ruville, ancien correspondant du ministre de l'instruction publique, qui se sont trouvés accidentellement avec lui ; leurs lettres resteront dans les archives de la Société. Nous aurions pu augmenter beaucoup le nombre de nos correspondants, mais nous avons pensé que les détails dans lesquels ces Messieurs sont entrés suffiraient pour le but que nous nous proposons.

(2) Il a quelquefois reçu de la préfecture, non des missions, mais des secours comme récompense de quelques renseignements utiles.

Digitized by Google

chroniques fabriquées par lui-même, qu'il transmettait à MM. Bonnin et Chassant, comme résultat de ses découvertes.

En 1845, Rouillon lançait dans le public le prospectus d'un ouvrage qui n'a jamais vu le jour et qu'il intitulait : *Le Glaneur, ou Recueil de notes et mélanges concernant l'histoire communale du département de l'Eure.* C'était, disait-il, le fruit de vingt ans de travaux et de recherches faites non-seulement en Normandie, mais jusque dans les chartriers de l'Angleterre (1).

Tel est l'homme que nous pensons être l'auteur d'une partie au moins des inscriptions de Saint-Eloi, et voici les motifs particuliers que nous avons de le penser.

Rouillon aimait à se vanter; à l'entendre, il découvrait toujours des monuments précieux et qui devaient changer les idées reçues. Serquigny, Gisai, saint Taurin, étaient l'objet de ses thèmes favoris (2). Il avait fait, disait-il, aux environs de Bernay, des découvertes importantes et trouvé des inscriptions sur un Serquinius qu'il assurait être le fondateur de Serquigny; il possédait une mine d'inscriptions qui confondrait ses adversaires (3). Selon lui, saint Taurin n'aurait pas été flagellé à Gisai-la-Coudre, mais dans une localité beaucoup plus voisine de Bernay (4). Un jour même, vers le mois de février 1846,

(1) Nous possédons ce prospectus, imprimé à Evreux, chez Thinet et Costerousse. Nous avons même vu le premier volume manuscrit du *Glaneur;* il est rempli de fausseté.

(2) Lettres de MM. Bonnin, Chassant, Chapelain et Marche.

(3) Mêmes lettres que ci-dessus.

(4) Lettres de MM. de Ruville et Bonnin.

Digitized by Google

qu'il s'était présenté, sous ses prétextes habituels, au presbytère d'Illiers-l'Evêque, trouvant le curé occupé à traduire la légende de saint Taurin, il lui déclara que le saint fondateur de l'église d'Evreux avait été flagellé, non pas à Gisai-la-Coudre, comme on le croyait généralement, mais à Fontaine-la-Soret, et qu'il en donnerait un jour des preuves incontestables (1). Enfin, le 22 octobre 1844, M. Gattier, ancien préfet de la Manche et alors maire de Serquigny, déclarait à un envoyé de M. Bonnin que Rouillon venait de quitter Serquigny, où il avait séjourné plusieurs jours (2).

Onze ans après, M. Charles Lenormant a trouvé, croyons-nous, l'œuvre du mystificateur, cette mine d'inscriptions et ces preuves incontestables de la flagellation de saint Taurin à Fontaine-la-Soret, localité voisine de Bernay (3). Nos lecteurs connaissent maintenant les faits, ils jugeront si les conséquences que nous en tirons sont trop hasardées.

§ VII.

DES INSCRIPTIONS.

Nous avons déjà vu dans notre premier rapport ce qu'on devait penser des trois inscriptions grecques

(1) Lettre de M. l'abbé de Bouclon, ancien curé d'Illiers-l'Evêque.

(2) Lettre de M. Bonnin et billet de M. Gattier.

(3) Le lecteur voudra bien remarquer qu'avant la publication de M. Lenormant il n'existait aucun indice de la flagellation de saint Taurin à Fontaine-la-Soret, ni dans une localité voisine de Bernay, et personne avant Rouillon ne l'avait prétendu.

Digitized by Google

que l'imagination de M. Charles Lenormant lui a fait lire sur une pierre de votre jardin des Plantes (1).

Sans nous croire plus savants que M. Grimm, qui est loin de garantir l'authenticité des runes de St-Eloi, nous avions dit que les *fac-simile* d'inscriptions runiques laissaient voir, dans la forme et la disposition des caractères, des marques assez frappantes de fausseté. Cette opinion était alors partagée par des personnes versées dans l'étude des runes, comme le sait fort bien M. Lenormant. Depuis, nous avons eu l'occasion de soumettre ces *fac-simile* à l'examen du savant historien du Danemark, M. Adam Fabricius, qui n'a pas hésité à y voir l'œuvre d'un faussaire ignorant.

Nous venons d'exposer dans ce dernier Rapport les motifs que nous avons d'attribuer à un mystificateur les inscriptions qui concernent saint Taurin et Gisai.

Mais ce mystificateur est-il l'auteur de toutes les inscriptions? Un second mystificateur n'aurait-il pas, dans le cours même des découvertes, tracé avec le Baudulfus de la cheminée de Boutel, le Clovis consul, le monogramme de Childebert? etc., etc. Nous n'y voyons rien d'impossible. Nous croyons en

(1) (Premier rapport, appendice, p. 309.) M. Lenormant s'excuse dans sa réponse sur ce qu'une inscription annonce la découverte de fragments d'architecture, en 1835, dans la maison de M. Delhomme. Il est vrai que cette inscription se lit sur un des fragments déposés au jardin des Plantes; mais à côté de ce fragment on a placé plus tard beaucoup d'autres débris provenant du Vieil-Evreux, de Saint-Samson-sur-Risle, etc. Nous avons expliqué dans notre premier rapport pourquoi M. Charles Lenormant n'aurait pas dû se laisser tromper par cette inscription. Nous maintenons d'ailleurs toutes nos assertions, et nous parlons à des hommes qui ont sous les yeux le monument lui même.

Digitized by Google

outre qu'il peut y avoir des inscriptions chrétiennes authentiques provenant tout simplement de la chapelle Saint-Eloi. Mais ce sont là des hypothèses que le lecteur distinguera facilement des faits que nous avons démontrés.

—

CONCLUSION.

Que reste t-il donc de cette prodigieuse découverte annoncée au monde avec tant de bruit? Deux fours à chaux de l'espèce la plus vulgaire; dans leur enceinte et aux alentours, un amas de moellons et de fragments de colonne propres à faire de la chaux; des tuiles romaines et quelques objets antiques; sur ces fragments de colonne et sur ces tuiles, des inscriptions dont les unes sont fausses et dont les autres peuvent venir d'un établissement voisin, le prieuré de Saint-Eloi. Mais il reste invinciblement démontré qu'au moyen de ces inscriptions, M. Charles Lenormant a bâti un roman indigne de sa réputation et de sa science. Il a voulu, dès le principe, provoquer l'enthousiasme et attirer la publicité; mais il prenait en même temps, par lui-même et par son jeune fils, tous les moyens en son pouvoir pour égarer la critique et fausser le jugement de la science. C'est pour cela que nous nous sommes attachés constamment à rendre aux faits matériels toute leur vérité.

Digitized by Google

A la fin de son travail, notre jeune adversaire nous signale à l'animadversion du monde savant et du monde poli. Nous dirons, avec plus de justice, que si, par des influences de position, M. Charles Lenormant parvenait à détourner l'indignation du monde savant et la sévérité de l'opinion publique, notre travail resterait au moins comme une protestation d'honnêtes gens, et l'avenir, il faut l'espérer, vengerait la vérité des complaisances du présent.

Digitized by Google

UN DERNIER MOT

SUR LA

DÉCOUVERTE DE SAINT-ÉLOI.

Il y a des juges à Berlin.

Dans sa réponse à une lettre de la commission, insérée dans le *Correspondant*, M. François Lenormant, avec cette suprême autorité qui lui va si bien, nous déclarait exclus du terrain scientifique (1). Le silence du dédain allait désormais envelopper notre œuvre, et les merveilleux produits de l'imagination du père et du fils devaient prendre place dans la science, comme des faits authentiques. Quelque temps après, en effet, M. Edmond Le Blant, dans la seconde livraison de son *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, donnait les dessins des soixante-quatorze inscriptions de Saint-Eloi, avec des commentaires où nos rapports et notre opinion étaient passés sous silence, et les découvertes de MM. Lenormant présentées comme des faits à l'abri de toute contradiction.

Cette obéissance de M. Le Blant au mot d'ordre du patron n'est pas seulement un procédé peu convenable, à l'égard d'hommes qui n'avaient pas laissé

(1) *Correspondant*, n° du 25 février 1856.

Digitized by Google

échapper une ligne dont il eût à se plaindre, c'est encore et surtout un déni de justice à la vérité et à ses lecteurs : nous doutons fort que son caractère scientifique puisse y gagner quelque chose.

Quoi qu'il en soit, ces petits manéges n'ont pas produit le résultat qu'on espérait. C'est le cimetière mérovingien, si pompeusement annoncé, qui paraît aujourd'hui réclamer les ombres dont il eût bien fait de rester couvert. Depuis la première édition de nos rapports, aucun écrivain sérieux n'a émis d'opinion favorable à la découverte de Saint-Eloi. Les nombreux savants que nous avons pu interroger en France ont tous, à l'exception d'un seul (1), partagé notre manière de voir. Les lettres et les renseignements que nous avons reçus du Danemark, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Angleterre, témoignent que l'opinion s'y prononce dans le même sens.

En Angleterre surtout, où les études archéologiques en général et l'archéologie normande en particulier jouissent de tant de faveur, le monde savant s'est vivement ému. Dès le mois d'août 1855, une des plus anciennes et des plus graves revues de l'Angleterre, le *Gentleman's Magazine*, publiait un article où cette émotion bien naturelle se montre dans tout son jour (2). Dernièrement, dans la préface du quatrième volume de ses *Collectanea antiqua*, M. Roach

(1) Le savant membre de l'Institut auquel nous faisons ici allusion ne nous donnait d'autre motif de son sentiment que sa confiance absolue dans la science et le caractère de son ami M. Charles Lenormant.

(2) Nos lecteurs trouveront la traduction de cet article appendice IV.

Digitized by Google

Smith exprimait ses propres doutes, et il ajoutait, ce qui n'est pas moins grave, que, d'après la déclaration de son savant compatriote Kemble, ce dernier, et le docteur Grimm lui-même, ne voyaient dans les inscriptions runiques de Saint-Eloi que l'œuvre d'un faussaire (1).

Quant à nous, en publiant cette seconde édition, nous ne voulons pas sortir du but que nous nous sommes tracé, qui est de rendre aux faits, si étrangement défigurés par une imagination trop féconde, leur véritable caractère. Mais, comme le travail de M. Edmond Le Blant offre plusieurs points utiles à ce but, on nous permettra de les signaler ici rapidement.

La première impression qu'on éprouve en parcourant de l'œil les *fac simile* de cette suite d'inscriptions runiques, latines, grecques, tracées, assure-t-on, à plusieurs siècles de distance, c'est qu'elles ont un air de famille qui les ferait volontiers attribuer à la même main.

Ces fragments d'inscriptions restituées avec tant de facilité sont tous des commencements, si on en excepte cinq ou six sur soixante-quatorze. Lorsque l'inscription a plusieurs lignes, c'est presque toujours la fin seule des lignes qui se laisse désirer. Ne semble-t-il pas que le faussaire a oublié de mettre

(1) « The late Mr. Kemble, moreover, informed me that he « and Dr. Grimm, believed the runic inscriptions to be forgeries. » Roach Smith, loc. cit. *Gentleman's Magazine*, Aug. 1857. On nous annonce un travail du docteur Grimm sur ces inscripti ns, destiné aux Mémoires de l'Académie de Berlin. On peut lire encore l'article de M. le Dr. J Becker, intitulé : Der Merovingische Kirchhof zu la Chapelle-Saint-Eloi und die Antiquitätenfabrik zu Rheinzabern. Francfort, 1856.

Digitized by Google

sous ce rapport, dans son œuvre, la variété que le temps y eût sans doute introduite?

Ces inscriptions vont du IVe au VIe siècle; elles sont l'œuvre d'une population si misérable, qu'elle n'avait, pour écrire les *tituli* de ses défunts, que de grossières tuiles à rebord propres à couvrir ses cabanes (1). Cependant, la langue des inscriptions latines est pure; elles contiennent même quelques vers que ne désavouerait pas un écrivain d'une bonne époque, et on n'y trouve qu'une seule fois, comme le remarque M. Le Blant (p. 203), une orthographe barbare (no 92 des planches).

M. Le Blant n'admet plus de baptistère et s'efforce de mettre M. Lenormant hors de cause. C'est M. Lambert, dit-il, qui a eu cette malencontreuse idée (p. 188); c'est lui qui croit pouvoir former une vasque baptismale avec trois fragments de pierre dont les dessins sont donnés nos 62, 65 et 74 des planches (2); c'est lui enfin qui restitue jusqu'à hauteur d'appui l'enceinte environnante et y place comme margelle les restes de la demi-colonne (p. 189).

(1) Le rebord est apparent sur la plupart des dessins. M. Le Blant écrit que c'est un usage assez répandu, p. 191; puis il renvoie à des autorités qui ne le prouvent pas, et dont plusieurs ne parlent que d'emblèmes et d'inscriptions gravées à l'intérieur, mais sur le tombeau même. A Saint-Eloi, il n'y a pas de tombeaux, mais quelques tuiles ramassées dans l'herbe et dans les haies, sur lesquelles on s'est amusé à tracer des inscriptions qui ont servi de thème à un brillant roman archéologique. Tout le monde sait que dans les vrais cimetières mérovingiens, si souvent fouillés sur divers points de l'Europe par des savants de tous les pays, et particulièrement en Normandie par M. l'abbé Cochet, on n'a point trouvé de tuiles couvertes d'inscriptions. Ce fait si grave eût dû inspirer à M. Lenormant lui-même les doutes les plus sérieux sur sa découverte.

(2) Ces dessins, rapprochés des paroles de MM. Lenormant père et fils, prouveront une fois de plus au lecteur la puissance merveilleuse de leur imagination.

Digitized by Google

Un peu plus loin (p. 191), M. Le Blant constate après nous qu'il y a une difficulté (il eût pu dire une impossibilité) évidente à faire des fragments d'une colonne le couronnement d'une enceinte d'une courbe aussi rapide, et, dans une note (p. 194), il remarque que le bord conservé de l'un des fragments de colonne est à angle droit. Mais alors que deviennent les assertions si formelles de MM. Lenormant sur l'existence de ce mur d'enceinte, et l'absence, si bien constatée par M. Lenormant père, de coupole ou même de toiture (1) ?

Il faut donc conclure que notre récit est seul admissible et que ces messieurs donnent comme certaines et constatées des choses qu'ils n'ont pas vues et qui n'ont pas même pu exister.

M. Le Blant veut bien déclarer (p. 217), que l'épitaphe de Gentianus et les objets qui l'accompagnaient ont été trouvés à fleur de terre, c'est-à-dire, comme nous l'avons raconté (2), dans l'herbe du pré Coulbeau. Cette déclaration d'un second témoin irrécusable permet au lecteur d'apprécier de nouveau comme elle le mérite cette phrase de M. François Lenormant (p. 10-898) : « Nous eûmes le bonheur de « rencontrer dans le pré n° 114 *une tombe qui avait « été respectée*, et où nous découvrîmes, avec les dé- « bris des ossements d'un homme, l'inscription sui- « vante, etc. »

L'emplacement de Gisai est discuté par M. Le Blant (p. 204-207). Il prouve à sa manière que le *vicus* ne peut être placé à Saint-Eloi, et il le reporte à Gisai-

(1) *Découverte d'un cimetière mérovingien*, p. 11.

(2) P. 31 de notre première édition, p. 325 de celle-ci.

Digitized by Google

la-Coudre, selon l'opinion, dit-il, de M. Auguste Le Prévost (1). Toutefois, pour donner raison à l'inscription nº 98 des planches, il conserve à Saint-Eloi une villa Gisaicus où saint Taurin aurait été flagellé. Le *fac-simile* de cette inscription avait déjà été publié par M. Lenormant père (*De la découverte*.... p. 64). Celui-ci, qui voulait le *vicus* à Saint-Eloi, donne comme très-nettement tracé GISACI VIC\, *Gisaci vicus*. M. Le Blant, qui ne voudrait plus qu'une villa, ne voit rien des trois derniers caractères et nous donne GISACI V. Malheureusement, le vers exige *vicus* et n'admet point *villa*, d'où naît un grand embarras pour l'ingénieux écrivain. Qu'il nous permette de lui dire que la solution est fort simple : le faussaire qui a fabriqué les vers publiés par M. Lenormant ne pensait pas à cette distinction nécessaire de *vicus* et de *villa* ; dans son ignorance, il a écrit *vicus*.

L'auteur passe sous silence le plan de la prétendue église si hardiment tracé par M. François Lenormant; mais ce qu'il dit de l'édifice prouve jusqu'à quel degré d'aveuglement peut descendre un esprit d'ailleurs distingué. Après avoir pompeusement raconté les premières découvertes (2), il ajoute (p. 189) : « Exa-

(1) On voit que l'heureux lauréat de l'Institut en use avec M. Auguste Le Prévost comme avec nous-mêmes ; il ne daigne pas mentionner la nouvelle opinion du savant et vénérable académicien, sans doute parce qu'elle est publiée dans une lettre jointe à ces rapports, qu'on eût voulu envelopper du plus profond silence.

(2) M. Le Blant parle avec un enthousiasme qui dépasse toute mesure. « J'aurais pu me croire, dit-il, dans ma chère ville de Rome!!! » Comme MM. Charles et François Lenormant, il ne doute pas que des fouilles subséquentes ne mettent à nu de nouvelles richesses. Qu'est-ce à dire, Messieurs? Vous êtes archéologues de profession; depuis plus de trois ans, vous avez eu, à vous en croire, la bonne fortune de ramasser des inscriptions mérovingiennes sur l'herbe

Digitized by Google

« minée alors avec *plus de soin*, la *maison* de l'ouvrier, « placée à vingt pas de la ruine, parut elle-même « *formée* de matériaux antiques; l'abondance des ma- « tériaux, supérieure à ceux qu'aurait pu fournir « l'enceinte restituée, révélait l'existence d'un édifice « important, une église sans doute, aux dépens et « sur la place duquel aurait été élevée la chaumière. »

Qu'on veuille bien relire et peser tous les termes de cette phrase. Rien ne saurait peindre le sentiment que nous avons éprouvé en la lisant. Nos lecteurs le partageront sans doute quand ils connaîtront les faits que nous allons énoncer. La maison de Boutel a été construite par son beau-père il y a cinquante ans (1), les murs sont en terre et ne contiennent pas une seule pierre ; les soubassements sont en cailloux ou silex non taillés. La cheminée, primitivement, était aussi en terre ; mais en 1831 Boutel obtint de Mme Niquet, alors propriétaire de Saint-Eloi, des briques et des pierres provenant de la cheminée d'une petite maison que cette dame possédait au hameau de Malassis, à six cents pas de Saint-Eloi, et qu'elle avait fait démonter. Il fit bâtir avec ces débris sa cheminée ac-

d'une prairie et dans les haies qui l'entourent, et vous en êtes encore à annoncer des fouilles fécondes? Mais c'est par là qu'il eût fallu commencer! Avant d'entretenir le public de vos hypothèses romanesques, il eût fallu chercher la vérité dans le sol et montrer à tous de véritables ruines. Vous proclamez par toutes les voies de la renommée la découverte d'une source intarissable de merveilles : nous allons simplement pour y puiser; mais dès que nous mettons le pied à Saint-Eloi, la source se dessèche, personne ne trouve plus rien. En vérité, le public doit trouver cela fort étrange !

(1) L'acte d'acquisition du terrain, vers la fin du siècle dernier, acte qui est encore entre les mains de Boutel, constate qu'à cette époque le terrain ne portait aucune construction. La femme de Boutel se rappelle aussi fort bien d'avoir vu dans son enfance construire la maison.

Digitized by Google

tuelle, qui, selon l'usage du pays, porte gravée en gros caractères, sur l'une des pierres du couronnement, la date 1831. Une pierre neuve, achetée d'Amiot, comme nous l'avons raconté, et sciée en deux, forme les angles du manteau de la cheminée. C'est sur l'une des parties de cette pierre qu'a été depuis tracé le mot *Baudulfus*, que M. Le Blant ose bien encore publier (p. 197) comme une inscription mérovingienne authentique. La cheminée renferme en tout trente-neuf pierres, la plupart petites; elles sont simplement équarries et ne portent aucunes traces de sculpture. Enfin, en massant les fragments de la colonne antique et toutes les pierres trouvées sur le terrain de Boutel dans les différentes fouilles, on ne formerait pas un mètre cube de matériaux.

C'est assez, les faits parlent trop haut pour qu'ils aient besoin de commentaires et tout le monde peut les constater. Nous adjurons les personnes qui conserveraient quelques doutes de se transporter à Saint-Eloi, sur le terrain de Boutel, à trente minutes de marche de la station de Serquigny: l'examen des lieux les éclairera pleinement sur un ensemble d'assertions que nous ne pouvons caractériser.

Qu'il nous soit permis toutefois d'exprimer un bien légitime sentiment d'inquiétude sur l'avenir de la science en notre pays, en voyant un travail comme celui de M. Le Blant sur Saint-Eloi introduit après coup dans un recueil déjà couronné par l'Institut et imprimé aux frais du gouvernement.

—

Digitized by Google

APPENDICE.

—

I.

Lettre de la commission, insérée dans le *Correspondant*, numéro du 25 février 1856 :

« MESSIEURS,

« La commission nommée par vous pour visiter un cimetière mérovingien, découvert, disait-on, dans notre département, se flattait peut-être d'avoir clos la discussion par un exposé qui avait trompé bien des espérances. Certainement elle ne prévoyait pas l'orage qu'allait soulever le rapport dont vous aviez ordonné la publication.

« Une réplique fort animée a paru dans le *Correspondant*. Selon l'usage immémorial des parties intéressées, votre commission en a été instruite la dernière. La forme de ce nouveau mémoire provoque de faciles explications sur un sujet qui avait pu sembler épuisé, faute de matière réelle.

« Il y a de tout un peu dans l'article aussi agressif au moins que défensif de M. François Lenormant. Le jeune écrivain déclare que c'est à lui de descendre dans la lice pour défendre l'intérêt sacré de la science et rétablir la vérité contre les membres de la commission envoyée par la Société de l'Eure. Pourquoi lui plutôt que M. Charles Lenormant, son père, qui avait pris sous sa responsabilité la découverte solennellement annoncée aux cinq classes de l'Institut? Cela n'est pas très-clairement établi; on remarque bien cette insinuation, passablement cavalière, qu'il serait compromettant pour une haute position scientifique d'entrer

Digitized by Google

dans une *telle* lutte, de combattre contre de *telles* atteintes ; au reste, peu importe. Il ne faudrait pas cependant abuser des droits de la piété filiale jusqu'à se dispenser d'un devoir, celui de l'urbanité dans la discussion. Il ne suffit pas de prendre un ton de dignité offensée et d'infaillibité méconnue pour mettre le bon sens de son côté ; et quand on prétend infliger, même à d'humbles académiciens de province, une leçon de savoir-vivre et de civilité puérile et honnête, il serait de bon goût de prêcher d'exemple et de donner une leçon encore, une leçon de style tempéré.

« Il n'en est pas ainsi, beaucoup s'en faut. Les membres de la commission sont traduits devant l'opinion publique sous de nombreux chefs d'accusation.

« Ils sont atteints, peut-être ne seront-ils pas convaincus sur tous les points :

« D'avoir cédé à une malheureuse disposition de la nature humaine en se refusant à admettre des faits qui viennent renverser leurs idées ;

« De ne pas montrer une connaissance bien approfondie des usages de l'Eglise primitive, d'ignorer ce qu'on appelait des églises baptismales ;

« De n'avoir aucune autorité comme germanistes ;

« De n'avoir pas su, avant les découvertes de Saint-Eloi, qu'il existait des runes germaniques différentes des runes scandinaves ;

« De n'avoir pas entendu parler de l'oppidum gaulois de Peran et des fameux murs de verre de l'Ecosse et de l'Irlande ;

« De se croire plus habiles que l'illustre Grimm, et de n'être pas les premiers savants du monde.

« Sur ces divers points, le premier à part, ils peuvent être d'assez bonne composition, sans se laisser éblouir par tout cet étalage du fonds commun d'une érudition facile ; mais il existe un autre ordre de griefs.

« Ils se voient accusés encore :

« D'avoir tenu à ne pas consulter M. Charles Lenormant ;

« De ne lui avoir pas même écrit un mot ;

« D'avoir manqué aux règles de la plus vulgaire civilité ;

« D'être venus sur les lieux procéder comme à une enquête judiciaire ;

Digitized by Google

« D'avoir cherché à séduire et à tromper par de faux prétextes, et sans succès, les gens chargés de la garde de la maison pour s'y introduire subrepticement.

« Ces faits, M. François Lenormant est, dit-il, prêt à les prouver quand on voudra. Ils excitent son indignation, et il signale très-solennellement cette étrange et inexplicable conduite à l'animadversion du monde savant et du monde poli.

« *Séduire — tromper — faux prétextes — subrepticement — indignation — animadversion :* voilà de bien grands mots qui s'éloignent déplorablement des termes d'une discussion décente. Des preuves auraient été mieux venues ; mais les grands mots sont plus faciles à trouver que les inscriptions runiques.

« Votre commission, Messieurs, vous doit et se doit à elle-même de rétablir par le plus simple des récits des faits singulièrement dénaturés. Elle tient à honneur de constater que de sa part aucun oubli des convenances ne peut être reproché à l'accomplissement de la mission que vous avez bien voulu lui confier.

« Il faut donc revenir au point de départ.

« Lorsque la proposition vous a été faite de visiter en votre nom le cimetière mérovingien de la chapelle Saint-Eloi, le baptistère de saint Taurin, la villa de Serquinius et le vicus romain décrits par M. Charles Lenormant, aucun doute n'était venu altérer la juste satisfaction d'une découverte inespérée qui faisait renaître, sous une plume habile et savante, les origines les plus obscures de notre histoire locale. Si la Société de l'Eure pouvait encourir quelque reproche dans une question toute de bonne foi et de loyauté, ce serait d'être arrivée un peu tard pour signaler au département qu'elle représente un inestimable éclaircissement de ses annales, un premier chapitre de ses chroniques si miraculeusement retrouvé, si brillamment écrit. M. François Lenormant pense, il est vrai, que des découvertes comme on n'en trouve pas beaucoup en un siècle, ont pu, dans la Société de l'Eure, renverser des idées, froisser des opinions et des systèmes, Vous savez, Messieurs, combien cette supposition est hasardée. C'est sans tentation de critique, c'est avec la plus

Digitized by Google

entière confiance, que la notice lue aux cinq classes de l'Institut a été accueillie par vous.

« Près d'un an s'était écoulé sans que la Société de l'Eure « eût paru faire attention à cette decouverte si importante « pour l'histoire de l'Eglise d'Evreux, et qui aurait dû inté- « resser à un si haut degré tous ceux qui s'occupent d'anti- « quités locales. » C'est M. François Lenormant qui insiste en ces termes sur cette longue attente ; plus loin, il appuie sur les obligations étroites d'une société dont M. Charles Lenormant est membre. Puisque la discussion arrive sur ce terrain, il faut bien l'y suivre. Oui, sans doute, plus d'un an s'était écoulé sans que M. Charles Lenormant eût daigné adresser à la Société, dont il est membre, un exemplaire de sa notice. C'est avec difficulté que vous vous l'êtes procurée, et cependant aucune voix dans vos séances ne s'est élevée pour qualifier cet oubli. Vous avez paru tacitement admettre qu'un membre de l'Institut, surchargé d'honneurs académiques, pouvait n'avoir pas conservé la mémoire exacte de tous ses titres. Evreux n'était pourtant pas très-naturellement oublié dans le baptistère attribué à son premier évêque. Mais, il faut bien insister sur ce point, la question de convenance négligée n'avait pas même été soulevée.

« Les membres de la commission n'avaient, comme la Société tout entière, qu'une pensée unanime : voir, de leurs yeux, voir, pour dire au département : nous avons vu. C'était leur devoir ; c'était aussi leur droit. Il faut bien le dire aujourd'hui, puisqu'on le conteste ; mais ils ne songeaient qu'au devoir.

« Ils s'acheminent donc vers Fontaine-la-Soret. Selon M. François Lenormant, ils auraient dû commencer par se mettre en rapport avec Monsieur son père ; s'instruire auprès de lui, probablement le prendre pour cicérone, l'appeler de Paris pour leur faire les honneurs de sa maison des champs et de ses découvertes. Et vraiment qu'aurait dit d'une prétention pareille la civilité puérile et honnête dont les leçons vous sont prodiguées par le jeune rédacteur du *Correspondant* ? Mais, encore une fois, la commission de la Société n'était pas guidée par un esprit de contrôle et de critique ; si elle allait voir et constater, elle s'attendait à voir ; à peine espérait-elle vaguement rencontrer quelques preuves

Digitized by Google

surabondantes pour payer son humble tribut à la grande découverte.

« Elle arrive enfin ; elle suit le chemin public qui traverse les dépendances du vieux prieuré rajeuni pour devenir le pied à terre d'un prince de la science.

« Frapper à une porte cintrée, reste vénérable de l'ancien édifice religieux ; s'enquérir courtoisement de la présence ou de l'absence du savant académicien ; exprimer le regret de n'avoir pas eu la bonne fortune, peu probable, de le rencontrer ; demander à l'homme chargé de la garde de la maison si son maître avait laissé et s'il pouvait montrer aux visiteurs tout ou partie des soixante-quatorze inscriptions que mentionne la notice : voilà ce qui s'est très-naturellement passé. C'est là ce que M. François Lenormant appelle chercher à séduire et à tromper par de faux prétextes. Que de bruit pour peu de chose! Pourquoi tromper? Pourquoi séduire? Pourquoi de faux prétextes?

« Que faire alors? se diriger par un étroit sentier vers la chaumière du journalier Boutel? Mais pour quelle raison s'adresser à cet homme illettré?

« Pour beaucoup de raisons, toutes des plus simples :

« Parce que c'est le plus proche voisin de l'ancien prieuré ;

« Parce que Boutel était chez lui ;

« Parce que dans son domaine, qui se mesure par un nombre bien modeste d'ares et de centiares, devaient se trouver réunis le baptistère et la crypte décrits par M. Charles Lenormant ;

« Parce que tout contre cet étroit domaine s'étend le cimetière mérovingien de la notice.

« Il ne devait pas être difficile de trouver ensuite le vrai chemin du vicus et de la villa.

« Hélas! hélas! il a bien fallu vous rendre compte de la plus étrange des déconvenues.

« Les membres de la commission avaient des yeux pour voir, et avec la meilleure volonté de bien s'en servir, ils n'ont rien vu ;

« Rien, rien, rien.

« Pas de baptistère, mais un four à chaux, mais deux fours

Digitized by Google

à chaux et de l'espèce la plus grossière. Question du métier de chaufournier, et non de la science de l'antiquaire;

« Pas de cimetière mérovingien, mais un terrain non fouillé, sans ondulation, à moins de confondre une taupinière avec un tumulus;

« Rien enfin.

« Il fallait partir honteux et confus d'être venus avec une bonne foi si robuste et d'avoir à redescendre des espaces imaginaires. Mais votre commission n'avait plus le droit du silence; elle vous devait un rapport, et elle commençait à comprendre que la vérité toute nue ne serait pas bien venue en tout lieu.

« Vous savez quelle susceptibilité, quelles récriminations acerbes a suscitées ce rapport écrasant, il est vrai, par sa simplicité véridique.

« Après avoir lu le factum de M. François Lenormant, plusieurs membres de la commission ont cru devoir retourner sur le terrain, munis de tous les verres grossissants qu'Evreux avait pu leur fournir; mais ils ont persévéré dans l'impénitence finale; ils méritent toujours l'anathème dont ils ont été stigmatisés sous forme d'épigraphe :

« *Oculos habent et non viderunt.*

« Puisqu'on leur a donné l'exemple de citer le Psalmiste, ils crieront bien haut :

« *Clamabunt in gutture suo.*

« Qu'ils n'ont rien vu, parce qu'il n'y avait, parce qu'il n'y a rien à voir; mais qu'ils ont admiré ce qu'une imagination créatrice pouvait tirer du néant.

« Ils se sont retrouvés en présence d'un pauvre homme absorbé dans une idée fixe, tout à l'amer et inconsolable regret de s'être laissé déposséder, pour la modique somme de quinze francs, d'un inestimable trésor. Quel trésor? il n'en sait rien, mais un trésor, un vrai trésor perdu pour lui. Oh! c'est un croyant que le journalier Boutel; ce n'est pas devant lui qu'il faut contester la certitude d'une grande et précieuse découverte. Cependant, question d'intérêt personnel à part, ses explications sur les diverses circonstances n'ont pas été sans valeur. Il n'a jamais hésité ni varié dans son récit.

Digitized by Google

« Il lui reste pour consolation dernière une pierre à laquelle M. François Lenormant attache une grande importance : un coin de cheminée où le nom de *Baudulfus* est inscrit en caractères d'une conservation merveilleuse, tant ils brillent de jeunesse et de fraîcheur. Il lui reste aussi un autographe du roi Childebert crayonné sur la muraille de sa chaumière, ou charbonné en lettres parfaitement moulées par quelque passant facétieux.

« Dans cette seconde visite, la commission était trop bien avertie pour ne pas rester sur ses gardes. Elle doit se rendre bon témoignage d'avoir respecté toutes les consignes, de n'avoir compromis aucun gardien.

« Si elle a pénétré dans la chapelle qui fait partie du domaine de M. Lenormant :

« C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

« Et le tribut de trente centimes par tête pour le pèlerinage de Saint-Suron a été fidèlement versé entre les mains de la fermière.

« Cela ne sera pas sans doute traité de séduction, de tromperie, de faux prétextes et de violation de domicile. L'animadversion du monde savant et du monde poli ne sera pas invoquée.

« La question de procédés et de convenances est au moins épuisée. La commission, Messieurs, rend la parole à son rapporteur.

« Signé : E. DE BLOSSEVILLE, président de la commission ; DUMONT, secrétaire ; LEBEURIER, rapporteur ; SAUVAGE, BOURGUIGNON, BONNIN, COLOMBEL (Emile), CH.-F. LAPIERRE, ARNOUX, membres. »

—

Digitized by Google

II.

Le *Courrier de l'Eure* publiait, dans son numéro du 22 juillet 1841, un très-remarquable article de M. Charles Lenormant sur les fouilles du Vieil-Evreux et les belles statues qu'on venait d'y découvrir.

Le savant académicien commençait ainsi sa lettre au rédacteur en chef du journal :

« La Chapelle-St-Eloi, 1er juillet 1841.

« MONSIEUR,

« Quelques amis m'ont obligeamment demandé « d'exprimer mon opinion sur les importantes dé- « couvertes d'antiquités qui ont signalé, l'an der- « nier, les fouilles du Vieil-Evreux. Après ce qu'une « plume expérimentée a déjà dit à ce sujet dans « votre journal, j'avoue que j'éprouve un certain « embarras. Mon devancier n'a-t-il pas épuisé la « matière? Et d'ailleurs, quand il s'agit des anti- « quités du département de l'Eure, ne serait-il pas « du devoir de tous de réserver la parole à celui qui, « par ses travaux, a déjà jeté tant de lumières sur « les souvenirs historiques de notre contrée? Faire « de l'archéologie, sur le terrain de M. Aug. Le Pré- « vost, c'est presque un sacrilége. J'ignore si c'est « l'amitié qui m'aveugle; mais je trouve, dans cet

Digitized by Google

« écrivain, la réunion la plus heureuse de toutes les « qualités qui constituent le véritable érudit : pa- « tience à toute épreuve, jugement sûr et toujours « modéré, intérêt donné aux moindres détails, « sans la plus petite trace de l'aveugle enthousiasme « qu'inspire trop souvent l'esprit de localité : c'est « dire assez que je me subordonne entièrement à « mon docte confrère, quand il s'agit des antiquités « ébroïciennes.

« Je vais donc, à mon tour, mettre M. Le Prévost « en demeure de nous dire le dernier mot sur le « Vieil-Evreux..... »

Les instances réitérées des amis de M. Le Prévost l'ont enfin décidé à prendre la plume. Le 20 mai 1852, il adressait à M. Bonnin la lettre suivante, publiée ici avec autorisation. M. Lenormant et toutes les personnes intéressées dans le débat, qui savent, comme lui, apprécier la valeur des opinions scientifiques du docte et vénérable maître, rendront justice à cette remarquable manifestation de la vérité :

« La Vaupalière, ce 20 mai 1852.

« Monsieur et cher Confrère,

« Vous m'avez plus d'une fois témoigné le désir que je vous fisse connaître, d'une manière précise, mon opinion actuelle et probablement définitive, sur l'emplacement de l'établissement antique nommé Gisacvs. Le courant d'une vie fort peu sédentaire ne m'a pas laissé jusqu'ici assez de loisirs pour rasseoir et rédiger mes idées sur ce point de notre topographie de l'Evrecin. Néanmoins, je ne le désire pas moins vivement ni depuis moins longtemps que vous, car j'ai traité jadis cette question d'une manière qu'aujour-

Digitized by Google

d'hui je regarde comme erronée, et, après le plaisir de persister dans une opinion qu'on croit fondée, je n'en connais point de plus vif que celui de proclamer qu'on est revenu d'une erreur.

« C'est donc avec bonheur que je saisis l'occasion que vous voulez bien me fournir, de déclarer que je ne place plus GISACVS à Gisai-la-Coudre, près la Barre, malgré l'identité des noms, les traditions pieuses qui y existent concernant saint Taurin et la présence de nombreuses substructions romaines.

« J'avais jusque-là toujours supposé pareillement, conformément à la tradition locale, que l'emplacement primitif du chef-lieu des Aulerques Eburovices avait été le Vieil-Evreux, et que ses habitants ne s'étaient transportés sur les bords de l'Iton qu'à l'époque où il ne leur fut plus possible de résider avec sécurité dans les campagnes et les villes ouvertes, sans cesse exposées aux invasions des rebelles ou des barbares.

« Vos savantes et loyales recherches, Monsieur et cher confrère, dissipèrent bientôt ces illusions. Elles me prouvèrent que l'établissement romain d'Evreux avait existé à une époque bien antérieure à la construction de son enceinte, puisque là, comme à Sens et presque dans toute la Gaule, la base de ces murailles n'était formée que de débris de monuments préexistants, d'une grande splendeur, et qui n'avaient pu y être apportés de loin. Vous y découvriez en même temps l'emplacement d'un magnifique théâtre, et non loin de là un autre plus petit et plus rustique à Arnières. Enfin il résultait encore de vos investigations que toutes les voies antiques rayonnaient d'Evreux actuel et non du Vieil-Evreux, dont l'aqueduc avait été coupé pour livrer passage à l'une d'elles. L'établissement étudié par M. Rever se trouvait réduit par vous à n'avoir été que le palais de quelque grand personnage ou fonctionnaire, et non un chef-lieu de cité pourvu d'une nombreuse population agglomérée.

« Les traditions les plus accréditées ne pouvaient tenir contre une pareille masse de faits. Il fallut reporter franchement et définitivement MEDIOLANVM à Evreux, comme l'avait fait d'Anville, et dans une position tout à fait analogue

Digitized by Google

à celle qu'occupait Mediolanum Santonum sur les bords de la Charente.

« En même temps on découvrait dans les environs du Vieil-Evreux (1) deux inscriptions qui ne permettaient plus de laisser GISACVS à Gisai-la-Coudre. L'une d'elles constatait l'existence d'une divinité topique (2), DEVS GISACVS. On a conservé, dans le midi de la France, un grand nombre d'inscriptions de ce genre qui nous attestent la déification de lieux dont les noms souvent bizarres se sont quelquefois perpétués jusqu'à nos jours. Nous nous contenterons de citer le dieu Luchon (LIXO), le dieu Baserte (BASERTE) et le dieu ou la déesse Artet (ARTEHE). Le dieu Gisai appartient évidemment à la même catégorie, et nous en trouverions bien d'autres exemples autour de nous si nos campagnes étaient aussi riches en inscriptions antiques que les provinces méridionales de la France.

« Mais, me dira-t-on, ce n'est pas autour du Vieil-Evreux, c'est à Gisai-la-Coudre qu'il faut nécessairement placer Gisacus. Je répondrai qu'on n'est pas irrévocablement enchaîné à Gisai-la-Coudre par l'identité de nom, puisqu'il a existé plus d'un lieu ainsi appelé (3). Nous savons, par exemple, que Jusiers, entre Mantes et Meulan, portait authentiquement ce

(1) C'est au Vieil-Evreux même et à peu de mètres de distance l'une de l'autre, dans le palais dont on a publié les plans, qu'ont été découvertes ces inscriptions : la première en 1828, la seconde en 1836. B.

(2) Nous croyons donner ici cette inscription déjà plusieurs fois publiée.

AVG. DEO GISACO
VRIGIVSAGRI
*CO*LADESVOPO . . .
SVIT. . . .

(3) Une inscription antique, conservée dans le musée d'Amiens, a transmis jusqu'à nous un nom presque identique.

GESACO . AVG
SATVRNINVS
SECCI . FIL
V.S.L.M. B.

Digitized by Google

nom (1), et nous ne voyons point pourquoi il n'y en aurait pas un troisième, au point que le concours des deux inscriptions en met si légitimement en possession. Les divinités topiques n'étaient honorées en effet que dans un rayon fort restreint, et il est impossible de rapporter, soit à Gisai-la-Coudre, soit à Jusiers, une manifestation trouvée si près du Vieil-Evreux.

« Votre seconde inscription achève d'ailleurs de nous démontrer l'existence, sur le lieu où elle a été trouvée, d'un Gisacus constitué, non pas en chef-lieu de cité, mais en municipe, dont les habitants se donnaient le titre de citoyens (2). Ces deux inscriptions me paraissent démontrer d'une manière incontestable qu'il y avait dans ce quartier un lieu assez notable pour donner lieu à une déification, assez peuplé pour qu'on pût s'en dire citoyen, et que son nom était Gisacus. Maintenant ce nom s'étendait-il jusqu'à la splendide demeure qui y était contiguë (3), ainsi que cela arrive le plus souvent de nos jours? C'est ce que nous ignorons et qui ne pourra être éclairci que par la découverte de quelque nouvelle inscription établissant ou contredisant ce fait d'une manière précise (4). En attendant, et sous toutes réserves, je

(1) Ce lieu est appelé GISEI dans la charte de donation de la comtesse Leutgarde, vers le milieu du X^e^ siècle. Il est digne de remarque que déjà à cette époque reculée son nom avait perdu la terminaison primitive pour prendre celle qui l'a remplacée dans toute la zone de la langue d'Oil.

(2) Voici le texte de cette seconde inscription :

..... CRISPOS BOVI .....
. ... AMEDON .....
.... AXTAC BITI EV .....
.....DO CARABITONV.... ..
.....N IA SEIANISEBODBV....
..... REMI FILIA ...
.....DRVTAGISACICIVIS SV.... B.

(3) Nous avons dit que c'est dans ce splendide palais même que ces inscriptions ont été découvertes. B.

(4) Une lettre de M. Auguste Le Prévost à M. l'abbé Lebeurier, en date du 27 février 1856, établit de la manière la plus

Digitized by Google

pense qu'il n'y a rien de mieux à faire que de lui donner provisoirement cette extension, ne fût-ce que comme protestation contre l'erreur grave qui, tirant son origine des ténèbres du moyen âge, s'est perpétuée jusqu'à nos jours et continuera de subsister dans le langage officiel et populaire. Il n'y a point d'inconvénient à ce que ces imposantes ruines reçoivent le nom de Gisai ; il y en a beaucoup à ce qu'elles conservent sous la plume des savants celui du Vieil-Evreux, qui y deviendrait une consécration dangereuse de l'erreur populaire.

« Après avoir ainsi recouvré un Gisai aux portes d'Evreux, tout le monde comprendra que c'est là que doit être reporté celui qui figure dans la légende de saint Taurin. En effet, il résulte des détails d'un récit (1) d'ailleurs assez confus, qu'on y était, si nous osons parler ainsi, pied dedans pied dehors avec Evreux. Or c'est ce qui ne peut s'appliquer ni à Gisai-la-Coudre, ni à Jusiers, ni en général à aucune localité placée hors de la banalité du chef-lieu de la cité. On sait d'ailleurs que ce n'était pas l'usage de nos premiers apôtres de s'aventurer au delà d'un faible rayon au milieu des populations fanatiques, féroces, indisciplinées, qui ne permirent que beaucoup plus tard aux prédicateurs de l'Evangile de circuler parmi elles. Il est aujourd'hui universellement reconnu, quoi qu'en aient pu dire les légendaires du IX^e^ siècle, que la foi chrétienne ne pénétra que timidement et graduellement dans ces repaires de l'idolâtrie. Partout ce fut dans la banlieue de la ville épiscopale que le nouveau culte commença à y rayonner, et c'est pour ce motif que dans la plupart des diocèses elle avait conservé le nom significatif de *Chrétienté*.

« La maison de plaisance, la villa du gouverneur de la cité

positive que la découverte de Saint-Eloi n'a point modifié son opinion sur l'emplacement de GISACVS. (*Voy.* p. 314.)

« Je répéterai ce que je crois connu de toutes les personnes in-
« téressées dans ce débat, c'est que j'ai placé depuis longtemps au
« Vieil-Evreux le Gisacus de la légende de saint Taurin et de deux
« inscriptions antiques, et que je persiste dans cette opinion. »

B.

(1) Celui de la légende publiée par les bollandistes. B.

Digitized by Google

ne pouvait pas plus que les excursions du saint pontife dépasser une distance de Mediolanum fort limitée. Il fallait que ce magistrat restât en communication continuelle avec son tribunal, avec ses bureaux, avec le courant journalier de la correspondance, des affaires et des nouvelles. Ce n'est pas jusqu'à Gisai-la-Coudre que ce courant pouvait aller le chercher et recevoir de lui une réaction éclairée et instantanée (1). Sous ce point de vue, il devient donc encore impossible de placer ailleurs que dans l'extrême voisinage d'Evreux le Gisai de la légende.

« Mais il est tout naturel que les générations intermédiaires n'y aient pas regardé de si près, et que, ne connaissant qu'un Gisai dans l'Evrecin, elles y aient impitoyablement ramené saint Taurin et son farouche persécuteur, sans tenir aucun compte du tour de force qu'elles leur faisaient accomplir. Cette méprise était naturelle et presque inévitable, tant que les pierres n'avaient pas parlé. Aujourd'hui que, grâce à vous, leur témoignage a été recouvré et proclamé, la fixation définitive de Mediolanum Aulercorum à Evreux, et celle de Gisacus tout près des ruines, si mal à propos désignées jusqu'ici par le nom de Vieil-Evreux, me paraissent deux faits définitivement acquis à la science, et je pense que c'est pour elle un devoir rigoureux de les enregistrer immédiatement dans ses actes,

« Agréez, je vous prie, Monsieur et cher confrère, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

« A. LE PRÉVOST. »

(1) On peut se faire une idée de la gravité des inconvénients qu'eût entraînés, pour l'expédition des affaires, la résidence notablement excentrique d'un gouverneur de cité romaine, en supposant un préfet de nos jours passant une partie de son temps à plusieurs lieues de son centre de surveillance et d'administration. Ces magistrats n'étaient pas assujettis à une responsabilité moins grave, ni à une vigilance et une activité moins soutenues.

Digitized by Google

III.

Il existe à Pithienville, sur la route de Paris à Caen, entre Evreux et la Commanderie, une auberge assez ancienne connue sous le nom de la *Mère Odue* (1). Rouillon la faisait remonter à l'époque gallo-romaine. Aidé du souvenir de ses conversations avec l'auteur du *Glaneur* et d'une des inscriptions découvertes par M. Lenormant, notre confrère M. A. Chassant a composé un mémoire archéologique qu'on ne lira pas sans intérêt (2) :

ANTIQUITÉ DE LA MÈRE ODUE,

PROUVÉE

Par une des inscriptions découvertes par M. Ch. LENORMANT, *à la Chapelle-Saint-Eloi (Eure).*

« Si l'archéologie a rendu de grands services à l'histoire, c'est depuis surtout que quelques savants se sont ingéniés à voir dans les antiques, que les découvertes leur procurent, autre chose que ce qu'elles signifient. Cette méthode neuve et hardie est appelée à faire beaucoup de prosélytes. Laissons maintenant les antiquaires de la vieille école s'abrutir

(1) Voir Gadebled, *Dict. hist. et topog.*, p. 384.

(2) Nous le reproduisons ici tel que les journaux de l'Eure l'ont publié.

Digitized by Google

dans des recherches consciencieuses, s'en tenir purement aux faits, ne donner leur opinon qu'après mûr examen et s'abstenir plutôt que d'inventer. Quels avantages, quels éclaircissements l'histoire peut-elle attendre d'une telle circonspection, d'un respect si pusillanime pour la vérité! Quelques riches que soient les découvertes archéologiques, elles signifient trop peu par elles-mêmes, si l'imagination ne vient en aide à l'antiquaire pour reconstruire le passé. En présence de vieux débris informes que le pic d'un terrassier aura mis à découvert, le savant, appelé sur les lieux, ne doit pas hésiter à émettre son avis. Si on lui montre une pierre façonnée, des briques et quelques moellons, il doit aussitôt reconstruire, suivant le besoin, un temple, un baptistère, même une villa, etc. Si c'est un bras, une jambe, une tête, un torse, le tout plus ou moins mutilé, l'antiquaire, familiarisé avec les dieux de l'Olympe, en fera aussitôt un Jupiter, un Mercure, un Hercule barbu ou toute autre divinité. Cette manière large d'interpréter les débris de l'antiquité est la seule bonne et profitable: bonne, parce qu'elle séduit le public; profitable, parce qu'elle fait le mérite des savants qui excellent dans ce genre.

« Quant à nous, si nous avons renoncé aux vieilles doctrines pour entrer dans cette nouvelle voie, c'est moins pour chercher à égaler nos maîtres que pour faire profiter notre histoire locale des avantages de la science archéologique à vol d'oiseau.

« Parmi les inscriptions découvertes par M. Charles Lenormant, à la Chapelle-Saint-Eloi (Eure), il s'en trouve une ainsi fragmentée :

VIRIODV.....
SYRVS ET.....
EX VICO GIS.....
AVLERC.....
IN.....

« Pour qui s'en tient purement à la lettre et n'a aucune connaissance des choses locales, il n'y a dans cette inscription qu'obscurité. C'est pourquoi le véritable sens n'en a pas

Digitized by Google

été compris des savants. Mais quand nous aurons fait connaître ce qu'était, d'après la tradition, le père et la mère ODU ou ODVE, cette inscription s'expliquera d'elle-même et viendra justifier l'opinion que nous émettait sur l'antiquité de ces personnages l'auteur du *Glaneur*, ouvrage historique, *malheureusement* resté inédit, malgré l'annonce de sa publication. Mais qu'est-ce que la mère ODU? dira-t-on. Nous allons vous l'apprendre.

« Sur la route de Caen, entre Evreux et la Commanderie et tout près de Pithienville, il est une maison isolée, désignée sous le nom de *la Mère* ODUE, et fort connue des voyageurs. Hé bien! cette maison n'a fait que remplacer une ancienne mansion romaine, sorte d'hôtellerie, comme on sait, servant à fournir des relais aux courriers de l'empire et le gîte aux voituriers gallo-romains. Située sur une des routes les plus fréquentées de la seconde lyonnaise, cette maison était desservie par un nommé ODU, ancien troupier des vieilles bandes du farouche Licinius, gouverneur militaire des Eburoviques, celui-là même qui fit fustiger si cruellement saint Taurin. ODU, après avoir obtenu son congé comme vétéran, s'était retiré les mains vides auprès d'un de ses anciens chefs de légion, nommé Petus Petinus, que ses grandes propriétés avaient appelé aux fonctions de décurion de la cité des Aulerques Eburoviques (Evreux), comme le témoigne une inscription trouvée à Limoges et publiée dans les mémoires de la Société libre de l'Eure. Ce Petus Petinus, qui avait largement butiné dans les guerres intestines de la Gaule, donna sans effort un petit coin de terre, dépendant de sa métairie ou villa de Pithienville, à son malheureux compagnon d'armes ODU. Il lui facilita, en outre, les moyens d'élever sur le bord de la voie romaine de *Mediolanum* à *Noviomagus* (d'Evreux à Lisieux) la maison dont nous avons parlé, et d'y tenir, comme on dit vulgairement, un cabaret ou bouchon. Remarquons, en passant, comme tout s'altère avec le temps. C'est cette même villa que les titres du moyen âge expriment par Pithienville, au lieu de Petin-Ville (*Petini Villa*) qu'elle devrait s'appeler. Le père ODU (*vir odv*), pour donner à son établissement toute la prospérité désirable, s'était empressé de conduire comme épouse, à l'autel de Junon, une ex-prê-

Digitized by Google

tresse du temple de Bacchus, dont il avait fait la connaissance à une assemblée des *Libérales* qui se tenait non loin de Mediolanum, dans un lieu qui, en souvenir du dieu qu'on y fêtait, a retenu depuis le nom de Bacquepuis, *Bacchi podium*, et non *Bacchi puteus* comme l'ont écrit dans leurs chartes quelques moines ignorants. Syria, c'est ainsi que se nommait cette ex-prêtresse, originaire de Gisai (*ex vico Gisaco Aulercorum*, maintenant le Vieil-Evreux), apportait en dot 8 lustres, un certain embonpoint, une figure fraîche et réjouie, et, de plus, 50,000 sesterces (environ 5,000 fr.), produit de 20 ans de service dans les autels. Elle ajoutait encore à ces avantages le secret de certains breuvages et de plusieurs philtres, dit-on. Quelle bonne fortune pour un cabaretier, qu'une telle femme ! L'hôtellerie de Pithienville, dirigée dès lors par la belle Syria, ne tarda pas à être fréquentée par tous les postillons et muletiers de la Gaule celtique qui traversaient le pays des Aulerques Eburoviques. Comme chez la belle cabaretière de Vernon, si bien glorifiée par le moine Gaguin, on trouvait chez la mère ODUE

« Risus, verba, jocos, fulcra, cubile, merum

et autres délectations que je laisse décrire à la plume du moine historien.

« Le mansionnaire ODU, voyant ses affaires en si bonnes mains, s'était complétement effacé de l'administration domestique. L'activité de sa femme l'avait rendu paresseux, et, s'il montrait quelque capacité, c'était pour se livrer à des libations sourdes, en compagnie de quelques muletiers et le plus souvent avec son beau-père Syrus. Ce dernier avait contracté l'habitude de lever fréquemment le coude dans les fonctions d'appariteur d'un temple consacré au dieu des vendanges. Chargé d'emplir les amphores pour les sacrifices, il lui arrivait souvent, tant l'odeur du vin sacré troublait ses idées, de vider, à la barbe de Bacchus, les coupes préparées pour les libations. Ces distractions multipliées lui ayant attiré la colère des sacrificateurs, on invita le père Syrus à aller *siroter* ailleurs : car c'est là, pensons-nous, le point de départ de cette expression vulgaire *siroter* (*vox ex Syro desumpta*, disent les vieux lexicographes).

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit du beau-père et du gendre, l'hôtellerie de Pithienville n'en étendait pas moins au loin sa renommée. Mais un jour, hélas! jour néfaste, sans doute, le décurion Petinus eut besoin de l'assistance du père ODU pour se faire conduire à la magnifique villa de Serquinius (aujourd'hui Serquigny), où l'attendait un splendide festin. Mais, soit que le père ODU, ce jour-là, eût trop sacrifié à son dieu favori, soit mauvaise fortune, toujours est-il que, près d'arriver à destination, il fut assez malhabile pour heurter violemment contre une borne milliaire le char qu'il conduisait, et assez malheureux pour aller piquer une tête sur la voie publique, d'où il fut relevé mort. Quant à notre décurion, il en fut quitte pour une secousse qui ne fit qu'aiguiser son appétit. Le père Syrus et sa fille, mandés sur les lieux, rendirent les derniers devoirs au vieux mansionnaire et placèrent sur ses cendres l'inscription que M. Lenormant nous a fait connaître et que nous complétons de la sorte :

D. M.
VIRI ODV BENEM.
SYRVS ET SYRIA,
EX VICO GISACO
AVLERC., POSVERVNT.
IN AETERN. BIBE. (1).

« Ainsi finit, vers la fin du IVe siècle, d'après l'acte mortuaire ci-dessus, le mansionnaire ODU. Sa veuve, quelque peu inconsolable, n'en continua pas moins de gérer avec succès l'hôtellerie de Pithienville, où pendait pour enseigne *la Sirène*. Elle sut si bien, jusqu'à la fin de ses jours, charmer par ses philtres les postillons de la vieille Gaule, que ceux-ci, en retour, transmirent à leurs successeurs le nom de la mère ODUE comme celui d'une divinité bienfaisante.

(1) On ne sait si on doit lire ici *bibe* ou *vive*, car les Gallo-Romains employaient indifféremment le B pour le V, et *vice versa*. Si le père Syrus a concouru à la composition de l'inscription, le choix alors n'est plus douteux.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'après bien des siècles son nom est arrivé jusqu'à nous. Et l'on parlera encore longtemps, sous le chaume ébroïcien, de la mère ODUE. — *Explicit.*

« *D'après un vieux légendaire d'ODU,*

« ALPH. CHASSANT. »

Digitized by Google

IV.

Découverte du Cimetière mérovingien, à la Chapelle-Saint-Eloi,

PAR M. LENORMANT.

(TRADUIT DU GENTLEMAN'S MAGAZINE.)

De temps en temps, les annalistes des événements contemporains ont à enregistrer, pour l'avertissement et l'instruction des hommes, quelque fraude ou imposture extraordinaire qui reste ainsi un témoignage humiliant de la fausseté humaine et de la crédulité humaine. Quelquefois nous lisons le récit d'une série de fourberies qu'un habile imposteur a conçues pour attenter aux droits d'autrui. Quelquefois encore la pénétration des savants est mise à l'épreuve par l'apparition de quelque remarquable manuscrit, œuvre d'un faussaire, ou bien l'on découvre une contrefaçon moderne dans un poëme dont la forme a été habilement empruntée aux siècles passés.

L'archéologie également a son livre noir des crimes célèbres, et en fait, plus que tous les hommes, le vrai antiquaire a raison de s'écrier avec Autolycus : « A coup sûr, Monsieur, il y a des traîtres autour de nous : il importe donc d'être sur nos gardes. »

C'est pour la première fois, dans l'automne de 1854, que le monde archéologique entendit une rumeur sur quelques remarquables découvertes faites en Normandie par M. Charles Lenormant, l'éminent professeur de Paris, lesquelles, on s'y attendait, devaient jeter une vive clarté sur la page obscure de l'histoire des premiers Mérovingiens. On ne resta pas longtemps en suspens. L'Institut de France tint une séance solennelle le 25 octobre 1854 pour recevoir le compte rendu des découvertes du savant professeur, compte rendu qu'il avait préparé à l'invitation de ses éminents

Digitized by Google

collègues. Cette lecture fut suivie d'une prompte publication.

Il y est expliqué avec détails comment une excavation, pratiquée sur le flanc d'un côteau pour une chaumière de paysan, conduisit à la découverte d'un cimetière mérovingien, d'une église et d'un baptistère datant de la première période de l'introduction du christianisme chez les Francs. En outre, les matériaux de ces constructions se trouvèrent provenir des ruines d'une villa romaine toute voisine, ce qui donne à M. Lenormant une heureuse occasion pour intercaler la légende de saint Taurin, et pour composer un délicieux roman d'un art extrême. Plus loin, nous avons la satisfaction de trouver dans son traité un choix fait parmi les 74 inscriptions, lesquelles sont, pour la plupart, gravées sur des tuiles romaines trouvées dans *l'enceinte* (*precints*) du baptistère. Plusieurs de ces inscriptions sont en caractères runiques et présentent un grand intérêt aux yeux même du docteur J. Grimm, de Berlin.

Il faut cependant le remarquer particulièrement, l'opinion du docteur Grimm est entièrement basée sur l'exactitude supposée des copies des inscriptions soumises à son examen. Nous aurions pensé qu'il était très-possible, et beaucoup plus satisfaisant pour toutes les parties, que l'on eût envoyé à Berlin quelques-uns des originaux. Beaucoup de ces intéressants objets d'antiquité (*records*) ont un caractère funéraire; d'autres attestent, comme de vraies chroniques, les visites des grands personnages historiques à cette terre sainte, et conservent les noms de saint Germain et des princes mérovingiens Childebert, Clothaire et autres; quelques-uns, enfin, portent les figures symboliques des premiers temps de la chrétienté, si communes dans les catacombes de Rome.

M. Lenormant peut s'enorgueillir à bon droit de la rareté de ses découvertes, « *comme on n'en trouve pas beaucoup en un siècle.* »

Dans un espace très-limité, il a pu exhumer les restes d'une villa romaine, d'un baptistère fondé par un martyr des premiers siècles, d'une église et d'un cimetière mérovingien. Peut-être M. Lenormant aurait pu avoir des motifs pour modifier ses aperçus sur quelques points s'il avait

Digitized by Google

consulté son voisin et collègue, le savant auteur de la *Normandie souterraine;* mais, de tout point, c'est une découverte des plus étonnantes. On ne peut qu'admirer le procédé de composition par lequel les faits s'ajustent les uns aux autres. Cependant, on ne sait comment, l'unité et l'*aisance* même de la narration de M. Lenormant font naître des doutes pénibles, au point qu'à la fin, n'étaient l'autorité de l'Institut et la grande réputation de l'écrivain, on commencerait à soupçonner l'existence de quelque mystification.

C'est pourquoi nous ne sommes pas grandement surpris de voir des sentiments tout semblables se manifester même en France; car, en vérité, nous ne pouvons pas nous défendre de penser qu'un dessein, plus profond qu'un simple désir de confirmer les faits annoncés par M. Lenormant, a porté ses proches voisins, la Société du département de l'Eure, à envoyer une commission pour examiner le cimetière mérovingien de la Chapelle-Saint-Eloi.

Cette commission paraît avoir été soigneusement composée de neuf des membres les plus actifs (*efficient*) de la Société, notamment du président, M. le marquis de Blosseville, et M. l'abbé Lebeurier.

Le rapport de ces Messieurs est certainement opposé de la manière la plus étrange aux récits romanesques de M. Lenormant. Il établit, par preuves positives, que M. Lenormant n'a jamais vu en place *(in situ)* aucune des pierres, tuiles, etc., matériaux avec lesquels il a cherché à élever son système *(theory)*, et que c'est par la plus merveilleuse faculté de création que l'illustre savant a pu voir un baptistère, une église, un cimetière, un *vicus* et une villa, et déterminer, de la manière la plus absolue, la position relative de chacune de ces constructions.

Dans le baptistère, MM. les commissaires voient simplement un ancien four à chaux, et dans le passage qui y mène l'étroit conduit du four, ayant intérieurement une largeur de 18 pouces. Ils examinent les terrains environnants et ne trouvent aucune trace d'os, d'armes, d'urnes sépulcrales, ou de quoi que ce soit enfin qui caractérise un cimetière. Le seul squelette dans lequel M. Lenormant voit un cimetière complet *(full grown)* fut découvert dans le four à chaux, et on déclare qu'il n'est pas de date très-ancienne.

Digitized by Google

L'authenticité des inscriptions runiques est formellement niée, et le second rapport nous apprend que le savant danois, M. Adam Fabricius, a déclaré qu'elles étaient l'œuvre d'un ignorant faussaire. En fait, les commissaires établissent amplement que M. Lenormant est la victime d'une imposture *(forgery)* de l'espèce la plus grossière. Ils nomment même un des faussaires, désignent ses complices et déclarent que le cimetière mérovingien de Saint-Eloi restera un des plus curieux monuments des singulières aberrations que puisse causer la science lorsqu'elle prend pour guide une trop brillante imagination.

Ce rapport de la commission de la Société de l'Eure nous amène forcément à la triste conviction que M. Lenormant a été complétement la dupe *(completely duped)* d'impostures que son jugement aurait immédiatement découvertes sans l'influence de son imagination trop ardente.

Il était désirable pour M. Lenormant, il lui était commandé de donner lui-même quelques explications, mais non pas l'apologie si pleine d'aigreur et de personnalités qui a été écrite par son bien jeune fils *(youthful son)* dans les pages d'une revue de Paris, le *Correspondant*.

M. François Lenormant, dans cette publication, invoque le témoignage de personnes qu'il nomme, et dont l'attestation serait d'une très-haute importance ; mais il ne paraît pas qu'elles répondent à l'appel.

M. F. Lenormant, cependant, produit un fait très-imposant en faveur de l'existence d'un cimetière.

« Nous fûmes assez heureux, écrit-il, pour trouver dans la prairie une tombe qui n'avait pas été violée ; nous y découvrîmes, avec les restes d'un squelette d'homme, l'inscription suivante :

GENTIA [NUS]
ANNOR [UM].....
IN P [ACE], -

un petit bronze de Constantin et un fragment d'urne portant une inscription. »

A présent, ces renseignements et ces détails nous causent une vive satisfaction : une tombe entière au moins a été découverte! Or, nous savons que le savant auteur de la *Nor-*

Digitized by Google

mandie souterraine a rarement trouvé des tombes mérovingiennes à une profondeur moindre que 4 pieds. Souvent elles sont beaucoup plus profondément. Ainsi, laissant de côté les erreurs de jugement qui se sont rencontrées au sujet du baptistère, de l'église, etc., nous sommes maintenant convaincu que les Lenormant (*the Lenormants*) se sont pour le moins donnés beaucoup de mal, et qu'ils ont démontré l'existence d'un cimetière par de profondes excavations.

Mais nous sommes saisi de surprise en lisant dans un second rapport, que les commissaires de la Société de l'Eure se sentirent appelés à donner, qu'il est de toute certitude que MM. Lenormant n'ont jamais fait la moindre fouille en aucune circonstance! Comment alors ces restes de Gentianus furent-ils découverts? demandons-nous dans notre extrême étonnement.

La suite du rapport nous raconte que, dans une promenade après midi, les membres de la famille Lenormant écartant l'herbe, les dames avec l'extrémité de leur ombrelle, les hommes avec leurs cannes, heurtèrent les restes épars de Gentianus qui gîsaient, cachés dans les longues herbes, à la surface du sol. Vraiment, c'est de l'archéologie faite bien à l'aise! Or, s'écrient les commissaires irrités, nous le demandons à tout homme loyal, quand on emploie de tels procédés d'exposition, n'a-t-on pour mobiles que les intérêts sacrés de la vérité et de la science? La conclusion du rapport est l'expression de reproches encore plus sévères, lesquels sont bien richement mérités si les charges d'accusation du rapport sont réellement vraies. Certes, si les commissaires avaient pu par hasard commettre une méprise, comment espéreraient-ils jamais pouvoir expier leur crime?

Les limites d'une brève notice nous empêchent de rien tenter au delà d'un exposé des chefs principaux et de la situation présente de ces faits ou fictions remarquables, comme on n'en trouve pas beaucoup en un siècle.

On admet que quelques-unes de ces reliques (*relics*) sont réelles, mais apportées d'ailleurs pour aider à la mystification. Comment pouvons-nous espérer les discerner? Comment ces restes, soit réels, soit fabriqués, ont-il été déposés dans le sol sans qu'on s'en aperçût? Rien moins qu'une conspiration organisée aurait pu mettre au jour des fraudes d'une telle

Digitized by Google

magnificence : quels sont alors les conspirateurs ? Une nombreuse série de nouveaux documents ajoutés à ceux que contiennent les brochures que nous avons devant nous est indispensable pour éclaircir le mystère. Les commissaires ont évidemment entre les mains des preuves importantes. Pourquoi alors ne pas leur donner l'occasion de les développer dans leurs détails?

Nos usages anglais nous interdisent l'idée qu'une fraude reconnue, fraude d'une telle énormité et qui couvre la science archéologique d'un ridicule si nuisible à sa cause, puisse en rester là. Ces rapports ont été publiés, non par d'obscurs individus, mais par une Société savante d'un département de la France, proche voisine du théâtre des opérations (*opérations*) de M. Lenormant, et qui a quelque renom. Ils demandent à l'Institut la prise en considération la plus sérieuse.

La Société de l'Eure s'est efforcée d'accomplir son devoir en s'y appliquant de tout son pouvoir, et il est à espérer que l'Institut suivra son exemple.

Ces découvertes mérovingiennes de M. Lenormant, comme il le dit lui-même, ont été solennellement portées à la connaissance du monde savant par l'Institut de France.

La publication qui a suivi immédiatement la lecture est l'équivalent de *l'imprimatur* de l'Institut ; et maintenant que le rejet méprisant qui a frappé les inscriptions runiques et l'enchaînement tout entier des découvertes mérovingiennes est un fait qui s'est répandu dans l'Europe, on ne sait que croire, on se tourne impatiemment vers l'Institut, et on en attend un examen complet et une décision impartiale. En vérité, cette mesure est due à M. Lenormant lui-même, s'il est capable de soutenir son système.

Si cependant il se sent la victime d'une cruelle raillerie, comme on penserait qu'il doit le sentir, nous accueillerions avec honneur l'aveu loyal d'une telle conviction, et nous serions heureux de l'entendre s'écrier, avec l'auteur célèbre d'un autre roman impérissable : « Je m'éveillai, et je vis que c'était un songe ! »

(*Publié dans le* GENTLEMAN'S MAGAZINE *du mois d'août* 1856.)

Digitized by Google

La traduction qui précède a été faite avec beaucoup de soin : on a voulu qu'elle reproduisît fidèlement le texte anglais, même au risque de contenir beaucoup d'anglicismes, de répétitions et de mots peu usités. Cette notice étrangère contient quelques assertions qui ne sont point parfaitement exactes et quelques expressions malsonnantes pour notre langue et nos usages français ; on a dû les laisser subsister dans la traduction. Du reste, les inexactitudes sont de minime importance.

(*Traduction par ordre de la Société de l'Eure.*)

Digitized by Google

LÉGENDE DU PLAN ET DE LA COUPE.

A..... Retraite du terrain vierge de 0m 50 de largeur au fond d'une espèce de puits.

B..... Encuvement ovoïde dont le diamètre est de 1m à 1m 20 et dont la profondeur est de 0m 50 environ.

CC.... Canal de 0m 45 de largeur et de 1m 50 de longueur.

DD.... Sente de Fontaine-la-Soret à Saint-Eloi.

E..... Emplacement du monceau de pierres tiré de l'encuvement **B**.

FF.... Trou creusé au-dessous de la sente et aboutissant au deuxième canal. Ce canal avait 0m 90 de hauteur, 0m 50 de largeur et environ 2m 50 de longueur.

GG.... Lit de cendres ayant 0m 03 à 0m 04.

H..... Endroit où le squelette a été déterré.

L..... Maçonnerie de l'enceinte inférieure.

MM.... Talus de la tranchée.

N..... Trou creusé à 1m au-dessous de la sente.

O..... Parement formé de petits cailloux et de mortier, et vitrifié sur une hauteur de 0m 70 au moins. La ligne ponctuée indique l'emplacement de vitrifications qui le continuaient jusqu'au point P.

PPPP... Surface du terrain déblayé par le sieur Boutel.

RRR... Surface de terrain recouverte de déblais.

S..... Chaumière du sieur Boutel.

T..... Niveau des eaux du ruisseau le plus voisin en amont de la vannette.

U..... Niveau des eaux du ruisseau le plus voisin en aval de la vannette.

Digitized by Google

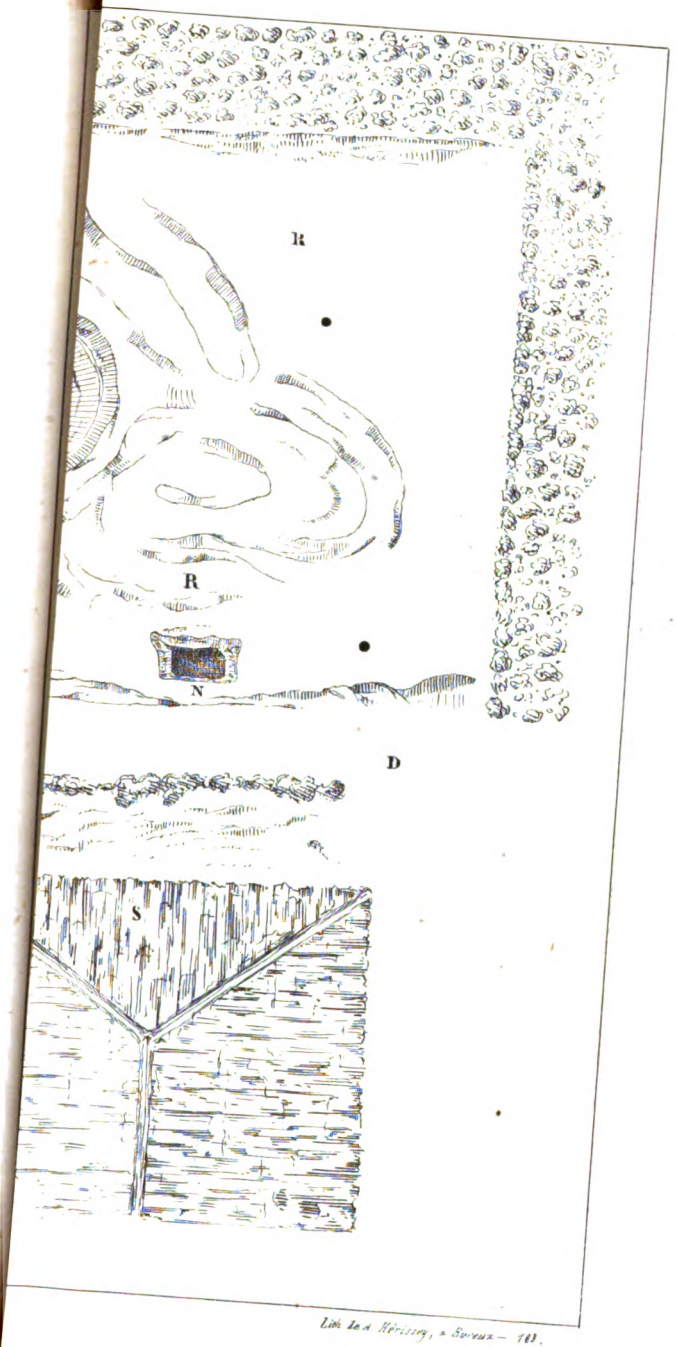

Lith. de A. Hérissey, à Evreux — 183.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lith. de A. Hérissey, à Evreux – 183.

Digitized by Google

Digitized by Google

III.

FUT DE COLONNE TROUVÉ AU VIEIL ÉVREUX EN 1840.

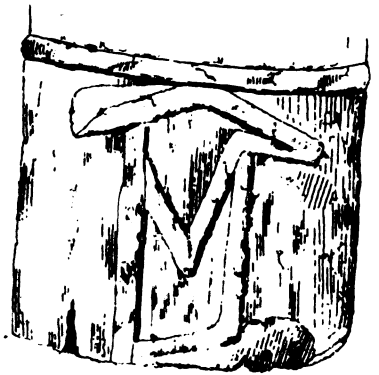

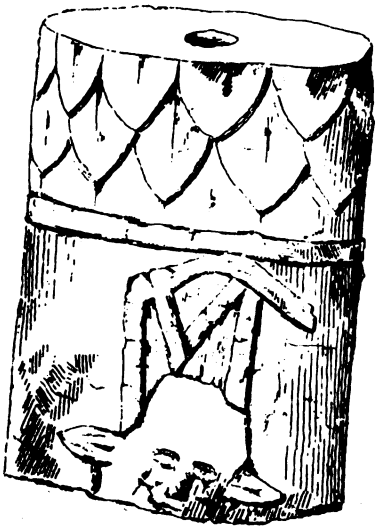

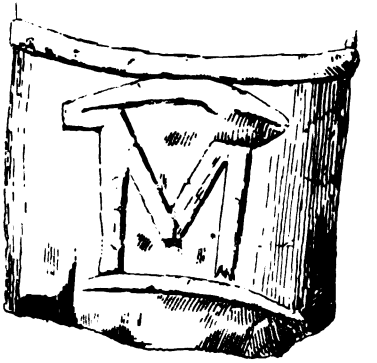

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS ET ÉDITEURS,

Ou envoyés par le Gouvernement.

—

PAR LES AUTEURS :

MM.

D'ALBERT DE LUYNES (duc), de l'Institut. Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame-des-Vaux-de-Cernay, de l'ordre de Citeaux, par MM. Merlet et Moutié, membres de la Société archéologique de Rambouillet, publié sous les auspices et aux frais de M. le duc d'Albert de Luynes. T. 1er, in-4o. Br. Paris, 1857.

BARD et DURÉCU. Méthode simplifiée du pincement des arbres fruitiers. Br. in-18. Rouen, 1857.

BEAUCANTIN (Emile) [m. de la Soc]. Discours prononcé à la distribution des prix des Ecoles municipales supérieures de Rouen, le 9 août 1856. Broch.

BLOSSEVILLE (Ernest, marquis de), vice-président de la Société. Mémoires de John Tanner, ou Trente années dans les déserts de l'Amérique du Nord, traduction. 2 vol. in-8o. Paris, 1835.

BOURGOGNE (le docteur). Considérations générales appliquées à l'hygiène publique et privée. Broch. in-8o. Bruxelles, 1856.

BORIE (Victor). La question du Pot-au-feu. Broch. in-18o. Paris, 1857.

CANONGE. Ginèvre, tradition florentine, suivie de légendes et poëmes. Broch. in-32. Paris, 1856.

CHARMA. Le Père André et Charles de Quens, notices biographiques.

Digitized by Google

CORBLET (l'abbé) président de la Société des Antiquaires de Picardie. Notice historique sur le culte de saint Médard. Broch. in-8°. Amiens, 1856.

DANVIN (le docteur) [m. de la Soc]. Lettre à M. Louis sur le traitement de la diphthérite, ou angine couenneuse, par le Cauter Mayor. Broch. in-18. Saint-Pol, 1855.

DELAQUERIÈRE. Les logements insalubres. 1 feuille in-18. Rouen, 1857.

DECORDE (l'abbé). Essai historique et archéologique sur le canton de Forges-les-Eaux. 1 vol. in-8°. Broch. Paris et Rouen, 1856.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT [m. de la Soc.] Bernard Palissy. Broch. in-8°. Paris, 1857.

— Le Verre de Charlemagne. Broch. in-8°. Paris, 1857.

DORIEUX. Appréciation philosophique et littéraire de la médecine dévoilée, de J. P. Chevalier. Broch. in-16. Paris, 1857.

DUCHARTRE. Manuel général des plantes. Broch. in-8°. Paris, 1857. Tome 4.

DUVIVIER DE STRÉEL (curé de St-Jean, à Liége). La Cinéïde, ou la Vache reconquise, poëme national héroï-comique. 1 vol. broch. Bruxelles, 1854.

DRAMARD [m. de la Soc.] Notice historique sur l'origine de la ville d'Etampes. Broch. in-8°. Paris et Etampes, 1855.

GARNIER. Rapport sur les *Inscriptiones helveticæ* de Momsen. Broch. in-8°. Amiens, 1855.

— Notice sur Antoine de Caulincourt, official de Corbie, feuille. Amiens, 1857.

— Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie. Broch. in-8°. Amiens, 1857.

GUIET. Première lettre géologique adressée à l'Académie des Sciences. Broch. Mamers, 1857.

LAPÉROUSE (sous-préfet de Sens). Discours prononcé au concours de Vauluisant. 1856.

LAMBARDI. Mémoire sur la guérison de la maladie de la vigne. 2 broch. in-18. Bastia, 1856.

Digitized by Google

LECHANTEUR DE PONTAUMONT. Histoire mystérieuse du château de Tourlaville, près Cherbourg. Broch. in-18. Tourlaville, 1856.

LESGUILLON. La Musique, poëme lyrique, 1856.

LEFEVRE. Les Expériences d'un amateur, ou la Taille des arbres simplifiée. Broch. in-12. Paris et Evreux, 1856.

LEROY-MABILLE. La Maladie de la vigne expliquée. Broch. in-8°. Paris, 1857.

LEPORT (le docteur). De la Cataracte, traduction espagnole.

DE LIRON D'AIROLES. Notice pomologique ; listes des variétés du poirier. 1 vol. in-8°. Broch. Nantes, 1857.

MALINGRE. Mémoire adressé à l'Académie des Sciences sur l'amélioration des sciences végétales. Broch. in-8°. Paris, 1856.

MILLET DE ST-PIERRE. Quelques chiquenaudes, recueil de pensées ou quasi-pensées, dictons et boutades, mis en rimes par J. B. Millet de St-Pierre. Broch. in-8°. Havre, 1857.

PEZET ET VILLIERS. Rapport de la commission chargée de faire des démarches à Paris, au sujet de la cathédrale de Bayeux. Broch. in-8°. Bayeux, 1855.

PÉPIN [m. de la Soc.]. Note sur la culture et la propagation du dioscarea japonica (igname du Japon). Broch. in-18. Paris, 1854.

SAINT-AMANS. De la prune d'Ente, sous le rapport œno-alcoolique. Broch. in-8°. Agen.

DE SAINT-CLAIR. Mémoire sur la constitution géologique, hydrologique et agronomique de l'arrondissement de Louviers et du bassin de l'Eure. Broch. in-8°, Paris, 1857.

TERWANGNE. Rouissage manufacturier par fermentation continue. Broch. Lille, 1857.

VALLARINO, cadet. Réflexions sur la crise financière en Europe, et particulièrement en France. Broch. in-8°, Perpignan. Juin 1857.

VITARD. Abrégé du Manuel de drainage, destiné aux élèves des Ecoles primaires. Broch. in-18. Paris et Beauvais, 1856.

VINGTRINIER (le docteur). Réformes des lois pénales appliquées aux enfants. Broch. in-8°. Rouen, 1857.

Digitized by Google

YSABEAU. Leçons élémentaires d'agriculture. Broch. in-18. Paris. 1857.

PAR LES ÉDITEURS :

HÉRISSEY (imprimeur de la Société). Guide de l'éleveur de moutons, par Legendre, Broch. in-12. Paris, 1856.

— Almanach-Annuaire de l'Eure. 1857.

— Le Courrier de l'Eure.

VICTOR MASSON. Cathéchisme d'agriculture de A. Jourdier. Broch. in-18. Paris, 1857.

PAR LE MINISTÈRE :

Rapport au nom de la Commission des Antiquités de la France, par A. de Longperrier. 1856.

S. A. I. LE PRINCE NAPOLÉON a envoyé à la Société :

— Rapport du jury de l'Exposition universelle de 1855, in-4°.

— Rapport sur l'Exposition universelle de 1855, présenté à l'Empereur par S. A. I. le prince Napoléon, président de la Commission. In-4°. 1857.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA RÉORGANISATION EN 1832.

MM.

Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Evreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, propriétaire.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, propriétaire.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix à Evreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (duc), député.
1854. S. Exc. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ex-ministre, sénateur.
1856. De Lagrange (comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Membres du bureau pendant l'année 1855 :

Président..... MM. LEFEBVRE-DURUFLÉ, sénateur.
Vice-président..... le Mis DE BLOSSEVILLE, membre du conseil général.
Secrétaire perpétuel. Emile COLOMBEL, avocat.
Trésorier..... LETELLIER-LECARPENTIER, propriétaire.

Sections départementales :

1re SECTION.

Agriculture. — Industrie. — Sciences.

Président..... M. HÉBERT. | Secrétaire..... M. ARNOUX.

2e SECTION.

Lettres. — Arts. — Philosophie.

Président..... M. SAUVAGE. | Secrétaire.... M. BÉTOURNÉ.

Membres du bureau pendant l'année 1856 :

Président..... MM. le comte DE LAGRANGE, député.
Vice-président..... le Mis DE BLOSSEVILLE, membre du conseil général.

Digitized by Google

Secrétaire perpétuel. MM. Emile COLOMBEL, avocat.
Trésorier..... LETELLIER-LECARPENTIER, propriétaire.

—

Sections départementales :

1re SECTION.

Agriculture. — Industrie. — Sciences.

Président..... M. HÉBERT. | Secrétaire..... M. ARNOUX.

2e SECTION.

Lettres. — Arts. — Philosophie.

Président..... M. SAUVAGE. | Secrétaire.... M. DUMONT.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

—

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX.

Ville d'Evreux.

MM.

ALABOISSETTE, avoué.
ALLAIRE, notaire.
ANCELLE (Jules), propriétaire.
AVRIL DE BURÉ (Auguste), avocat.
BAGOT (Ferdinand), avocat.
BARRÉ, inspecteur de l'Académie.
BELLAND DE CHABAN, capitaine de gendarmerie.
BIDAULT, docteur en médecine.
BONNIN (Théodose), ancien notaire.
BOUGAREL, ingénieur des ponts et chaussées.
BOULANGER, entrepreneur de travaux publics.
BOURGUIGNON, architecte du département.
CANU, imprimeur.
CASSEN, propriétaire, ancien receveur de l'enregistrement.
CHAPELAIN, chef de division à la préfecture.
CHÉRAMY, propriétaire.
CHESNON, ancien directeur de l'Ecole normale.
COLOMBEL (Emile), avocat.
COURTIN (Alphonse), propriétaire.
COUSIN, ancien pharmacien, propriétaire.
DAVID, juge suppléant.
DEL'HOMME (Olivier), propriétaire.

Digitized by Google

DELHOMME (Théodore), ancien professeur de rhétorique.
DE MEYNARD, secrétaire général de la préfecture.
DE ROSTOLAN (Balthazar), propriétaire.
DESCHAMPS (Amédée), maire d'Evreux.
DESCHAMPS, vétérinaire.
D'IMBLEVAL, juge suppléant.
D'ORVILLIERS, propriétaire.
DRAMARD, avoué.
DUHAMEL, horticulteur.
DUHORDEL, docteur médecin.
DUMONT (Pierre), contrôleur des contributions directes.
DUVALLET, agent voyer d'arrondissement.
DUVERGER (Adolphe), vice-président.
DUWARNET père, avocat.
DUWARNET fils (Gustave), avocat.
FLEURY, avocat.
FOUCHÉ (Lucien), percepteur des contributions.
GASCARD, pharmacien.
GRIVEL, propriétaire.
GUINDEY, ancien principal du collége.
HÉBERT (Maurice), juge de paix.
HEBERT, propriétaire.
HÉRISSEY, imprimeur.
HEROUARD, pharmacien.
HUE, horticulteur.
IZARN, propriétaire.
JACQUOT, pharmacien.
JANVIER DE LA MOTTE, préfet de l'Eure.
JEANNE, ingénieur civil.
LACHÈVRE; juge.
LAPIERRE (Louis), rédacteur du *Courrier de l'Eure*.
LEBEURIER, archiviste du département.
LEBLOND, cultivateur.
LEFRANC DE POMPIGNAN, secrétaire du préfet.
LEGENTIL, procureur impérial.
LEMERCIER, propriétaire.
LEROY, ancien conseiller de préfecture.
LETELLIER-VALLÉE, juge au tribunal de commerce.
L'HOPITAL, ancien maire d'Evreux.
L'HOPITAL (Georges), maître des requêtes au conseil d'Etat.

Digitized by Google

Lizot, substitut du procureur impérial.
Lucas, fabricant de coutils.
Letellier-Lecarpentier (Pierre-Henri), ancien négociant.
Marre, propriétaire.
Masson, directeur des contributions directes.
Michaut, chef de bureau à la direction des contributions directes.
Molle (Charles), avocat.
Moisy, ancien avoué, adjoint au maire.
Morin, général de division, membre du conseil général.
Nouvel, ancien notaire.
Omont, pharmacien.
Petit (Ange), juge, membre du conseil général.
Piéton, directeur du jardin des Plantes.
Pilvois, ancien receveur général.
Roussel de Saint-Luc, propriétaire.
Sarrazin, premier commis à la direction des domaines.
Sauvage, directeur de l'Ecole normale primaire.
Tavernier, professeur de mathématiques.
Thirouin (Arthur), banquier.
Vaurabourg, professeur au collége.
Villain (Eugène), vétérinaire.
Wolff, chef de division à la préfecture.
Yvart, inspecteur forestier.

—

PARTIE RURALE DES CANTONS D'ÉVREUX.

Canton sud.

Colombel, agriculteur, à Claville.
De Fayet (Henri), (le vicomte), propriétaire, à Saint-Sébastien-de-Morsent.
Deshayes, cultivateur, à Caugé.
Le Noury de la Roncière (le baron), capitaine de vaisseau, à Cracouville, près Evreux.

Digitized by Google

Canton nord.

De Blosseville (Auguste), propriétaire à la Chapelle-du-Bois-des-Faux.

De Blosseville (Edouard), propriétaire, à la Chapelle-du-Bois-des-Faux.

De Champigny (le marquis), propriétaire, à Normanville.

De Salvandy (Paul), propriétaire, à Graveron-Sémerville.

Désormeaux, cultivateur, à Gauville-la-Campagne.

Gazan, ancien député, au Nuisement, commune de Fauville.

Gazan (Charles), propriétaire, au Nuisement, commune de Fauville.

Guillard, propriétaire, à Irreville.

Litté, régisseur, à Normanville.

Canton de Breteuil.

Alleaume, notaire, à Breteuil.

D'Urclé (Paul), propriétaire, membre du conseil général, à Breteuil.

Eudes, greffier, à Breteuil.

Canton de Conches.

Chevereaux (Gustave), propriétaire, à Conches.

De Clermont-Tonnerre (le marquis), propriétaire, membre du conseil général, à Glisolles.

Dessaux (Emmanuel), membre du conseil d'arrondissement, à Louversey.

Fontaine, propriétaire, au Fresne.

Leviez, propriétaire-cultivateur, à Nogent-le-Sec.

Pellerin fils, cultivateur, à Glisolles.

Perrier de Mondonville, percepteur, à Conches.

Canton de Damville.

Abrouty, propriétaire et juge de paix, à Damville.

Carville, propriétaire et maire, à Corneuil.

Herbert, propriétaire, à Authenay.

Damitte, propriétaire et notaire, à Damville.

De Chambray (le marquis), propriétaire, à Gouville.

Digitized by Google

D'Hostel, cultivateur, à Creton.
Fouques-Desloges, propriétaire, à Damville.
L'Hullier, médecin, à Damville.
Pigny, propriétaire et maire, à Coulonges.

Canton de Nonancourt.

D'Arjuzon (le comte), député, membre du conseil général, à Louye.
Didot (Hyacinthe), membre du conseil général, au Mesnil-sur-l'Estrée.
Langer, ancien notaire, à Illiers-l'Evêque.

Canton de Pacy.

Baptst (Gustave), à Bosc-Roger, et rue de Provence, 49, à Paris.
Ducoudré (Casimir), propriétaire, à Pacy.
Fauvel, membre du conseil général, à la Chesnée-du-Cormier.
Grosmard, propriétaire, à Aigleville.
Leclerc (François-Augustin), propriétaire, à Pacy.

Canton de Rugles.

Coisnon (Michel), avocat au conseil d'Etat, à Chaise-Dieu-du-Theil.
Collas de Courval, membre du conseil général, à Rugles.
De Vieilles (Alphonse-Clément), propriétaire et maire, à la Haye-Saint-Sylvestre.
Dubuc, propriétaire, à Bois-Normand.
Gueffe (Jean-Jacques), membre du conseil d'arrondissement, à la Neuve-Lyre.
Lancesseur (Joseph-Michel), propriétaire et cultivateur, à la Neuve-Lyre.
Louvet de Messey, propriétaire, à Rugles.
Piédevant (François-Emmanuel), propriétaire et agent voyer, à la Neuve-Lyre.

Canton de Verneuil.

Bissieu aîné, propriétaire, à Verneuil.
De Barré, propriétaire, membre du conseil général, à Verneuil.

Digitized by Google

DE PETITEVILLE (le vicomte), propriétaire, à Gournay-le-Guérin.

Canton de Vernon.

ANDRIEUX (Jules), homme de lettres, à Montigny, près Vernon.
GARNIER SAINT-YRIEX, propriétaire, à Vernon.
LOUVET (Jules-Benjamin), propriétaire, à Vernon.
MOREL, secrétaire de la chambre consultative, à Vernon.
SUCHET D'ALBUFÉRA (le duc), député, membre du conseil général, à Vernon.

—

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS.

Canton des Andelys.

CHEVALIER, receveur de l'hospice, aux Andelys.
COUTIL père, propriétaire-cultivateur, à Villers-sur-Andelys.
COUTIL fils, cultivateur, à Villers-sur-Andelys.
DECHAUMONT, cultivateur, à Boisemont.
DELAISEMENT, cultivateur et maire, à Corny.
DE PRÉVAL, percepteur des contrib. directes, aux Andelys.
DE ROCHEFORT, sous-préfet, aux Andelys.
FESSARD, cultivateur et adjoint, à Mantelle-sur-Andelys.
METTAIS-CARTIER, avocat et juge-suppléant, aux Andelys.
METTAIS, cultivateur, à Bourgoult, commune de Harquency.
ROUSSEL-DESFRESCHES, avocat, aux Andelys.

Canton d'Ecos.

BARIOD, docteur-médecin, à Tourny.
BERTAUX, cultivateur, à Forêt-la-Folie.
CHÉRENCE, propriétaire, à Tilly.
CHEVALIER, cultivateur, à Tourny.
DE BOISDENEMETS (le comte), propriétaire, à Cahaignes.
DE FAYET (le marquis), officier de la Légion d'honneur, membre du conseil général, à Ecos.
DESABIÉ, propriétaire, à Tourny.

Digitized by Google

DREVET, maire, à Tourny.
DREVET, percepteur, à Tourny.
GARNOT, notaire, à Tourny
LEGRAND père, cultivateur, à Guitry.
LEGRAND fils, cultivateur, à Guitry.
LEVÉ (Adrien), propriétaire, à Tilly.
LEVÉ (Edouard), propriétaire, à Tilly.
PARISE, propriétaire, à Fontenay.
RENARD, cultivateur, à Fours.
REVEILLÉ-PARISE, docteur-médecin, à Tourny.
TROUARD père, propriétaire, à Château-sur-Epte.
TROUARD fils, cultivateur, à Château-sur-Epte.

Canton d'Etrépagny.

BÉNARD, cultivateur, à Morgny.
CATHEUX, propriétaire et cultivateur, à Nojeon-le-Sec.
CREMIÈRE, propriétaire, à Etrépagny.
DEFONTENAY, cultivateur et maire, à Ste-Marie-de-Vatimesnil.
DEFONTENAY (Isidor), propriétaire, aux Thilliers-en-Vexin.
DELACOUR, cultivateur, au Coudray.
DE MARTINENG, propriétaire, à Etrépagny.
DE VATIMESNIL, officier de la Légion d'honneur, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.
DE VATIMESNIL fils, propriétaire, à Ste-Marie-de-Vatimesnil.
DORÉ (Ambroise), propriétaire, à Gamaches;
ESTÈVE (le comte), membre du conseil général, à Heudicourt.
FLEURY, cultivateur, à Puchay.
HÉBERT père, cultivateur, à Villers-en-Vexin.
HÉBERT (Auguste), cultivateur, à Villers-en-Vexin.
HÉBERT (Narcisse), cultivateur, à Villers-en-Vexin.
LEBRUN, cultivateur, à Puchay.
LECOUTEULX (Auguste), propriétaire, à Etrépagny.
LEHEC, médecin, à Etrépagny.
LIÉNARD, propriétaire, à Etrépagny.
MAREST, cultivateur, à Puchay.
MARRE (Hippolyte), propriétaire, au Thil-en-Vexin.
MIGNOT, percepteur, à Etrépagny.
SAINTARD, maire, à Farceaux.

Digitized by Google

SAINTARD, cultivateur, à Farceaux.
SAVETIER, maire, à Etrépagny.
TRUELLE, propriétaire, à Etrépagny.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

BACLÉ, notaire, à Pont-Saint-Pierre.
BIZET, propriétaire, à Amfreville sous-les-Monts.
BULTEL, propriétaire, à Bourg-Beaudoin.
CAMUS, cultivateur, à Mesnil-Verclives.
CANU (François), maire et cultivateur, à Senneville.
CANU (Antoine), propriétaire, à Ecouis.
CATHEUX, propriétaire, à Ecouis.
DELAISEMENT, maire, à Ecouis.
DESSAINT, manufacturier, à Radepont.
D'HOUDEMARE (le baron), propriétaire à Pont-Saint-Pierre.
DRÉLY, cultivateur, à Radepont.
ERNOUF (le baron), chevalier de la Légion d'honneur, à Mesnil-Verclives.
FILLEUL, docteur-médecin, à Fleury-sur-Andelle.
GUÉRARD, propriétaire, à Charleval.
LACHÈVRE, manufactier, à Radepont.
LAINAY, propriétaire, à Ecouis.
LAINAY, cultivateur, à Gaillarbois.
LAMER, juge de paix, à Fleury-sur-Andelle.
LEBRET, cultivateur, à Mesnil-Verclives.
LECOUTEULX, directeur des fonderies de Romilly, à Romilly-sur-Andelle.
LETER, cultivateur, à Ecouis.
LEFEBVRE père, propriétaire, à Bacqueville.
LEFEBVRE fils, propriétaire, à Gaillarbois.
MAILLIARD, cultivateur, à Sémerville.
POUYER, manufacturier, à Perruel.
VIEL, propriétaire, à Charleval.

Canton de Gisors.

CAIGNET, propriétaire, à Gisors.
CHEVALIER, cultivateur, à Hébécourt.
DAILLY, propriétaire-cultivateur, à Gisors.

Digitized by Google

DAVILLIER (Edouard), manufacturier, à Gisors.
DE BOISPRÉAUX, propriétaire, à Gisors.
DE LAGRANGE (le comte), membre du Corps législatif, à Dangu.
DE MONTREUIL (le baron), propriétaire, à Thierceville.
DE SAINTE-FOIX, propriétaire, à Authevernes.
DUMONT-BERTAUX, propriétaire, à Gisors.
LEFEBVRE, propriétaire, à Bouchevilliers.
DAILLY-GÉRARD, propriétaire, à Gisors.
LEPAGE, chimiste, à Gisors.
REGNAULT (Alphonse), propriétaire, à Gisors.
PASSY (Antoine), membre de l'Institut, propriétaire, à Gisors.
PASSY (Hippolyte), membre de l'Institut, à Gisors.
PASSY (Louis), propriétaire, à Gisors.
ROSSEY (Henri), propriétaire, à Gisors.
ROUGET, propriétaire, à Gisors.
ROUGET, maire, propriétaire, à Chauvincourt.
ROYCOURT fils, cultivateur, à Noyers.
THIERRY, banquier, à Gisors.
VINOT-PRÉFONTAINE, propriétaire, à Gisors.

Canton de Lyons-la-Forêt.

AVISSE, juge de paix, à Lyons.
BOULLENGER aîné, maire, cultivateur, à Fleury-la-Forêt.
CLÉMENT, maire, à Bezu-la-Forêt.
DE FOLLEVILLE, propriétaire, à Lorleau.
DELAUNAY, propriétaire, à Lyons-la-Forêt.
DE VALON, propriétaire, membre du conseil général, à Rosay.
D'ISLE, maire, à Lilly.
DUFOUR, maire, à Lyons-la-Forêt
DUFOUR, cultivateur, à Beauficel.
DUFOUR, cultivateur, à Fleury-la-Forêt.
FLEURY (Pascal), cultivateur, à Lyons-la-Forêt.
HARDY (Th.), cultivateur, à Lyons-la-Forêt.
LEMONNIER père, propriétaire, à Touffreville.
LEMONNIER fils, cultivateur, à Touffreville.
LEMONNIER, cultivateur, à Lisors.
MILLIARD, cultivateur, à Rosay.
PALIN, notaire, à Lyons-la-Forêt.

Digitized by Google

PIQUEREL, propriétaire, à Lorleau.
SAINT-MARTIN, maire, à Rosay.
SEBIRE, propriétaire, à Rosay.

—

ARRONDISSEMENT DE BERNAY.

Canton de Bernay.

BARDET, secrétaire de la section, docteur-médecin, à Bernay.
DE CROIX (le marquis), sénateur, membre du conseil général, à Serquigny.
DE MONTFORT, sous-préfet, à Bernay.
LE PREVOST, membre de l'Institut, à Saint-Martin-du-Tilleul.
PESNEL, négociant, à Bernay.
MÉTAYER, fabricant, à Bernay.

Canton de Beaumesnil.

DE FORVAL (le baron), membre du conseil général, à Grandchamp.

Canton de Beaumont.

DE BRIGODE (le comte), membre du conseil général, à Romilly-la-Puthenaye.
MUTEL, propriétaire, à Beaumont.

Canton de Brionne.

AUBERT, inspecteur du domaine d'Harcourt, à la Haye-de-Calleville.
HAMEL, docteur-médecin, membre du conseil général, à Boisney.
MARIE, maire, à Brionne.

Canton de Broglie.

DE BOUCHERVILLE, membre du conseil général, à Broglie.
DE BROGLIE (le duc), ancien ministre, à Broglie.
DE BROGLIE (Albert) (le prince), propriétaire, à Broglie.
DE VIGAN (Henri), inspecteur des forêts, propriétaire, à Saint-Pierre-de-Cernières.

Digitized by Google

Canton de Thiberville.

Baron (Denis-Armand), propriétaire, à Drucourt.
Conard, agriculteur, à Drucourt.
De Boisrioult, propriétaire, à Heudreville.
De Margeot, membre du conseil général, à Saint-Germain-la-Campagne.

—

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS.

Canton de Louviers.

Amette, cultivateur, à Heudebouville.
Bertrand (Alphonse), fabricant, à Louviers.
Bury, notaire, à Louviers.
Cartier (Stanislas), cultivateur à Crosville.
Chennevière (Delphis), fabricant, à Louviers.
Chevalier, propriétaire, à Quatremarre.
Corneille, vétérinaire, à Louviers.
De Boisguilbert (Charles), propriétaire, à Pinterville.
Defontenay, propriétaire à Louviers.
Delafontaine, propriétaire, à la Haye-Malherbe.
Dibon (Paul), propriétaire à Louviers.
Dibon (William), propriétaire, à Louviers.
Fortier, avocat, à Louviers.
Goujon, marchand de laine, à Louviers.
Grandin, propriétaire aux Planches, près Louviers.
Jourdain père, fabricant, à Louviers.
Jourdain fils, propriétaire, à Louviers.
Labelle fils, propriétaire, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Lalun fils, architecte, à Louviers.
Levigneron, propriétaire, maire, à Surtauville.
L'Huillier (Eugène), propriétaire, à Louviers.
L'Huillier fils, à Louviers.
Noufflard (Jules), propriétaire, à Louviers.
Odiot (Prosper), propriétaire, à Louviers.
Papavoine, propriétaire, à Louviers.
Pétel, médecin, à Louviers.

Digitized by Google

PÉTEL (Aimable), propriétaire à Surville.
PETIT (Guillaume), membre du conseil général, à Louviers.
PRÉTAVOINE (Germain), propriétaire, a Louviers.
RENEUFVE, sous-préfet, à Louviers.
TROUDE (Egésippe), cultivateur, à Crasville.
VÉDIE, cultivateur, à Surville.

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

DE BLOSSEVILLE (le marquis), membre du conseil général, à Amfreville-la-Campagne.
DE BOURY (Léopold), propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
DURÉCU, propriétaire, à Thuit-Simer, et 12 *bis*, rue Jean-Romain, à Caen.

Canton de Gaillon.

AUMONT, curé, à Saint-Julien-de-la-Liègue.
DELAFOSSE, propriétaire et maire, à Muids.
DE SAINT-HILAIRE (le baron), membre du conseil général, à Fontaine-Bellanger.
JEAN (François), propriétaire, à Cailly.
LEBLANC, directeur de la maison centrale, à Gaillon.
MAILLE, propriétaire, à Ailly.
ODOARD-DUHAZÉ, propriétaire, à Sainte-Barbe-sur-Gaillon.
THÉZARD, maire, propriétaire, à Sainte-Barbe-sur-Gaillon.
TRIPET, propriétaire, à Courmoulin.

Canton du Neubourg.

ANISSON (Etienne), propriétaire, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
AUZOUX, médecin, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
BOUTIN (Césaire), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
DE TOUSTAIN (le marquis), membre du conseil général, à Canappeville.
DUFOUR, propriétaire, à Villez-sur-le-Neubourg.
HARDY, propriétaire, à Amfreville-sur-Iton.
SÉBIRE, propriétaire, à Amfreville-sur-Iton.

Digitized by Google

Canton de Pont-de l'Arche.

ANSEAUME (Auguste), maire, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.
HOCHON, membre du conseil général, à Saint-Etienne-du-Vauvray.
LEHODEY, juge de paix, à Pont-de-l'Arche.
THOREL, receveur de l'enregistrement, à Pont-de-l'Arche.
VIGOR (Jean-Louis), propriétaire et maire, à Pîtres.

—

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.

Canton de Pont-Audemer.

BAILLETERRE, propriétaire, à Mainneville-sur-Risle.
CONSTANTIN, vétérinaire, à Pont-Audemer.
CASTEL (Emile), propriétaire, à Tourville.
DE CACHELEU, propriétaire, à Tourville.
DELANNEY, propriétaire et cultivateur, à Campigny.
DE SAINT-PRIEST, sous-préfet.
DUMOUSSEAU, propriétaire, à Préaux.
DUVAL (Guillaume), propriétaire, à Pont-Audemer.
LEREFFAIT, membre du conseil général, à Pont-Audemer.
PREVOST (Jean-Pierre), filateur, à Pont-Audemer.
RIOULT, maire, à Selles.

Canton de Cormeilles.

DAVID, propriétaire, à Saint-Sylvestre-de-Cormeilles.
SIGNOL, juge de paix, à Saint-Jean-d'Asnières.
TROPLONG, président du Sénat, à Cormeilles.

Canton de Bourgtheroulde.

CHRÉTIEN, maire, à Saint-Léger-du-Gennetey.
DE BLANGY (le comte), maire, à Boisset-le-Châtel.
DE BOSCREGNOULT DE LENTEUIL, maire, à Bosc-Renoult.
DE LUCHAPT (le comte), maire, à Bosnormand.

Digitized by Google

De Torcq (F.) (le comte), propriétaire, au Theillement.
Lejeune, propriétaire, à Saint-Denis-des-Monts.
Trinité-Maille, propriétaire, au Theillement.

Canton de Beuzeville.

Delamare, maire, à Manneville-la-Raoult.
De Saint-Alban (Matthieu), membre du conseil général, à Berville-sur-Mer.
Parrin de Sémainville (le comte Pierre-Alexandre), propriétaire, à Manneville-la-Raoult.
Vauquelin, maire, à Beuzeville.

Canton de Montfort.

Lefebvre-Duruflé, sénateur, membre du conseil général, à Pont-Authou.
Lereffait père, adjoint au maire, à Pont-Authou.
Lereffait fils, suppléant au juge de paix, à Pont-Authou.
Mignot (Pierre), maire, à Brestot.
Parnuit, propriétaire et maire, à Ecaquelon.
Philippe-Lemaître (Mme), à Illeville.

Canton de Quillebeuf.

Cabot, agriculteur et maire, à Trouville-la-Haule.
Colette, propriétaire, à Saint-Ouen-des-Champs.
D'Osmoy (le comte), membre du conseil général, à Bouquelon.
D'Osmoy (le vicomte), propriétaire, à Bouquelon.
Tallon de la Roque, propriétaire.

Canton de Saint-Georges-du-Vièvre.

Du Pin des Vastines, propriétaire, ex-maire, à Saint-Pierre-des-Ifs.
Morin-Lecoupeur, propriétaire, à Lieurey.

Canton de Routot.

Billard, maire, à Rougemontiers.
Decaux, pharmacien, maire, à Routot.

Digitized by Google

De Malortie, maire, à Eturqueraye.
De Quitry (le marquis), membre du conseil général, au Landin.
Deshayes, maire, à Barneville-sur-Seine.
Dumont, propriétaire, à Barneville-sur-Seine.
Trufley, propriétaire, à la Haye-Aubrée.

—

PARIS.

Allou (Edouard), avocat, docteur en droit.
Bailly de Merlieux, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique.*
Beuzelin, curé de la Madeleine.
Blanchemain (Prosper), bibliothécaire-adjoint au ministère de l'intérieur.
Boutigny, chimiste, rue de Flandre, 52.
Brongniard (Adolphe), membre de l'Institut.
Couder, membre de l'Institut.
Cogniet (Léon), membre de l'Institut.
Crémieu (Edouard), rentier.
Delisle (Léopold), à la Bibliothèque impériale.
De Lassiauve, docteur en médecine.
De Luynes (le duc), membre de l'Institut.
De Moléon, directeur du *Recueil industriel.*
Desnoyers (Jules), bibliothre du Musée d'histoire naturelle.
Duchesne aîné, conservateur des estampes à la Bibliothèque impériale.
Dufaure, avocat.
Dumas, membre de l'Institut.
Dupont (Henriquel), membre de l'Institut.
Elie de Beaumont, ingénr des mines, membre de l'Institut.
Gadebled, anc. chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Grangez (Ernest), chef de bureau au ministère des travaux publics.
Hébert (Octave), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Hersent, membre de l'Institut.

Digitized by Google

LEGRIP (Frédéric), peintre.
LECLERC (Achille), membre de l'Institut.
LENORMANT (Ch.), membre de l'Institut.
LEMAIRE, membre de l'Institut.
MÉRIMÉE (Prosper), inspecteur général des monuments historiques.
MICHELIN, conseiller référendaire à la cour des comptes.
MOLL, professeur au Conservatoire des arts et métiers.
MARTIN-DESLANDES, inspecteur des prisons.
MERLIN (Romain), bibliothécaire au ministère d'Etat.
MOREAU DE JONNÈS, membre de l'Institut.
NISARD (Désiré), membre de l'Académie française.
NOURY (Louis-Eugène), peintre.
PEPIN, directeur des cultures au jardin des Plantes.
PARIS (Paulin), membre de l'Institut.
PÉCONTAL (Siméon), professeur.
PETITJEAN (J.), conseiller référendaire à la cour des comptes.
PICOT, membre de l'Institut.
POULAIN DE BOSSAY, proviseur au collége royal de St-Louis.
POUILLET, professeur de physique au Conservatoire des arts et métiers.
ROBIN, ingénieur des ponts et chaussées.
ROULAND, ministre de l'instruction publique.
SAINTE-BEUVE, juge au tribunal de la Seine, 31, quai Napoléon.
SCHETZ, membre de l'Institut.
TARANNE, secrétaire du comité historique, au ministère de l'instruction publique.
VERNET (Horace), membre de l'Institut.
VINCENS (Emile), ancien conseiller d'Etat.
WARDEN, membre de l'Institut.

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS.

BEAUCANTIN. professeur d'horticulture, rue de la Mare-du-Parc, à Rouen, 43.
BARRÉ, docteur en médecine, à Rouen.
BERANGER, procureur impérial, à Neufchâtel.
BERTOT, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux (Calvados).
BOIVIN-CHAMPEAUX, conseiller à la cour impériale, à Rouen.
BOSQUET (Mlle Amélie), à Rouen.
CASTEL (Pierre-Alfred), agent voyer chef de la Manche, à Saint-Lô.
CHASLE, ancien député, à Chartres.
CHEVREAUX, avocat, à Rouen.
COCHET (l'abbé), à Dieppe.
CORDIEL DE LA GLAIRIE, directeur des contributions directes, à Digue.
CORNEILLE, ancien inspecteur de l'Académie, à Rouen.
COUVET, substitut du procureur impérial, à Rouen.
DÆNEN, chapelain, à Dreux (Eure-et-Loir).
DAILLY (Gaspard-Adolphe), propriétaire, à Bois-d'Arcy (Seine-et-Oise).
DANVIN (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol (Pas-de-Calais).
DE BEAUREPAIRE, archiviste, rue du Champ-des-Oiseaux, 5, à Rouen.
DE BEAUREPAIRE (le comte), à Louvagny (Calvados).
DEBOURGE, docteur en médecine, à Rollot (Somme).
DE CAUMONT, correspondant de l'Institut, à Caen.
DE CLINCHAMP (Gustave), propriétaire, à Avranches (Orne).
DECORDE, conseiller à la cour impériale, à Rouen.
DE CORDE, curé de Bures, près Blangy (Seine-Inférieure).
DE GIRARDOT, sous-préfet de Montargis.
DE LA GRANGE (le marquis).
DE LA QUÉRIÈRE, négociant, à Rouen.
DE LA SAUSSAYE, membre de l'Institut, à Blois.
DE MONICAULT, propriétaire, à Melun.
DE MONNECOVE, sous-préfet, à Segré.

Digitized by Google

DEPRUINES, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.
DE VIGAN, inspecteur des forêts, à Caen.
D'HERICOURT (le comte), à Souchez (Pas-de-Calais).
DOUBLET DE BOISTHIBAULT, avocat, à Chartres.
FÉRÉ (Octave), homme de lettres, à Paris
FÈVRE, inspecteur de l'Académie, à Lille.
FOUCHÉ, agent voyer en chef de la Seine-Infér^re, à Rouen.
GARNIER (Maurice), inspecteur de l'enregistrement, à Arras.
GIRARD, conseiller à la cour impériale, à Amiens.
GIRARDIN, professeur de chimie, à Rouen.
GUENÉE (Achille), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
GUILLORY, président de la Société industrielle d'Angers.
HAIME, docteur en médecine, à Tours.
HOMBRES-FIRMAS (le baron d'), propriétaire, à Alais (Gard).
LAPÉROUSE (Gustave), sous-préfet, à Sens.
LECHANTEUR DE PONTAUMONT, inspecteur de marine, à Cherbourg.
LECOUPEUR, docteur en médecine, à Rouen.
LEPORT, médecin oculiste, à Rouen.
LE SERRURIER, conseiller à la cour impériale, à Amiens.
LONDET, professeur à l'école de Grandjouen (Loire-Inférieure).
LUNIER, directeur de l'Asile d'aliénés, à Blois.
MALO (L.-A.), professeur à l'école royale des haras, au Pin (Orne).
MANUEL, conservateur de la Bibliothèque de Caen.
MAUDUIT, avocat, à Neufchâtel.
NEPVEUR, conseiller à la cour impériale, à Rouen.
OTTMANN père, ancien capitaine d'artillerie, à Strasbourg.
PAILLARD DE SAINT-AIGNAN, sous-préfet de Dunkerque.
PÉRIAUX (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.
POUCHET, professeur d'histoire naturelle, à Rouen.
SALLION, docteur en médecine, à Nantes.
SAUDBREUIL, premier avocat général, à Aix.
SAUVAL, conseiller à la cour impériale de Rouen, rue Etoupée, 33.
THAURIN, rédacteur du *Journal de Rouen*.
TERREBASSE, ancien député, à Vienne (Isère).
THIL, substitut du procureur impérial, à Rouen.
VILLERS (Georges), vice-secrétaire de la Société d'agriculture de Bayeux.

Digitized by Google

VIVET, professeur de langues, à Rouen.
WALRAS, inspecteur d'académie.
ZÉDÉ, ancien préfet de l'Eure.

ÉTRANGER.

BRAEKELEER (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.
BRÉAUTÉ, directeur de la Pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).
DE KEISER, peintre, à Anvers.
DE BARRUEL-BEAUVERT, correspondant du Muséum, à Costa-Rica (Amérique centrale).
DE KERCKOVE (le comte), à Exaerde (Belgique).
DE KERCKOVE, dit DE KIBCKOFF VAN DER VARENT (le vte), président de l'Académie d'archéologie, à Anvers (Belgique).
DE KUYPER, sculpteur, à Anvers.
DE VESTRENEN (le baron), à la Haye.
D'OKELLY (le comte), à Bruxelles.
DRAPIER, secrétre de la Société royale de Flore, à Bruxelles.
HART, graveur, à Bruxelles.
LAUTOUR, directr et médecin du lazaret de Beyrouth (Syrie).
LEYS (Henri), peintre d'histoire, à Anvers.
SERRURE, professeur d'histoire naturelle, à Gand.
VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine, à Bruges (Belgique).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES [1].

—

PARIS.

Société impériale et centrale d'agriculture.
Société impériale d'horticulture.
Société séricicole.
Société géologique de France.
Institut historique.
Société libre des beaux-arts, à l'Hôtel-de-Ville.
Lycée des beaux-arts.
Société de la morale chrétienne
Société de l'histoire de France.
Société centrale d'apiculture.
Société impériale zoologique d'acclimatation.

—

DÉPARTEMENTS.

AISNE.....	Société académique	à Saint-Quentin.
—	Comice agricole	Ibid.
—	Société académique.....	à Laon.
ARIÉGE.....	Société d'agriculture et des arts.....	à Foix.
AUBE.....	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.	à Troyes.
BAS-RHIN.....	Société d'horticulture du Bas-Rhin	Strasbourg.
BOUCHES-DU-RHÔNE.	Société de statistique.	à Marseille.
CALVADOS.....	Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande....	Ibid.

(1) La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

CALVADOS.....	Société impériale d'agriculture et du commerce.	à Caen.
—	Société d'horticulture....	Ibid.
—	Société des antiquaires de Normandie.....	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie.....	Ibid.
—	Société vétérinaire.....	Ibid.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.	à Bayeux.
—	Société académique, agricole, industrielle et d'instruction.....	à Falaise.
CHARENTE.....	Société d'agriculture, arts et commerce	à Angoulême.
CHARENTE-INFre.	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Rochefort.
CHER.....	Société d'agriculture	à Bourges.
CÔTE-D'OR.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres	à Dijon.
—	Comité central d'agriculture	Ibid.
—	Société médicale	Ibid.
DEUX-SÈVRES ..	Société d'agriculture.....	à Niort.
DOUBS..... ..	Société d'agriculture, sciences naturelles et arts...	à Besançon.
EURE-ET-LOIR...	Comice agricole...	à Chartres.
—	Société d'horticulture....	Ibid.
GARD.....	Académie impériale.....	à Nîmes.
GIRONDE	Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
—	Société d'horticulture de la Gironde.....	Ibid.
HAUTE-GARONNE.	Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	à Toulouse.
HAUTE-LOIRE.....	Société d'agriculture....	au Puy.

Digitized by Google

HAUTE-VIENNE..	Société impériale d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Limoges.
HÉRAULT.....	Société archéologique	à Béziers.
—	Société centrale d'agriculture....	à Montpellier.
INDRE.....	Société d'agriculture	à Châteauroux.
INDRE-ET-LOIRE.	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres.....	à Tours.
—	Société archéologique....	Ibid.
LOIR-ET-CHER..	Société des sciences et des lettres	à Blois.
—	Société d'agriculture	Ibid.
LOIRE..	Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du départ. de la Loire..	à Saint-Etienne.
LOIRE-INFÉRe..	Société académique	à Nantes.
LOIRET.....	Société impériale des sciences, belles-lettres et arts.	à Orléans.
—	Société d'émulation.....	à Montargis.
LOT.....	Société agricole, industrielle, etc.....	à Cahors.
LOZÈRE	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.	à Mende.
MAINE-ET-LOIRE	Societé académique de Maine-et-Loire.....	à Angers.
MARNE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.	à Châlons.
—	Académie des sciences et belles-lettres.....	à Reims.
MEURTHE.....	Société impériale des sciences, lettres et arts.....	à Nancy.
—	Académie de Stanislas....	Ibid.
MOSELLE.....	Académie impériale des lettres, sciences, arts et agriculture.....	à Metz.
—	Société des sciences médicales.....	Ibid.

Digitized by Google

NORD.....	Société impériale des sciences, agriculture et arts..	à Lille.
—	Comice agricole.....	Ibid.
—	Société d'émulation	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Douai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Valenciennes
OISE.....	Athénée de Beauvoisis....	à Beauvais.
—	Société d'agriculture.....	à Clermont.
PAS-DE-CALAIS..	Société centrale d'agriculture du Pas-de-Calais..	à Arras.
—	Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts.....	à Boulogne-s.-M.
—	Société d'agriculture, du commerce, sciences et arts.....	à Calais.
—	Société centrale d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol.....	à Saint-Pol.
PYRÉNÉES-OR...	Société agricole, scientifique et littéraire.....	à Perpignan.
RHÔNE.....	Société impériale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.....	à Lyon.
—	Société d'horticulture pratique	Ibid.
SAÔNE-ET-LOIRE.	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Mâcon.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-s.-S.	à Châlon-s.-S.
SARTHE	Société d'agriculture, sciences et arts.....	au Mans.
—	Société d'horticulture	Ibid.
SEINE-ET-MARNE	Société d'agriculture, sciences et arts	à Meaux.
SEINE-ET-OISE..	Société impériale d'agriculture et des arts	à Versailles.
—	Société d'horticulture . .	Ibid.

Digitized by Google

SEINE-INFÉR^E..	Société centrale d'agriculture.....	à Rouen.
—	Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts	Ibid.
—	Société libre d'émulation.	Ibid.
—	Société d'horticulture ...	Ibid.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique ...	Ibid.
—	Société d'études diverses.	au Havre.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique ...	Ibid.
SOMME.....	Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts....	à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie	Ibid.
—	Société d'horticulture	Ibid.
—	Comice agricole.....	à Abbeville.
—	Société d'émulation	Ibid.
VAR.	Société d'agriculture et de commerce	à Draguignan.
VAUCLUSE	Société d'agriculture et d'horticulture.....	à Avignon.
VIENNE..... ...	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Poitiers,
VOSGES.....	Société d'émulation	à Epinal.

—

ALGÉRIE.

Comice agricole de la province d'Alger.

—

AMÉRIQUE.

Smithsonian Institution, à Washington.

—

Digitized by Google

AUTRICHE.

Société impériale géologique, à Vienne.

—

DANEMARK.

Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

—

BELGIQUE.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
So206
1854-56

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1854-1855/56
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 606 N

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TE 6

Digitized by Google